



# Débats

« Détail » et chambres à gaz

## Les pas du monstre

par SAMUEL PISAR (\*)

ON croirait, quarante ans après, entendre subrepticement le retour des pas du monstre.

« Qui peut assurer, même ici, que l'horreur n'est pas encore à venir ? Nous devons inspirer à la jeunesse du monde l'horreur de ces horreurs. » Je me souviens de ces mots du président Giscard d'Estaing, lors de notre pèlerinage à Auschwitz le 18 juin 1975. C'était le trente-cinquième anniversaire de l'appel historique du général de Gaulle qui a sauvé l'honneur de la France. A mon retour, François Mitterrand, soulignant la force symbolique de l'événement, m'avait confié : « A Auschwitz, le président a parlé au nom de toute la France. »

Par quel cheminement trouble ce consensus national sur un sujet si douloureux, qui traumatise toutes les consciences, a-t-il été rompu ?

A quelques exceptions près, la classe politique a répondu à Le Pen par la mise au ban. Mais au-delà des ralliements et des polémiques, l'affaire appelle, c'est bien le moins, une réflexion morale.

Les plaies s'ouvrent, la mémoire individuelle se réveille, mais aussi, plus sourde, la douleur de voir que les rescapés de la catastrophe disparaissent un à un, les témoins se font de plus en plus rares. De l'Holocauste, bientôt seule l'histoire parlera, par l'intermédiaire de livres et de documents. Au mieux, avec la voix sans émotion des chercheurs, des professeurs, des intellectuels, au pire avec celle, malveillante des « révisionnistes », des démagogues et des fabricateurs.

Leur offrir la dignité d'un dialogue, ce serait leur livrer la crédibilité qu'ils convoitent. Le débat est impossible. Que pourrait-on dire ? S'il n'y avait pas de chambres à gaz, alors où est ma mère, mon père, où sont mes grands-parents, où est ma sœur Frieda qui m'a quitté à l'âge de huit ans ? Les centaines d'enfants de mon école et les quarante camarades de classe dont je suis le seul survivant ? Tous disparus de la surface de la Terre comme par enchantement avec le million et

deux d'autres enfants parmi ces six millions de juifs à travers les villes occupées de l'Europe, de Lyon à Amsterdam, de Varsovie à Kiev, de Belgrade à Salonique, de Prague à Budapest.

Mais les chiffres s'énoncent et ne disent rien. L'horreur reste de l'autre côté. Impossible de la transmettre à ceux qui ne l'ont pas vécue. C'est en partie pour cela que, revenus des camps de la mort, nous avons choisi de nous taire. Nos langues étaient nouées d'horreur. Et puis l'évidence semblait telle... Nous voici aujourd'hui à nouveau déchirés entre l'incapacité de parler et l'impérieuse nécessité du témoignage.

### Les salauds ne renoucent jamais

Les nazis voulaient exterminer le peuple juif en secret. Leurs héritiers rêvent d'effacer l'Holocauste de la mémoire collective. Les salauds ne renoucent jamais.

A leurs yeux, nous sommes toujours coupables. Coupables d'être juifs en diaspora et coupables d'être juifs en Palestine. Coupables en Europe de nous être laissés mener à l'abattoir. Coupables en Israël d'avoir pris les armes pour éviter d'être massacrés à nouveau. Coupables en vérité d'avoir survécu à travers les âges pour témoigner de notre foi, de notre éthique et de l'indomptable capacité de l'homme à progresser. Nous sommes attentifs au moindre bruit de pas, condamnés à la vigilance éternelle.

Le monstre déguise ses pas, feint le doute de bon aloi, singe la démarche scientifique. Nous n'avons à lui opposer que l'épais dossier des faits historiques. Les témoins ont parlé en présence de leur bourreau — Barbie à Lyon, Eichmann et Demjanjuk à Jérusalem ; est pour eux, au crépuscule de leur vie, un devoir urgent et sacré. Jour après jour, les restes enrichissent les archives de documents et de dépositions. C'est à partir de cette matière première, une litanie de souff-

rance et de carnage, que l'histoire se souviendra.

Les victimes que j'ai vues s'entasser dans les chambres à gaz de Maidanek et d'Auschwitz, à qui il restait trois minutes de vie quand les portes se fermaient, trouvaient le temps de graver avec leurs ongles sur les murs de ces lieux : « N'oubliez jamais ! » Avons-nous déjà oublié cette prière ?

L'antisémitisme, qu'il repaïse dans un pays comme la France, qui rassemble de nombreux juifs, ou dans un pays comme la Pologne, où il n'en reste pratiquement aucun, est le baromètre qui mesure la fièvre d'une société malade. Quand viennent les temps difficiles — autrefois la peste noire ou les mauvaises récoltes, plus récemment le chômage, l'affaissement économique et la peur, alors émergent les démagogues. Ils désignent des boucs émissaires pour marquer leur incapacité à maîtriser les problèmes : c'est la faute des « autres ». L'autre par excellence, le juif, et puis les autres « autres » : immigrés, arabes, noirs, dissidents, artistes, intellectuels, ceux qui sont différents, qui

(\*) Avocat international, auteur du *Sang de l'espoir*.

ne se mettent pas automatiquement au garde-à-vous.

A l'ombre des chambres à gaz d'Auschwitz — le Golgotha du monde moderne — selon Jean-Paul II, qui a grandi de l'autre côté des barbelés, nous avons vécu la réalisation d'un projet pilote pour la destruction de l'humanité — la solution finale. La haine était incommensurable, la technologie, encore limitée. Les proportions peuvent être inversées aujourd'hui, mais le mélange reste plus dangereux que jamais.

Une société peut ne montrer aucun symptôme de la démenace politique et raciale de ses dirigeants. La nation qui a donné au monde Gutenberg, Beethoven et Goethe n'avait pas basculé dans le délire quand elle abandonna par des élections démocratiques, son destin aux mains de Hitler après avoir balayé des dirigeants impuissants à redresser la situation. L'engrenage allait continuer vers la mise à mort, méthodique et industrielle de tout un peuple. Les tentatives de banalisation, de négation du plus monstrueux « détail » de l'histoire sont dans la logique de l'horreur nazie. Elles constituent, après l'assassinat physique, un second assassinat spirituel, un moyen de tuer les juifs encore une fois.

## L'évidence nue

par JEAN-MARIE BENOIST (\*)

L'EXTERMINATION de six millions de juifs par la barbarie nazie est l'insupportable le plus des fonctionnaires de la mort dans le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, ne sont pas extraits de clair-obscur de la mythologie ; ils sont l'évidence nue, stupéfiante, implacable des actes par lesquels la barbarie et le déshonneur se sont exercés systématiquement, réellement. Et cela ne saurait disparaître de nos mémoires.

Car cette offense est unique, par la systématique de son dessin, par la qualité des victimes qui, au cours de notre histoire, avaient dû endurer déjà persécutions et dispersions sans perdre l'espérance du retour à l'unité — jusqu'à ce paroxysme indicible qui nous rend à jamais solidaires de leur souffrance. Non seulement parce que, comme le rappelle le Saint-Père, les juifs sont nos frères aînés en Révélation ; mais aussi parce que tout homme, croyant ou non, respectueux de la figure humaine et de la dignité, sait que l'homme entretient par l'histoire dans l'Holocauste est la forme la plus sombre et la plus profonde de l'attentat contre l'homme, contre la personne humaine.

Car cette offense est unique, par la systématique de son dessin, par la qualité des victimes qui, au cours de notre histoire, avaient dû endurer déjà persécutions et dispersions sans perdre l'espérance du retour à l'unité — jusqu'à ce paroxysme indicible qui nous rend à jamais solidaires de leur souffrance. Non seulement parce que, comme le rappelle le Saint-Père, les juifs sont nos frères aînés en Révélation ; mais aussi parce que tout homme, croyant ou non, respectueux de la figure humaine et de la dignité, sait que l'homme entretient par l'histoire dans l'Holocauste est la forme la plus sombre et la plus profonde de l'attentat contre l'homme, contre la personne humaine.

### « Déréaliser »

S'associer à l'entreprise de déglaciation par des ruses qui tentent d'estomper l'offense, de la « déréaliser », c'est désirer inconsciemment ou délibérément se retrouver complice. Non complice actif, mais complice de cette indifférence par laquelle une population hébétée par l'Occupation regardait sans bouger les enfants aux yeux sombres partir pour Drancy. Après la rafle du Vel' d'Hiv' toute une population avala sa saute et continua de vaquer à ses occupations.

Aujourd'hui, nous n'aurions plus l'excuse de ne pas savoir. Nous savons, et les bavardages se taisent devant le sérieux de l'histoire. Mais la mémoire n'est pas seulement une mémoire sociale, fixée par une archive horrible ou par des monuments. Elle nous fait partager avec les juifs cette mémoire intérieure, intime, de l'injustice insurmontable dont nous devons transmettre le savoir à toutes les générations futures afin de prémunir l'humanité des temps à venir contre le retour de l'offense, contre la reproduction de l'abominable. Nous taire, ne pas transmettre ce savoir, le laisser s'estomper pour peu à peu se dissoudre dans la banalité grise des nuées de l'indifférence, c'est ressusciter la possibilité de l'offense. Aujourd'hui, aucun homme de bonne volonté ne laissera se reformer le silence. Nous crierez la vérité.

(\*) Philosophe, écrivain, sous-directeur de la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France.

## Au Courrier du Monde

### Pourquoi ?

Pourquoi des hommes travaillent-ils à réviser l'histoire ? Par antisémitisme, dira-t-on. Peut-être, mais ne voit-on pas là une incobérence ? Pourquoi la haine des juifs ne pousse-t-elle pas ces hommes à se réjouir de leur extermination plutôt qu'à vouloir la nier ?

L'aspect pseudo-scientifique du discours nous ouvre la voie d'une explication différente. Il donne une apparence de solidité aux arguments, comme pour dire : « Nous nions la réalité des chambres à gaz, mais nous ne sommes pas fous. » Pourquoi ? Parce que le génocide, ça, c'est fou. Nier une aberration de l'histoire par une aberration de

l'esprit. Le génocide est trop monstrueux pour être assumé, même par des antisémites.

ÉRIC ROCHANT (Paris)

### Visites

Que nous dit J.-M. Le Pen ? « Je me pose un certain nombre de questions. Je ne dis pas que des chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas étudié spécialement la question. »

M. Le Pen se pose des questions, soit. Il n'a pas vu par lui-même les chambres à gaz : c'est une lacune à laquelle nous pouvons remédier assez rapidement en lui faisant visionner la série « Shoah » de Claude Lanzmann, que TF1 a diffusée avec le succès que l'on connaît au mois de juillet, ou bien en l'invitant à visiter les camps de la mort.

ADIL ZAZOULI (Paris)

### Définition

A propos de « détail », puisque le mot obéit nos oreilles, il faut se rappeler Talleyrand, qui écrit dans ses *Mémoires* : « Il ne faut pas confondre le détail avec l'accessoire », car il savait faire parler les détails, les relever, les citer.

Reste à savoir dans quel sens du mot on l'emploie, car la confusion du sens est habituelle. M. Le Pen sans doute voulu minimiser. Les chambres à gaz. Le dictionnaire a raison, en permettant d'écrire que Hitler n'était qu'un détail dans le nazisme et que M. Le Pen est un détail dans le Front national. Mais cela fait tinter nos oreilles parce que cela réduit leur importance à tort et leur responsabilité.

JEAN SAINSAULIEU (Paris)

### Veux

J'ai suivi avec curiosité la campagne menée contre M. Le Pen et son « détail ». Campagne fort révélatrice si l'on considère que le fait de parler correctement le français puisse soulever une telle tempête tant dans les médias que chez les hommes politiques qui font — en voilà un exemple de plus — de la déviation du langage leur industrie quotidienne.

Ainsi s'est-on arrangé, par le travestissement des mots et des images, pour donner dans l'esprit du public prioritaire un moyen, qui logiquement constitue l'accessoire, sur la fin, autrement dit au mode d'exécution — si atroce qu'il soit, — sur le crime lui-même, le génocide des juifs, qui est bien ici l'essentiel, quels qu'aient été — ils furent divers — les moyens utilisés.

Le biais a été d'interpréter le mot « détail », peut-être maladroit, mais sévèrement exact, dans l'acception populaire d'« insignifiant » que, de façon dérivée, on lui donne parfois. De là, enfin, à attribuer à M. Le Pen la négation qu'il n'y a eu de chambres à gaz, il n'y

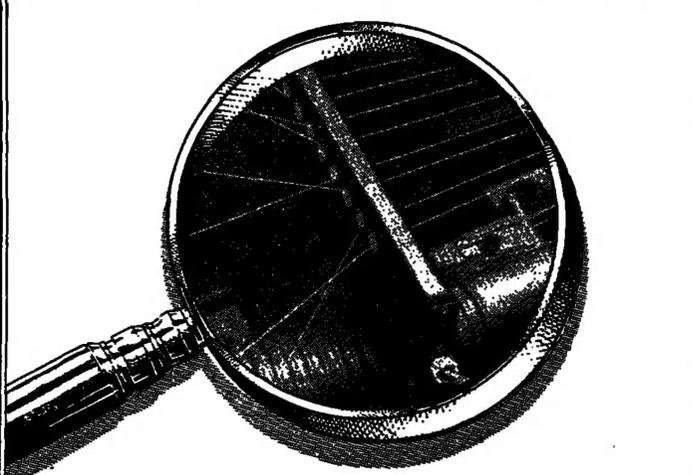
avait qu'un pas qui a été vite franchi. Ce faisant, ne prend-on pas les Français pour des « veaux », comme disait l'autre — disons des imbéciles ?

MARCEL DECREMPS (Nîmes)

### Irresponsabilité

Ce ne sont pas les partis de la majorité qui interprètent les déclarations de M. Le Pen en politique irresponsable et opportuniste de la « gauche », qui l'a porté sur les fonts baptismaux. Nous voyons maintenant les résultats de la proportionnelle départementale, qui, plus qu'une faute, était un crime contre la démocratie. Le Parti socialiste français est le seul au monde à avoir en même temps fait alliance avec les communistes et préparé avec détermination le lit de l'extrême droite (...). La survie de la République exige désormais une clarification. Jusqu'où les « socialistes » sont-ils prêts à aller pour grossir les rangs et récupérer ensuite les voix de l'extrême droite ?

JOSEPH KELLER (Paris)



**VAMATEX:**  
**TECHNOLOGIE EN CROISSANCE**  
**Où les détails sont examinés au microscope.**

Vamatex, tout le dynamisme d'une société jeune, leader dans la production des machines pour tisser. Une société où le soin du détail a le même rôle prédominant du projet. Aujourd'hui, Vamatex livre 3.000 machines l'an, produit le triple d'il y a deux ans et investit énormément dans la recherche.

VAMATEX S.P.A. - VIA GLERA 18 - 24028 VILLA DI SERNO - BERGAMO  
TELEX 300620 - TEL. 035/661154

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. MONDIPAR 45072 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81  
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprise, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.  
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.  
Correspondant en chef : Claude Salas.

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Montigny, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-85-91-82 ou 45-85-91-71  
Tél. MONDIPUB 286 136 F

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par correspondance)			
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à renvoyer leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance d'inscrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
Composés 36-15 - Tappe LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57457  
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde US\$ 795-910 is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde via Spedidex, 48-48 33 rd street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at L.C. and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Spedidex U.S.A., P.O.C., 48-48 33 rd street, L.C.C., N.Y. 11104.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

# Etranger

## La guerre du Golfe et la fermeture du bureau iranien d'achat d'armes à Londres

Les Etats-Unis ont engagé, mercredi 23 septembre, leur dixième convoi militaire pour escorter le pétrolier koweïtien *Gas Prince* vers la sortie du Golfe, en dépit des menaces qui font peser l'Irak sur leurs intérêts à la suite de l'attaque, lundi dernier, d'un navire iranien par un hélicoptère de l'US Navy. C'est ainsi que le commandant en chef des gardiens de la protection, Moshen Rezai, a déclaré mardi que « les combattants iraniens, qui ont jusqu'ici contrôlé leurs navires, assisteront prochainement aux Etats-Unis un coup surprise dans leur histoire ». Au même moment, l'état-major des gardiens de la révolution a annoncé à Téhéran qu'il allait renforcer ses

effectifs en entraînant deux millions de nouveaux volontaires. Tous les navires marchands attaqués par l'Irak dans le Golfe depuis le printemps dernier l'ont été par des gardiens de la révolution aux commandes de vedettes rapides, selon les sources maritimes dans la région.

Mercredi, au cours d'une conférence de presse donnée aux Nations unies à New-York, le président iranien, M. Ali Khamenei, est revenu sur l'attaque du bâtiment iranien. « C'est l'une des plus graves erreurs du gouvernement américain, une très grosse erreur que l'Irak a commise », a-t-il dit. « Cet incident a porté la guerre dans le

Golfe à un nouveau stade et pourrait déboucher sur des événements sanglants », a-t-il ajouté, avant d'affirmer une nouvelle fois que le navire iranien attaqué ne mouillait pas des mines. Cette attaque a fait cinq morts et de nombreux blessés. Vingt-six marins iraniens avaient été recueillis par des bâtiments américains ; ils ont été remis mercredi au Croissant rouge d'Oman pour être rapatriés en Irak.

Aux Nations unies, Washington poursuit ses efforts pour faire voter par le Conseil de sécurité un embargo sur les livraisons d'armes à l'Irak, mais les observateurs estiment en général qu'ils n'y parviendront pas vu l'état d'esprit de l'URSS,

de la Chine et de certains pays occidentaux et du tiers-monde. La question doit être abordée jeudi au cours d'une rencontre entre le secrétaire d'Etat George Shultz et M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, doit d'autre part réunir vendredi à déjeuner les ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Ce sont eux qui avaient été à l'origine de la résolution 598 adoptée en juillet dernier et enjoignant à l'Irak et à l'Irak d'observer un cessez-le-feu immédiat. Seul l'Irak a jusqu'à présent accepté le principe de ce cessez-le-feu.

## L'évidence nue

PAR JEAN-MARIE BENOIST

La détermination de la France à empêcher le passage de pétrole par le détroit d'Ormuz est une évidence nue. Elle est le résultat de la volonté de la France de protéger ses intérêts nationaux et de défendre la stabilité de la région du Golfe. Cette décision est prise en pleine connaissance de cause et elle est justifiée par les événements récents. La France ne peut pas laisser l'Irak continuer à menacer le trafic pétrolier international. Elle doit agir pour empêcher l'Irak de profiter de sa situation de force et de continuer à menacer la sécurité de la région.

## L'attaque d'un navire britannique a été « la goutte d'eau » déclare Sir Geoffrey Howe à l'ONU

NEW-YORK  
de notre correspondant

« Si les rigides conventions qui régissent le comportement d'un ministre britannique ne lui interdisent pas, le secrétaire au Foreign Office aurait sans doute tapé du poing sur le pupitre des orateurs de l'Assemblée générale, lorsqu'il prononcera certains de ses mots encore « vu bien pire. Habituellement placide, Sir Geoffrey Howe a surpris par la violence contenue de son discours prononcé le mercredi 23 septembre dans le cadre du débat général.

« La prise de position du ministre britannique a été la plus franche des cinq membres permanents du conseil de sécurité. Avant lui, M. Shultz, évitant de fermer les portes à une entente négociée en coulisses, avait demandé au président iranien de « reconsidérer sa position », alors que les propos du ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, tenus lors d'une conférence de presse, ont paru contenir une légère hésitation : « Il n'est nécessaire d'imposer des sanctions, la France soutiendra une telle décision », a déclaré M. Raimond. Pour sa part, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a assuré que l'attitude « neutre » de son pays ne signifiait pas que la

Chine refuserait de fournir « les efforts nécessaires afin d'obtenir l'application de la résolution 598 ».

Le discours de M. Chevardnadze

Attendu avec une évidente impatience, le discours du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, prononcé également le mercredi 23 septembre, a déçu par la platitude de son argumentation et par l'absence de thèses novatrices. A propos du golfe, M. Chevardnadze a réitéré la position de Moscou — qui se trouve également celle de Téhéran — selon laquelle le véritable danger pour la région du golfe serait la tendance à l'augmentation de la présence militaire étrangère.

## Une plaque tournante pour l'approvisionnement de Téhéran

(Suite de la première page.)

Ce bureau fonctionnait sur un mode semi-clandestin. Il n'existait pas officiellement. Les locaux de Victoria Street étaient censés abriter seulement l'antenne londonienne de la Compagnie pétrolière iranienne. Il semble qu'environ 70 % des achats d'armes iraniens à l'étranger étaient effectués à partir de Londres. La chaîne de télévision indépendante ITV avançait, mercredi soir, le chiffre de 5 milliards de livres (environ 50 milliards de francs) au total depuis le début de la guerre du Golfe.

Le bureau de Londres servait de plaque tournante pour les achats dans toute l'Europe occidentale, aux Etats-Unis et peut-être même en Israël. Les autorités britanniques fermaient les yeux pour des raisons commerciales (les firmes spécialisées du Royaume-Uni y trouvaient leur compte), mais aussi pour mieux surveiller, au nom de l'OTAN, une activité stratégiquement et politiquement aussi « sensible ». Depuis des années, des agents de MI-5 (les services de renseignements), étaient en Israël. Les autorités britanniques étaient prises pour des raisons commerciales (les firmes spécialisées du Royaume-Uni y trouvaient leur compte), mais aussi pour mieux surveiller, au nom de l'OTAN, une activité stratégiquement et politiquement aussi « sensible ».

« A la différence des autres orateurs, Sir Geoffrey n'a pas pris d'excessives précautions pour entrer dans le vif du sujet : « L'attaque iranienne contre le navire britannique commercial, le *Genle Breeze* (perpétré le 21 septembre), la sixième du genre, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase », a-t-il affirmé. Assurant, avec une franchise qui n'a pas toujours été la sienne dans l'affaire du Golfe, qu'« il est désormais essentiel d'entamer le travail sur de nouvelles mesures, en accord avec la résolution 598 », M. Howe a poursuivi : « Le premier pas devrait être un embargo sur les armes, afin de stopper l'approvisionnement de ceux qui ignorent les Nations unies

et prolongent ainsi le conflit ». Pour prouver sa détermination, le ministre a annoncé la décision de fermer le bureau d'achats militaires iranien, situé à Londres.

Ayant visiblement très mal pris le dédain avec lequel le président iranien, M. Ali Khamenei, avait, la veille, appelé l'ONU une « usine à papier », Sir Geoffrey a, sans équivoque, soutenu les efforts du secrétaire général et du Conseil de sécurité, et « l'insistance à proposer du golfe doit être maintenue » et dont les décisions « doivent être exécutées ».

Pour le ministre soviétique, l'« obligation de respecter la résolution 598 s'adresse à tous les membres du conseil de sécurité qui, individuellement, doivent se conformer aux exigences qui y sont formulées ». Ainsi M. Chevardnadze semble-t-il renvoyer aux Américains l'accusation, que ceux-ci lancent souvent à l'Irak, d'augmenter la tension dans les eaux internationales du golfe. Parallèlement, Moscou précise sa manière de concevoir l'application de la résolution : afin d'obtenir le soutien soviétique, l'Occident

## ISRAEL : scandale dans la droite

Un dirigeant du Herout a eu des contacts avec des Palestiniens proches de l'OLP

JERUSALEM  
de notre correspondant

Un scandale agite la droite israélienne : un de ses membres, et non des moindres, M. Moshe Amirav, membre du comité central du Herout, le parti du premier ministre, M. Itzhak Shamir, vient de reconnaître qu'il avait eu cette année des conversations approfondies avec trois personnalités palestiniennes de Cisjordanie, toutes connues pour leurs sentiments pro-OLP. Déjà difficilement toléré chez les travaillistes, ce genre de contacts avec « l'ennemi » est, au Herout, jugé proche de la « trahison ». D'autant que l'affaire intervient quelques jours seulement après que la droite est stigmatisée une récente rencontre entre M. Arafat et des représentants de l'extrême gauche israélienne.

Aussitôt révélé dans la presse au début de la semaine, le comportement de M. Amirav a été nettement dénoncé par M. Shamir et par les dirigeants du Herout. M. Amirav n'a pas cherché à nier. Au cours des quatre derniers mois, a-t-il expliqué, il s'est entretenu à plusieurs reprises avec M.M. Fayçal Hussein (aujourd'hui condamné à six mois de détention administrative), Sari Nusseibeh et Salah Zuhailka, trois hommes aux convictions nationalistes solidement établies et qui n'ont

## Un dirigeant du Herout a eu des contacts avec des Palestiniens proches de l'OLP

jamais caché être proches du Fath (la principale branche de l'OLP).

M. Amirav a fait valoir qu'il s'était borné, lors de ces entretiens, à exposer les thèses de son parti. Il a réaffirmé à ses interlocuteurs que la question palestinienne devait trouver sa solution dans l'attribution d'une « très large autonomie » aux habitants des territoires occupés, comme le prévoient les accords de Camp David. M. Amirav aurait clairement laissé entendre que ses conversations avaient reçu l'aval du premier ministre et que M. Shamir était même prêt à rencontrer à son tour les trois personnalités palestiniennes.

Contrecarrer les initiatives de M. Pérès

La première victime de ces révélations a été M. Sari Nusseibeh, jeune professeur de philosophie à l'université de Bir Zeit (près de Jérusalem) et notablement éminent. M. Nusseibeh a été agressé, lundi 21 septembre, sur le campus de Bir Zeit ; quatre hommes masqués l'ont entouré, et il a dû être hospitalisé pour une fracture et diverses plaies. Peu avant, les étudiants proches du FPLP (extrême gauche palestinienne) avaient distribué des tracts dénonçant le fait que le professeur ait accepté de rencontrer un diri-

## ISRAEL : scandale dans la droite

geant israélien. Côté palestinien non plus, on ne viole pas impunément les tabous.

M. Amirav, lui, a essuyé un feu roulant de critiques de la part de ses amis politiques. Et d'abord du premier ministre qui a catégoriquement démenti avoir jamais été au courant de ces rencontres et estimé que M. Amirav « avait fait le jeu de l'OLP ».

La réaction outragée du chef du gouvernement a cependant laissé sceptiques certains commentateurs israéliens. Ils relèvent — à titre d'hypothèse — que cette relance inattendue de la formule de l'autonomie pour les habitants des territoires vient contrecarrer à point nommé les initiatives du chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères. Celui-ci est à New-York, où il entend de nouveau défendre devant l'Assemblée générale de l'ONU son projet de conférence internationale de paix pour le Proche-Orient. Le Herout y est catégoriquement opposé, mais il lui est difficile d'alternativement camper sur des positions négatives, et cela explique peut-être l'initiative de M. Amirav : elle aurait eu pour objet de ressusciter le projet d'autonomie (les territoires restant sous souveraineté israélienne) afin de torpiller celui d'une conférence internationale (qui doit déboucher sur un compromis territorial).

ALAIN FRACHON.

## Le séjour de la mission soviétique est prolongé

Le séjour de la mission consulaire soviétique actuellement en Israël sera prolongé de trois mois. La nouvelle de la prolongation de ce séjour, qui arrivait à échéance, a été confirmée officiellement, le mercredi 23 septembre, par l'entourage du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, après l'expiration de cinquante-cinq minutes que ce dernier venait d'avoir avec son collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, à New-York.

Les deux responsables, dont la dernière rencontre remontait à un an, se sont, semble-t-il, mis d'accord pour multiplier les contacts, mais n'ont annoncé aucune perspective de reprise des relations diplomatiques suspendues depuis la guerre de Six Jours, en 1967. « Le rapprochement entre Israël et les pays de l'Est se poursuit, d'un pas lent et prudent, mais dans la bonne direction », a déclaré M. Uri Saviv, chef de cabi-

## Le séjour de la mission soviétique est prolongé

net de M. Pérès, en faisant allusion à la série d'entretiens que le premier ministre israélien venait d'avoir avec des responsables soviétiques, polonais et hongrois.

De son côté, M. Gueassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, évoquant devant la presse la rencontre « amicale » avec M. Pérès, soulignait qu'il n'y avait aucun changement dans la position soviétique. Notamment en ce qui concerne le rétablissement des relations diplomatiques. Cette question devant être réglée, estimait-il, « en parallèle » avec celle qui avait provoqué leur rupture : à savoir « l'agression israélienne » contre ses voisins arabes.

Le processus de paix au Proche-Orient a été au centre de discussions. M. Gueassimov a fait valoir à nouveau que le règlement du conflit

## Le séjour de la mission soviétique est prolongé

passait par la réunion d'une « conférence internationale de paix » et que cette idée « gagnait du terrain ». Idée à laquelle, il est vrai, M. Pérès, contrairement à M. Shamir, n'est pas hostile.

Autre indice de l'évolution de la position soviétique, M. Gueassimov a déclaré que pour Moscou une telle conférence « ne pouvait avoir lieu sans la participation des Palestiniens », omettant de parler notamment de l'OLP. Comme on lui faisait remarquer cette imprécision, il a reconnu toutefois qu'il faisait allusion à l'OLP « ou à des gens qui sont reconnus par l'OLP ».

Enfin, interrogé sur les perspectives d'une prochaine augmentation du nombre de visas pour les juifs d'URSS, M. Pérès est resté optimiste : « Je n'ai pas de réponse concrète dans la poche, mais j'ai l'espoir dans le cœur. » — (AFP, UPI, AP.)

## Le Monde

Le Monde est une revue hebdomadaire de culture, de littérature et de philosophie. Elle propose des articles de fond, des chroniques et des analyses sur des sujets d'actualité. Elle est dirigée par Jean-Marie Benoist.

## Le Monde

Le Monde est une revue hebdomadaire de culture, de littérature et de philosophie. Elle propose des articles de fond, des chroniques et des analyses sur des sujets d'actualité. Elle est dirigée par Jean-Marie Benoist.

## UNE TRAGÉDIE BURLESQUE.



**Pierre-Jean Rémy**

Des Châteaux en Allemagne

Une histoire pleine de plaisir, d'amour, d'art et de fureur. L'un des meilleurs livres de ce genre de noms, de lieux, d'idées qu'est Pierre-Jean Rémy. Gilles Pudlowski - Le Point.

Quand une plume du XX<sup>e</sup> siècle trompée dans un encier du XVIII<sup>e</sup> donne vie à un excellent roman... François Nourissier - Le Figaro Magazine.

Picaresque, baroque, aventureuse et un peu désespérée, cette fabuleuse morale, beaucoup moins légère qu'il n'y paraît, compose un roman touchant. Sylvie Genevoix - L'Express.

322 pages, 89 F.

**Flammarion**

# Proche-Orient

## Reprise des relations diplomatiques entre la Jordanie et la Libye

Amman (AFP). — La Jordanie a annoncé, mercredi soir 23 septembre, la reprise de ses relations diplomatiques avec la Libye, rompues en février 1984, dans un bref communiqué publié à l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres présidé par le roi Hussein. Le communiqué précise que cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Jordanie pour renforcer la solidarité arabe en vue de la tenue du sommet extraordinaire arabe le 8 novembre prochain à Amman.

La Jordanie avait rompu ses relations avec la Libye le 22 février 1984 à la suite de la mise à sac et de l'incendie de son ambassade à Tripoli. Amman avait alors accusé les autorités libyennes d'être responsables de l'incident.

Depuis cette date, les relations entre les deux pays étaient demeurées tendues. Deux visites à Amman, en juin 1984 et juillet

1985, de M. Abdel Salam Tribi, alors ministre libyen des affaires étrangères, n'avaient pas réussi à les améliorer.

La décision de la Jordanie a surpris mercredi soir les milieux diplomatiques à Amman, qui l'expliquaient toutefois par la volonté d'Amman de préparer au mieux le sommet extraordinaire.

La Jordanie posait jusqu'à présent trois conditions au rétablissement de ses relations avec la Libye : des excuses publiques de la part de Tripoli pour avoir « brûlé et saucagé » son ambassade, la récupération des passeports jordaniens volés, selon Amman, lors de la mise à sac de l'ambassade et le versement d'indemnités, selon une source jordanienne autorisée. On ignore si Amman a obtenu satisfaction sur ces trois exigences ont été mises entre parenthèses à l'approche du sommet extraordinaire arabe.

### IRAK

## Le président Saddam Hussein a reçu un émissaire de M. Chirac

Bagdad (AFP). — Le président irakien, M. Saddam Hussein, s'est entretenu, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 septembre, avec le chargé des relations administratives, M. Camille Cabana, après avoir assisté à la soirée inaugurale du festival de Babylone, a-t-on indiqué, mercredi soir, de source française à Bagdad. L'entrevue entre M. Saddam Hussein et M. Cabana, qui était accompagné notamment de M. Boujong de l'Estang, conseiller diplomatique de M. Chirac, a été l'occasion de souligner les liens privilégiés existant entre la France et l'Irak, ajouta-t-on de même source.

M. Cabana préside la délégation officielle française venue en Irak à l'occasion de l'ouverture du festival culturel de Babylone, pour lequel la France a fourni une assistance technique. Le ministre a évoqué mercredi avec le vice-premier ministre irakien, M. Taha Youssef Ramadan, les « excellentes » relations entre Bagdad et Paris et les derniers développements de la guerre entre l'Irak et l'Iran, a annoncé l'agence irakienne d'information INA. Le responsable français s'était également entretenu dans la journée avec le ministre irakien de la culture et de l'information, M. Latif Nassif Jassim.

**Passionné(e) par l'industrie automobile rejoignez l'ISCAM VOUS**

Titulaire d'une maîtrise universitaire ou diplômé d'un enseignement supérieur commercial, vous souhaitez faire carrière dans l'industrie automobile.

**NOUS**

Au Mans, haut-lieu de l'automobile, sous la tutelle du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et des Services et de la CCI du Mans, notre Institut, unique en France et en Europe vous offre :

La formation spécifique internationale que recherche l'industrie automobile (nombreuses offres d'emploi pour chaque diplômé).

Ecrire ou téléphoner à :

**ISCAM**  
(Institut Supérieur du Commerce Automobile du Mans)  
132, rue Henri Champion, 72100 LE MANS  
Tél. : (16) 43.84.01.32

# LE JOURNAL LITTÉRAIRE

Depuis des années, la littérature manquait en France d'un journal qui, à la fois, la publie et la commente, l'invite et la critique, la traduit et la raconte.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Veuillez m'abonner pour une durée de 1 an (6 numéros) au Journal Littéraire pour 125F, prix de lancement France. (Étranger, se reporter au tarif ci-dessous). Je règle ci-joint mon abonnement de préférence par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Journal Littéraire.

M.  F.  É.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

A retourner à Prays sa Pays Date

Service Abonnements  
Le Journal Littéraire  
68, rue des Bruyères  
93260 Les Lilas Signature \_\_\_\_\_

# Afrique

### Six millions de personnes menacées par la sécheresse

## Nouvelle alerte en Ethiopie

Les puits, écoles, dispensaires supplémentaires, n'étaient pas au rendez-vous, et, au rythme actuel, ils n'arriveront qu'au compte-gouttes.

En revanche, le bilan des unités de production collective prête à polémique. Les coopératives, dans lesquelles travaillent moins de 3 % de la paysannerie, reçoivent à moindre prix et en plus grande quantité engrais et semences de qualité, vendent leurs produits plus cher, profitent d'une grande part de l'assistance technique et paient moins d'impôts et de taxes. Les fermes d'Etat — moins de 4 % des terres cultivables — absorbent près de la moitié du budget de l'agriculture, les deux tiers des semences sélectionnées et le quart des engrais. Or, au dire des experts étrangers, et malgré ce régime d'extrême faveur, la productivité de ces unités collectives serait équivalente, voire inférieure, à celle du paysan traditionnel, dont les coûts de production s'établiraient deux ou trois fois plus bas que dans les fermes d'Etat.

Alemu Abebe, un ancien vétérinaire nommé, le 19 septembre, vice-premier ministre en charge de l'agriculture, premier des civils du bureau politique et l'un de ses rares membres passant pour un marxiste achevé et convaincu, réfute en bloc toutes ces conclusions, non pour des raisons idéologiques, affirme-t-il, mais à partir de ses propres chiffres. Lorsqu'on lui objecte les piètres résultats des tentatives de collectivisation dans d'autres pays africains (Tanzanie, Angola, Mozambique, sans même aller chercher plus loin), Alemu Abebe met en avant les « spécificités » de son pays.

L'issue de ce débat sera décisive pour l'avenir de l'agriculture éthiopienne, autant dire l'économie du pays : dans quelle voie engager ces six millions d'exploitants individuels qui forment encore plus des neuf dixièmes de la paysannerie ?

Officiellement, le débat est clos. « Le secteur privé de l'agriculture — autrement dit l'agriculture familiale — doit être remplacé par un secteur de propriété socialiste », a affirmé le président Mengistu Haile Mariam, début septembre, dans son discours fleuve au nouveau Parlement. Mais, dans les meilleures années, un dixième des paysans « privés » utilisent des engrais, 2 % des semences sélectionnées. Le budget de l'agriculture leur est consacré pour 37 %, soit, par hectare cultivé, une dotation plus de vingt fois inférieure à celle que reçoivent les coopératives et fermes d'Etat. Ils doivent livrer un quota obligatoire de leur production à l'Agribusiness Marketing Corporation, qui le leur achète à des prix inférieurs d'un quart ou d'un tiers à ceux du marché mondial, et plus bas que ceux consentis aux unités collectives. Enfin, les membres de ces dernières paient moins d'impôts et taxes.

Tous ces arguments assés par les experts des organisations interna-

tionales d'aide, gouvernementales ou non, fondent leur credo : point de salut sans que l'agriculture familiale devienne prioritaire. Elle offre le plus grand potentiel de développement, pourvu que soient allégées les charges qui l'écrasent et prises les mesures qui l'inciteraient à accroître sa production.

### Idéologie et pragmatisme

La dernière famine avait fait vaciller l'autorité du pouvoir militaire et distendu son contrôle sur les campagnes. Il avait réagi par une fuite éperdue en avant en lançant un programme démesuré de transfert des populations du Nord épuisé vers les riches terres du Sud, désaffectées les techniciens de son exécution, confiée, pour la première fois, au parti.

Sans jamais l'admettre officiellement, les dirigeants éthiopiens reconnaissent aujourd'hui en privé le calvaire vécu par les six cent mille personnes déplacées, tout en maintenant que l'objectif poursuivi était indispensable.

De nouveau au pied du mur, Addis-Abeba se raidira-t-elle encore, l'idéologie prenant le pas sur toute considération pratique ? Les positions de l'équipe essentiellement militaire qui était au pouvoir récemment ont un large spectre, qui va du marxisme le plus orthodoxe à un robuste pragmatisme. Avec la nouvelle Constitution, l'avis des techniciens membres du Conseil des ministres et les pressions du nouveau Parlement devraient jouer sur le poids des différentes tendances qui

participent maintenant à la direction du pays.

Pour la première fois depuis l'irruption de la révolution, la volonté de se rapprocher de l'Ouest est manifeste, ne serait-ce qu'en raison de la faiblesse de l'aide extérieure au développement de l'Ethiopie, la plus basse de toute l'Afrique rapportée au nombre d'habitants. La Banque mondiale pose ses « conditions » pour un crédit de 160 millions de dollars.

La CEE cherche à mettre au point avec Addis-Abeba des « engagements réciproques » pour que les 230 millions d'ECU auxquels l'Ethiopie a droit au titre de Lomé III « s'inscrivent dans un contexte tel que cette aide soit productive », comme nous le déclarait M. Dieter Frisch, directeur général pour le développement et l'interlocuteur privilégié des Ethiopiens. Les mesures à prendre pour inciter l'agriculture familiale à produire plus figurent au cœur des négociations. Les Soviétiques eux-mêmes, selon des sources concordantes, auraient multiplié les mises en garde vis-à-vis d'une collectivisation trop rapide, plaçant en porte à faux les adeptes éthiopiens d'une ligne dure, sur cette question comme sur de nombreuses autres d'ailleurs. Enfin et surtout les interlocuteurs réguliers de l'équipe dirigeante affirment déceler une évolution lente mais certaine.

Cependant, dans un pays au nationalisme si exacerbé, et où les équilibres au sommet sont encore fragiles, les apparences doivent être sauvées. Officiellement, les dogmes restent intangibles.

RENÉ DAMIEN.

### La tournée européenne du président angolais

## M. Dos Santos promet aux investisseurs étrangers des « rapatriements de dividendes »

Poursuivant sa tournée européenne, le président de l'Angola, M. José Eduardo Dos Santos, était, le jeudi 24 septembre, l'hôte de la Belgique. Il devait rencontrer le roi Baudouin, le premier ministre, M. Wilfried Martens, et le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors.

Avant de quitter Paris pour Bruxelles, M. Dos Santos a fait, mercredi, le bilan de sa visite de trois jours en France, au cours d'une conférence de presse. Il a qualifié d'« assez positif » un séjour qui lui avait permis de rencontrer M. Mitterrand et M. Chirac, ainsi que plusieurs chefs d'entreprises françaises implantées en Angola. Evoquant les mesures à prendre pour attirer les capitaux étrangers dans son pays, il a dit : « On peut admettre qu'il y ait des bénéfices pour les entreprises travaillant pour l'exportation. On peut admettre aussi qu'il y ait rapatriement des dividendes. »

La France soutiendra la demande angolaise d'adhésion au Fonds monétaire international. En revanche, aucune décision n'a été prise au sujet du rétablissement des lignes de crédit supprimées en raison des difficultés financières de Luanda. La question des garanties de la COFACE aux exportateurs français n'a pas été tranchée.

« L'important dans cette visite, c'est qu'elle a eu lieu », dit-on de source française, en faisant allusion à la période de froid qui avait suivi le voyage de M. Savimbi, chef de l'UNITA, à Paris l'an dernier. M. Jean-Bernard Raimond se rendra à Luanda, sans doute avant la fin de l'année, pour mettre en place « le suivi » de ce voyage dans le domaine de la coopération. Le ministre des affaires étrangères ira par la même occasion au Mozambique, autre ancienne colonie portugaise, dont le président fera une visite officielle en France le semaine prochaine.

### TUNISIE

## Flottement dans la conduite du procès des islamistes

TUNIS de notre envoyé spécial

Le gouvernement tunisien serait-il en proie au doute ? Telle est la grande question qui se pose ici, un lendemain de la décision de la Cour de sûreté de l'Etat d'entendre, le vendredi 25 septembre, un témoin supplémentaire au procès des quatre-vingt-dix intégristes du Mouvement de la tendance islamiste (MTI). Une décision qui repousse de plusieurs jours l'annonce par la Cour de son arrêt.

Officiellement, les juges désirent écouter le témoignage d'une jeune femme qui, au cours de l'enquête policière, a dénoncé la complicité d'un garde national — autrement dit un gendarme — dans l'affaire des attentats du 2 août contre des hôtels touristiques de Sousse et de Monastir (Le Monde du 24 septembre). L'accusé ayant rejeté avec véhémence ce témoignage, la défense avait demandé au tribunal d'interroger la jeune femme. Ce qui se fera donc vendredi.

L'explication officielle de l'ajournement du verdict est plus dure à comprendre. Les avocats la tiennent en réalité, pour un simple artifice de procédure destiné à faire traîner un peu plus les choses en longueur. Ils ne manquent pas d'arguments pour étayer leur thèse. Pourquoi la Cour a-t-elle attendu onze jours — délai écoulé depuis l'interrogatoire de l'accusé — avant de souhaiter enten-

dre le témoin ? A supposer même que les juges saisis d'un scrupule de dernière minute aient voulu donner à ce garant un service de l'Etat, une ultime chance d'être innocent, on ne voit pas pourquoi ils auraient dû délibérer pendant vingt-quatre heures avant de faire connaître leur décision.

Pourquoi, en outre, ne pas avoir ordonné la comparution du témoin dès mercredi ou jeudi, au lieu d'attendre vendredi ? La Cour avait tout fait jusqu'alors pour hâter le mouvement, les médias tunisiens ayant d'ailleurs exprimé à un verdict sévère. Et voilà que les juges semblent soudain beaucoup moins pressés. Le président du tribunal, M. Hachemi Zamel, nommé à ce poste pour la circonstance par le chef de l'Etat, auquel il est tout dévoué, n'est pourtant pas homme à prendre de lui-même l'initiative de temporiser. Il a donc agi sur ordre, un ordre venu sans doute de très haut.

### Pressions et démarches

Tout se passe, en fait, comme si les dirigeants tunisiens, subitement effrayés par la perspective d'envoyer à la potence une bonne dizaine d'islamistes, avaient au dernier moment choisi de gagner quelques jours, de se donner un peu d'air et de s'offrir un délai supplémentaire de réflexion. Dans les allées du pouvoir,

la gêne et l'inquiétude suscitées par ce procès mal préparé et mal conduit ne sont pas nouvelles. Le chef du gouvernement, M. Rachid Sfar, et nombre de ses ministres, dont le général Zine El Abidine Ben Ali, sont, dit-on, résolument hostiles à la condamnation de Rachid Ghanouchi et de ses amis.

Les discrètes pressions des amis occidentaux de la Tunisie, les démarches accomplies très récemment par plusieurs pays arabes, dont l'Algérie et l'Arabie saoudite, la mauvaise image que la presse étrangère donne de pouvoir à l'occasion de ce procès, n'ont pu que conforter, dans cette affaire, les partisans de la modération au sein du régime. Ces derniers ont-ils réussi à semer le doute dans l'esprit des quelques personnages-clés qui constituent la « garde rapprochée » de M. Bourguiba, qui le obtient chaque jour et l'influence, parfois pour le pire : M. Mazsour Sghir, ministre de l'équipement ; M. Amor Chadli, le médecin particulier du président, et M. Saïd Sassi, sa fidèle tout-puissant ?

Il est possible que l'ordre de temporiser soit venu au même temps du chef de l'Etat lui-même. Il est encore trop tôt pour savoir, si au bout du compte, les préoccupations du pouvoir éviteront le gibet aux accusés intégristes. C'est en tout cas ce que leurs avocats, si pessimistes jusqu'à ces derniers jours, se pressent maintenant à espérer.

JEAN-PIERRE LANGELLER.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

la sécheresse

biopie

Le sécheresse... biopie... (Faded text columns)

A. Dos Santos promet

investisseurs étrangers... (Faded text columns)

ans la conduite

les islamistes

ans la conduite... les islamistes... (Faded text columns)

Amériques

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture présidentielle

Le mauvais élève Biden jette l'éponge

WASHINGTON de notre correspondant

Deux de chutes dans le camp démocrate. Après Gary Hart, victime de son extrême pour les jolies modistes, voici le tour de Joe Biden, victime de son goût immodéré pour les jolies phrases... empruntées aux autres. Le sénateur du Delaware, l'un des sept candidats à l'investiture du côté des démocrates, vient de jeter l'éponge, mercredi 23 septembre.

nommé à la Cour suprême par le président Reagan, mais qui doit encore obtenir sa confirmation.

Avec un grand sourire et une certaine élégance, Joe Biden a donc annoncé qu'il renonçait à sa candidature, qu'il reconnaissait avoir fait des erreurs, et n'en voulait à personne. « Je suis un grand garçon, parfois on gagne, parfois on perd. (...) Je suis furieux contre moi-même. » C'était, en plus sympathique et moins compassé, à peu près ce qu'avait dit Gary Hart, sinon que ce dernier a toujours nié la réalité du « défilé ».

A qui le tour ?

En attendant, voilà encore un homme qui s'affondre avant même l'ouverture de la campagne électorale, essentiellement parce qu'il a menti et nourri des doutes quant à la solidité de son caractère. On peut en conclure que la compétition est impitoyable et s'attache exagérément aux vertus des candidats et pas assez à leurs idées. Le meilleur, c'est précisément que ces candidats qui tombent les uns après les autres n'aient pas trouvé grand-chose à dire et se soient essentiellement attachés à parler.

Simon et Jesse Jackson) souffrent, à des degrés divers, du même handicap. Les malheurs de Joe Biden ne sont pas en ce sens une bonne affaire pour eux. « Notre image à tous en est ternie », a admis une autre candidate potentielle qui hésite à se déclarer, Mme Patricia Schroeder, représentante du Colorado.

Du coup, les pressions pourraient se faire encore plus fortes sur un homme qui s'efforce haut et fort qu'il n'est pas et ne sera pas candidat, mais passe pour avoir plus de poids et plus de chances que les autres : M. Mario Cuomo, le gouverneur de l'Etat de New-York. Les spéculations à son sujet sont relancées par la visite qu'il est en train de faire en URSS, où il est reçu avec tous les honneurs, comme si les Soviétiques eux aussi lui voyaient plus d'avenir qu'aux autres démocrates.

Ce n'est que son second voyage à l'étranger (le premier à Rome date de 1980), et M. Cuomo admet lui-même ne pas connaître grand-chose à la politique étrangère. Ainsi à Moscou l'a-t-on déjà entendu dire une chose après avoir rencontré un officiel et son contraire après avoir rencontré André Sakharov. M. Cuomo explique qu'il a renoncé à convaincre les gens de sa non-candidature mais qu'il tiendra bon. Car se présenter, répète-t-il, le contraindrait lui aussi à se vendre et à étaler dangereusement sa personne et sa vie devant le public.

JAN KRAUZE.

CUBA

La Havane

ne rembourse pas sa dette envers l'URSS

M. Fidel Castro a admis, le mercredi 23 septembre, que son pays ne pourrait jamais payer la dette contractée à l'égard de l'URSS. Le total de cette dette n'a jamais été révisé officiellement à La Havane. « Je ne me souviens pas moi-même » du montant, a déclaré M. Fidel Castro. Cette dette, a-t-il ajouté, « est théorique et, pour cette raison, ne nous préoccupe pas ».

D'ailleurs, a-t-il précisé, « nous n'en avons jamais discuté avec Moscou ». Selon des estimations américaines, l'aide soviétique à Cuba représenterait quelque 4 milliards de dollars par an. M. Castro a déclaré que les rapports entre Cuba et le bloc soviétique sont différents de ceux du tiers-monde avec les pays capitalistes.

« Un pays socialiste du tiers-monde doit se développer, il doit non seulement repousser indéfiniment - votre éternellement - le paiement de sa dette, mais encore recevoir de nouveaux crédits, de nouvelles ressources pour son développement ». - (AFP.)

● NICARAGUA : aide non militaire de 3,5 millions de dollars à la Contra. - La Chambre des représentants a approuvé à Washington, le mercredi 23 septembre, par 270 voix contre 138, une aide non militaire complémentaire de 3,5 millions de dollars aux rebelles artisaniens, qui doit combler un hiatus de quarante jours dans le financement de la Contra. Le Sénat doit également approuver ce complément d'aide mais aucune date n'a encore été fixée pour ce vote. L'administration Reagan a, d'autre part, indiqué son intention de demander au Congrès une nouvelle aide militaire de 270 millions de dollars pour soutenir la Contra au cours de dix-huit prochains mois. - (AFP.)

Diplomatie

Les négociations sur le désarmement

M. Barre exprime son inquiétude après l'accord entre l'URSS et les Etats-Unis

M. Raymond Barre a exprimé, le mercredi 23 septembre, à Nice, devant les parlementaires UDF, son inquiétude face à l'accord de désarmement américano-soviétique. Pour lui, « l'option zéro » et encore plus « l'option double zéro » présentent « des risques » pour l'Europe.

« Les Pershing et les missiles de croisière n'étaient pas seulement une réplique aux SS-20 soviétiques », a affirmé M. Barre. Les uns et les autres disparus, l'URSS pourra toujours « avec ses autres armes nucléaires atteindre de nouveaux objectifs en Europe (...). La

dissuasion s'affaiblit ». L'accord amorcé, selon lui, « une évolution vers le découplage et la dénucléarisation de l'Europe ». Or l'Europe, remarque M. Barre, « n'a guère vu au chapitre » dans le dialogue entre les Deux Grands.

« Notre détermination de maintenir une force de dissuasion nucléaire crédible doit apparaître sans faille aux Etats-Unis et à l'Union soviétique comme à nos partenaires européens, qui pourront être tenus quelque jour de considérer notre pays comme un empêcheur de dénucléariser en rond », a-t-il ajouté. Il fait aussi « renforcer », selon lui, le pilier européen de l'alliance atlantique : « C'est à la France et à l'Allemagne fédérale de prendre leurs responsabilités. C'est à la France de prendre des initiatives réalistes et convaincantes. »

Tout cela ne doit pas empêcher de « développer avec l'Union soviétique et les divers pays de l'Est (...) des relations économiques, culturelles et politiques de tous ordres, étant entendu que nous ne pouvons accepter de compromettre sur les principes de liberté, d'autodétermination et de respect des droits de l'homme ».

M. Mitterrand souhaite une diminution sensible des arsenaux stratégiques de Moscou et de Washington. Au cours du conseil des ministres du mercredi 23 septembre, le président de la République a évoqué le projet d'accord américano-soviétique sur l'élimination des fusées intermédiaires. M. Mitterrand a fait part de sa « satisfaction » à ce sujet et précisé qu'il approuvait « entièrement » ce projet d'accord. Il a ajouté : « La France ne peut que souhaiter la réduction des armements dès lors que cette réduction est globale, équilibrée et vérifiable. Une diminution sensible des arsenaux stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS s'impose désormais », a-t-il ajouté. Il a également souligné « l'urgence de décisions internationales nouvelles pour l'interdiction complète des armes chimiques et l'examen approfondi du déséquilibre conventionnel en Europe ».

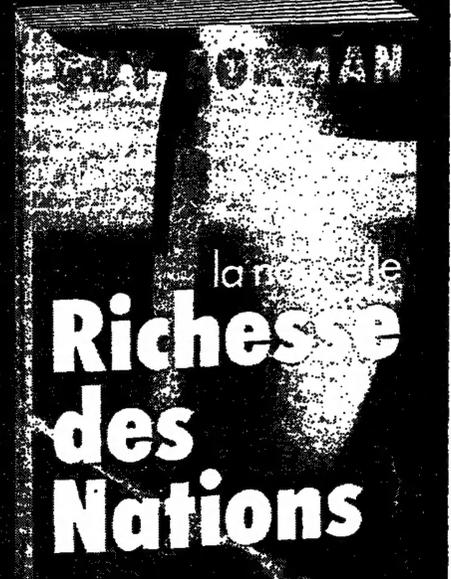
COMMENT SAUVER LA SECU? SCIENCE VIE ECONOMIE OCTOBRE

Mondes en Devenir ACADIE La guerre de Cent Ans des Frontières d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane 1670-1780

Palpitant, Passionné, Passionnant, un voyage au sein du sein, le plus complet, le plus brillant sur le sujet. LE SEIN DÉVOILÉ Docteur DOMINIQUE GROS Stock/Laurence Perronal

LA NOUVELLE RICHESSE DES NATIONS

GUY SORMAN



la richesse de la Richesse des Nations 336 pages, 98 F

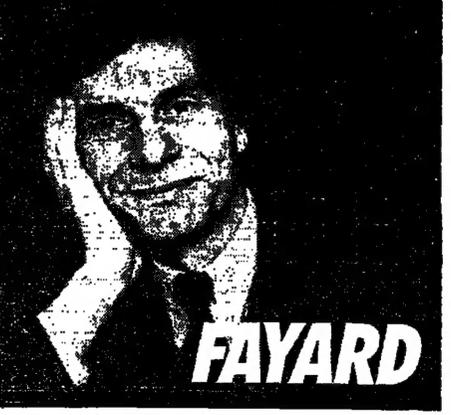
"Son mérite est d'avoir été 'au charbon' et surtout d'avoir interrogé non seulement ceux qui étaient favorables à ses thèses mais ses contradicteurs avérés. Il en résulte un travail d'excellent journaliste, coloré, pas prêcheur pour un sou, un livre vivant où l'on apprend beaucoup". Pierre Drouin - Le Monde

"Le livre de Guy Sorman va peut-être permettre d'atteindre un objectif capital : l'accession du grand public à la connaissance des causes du sous-développement, et donc du développement". Jean-François Revel - Le Point

"Un chef-d'œuvre de réflexion et de journalisme... Un gigantesque voyage autour de la planète... Ce livre révolutionne nos idées sur le tiers monde". Georges Suffert - Le Figaro Magazine

"On attend la réponse des tiers-mondistes, des idéologues et des dirigistes. La démonstration de Sorman, appuyée sur des témoignages concrets, va les obliger à être en grande forme". Jean-Gabriel Fredet - Le Nouvel Observateur

"Pour saisir la portée de ce livre, il suffit d'en lire les quatre pages du prologue - beau comme un John Ford - . Mais je vous préviens, si vous l'ouvrez, vous irez jusqu'au bout". Michel Albert - La Vie Publique



FAYARD

# Europe

## Les manœuvres franco-allemandes en Bavière

### Seule une ferme volonté politique a permis de surmonter de sérieuses différences de points de vue

Le président Mitterrand et le chancelier Kohl devaient assister à côté à côté, jeudi 24 septembre, à Kehlheim, sur le Danube, à l'une des dernières phases des manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », qui réunissent depuis le début de la semaine 75 000 hommes, dont 20 000 de la Force d'action rapide française.

INGOLSTADT  
de notre envoyé spécial

Les manœuvres militaires franco-allemandes « Moineau hardi » auront peut-être atteint leur objectif du seul fait qu'elles ont eu lieu. Jusqu'au dernier moment, en effet, ce projet grandiose et passablement inutile du simple point de vue de son efficacité militaire immédiate a failli capoter. Les divergences protocolaires étaient telles entre l'état-major français et l'état-major ouest-allemand, et l'on apprit sur place, que l'atterrissage en Bavière du commandant de la Force d'action rapide a bien failli ne pas avoir lieu.

Au-delà de la volonté politique du chancelier Kohl et du président Mitterrand de faire de cet engagement français lors en avant une action symbolique d'une nouvelle pensée de défense franco-allemande, les différences de points de vue entre les deux armées se sont manifestées dans toute leur crudité en sous-main. Si profonde et irréversible puisse être au niveau politique l'alliance entre la France et la RFA, il n'empêche que sur le terrain et dans l'action une évidence s'impose : d'un côté, la Bundeswehr, l'armée ouest-allemande, est intégrée à un système défensif de l'OTAN et doit donc tenir compte de ses partenaires, de l'autre, l'armée française pratique depuis 1965 un personnel imposé par le général de Gaulle et poursuivi par ses successeurs.

Cette différence se traduit par des malentendus qui seule une détermination absolue de ne pas aller à l'échec a permis de surmonter. Par exemple, on a très mal compris mais fini par accepter, du côté ouest-allemand, que les commandants en chef des forces euro-

péennes de l'OTAN ne soient pas admis à observer ces manœuvres. Le secrétaire d'Etat à la défense de la RFA, M. Lohrer Rühl, a tenu à faire savoir qu'il s'agissait là d'une exigence française et que, s'il n'avait tenu qu'à la RFA, il en aurait été autrement.

Du côté militaire français, à vingt-quatre heures de la fin de l'exercice, on estimait que, peut-être, un peu plus de souplesse n'aurait pas été un mal dans ce domaine.

Miracle de la fraternisation sur le terrain ou euphorie d'un exercice militaire somme toute fort réussi du point technique : réticences allemandes et méfiance française ont perdu de leur acuité à mesure que l'action approchait de sa fin. On n'était pas prêt, certes, comme l'a rappelé le général de Belcombe, ni d'un côté ni de l'autre, à remettre en cause les fondements et doctrines de défense - prééminence de la protection américaine du côté de la RFA et doctrine de la dissuasion nucléaire du côté français, - mais on pouvait commencer à discuter sur de nouvelles bases. Les militaires, au propre comme au figuré, semblent avoir déblayé un terrain miné pour les hommes politiques.

#### Chimère ?

Mercredi 23 septembre, l'un des commentateurs allemands les plus écoutés sur les questions militaires écrivait dans le journal conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : « La présence du président Mitterrand et du chancelier Kohl sur le terrain de manœuvres pourrait donner à penser que la sécurité allemande est assurée dorénavant par la coopération avec la France. Cela n'est que chimère. La sécurité de la RFA dépend avant tout de l'alliance défensive avec les Etats-Unis. »

Ce même commentateur regrette que le chancelier n'ait pas honoré de sa présence les manœuvres Reforger de l'OTAN, qui se déroulent en ce moment même en Allemagne du Nord.

A l'approche de la fin des manœuvres, l'état d'esprit des sceptiques s'est quelque peu modifié. On sait bien en RFA que, si demain

un conflit existait, ce ne serait pas une défense de type Moineau hardi qui assurerait la sécurité ou la sauvegarde du pays, mais tous les saint-thomas d'outre-Rhin ont pu constater qu'une force française pouvait en moins de quarante-huit heures venir s'engager sur un théâtre d'opération à plus de 1 000 kilomètres de ses bases et surtout qu'elle le faisait volontiers, sans problème de conscience, bref qu'on pouvait compter sur elle.

Réduites au plus petit dénominateur commun de ce qui est actuellement possible de faire entre les deux armées, les manœuvres Moineau hardi restent toutefois vite oubliées si rien ne vient par la suite donner plus de consistance à la coopération militaire franco-allemande.

Quelques petits incidents ont signalé les questions restant en suspens. On a pu noter, par exemple, la différence d'attitude adoptée par l'armée française et la Bundeswehr vis-à-vis des observateurs venus des pays de l'Est. Les deux observateurs de RDA, les premiers de leur espèce à assister à des manœuvres

en Allemagne de l'Ouest, le faisaient savoir haut et fort : la Bundeswehr leur avait ouvert tout grand ses portes, alors que l'état-major français n'avait fait que le minimum pour remplir les obligations liées aux accords de Stockholm sur les mesures de confiance et le désarmement en Europe.

Avant-garde légère et rapide de l'armée française, la FAR avait toutes les qualités pour séduire la RFA. Elle a réussi sa mission. Les vingt mille soldats français qui bivouaquent actuellement dans les champs et les forêts de Bavière n'en sont peut-être pas conscients, mais leur simple présence physique a donné plus de poids au discours des hommes politiques qu'une dizaine de rencontres entre gouvernements. Le scepticisme ouest-allemand sur le sérieux des promesses françaises en matière de défense est quelque peu ébranlé, mais l'avenir dira s'il ne s'agit pas d'une éclaircie passagère ou du début d'un changement d'optique.

LUC ROSENZWEIG.

## URSS

### M. Ligatchev, la presse et la transparence

Selon le correspondant à Moscou du *New York Times*, dont l'article est reproduit jeudi 24 septembre par l'*International Herald Tribune*, un incident a opposé la semaine dernière M. Egor Ligatchev, numéro deux du bureau politique, aux responsables des deux publications soviétiques les plus engagées dans la politique de transparence encouragée par M. Gorbatchev. S'adressant à une assemblée de journalistes, dans une allocution dont le texte n'a pas été publié, M. Ligatchev aurait condamné - comme il l'a déjà fait dans un passé récent (*le Monde* des 28 août et 18 septembre) - la manière dont étaient critiqués dans la presse des dirigeants soviétiques aujourd'hui décédés, y compris Staline. C'est dans ce domaine que les deux publications, *Ogornik* et *les Nouvelles de Moscou* se sont particulièrement distinguées.

La rédacteur en chef des *Nouvelles de Moscou*, M. Egor Yakovlev, aurait, toujours selon le *New York Times*, été particulièrement mis en cause à propos de la notice nécrologique publiée par son hebdomadaire à

l'occasion de la mort de Victor Nekrasov, le 3 septembre dernier, dans un hôpital parisien. « Son départ à l'étranger », écrivent les auteurs de cette notice, suivi de certaines interventions qu'il a faites pendant ses premières années d'émigration, l'ont écarté de nous. Toute une génération a grandi en Union soviétique qui ne connaît pas son œuvre. (...) Même s'il ne nous avait laissé qu'un seul livre - les *Tranchées de Stalingrad* (écrit en URSS, NDLR) - il aurait mérité, à titre posthume, le droit d'être reconnu par notre peuple. »

Cet hommage à un écrivain émigré a tout spécialement irrité M. Ligatchev. Mais le plus extraordinaire, rapporte le correspondant du *New York Times*, est que M. Yakovlev se soit senti assez fort pour prendre à son tour la parole et soutenir qu'il avait bien fait de publier la nécrologie de Nekrasov. On ne sache pas que, dans le passé, un journaliste, fût-il rédacteur en chef d'une publication, se soit permis de contester devant ses confrères le jugement d'un des membres les plus importants du bureau politique.

### YOUGO-SLAVIE Sévère avertissement du ministre de la défense à la Ligue des communistes

Belgrade. - Le ministre yougoslave de la défense, l'amiral Branko Mamula, a lancé, mercredi soir 23 septembre, un sévère avertissement à la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qu'il a accusé d'avoir perdu le contrôle de la situation au point que la crise « menace l'intégrité du pays même et son système social ».

La situation politique et économique « pose de très sérieuses questions en ce qui concerne la sécurité du pays », a déclaré notamment l'amiral Mamula, qui s'exprimait lors d'une réunion de la Ligue. Cité par l'agence Tanjug, il a estimé qu'à l'heure actuelle « la LCY est loin d'être en mesure d'exercer son rôle ». « Au contraire, a-t-il dit, elle est évincée de la scène et de plus en plus ignorée. »

C'est précisément de l'unité des commandants de la Ligue, que le régime de Belgrade, le règlement du problème de Kosovo, province serbe peuplée à 80 % d'Albanais et où persiste une agitation nationaliste qui fait s'exiler des milliers de Serbes chaque année. En 1981 et 1987, 1453 soldats d'origine albanaise ont tenté de se livrer à des activités subversives, a affirmé l'amiral Mamula. Certains, a-t-il précisé, avaient même envisagé de dérober des armes et de se rendre au Kosovo pour participer « à la phase armée en prévision de la lutte des nationalistes albains, qui réclament une république. »

Le ministre a enfin pris à partie certains organes de presse, ne citant pourtant aucun nom que la revue slovène *Novo Revija*, leur reprochant de chercher à jeter sur l'armée et son image « la discrédit politique », et de lui attribuer « des ambitions putschistes ». - (AFP, Reuters.)

### EN BREF

● **SRI-LANKA** : renforts indiens. - Six cents membres de la police paramilitaire indienne ont quitté Madras, dans le sud de l'Inde, pour le péninsule srilankaise de Jaffna, a-t-on annoncé à New-Delhi, le mercredi 23 septembre, de source officielle. Ces troupes vont renforcer les quelque sept mille soldats de la force d'interposition indienne déployée dans le nord et l'est de Sri-Lanka en application de l'accord de paix du 29 juillet. Entre-temps, neuf soldats indiens ont été blessés par des jets de pierres de militants tamouls à Mannar (nord-ouest de l'île). Cet affrontement a également fait un mort et une trentaine de blessés parmi les militants tamouls. - (AFP.)

● **VIETNAM** : procès d'un écrivain. - Le comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme (25, rue Jaffroux, 92230 Gennevilliers) annonce que le romancier Doan Quoc Sy, arrêté en 1984, va comparaître le 30 septembre devant un tribunal populaire de Ho-Chi-Minh-Ville. Le comité, alerté par la famille de M. Sy, installée en Australie, rappelle que l'écrivain, auteur d'une trentaine de romans et membre du Pen Club français et du Pen Club australien, a été détenu en 1980 et arrêté à plusieurs reprises par la suite. Officiellement, il est détenu depuis plus de trois ans pour « atteinte à la sécurité ». Sa dernière arrestation remonte au 22 mars 1984, à la veille de son départ autorisé pour l'Australie.

### L'Espagne souhaite s'associer à la « réflexion » franco-allemande en matière de défense

MADRID  
de notre correspondant

L'Espagne désire s'associer à l'actuelle « réflexion » franco-allemande en matière de défense. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, vient de l'affirmer avec insistance durant ses deux derniers voyages à l'étranger : à Latché, à la fin du mois d'août, à l'issue de sa rencontre avec le président Mitterrand, qui, lui, a donné publiquement son soutien, puis à Bonn à la mi-septembre, après ses conversations avec le chancelier Kohl.

Cette démarche, souligne-t-on dans les milieux proches de la présidence à Madrid, s'inscrit dans le cadre de la politique de défense suivie par l'Espagne depuis le rétablissement de la démocratie. Dans ce pays sortant à peine d'un long isolationnisme, il s'agit avant tout d'élargir l'horizon de forces armées longtemps plus préoccupées d'« ennemis intérieurs » que de stratégie européenne (1). L'opinion publique espagnole étant dans sa très grande majorité aussi hostile à l'atlantisme qu'elle est favorable à l'europanisme ; cet élargissement, ajoute-t-on, doit se réaliser dans le cadre d'une initiative européenne plutôt que dans celui de l'OTAN.

On se défend à Madrid de vouloir de la sorte prendre ses dis-

tances à l'égard de Washington, surtout à un moment où les négociations sur la réduction de la présence militaire américaine en Espagne entrent dans une phase décisive. Mais le renforcement de la « dimension européenne » de la politique de défense n'en constitue pas moins un des leitmotivs des socialistes espagnols depuis leur arrivée au gouvernement, en décembre 1982.

L'initiative franco-allemande, considèrent-ils, constitue aujourd'hui la voie la plus prometteuse pour avancer dans ce sens. Loin de craindre, comme dans d'autres pays méditerranéens, l'établissement d'un « directeur » Paris-Bonn, on y voit, au contraire, l'ébauche d'un « noyau dur » européen auquel l'Espagne entend adhérer.

L'intérêt de l'Espagne pour une telle initiative est d'autant plus grand que les autres voies lui semblent aujourd'hui bouchées. L'élaboration d'une politique de défense commune par le biais de la Communauté européenne semble difficile, vu la présence en son sein d'un pays non membre de l'alliance atlantique, l'Irlande. Mais surtout l'adhésion de l'Espagne à l'UEO (Union de l'Europe occidentale), l'organisme normalement compétent en la matière, se trouve aujourd'hui virtuellement bloquée.

### La porte close de l'UEO

A plusieurs reprises, l'Espagne a fait savoir sa « disponibilité à être invitée » au sein de cette organisation. Elle s'était entendue répondre qu'elle devait résoudre d'abord le problème de son appartenance à l'OTAN. Maintenant que celle-ci a été confirmée par référendum, la porte de l'UEO n'en reste pas moins close, au grand dam des Espagnols. Ceux-ci ne cachent pas en privé leur scepticisme face aux raisons avancées à cet égard par la Grande-Bretagne, le pays le plus réticent, pour qui l'UEO devrait d'abord songer à se consolider avant de s'élargir.

Pour l'Espagne, la « voie franco-allemande » n'est donc pas seulement la meilleure, elle est aussi unique. Est-ce à dire que le gouvernement est prêt pour autant à dépêcher des soldats espagnols au bord du Rhin ? On se montre très réservé à cet égard dans les milieux proches de la présidence. L'idée d'envoyer des effectifs militaires hors des frontières est traditionnellement peu appréciée par l'opinion publique.

Certes, l'Espagne prend aujourd'hui les premières mesures pour mettre sur pied elle aussi une force d'intervention rapide. Mais

celle-ci sera davantage destinée à assurer la sécurité du détroit de Gibraltar et de la Méditerranée, qu'à opérer au centre de l'Europe. Si l'on entend progresser à Madrid sur la voie de la défense européenne, on entend le faire avec beaucoup de prudence.

THIERRY MALINIAK.

(1) L'Espagne a signé des accords militaires bilatéraux avec sept pays de la CEE, le plus ambitieux étant celui conclu avec la France. En outre, un « groupe de réflexion stratégique » réunit depuis 1986 des hauts fonctionnaires des ministères des finances, de Paris et à Madrid.

## A TRAVERS LE MONDE

### Le conflit tchado-libyen Un représentant libyen à la réunion de l'OUA

Le comité ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine sur le conflit tchadien s'est réuni mercredi 23 septembre à Lusaka, pour la première fois, en présence d'un ministre libyen, M. Jeddah Azouz al Talhi, chef de la diplomatie de Tripoli. Le président du comité, M. Omar Bongo, chef de l'Etat gabonais, s'est félicité de la participation libyenne tout en regrettant l'absence du colonel Kadafi lui-même.

Cette séance a eu lieu en présence des représentants de cinq autres pays membres du comité ad hoc (Sénégal, Mozambique, Cameroun, Nigéria, Algérie) et du président tchadien, M. Hissène Habré. Un communiqué commun devait être publié dans la journée de jeudi. Le président du Gabon a rappelé que le comité ad hoc de l'OUA n'a été créé depuis sa création, en 1977, que pour trouver une solution au conflit entre l'Algérie et Tripoli. Un cessez-le-feu précis est en vigueur entre les deux pays depuis le 11 septembre. N'Djamena accuse l'aviation libyenne de violer régulièrement son espace aérien depuis cette date. - (AFP, Reuters.)

### Afrique du sud Cent quinze adolescents dans les prisons

Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Adrian Vlok, a déclaré, le 23 septembre au Cap que cent quinze adolescents âgés de plus de quinze ans étaient actuellement détenus dans les prisons en vertu de l'état d'urgence. M. Vlok a affirmé que trois adolescents de quinze ans, vingt-huit de seize ans, et quarante-quatre de dix-sept ans étaient actuellement emprisonnés, la plupart pour des délits graves incluant le meurtre, l'incendie volontaire et les violences publiques. Le code très strict qui régit les conditions de détention de tous les prisonniers, et plus particulièrement des enfants, a été sévèrement renforcé et aucun abus sur les enfants n'est toléré, a-t-il ajouté. - (AFP.)

### La mauvaise humeur du général tchécoslovaque

INGOLSTADT  
de notre envoyé spécial

L'un des observateurs tchécoslovaques aux manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », le général Oldrich Frank a manifesté publiquement, le mercredi 23 septembre à Ingolstadt, sa mauvaise humeur à l'endroit des officiers français qui avaient été chargés de présenter la force d'action rapide (FAR) aux dix-sept délégations étrangères invitées aux manœuvres, en vertu des accords sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le général tchécoslovaque a fait savoir que l'exposé du colonel français qui commande le groupement d'infanterie de la FAR n'était pas à la hauteur de ce qu'il attendait. Le général Frank aurait apprécié qu'on lui dissimulât le moins possible les conditions d'engagement de la FAR auprès de l'allié ouest-allemand. Du côté de la direction de la manœuvre, on convient que l'officier français n'avait peut-être pas eu tout le temps nécessaire pour préparer son exposé, mais on s'insurge à l'idée qu'il puisse y avoir eu là une quelconque mauvaise volonté de sa part.

En réalité, cet incident tient davantage aux difficultés rencontrées sur le terrain dans l'application des accords de Stockholm. Les observateurs, en bons offi-

ciers de renseignement qu'ils sont, exigent toujours d'en savoir davantage, et les états-majors auprès desquels ils sont accrédités cherchent tout autant à leur en montrer le moins possible.

La meilleure des preuves est que les observateurs français invités au printemps dernier en Tchécoslovaque ont, eux aussi, conclu dans leur rapport qu'on leur avait beaucoup dissimulé de l'organisation de la manœuvre de l'armée tchécoslovaque. L'un d'entre eux est même allé jusqu'à écrire qu'il avait eu l'impression d'assister à un exercice spécialement monté pour les observateurs occidentaux.

Peut-être la mauvaise humeur du général Frank s'explique-t-elle cependant autrement. Dans l'exposé qu'il avait eu l'occasion de présenter aux journalistes avant « Moineau hardi », le général allemand Werner Lange avait souligné que les unités françaises lui servaient de réserve opérationnelle face à une menace aux frontières constituée sur le territoire tchécoslovaque par vingt divisions du pacte de Varsovie. Ce détail n'a sans doute pas plu. Le chef d'état-major de l'armée de terre française, le général Maurice Schmitt, a rectifié le tir : « Nous ne préparons pas, a-t-il dit, d'invasion de la Tchécoslovaquie. Tous nos traités sont défensifs. »

JACQUES ISNARD.

### PUBLICATION JUDICIAIRE

#### ATTEINTE A LA VIE PRIVÉE De François et Roland TRUFFAUT

Par jugement en date du 28 mai 1986, la première chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné la Société TATLER PUBLISHING Cie et M. Paul MICHAUD pour avoir publié un article de ce dernier portant atteinte à la mémoire de François TRUFFAUT et à la vie privée de son père, M. Roland TRUFFAUT.

Pour extrait : Georges KIEMAN avocat à la Cour.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

# Kis, 25 ans d'innovation technologique au service de votre quotidien.

Créée il y a 25 ans, la société Kis a toujours été animée d'une même volonté: apporter des solutions immédiates aux problèmes quotidiens.

1963. Création de la Société Kis.

1968. Une première usine s'ouvre à Grenoble où Kis fabrique des machines à tailler automatiquement et instantanément les clés.

1973. Kis crée de nouveaux services: la gravure, suivie de l'imprimerie et du talon-minute.

1978. Kis conçoit le développement photo en 1 heure. En 1981, cette recherche aboutit à l'invention du Minilab, une révolution dans la photo. Actuellement, Kis exporte l'ensemble de ses produits dans plus de 100 pays.

1985. Kis crée les premiers photocopieurs couleur et devient leader mondial de la photocopie couleur. Les plus grandes entreprises américaines ont plébiscité les photocopieurs Kis. En septembre 1987, Kis lance la nouvelle gamme "Futural", encore plus performante.

1986. Le service après-vente Kis est reconnu comme l'un des plus performants du monde. Le service après-vente Kis, c'est: 300 techniciens, équipés des meilleurs

outils informatiques, prêts à réaliser des exploits quotidiens pour assurer la maintenance Kis dans le monde entier.

1987. En fin d'année, Kis innove dans ses différents secteurs d'activités:

Photo: lancement du Micro 2002 Kis, un micro-laboratoire de développement rapide, compact, avec scanner de contrôle automatique pour une qualité parfaite.

Photocopie couleur: lancement de la "Futural 1200Z" Kis, un photocopieur haute performance.

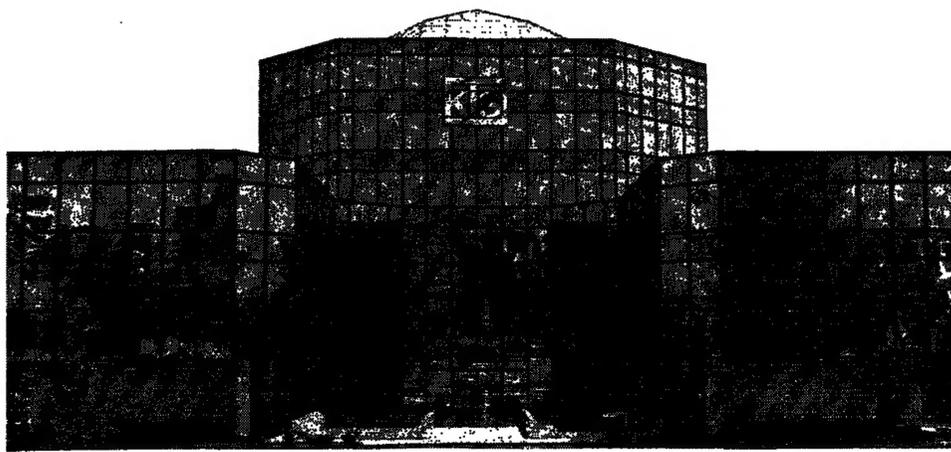
Restauration rapide: lancement des frites-minute Kis et des gaufres-minute Kis, bientôt suivies d'autres innovations.

Médical: lancement du bio-analyseur Kis, un laboratoire d'analyses de sang, instantané et portatif.

Plus de 10% du chiffre d'affaires Kis sont actuellement investis dans la recherche afin de créer, sans cesse, des produits nouveaux à la pointe de la haute technologie du futur.

La recherche technologique Kis prépare, dès aujourd'hui, votre quotidien de demain.

Pour avoir plus d'informations sur le Groupe Kis, téléphonez à Kis, (16) 76.33.30.00.



KIS, N°1 MONDIAL DU SERVICE MINUTE.

## URSS Ligatchev, la presse et la transparence

Le ministre de la Défense, Andreï Ligatchev, a déclaré hier devant le parlement soviétique que les dépenses militaires de l'URSS étaient de 100 milliards de roubles par an, soit 100 milliards de dollars. Cette déclaration est la première fois que le montant des dépenses militaires est officiellement divulgué en URSS.

## Associer à la réflexion la matière de défense

Le ministre de la Défense, Andreï Ligatchev, a déclaré hier devant le parlement soviétique que les dépenses militaires de l'URSS étaient de 100 milliards de roubles par an, soit 100 milliards de dollars. Cette déclaration est la première fois que le montant des dépenses militaires est officiellement divulgué en URSS.

## A TRAVERS LE MONDE

Le conflit techno-moyen  
L'Union soviétique est devenue le premier pays à avoir développé une technologie de pointe dans le domaine de la défense.

## Le monde de l'U.R.S.S.

Le monde de l'U.R.S.S. est en constante évolution. Les innovations technologiques de Kis sont au service de la population soviétique.

# Politique

## Les journées parlementaires de l'UDF à Nice Un « mercredi des chefs » clarificateur

Les choses se décaient au sein de la majorité. M. Raymond Barre est désormais officiellement candidat à l'Élysée. On le savait déjà, mais le fait que son discours-programme ait été approuvé sans réserves par les parlementaires de l'UDF, réunis le mercredi 23 septembre à Nice, confirme que les alliés du RPR n'entendent pas se laisser entraîner, au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, dans le carcan de l'union sacrée autour du bilan du gouvernement de M. Jacques Chirac, comme le voudrait bien le chef de file du RPR.

L'ancien premier ministre s'emploiera à proposer aux électeurs un « projet de société » inscrit dans des perspectives à long terme, en l'opposant aux préoccupations gestionnaires du chef du gouvernement. Les critiques à peine voilées adressées par M. Barre à certaines des orientations de M. Chirac confirment que la mise en valeur de ce contraste

n'ira pas, de part et d'autre, sans provoquer des froissements de dents.

D'autre part, en insistant sur la nécessité du « respect des différences » et du « refus de l'exclusion » quand il évoque implicitement les thèses de l'extrême droite, comme en insistant sur les devoirs d'« impartialité » et de sauvegarde du « pluralisme » lorsqu'il fait allusion aux controverses sur la CNCL et sur les privatisations dans le domaine économique et financier, M. Barre se retrouve même sur des positions proches de celles de M. Mitterrand.

L'ancien premier ministre cherche à apparaître comme celui des deux candidats de la majorité qui serait le plus apte à rassembler les Français au-delà des clivages partisans, comme cherche à le faire le président de la République.

La confirmation de la non-candidature de M. François Léotard contribue, elle aussi, à clarifier

la situation, même si les « conditions » que le secrétaire général du Parti républicain entend poser aux deux prétendants de son camp sont de nature à entretenir quelques doutes sur ses intentions personnelles. Visiblement, le maire de Fréjus pense déjà à 1995.

Le troisième enseignement de ce « mercredi des chefs » de la majorité est que le RPR et l'UDF sont décidés à rendre coup pour coup à M. Mitterrand, en jetant aux orties les précautions de mesure en vertu du respect dû au gardien des institutions. Sur ce registre, M. Léotard n'y est pas allé de main morte au cours de son « Heure de vérité » d'Antenne 2, sans craindre d'être excessif comme lorsqu'il a déclaré qu'entre 1981 et 1986 les gouvernements de la gauche auraient donné à l'administration en Nouvelle-Calédonie, « des instructions pour ne pas protéger les gens et les biens ». S'il y a eu controverse à l'époque des violences de 1984-

1985, elle a porté sur le rôle passif imparté aux gardiens confrontés aux actions du FLNKS dans certaines régions de brousse. De là à accuser le chef de l'État d'avoir délibérément favorisé le développement d'un mouvement insurrectionnel, il y a un pas que le secrétaire général du Parti républicain a franchi.

La querelle cherchée à M. Mitterrand sur la scolarisation des Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie est aussi douteuse. Si le président de la République s'est montré approximatif sur le point relevé par M. Léotard, sa démonstration n'en était pas moins pertinente à propos d'un territoire où la première obtention du baccalauréat par un Canaque remonte seulement à 1962, où, sur cent élèves admis en sixième, il n'y a que quarante et un Canaques, sur cent élèves reçus au BEPC il n'y a que vingt et un, et sur cent élèves reçus au bac il n'y en a plus que neuf.

A. R.

### M. Barre : « je compte sur vous »

**NICE**  
de notre envoyé spécial

« Dans les mois à venir, je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi. » Un grand sonnet parcourt la salle du Grand Hôtel de Nice où dînent, le mercredi 23 septembre, les parlementaires de l'UDF. Députés et sénateurs, ministres centristes et radicaux, se lèvent pour applaudir longuement M. Barre. L'ancien premier ministre vient de répondre clairement aux appels du pied qui lui avaient été lancés depuis le début, pendant des journées parlementaires de l'UDF.

L'affaire est entendue depuis longtemps : M. Barre sera candidat à l'élection présidentielle. Il l'a confirmé en déclarant solennellement : « Sachez que je n'ai pas pris cette redoutable décision [de concourir les Français en 1988] qui, dans l'esprit de la République, ne peut relever que de moi sans que j'aie compté pour beaucoup la confiance que mon nombre d'entre vous m'avaient accordée depuis que nous travaillons ensemble. »

Candidat, il le sera pour défendre des « valeurs » : « liberté, ouverture, responsabilité, solidarité, unité ». En les présentant, il a notamment déclaré que devait être respecté l'« équilibre » des institutions, ce qui implique qu'elles accordent « à l'exécutif les moyens de gouverner dans la soumission à un contrôle démocratique rigoureux ». Il a ajouté que la société française être ouverte « aux autres par le refus de l'exclusion, par le respect de leurs différences légitimes, mais dans la sauvegarde de notre identité culturelle nationale ».

La solidarité, a-t-il aussi expliqué, doit être « exclusivement inspirée par la recherche de la justice et le respect de la personne et non par le clientélisme politique ». M. Barre a insisté sur cette idée en ajoutant : « C'est le devoir de tout pouvoir

politique de donner de l'État une image suffisamment réservée, d'assurer son impartialité, de respecter le pluralisme en tous domaines, de se tenir au-dessus de tout clientélisme. L'État n'obtient pas le respect des citoyens s'il est un État partisan. »

Tout cela forme, pour le député de Lyon, un « projet de société » qui est « l'expression d'une certaine idée de l'homme et de la démocratie ». Il sera possible de le « construire solidement pour la durée, après la période de transition que nous vivons, au terme de septennat qui s'achève », précise-t-il devant les ministres UDF et le premier ministre.

Après avoir donné son avis sur l'accord de désarmement américano-soviétique, M. Barre a critiqué la politique budgétaire des États-Unis. Ses conséquences, « le maintien de taux d'intérêts réels élevés », impliquent un effort de « compétitivité » en France, ce qui impose notamment « d'aider les entreprises par des incitations appropriées à rattraper le retard que nous avons subi par rapport à nos voisins ». Les arbitrages doivent donc favoriser « les intérêts de l'avenir » et ainsi aboutir « non pas à des actions ponctuelles ou de circonstance qui donnent le sentiment de la discontinuité mais à des actions à moyen terme qui favorisent les transformations de structures ».

La critique du gouvernement était à peine voilée. Elle l'a été aussi lorsque M. Barre a expliqué que cette politique doit s'inscrire « dans une perspective européenne ». Il a ajouté que la politique agricole devait être « plus soucieuse d'une efficacité à long terme que de la satisfaction d'intérêts de circonstance ».

Th. B.

**NICE**  
de notre envoyé spécial

Qu'est donc venu faire M. Jacques Chirac aux journées parlementaires de l'UDF ? Avant même qu'il n'y prenne la parole, le premier ministre avait été prévenu : ses hôtes seraient tous derrière M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle et tous derrière le candidat de la majorité qui restera en lice au deuxième tour. Ce que le président du RPR allait dire ne changerait rien à la détermination de ses auditeurs. En revanche, par la voix de M. Jean Lecanuet, ceux-ci lui ont clairement indiqué qu'ils auraient voulu parler politique, au sens électoral du terme. Le premier ministre s'y est refusé.

Se présentant en chef d'un gouvernement d'union et non en candidat de l'une des composantes de la majorité, M. Chirac a réservé à Nice l'essentiel du discours qu'il avait prononcé la semaine précédente à Bordeaux devant les parlementaires de son propre mouvement.

« Sans rupture, mais autrement »

Entre le président de l'UDF et celui du RPR, ce fut donc presque un dialogue de sourds après l'appel rituel à l'union. Un appel lancé avec force et insistance par l'un et l'autre, l'UDF et le RPR ayant parfaitement compris le danger de toute division.

« L'UDF soutiendra son propre candidat et fera campagne pour qu'il gagne, mais, au deuxième tour, elle soutiendra le candidat de la majorité », a déclaré M. Chirac devant les députés de l'UDF.

C'est en ces termes que, d'entrée de jeu, M. Jean-Claude Gaudin a

été ses cartes sur la table, après avoir présidé un banquet entouré de M. Chirac et de M. Barre.

M. Jean Lecanuet a été encore plus précis en déclarant : « Aux Français de choisir le prochain président de la République, cher Jacques Chirac, cher Raymond Barre, après le dialogue direct que chacun d'entre vous ouvrira avec le peuple français ! »

M. Lecanuet a développé la nécessité de l'union, en déclarant notamment que celle-ci était « l'exigence absolue qui doit régir le comportement politique de la majorité ». Mais il a souligné le tribut versé par les dirigeants de l'UDF : « le bilan du gouvernement de l'UDF » et « la continuité du gouvernement au service de la nation avant certaines de leurs propositions ou de leurs considérations de carrière personnelle ». Les ministres de l'UDF « sont donc en droit de revendiquer leur part du bilan gouvernemental ».

Le candidat du RPR pourra toutefois en profiter davantage, a admis le maire de Rouen : « Quelle que soit la part d'actif de l'UDF dans le bilan du gouvernement, le premier ministre, qui est le premier des ministres, pourra s'en prévaloir devant l'opinion. Nous comprenons, cher Jacques Chirac, que vous tiriez de cette situation l'argument de la continuité ». Mais au premier ministre de comprendre aussi que la démarche de l'UDF est « différente ». « Pour nous, l'élection présidentielle doit devenir un nouveau départ pour la France, une nouvelle chance pour les Français, a dit M. Lecanuet. Sans rupture, mais autrement ».

Les supporters de M. Barre ne veulent pas attendre que les candidatures soient déclarées pour faire entendre cette différence. Sur ce point également, le président de l'UDF s'est montré clair : « Nous préférons engager la campagne des idées avant celle des candidats », car « le vrai débat politique porte désormais sur le choix du président de la République ». Il en a profité pour répliquer à l'un des thèmes des chiraquistes : « L'UDF est capital. Elle ne peut être enjambrée ni éludée, au motif qu'une échéance ultérieure, celle de l'Acte unique de 1992 l'emportera sur la première en importance historique ».

**Les barristes satisfaits**

Puisqu'il fallait parler politique, M. Lecanuet se devait d'aborder le cas Le Pen : « Il n'y a pas de détail que le détail touche à l'essentiel », fit-il remarquer. Il évoqua aussi le jour où « tous les démocrates, d'où qu'ils viennent, tous ceux qui rejettent en conscience les autoritarismes d'extrême gauche et d'extrême droite pourront refuser toute alliance électorale avec ces sectaristes. C'est la seule voie pour que morale et politique enfin se rejoignent ». S'il proclama ce « rejet de la doctrine d'extrême droite », il demanda aussi à ses amis d'être « vigilants face au piège que nous tendent les socialistes ». Il souhaita donc que « l'Élysée et le Parti socialiste endossent la responsabilité de la situation qu'ils ont créée » en instaurant la proportionnelle.

Bref, pour M. Lecanuet, il n'y avait « pas de meilleure occasion » que la réunion pour engager ce débat politique sur l'élection présidentielle.

Mais M. Chirac ne partageait pas cette opinion. Si lui aussi manifesta quelques différences avec les barristes, il le fit sans jamais les citer et à travers une longue présentation du bilan de son gouvernement.

Ainsi, devant ces parlementaires de l'UDF, dont quelques-uns avaient manifesté leurs réticences à l'égard de sa politique en Nouvelle-Calédonie, le premier ministre affirma que le résultat du référendum du 13 septembre « a permis de clarifier un peu les choses ». De même, il estima que le débat sur le

code de la nationalité est « un faux débat », car « personne ne peut contester que, pour devenir Français, il faut le vouloir », ce qui n'est pas le cas actuellement. Et d'ajouter : « Notre législation actuelle est à l'évidence obsolète. » Devant des hommes qui espéraient que ce dossier était bien définitivement refermé, il envisagea même sa réouverture : la commission des « sages » remettra son rapport fin novembre, et « s'il y a un assentiment général sur ces propositions, il n'y a pas d'inconvénient pour que l'on puisse en concrétiser les résultats ». Si ce n'était pas le cas, il serait « dangereux de traiter un tel sujet dans la passion d'une campagne électorale ».

Sur les privatisations aussi, M. Chirac a répondu aux barristes en faisant mine de ne s'en prendre qu'aux socialistes : « La querelle du verrouillage est une querelle dérisoire », affirma-t-il, avant d'assurer que « la procédure est totalement transparente » et que l'amitié n'avait tenu aucune part dans le choix des dirigeants de sociétés.

Les proches du député de Lyon, qui avaient émis des réserves, ne furent pas convaincus. M. Chirac, pourtant, leur expliqua qu'ils rendaient service aux socialistes : « L'opposition, qui ne recule devant aucune méthode pour nous battre, a fait un succès, veut jeter le doute sur notre politique de privatisation (...). Ne nous laissons pas atteindre par la polémique. » Cet argument fut d'ailleurs utilisé par le premier ministre au-delà de ce cas particulier : « Pour gagner, nous n'avons pas d'autre moyen que d'être unis et solidaires (...). Ne nous laissons pas entraîner dans la polémique, ne tombons pas dans les pièges de l'opposition (...). Nous devons mener une campagne uni-

### Irritation et embarras face à M. Le Pen

**NICE**  
de notre envoyé spécial

Quelle attitude adopter à l'égard des amis de M. Le Pen implantés dans les municipalités, les départements et les régions ? L'affaire du « point de détail » des chambres à gaz a relancé la question, provoquant dans les rangs de l'UDF irritation ou embarras.

Irritation de ceux qui estiment ne pas avoir à répondre à cette question parce que ce serait faire le jeu de M. François Mitterrand. « Tout a déjà été dit sur ce sujet », s'insurge M. Pascal Clément. Embarras pour d'autres, qui pensent que l'UDF ne peut plus se contenter de dénoncer les thèses du Front national tout en acceptant sur le terrain l'appui de certains de ses élus. « Il ne faut pas transiger », clame le centriste Jacques Barrot.

Il est clair que plus on descend vers le sud, plus les parlementaires interrogés ont tendance à s'en tenir à la première position, en l'agrandissant de diverses considérations. « Il faut attaquer les idées, pas les hommes », affirme M. Trucy, maire de Toulon. A partir du moment où les élus du FN se démarquent des propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz, « je ne vois pas pourquoi, au plan local, on les rejeterait dans un ghetto », il estime d'ailleurs « tout à fait convenable » l'expérience réalisée dans ce sens par M. Jean-Claude Gaudin au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Daniel Colin, député du Var, fait, quant à lui, un constat : « Les électeurs de M. Le Pen votent superlativement pour nous. » A partir de là, l'objectif étant de récupérer ces électeurs égarés, la main tendue vaut mieux, selon lui, que l'amathème : « Nous gérons la région. Les élus du Front national ont adhéré au programme du président Gaudin. Les choses sont simples », ajoute-t-il, en tant que président du groupe UDF de la région. Il souhaite toutefois que

ses partenaires du Front national « précisent, à propos des déclarations de leur leader, s'il s'agit d'un accident de langage ou de la remise en scène d'une idéologie raciste que nous réprouvons ». M. Raymond Barre, lui-même, mercredi soir, a rendu un hommage remarqué à M. Gaudin : « Qu'il soit persuadé que nous sommes nombreux à ne pas douter de son attachement aux valeurs républicaines et de la rectitude de son comportement. »

Pour M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, une différence est à introduire entre les élections locales et les nationales. Dans le premier cas, cela ne le gêne en rien de construire des équilibres avec des élus du Front national ». Campant sur cette théorie, il s'était opposé vigoureusement, en tant que premier vice-président du Parti radical, à l'exclusion de son parti de M. de Fontmichel, qui avait conservé cet été la mairie de Grasse avec l'appui du Front national.

« Ici, nos amis sont bloqués »

L'ancien ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, ne pense pas différemment. Certes, il « cloue au pilori » les propos de M. Le Pen, mais, pour le reste, il veut garder sa liberté de jugement et examiner les situations au cas par cas et en fonction des personnes : « C'est très facile d'être hostile à toute alliance locale avec le Front national, quand on vit dans un quartier où il n'y a pas 1 % d'immigrés non européens. »

Les parlementaires qui n'ont pas, au sein de leur conseil municipal, général ou régional, une minorité lepéniste, ont besoin pour faire une majorité, se refusant en général à jeter la pierre à leurs collègues : « On ne peut pas se permettre de leur donner de leçons. Ici nos amis, quelles que soient leurs idées, sont bloqués », explique M. Dominique Bussereau, député PR de la Charente-Maritime.

« Je ne me pose pas une question qui n'aura éventuellement de sens qu'aux élections municipales de 1989. A ce moment-là on verra bien », explique M. Jacques Douffaugas, maire d'Orléans. Le ministre des transports rejette ce problème dans l'arsenal des socialistes : « Qu'ils gérent leur mauvaise conscience. Le Front national est une force d'opposition qui vote avec le PS à l'Assemblée nationale. Quant à ce qui se passe au plan local, c'est aux personnes concernées d'en parler. »

M. Jacques Domnati, député de Paris, évoque quant à lui « la blessure personnelle » qu'il a reçue en entendant les propos « épouvantables » de M. Le Pen au « Grand Jury - RTL - le Monde » : « Il croit à Jeanne d'Arc et pourtant il n'a pas vu son drapeau. » Sur la question des alliances, M. Domnati est moins probe : « Je ne suis pas concerné par cette question. Tout ce que je peux dire, c'est que M. Mitterrand nous a appris que l'on ne meurt pas d'une indignation de vote, d'où qu'elle vienne. »

De leur côté, les députés barristes, MM. Jacques Barrot et Charles Millon, souhaitent saisir l'occasion pour proposer à l'UDF une clarification. « La musique de M. Le Pen est définitivement tombée », explique M. Barrot, qui demande, comme il l'avait déjà fait l'été dernier après le voyage en Afrique du Sud d'une délégation UDF-RPR-FN, que la majorité adopte clairement une position « politique qui passe par le refus de la majorité à géométrie variable. Pas d'ambiguïté pour l'avenir ! » Quant à M. Charles Millon, il estime qu'il faut demander aux membres du Front national élus locaux s'ils approuvent ou non l'attitude de leur président : « Après, nous ferons la différence entre les uns et les autres. »

PIERRE SERVENT.

### Un contraste et un doute

M. BARRE et M. Léotard réunis dans un long aparté à Fréjus, M. Barre et M. Chirac tout sourire, à Nice, côte à côte face aux photographes : les journées parlementaires de l'UDF n'ont assurément pas manqué d'images fortes pour garnir l'album de l'union de la majorité.

C'était doublement nécessaire : pour tranquilliser un électoral qui, au fur et à mesure que l'échéance approche, ressent le besoin d'éloigner le cauchemar de 1981 ; face à M. Mitterrand, décidé à exploiter la moindre faille entre le RPR et l'UDF.

M. Chirac ne gagnera pas sans Barre. Barre ne gagnera pas sans Chirac. Ce point de départ pour la campagne présidentielle, qu'avait énoncé voilà quelques semaines M. Charles Pasqua, est donc devenu pour tous une vérité d'évidence. Elle ne soulève pas exagérément l'enthousiasme car cette union réclamée sur tous les tons par les dirigeants de la majorité, a d'ores et déjà toutes les apparences d'une marche forcée. Les journées parlementaires ont, si besoin était, confirmé que M. Chirac et M. Barre enclenchent progressivement, chacun pour son compte, le processus de positionnement et de mise en condition électorale.

M. Chirac s'accroche obstinément au bilan de son action à la tête du gouvernement. Sans se lasser, il a détaillé devant les parlementaires UDF le « travail considérable » engagé depuis le 16 mars 1986, répété que l'effort ne devait pas être relâché et que le plus sûr moyen pour réussir était d'éviter tout risque de rupture en 1988. M. Chirac se présente donc comme le changement dans la continuité, et sans risque ! Le président de l'UDF, M. Lecanuet lui a d'ailleurs reconnu par avance ce droit normal du premier des ministres de se prévaloir devant les Français du bilan du gouvernement. Une manière pas tout à

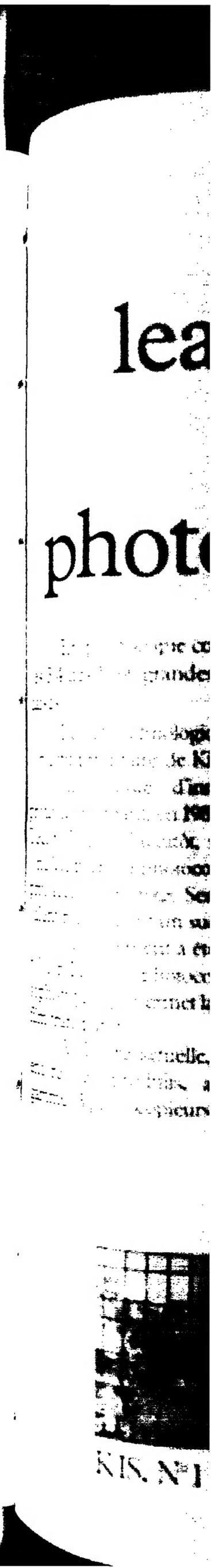
fait innocente de tenter de cantonner M. Chirac dans une défense et illustration du passé, tandis que M. Barre se préoccupait « des intérêts de l'avenir ».

M. Barre, l'homme pour un nouveau départ ! En parlant du « grand dessin » qu'il entend assigner à la France, des vrais valeurs autour desquelles les Français doivent, selon lui, se mobiliser en insistant sur le thème jusqu'alors complètement ignoré par M. Chirac de l'ouverture, M. Barre a démontré que, sur le terrain des idées, il voulait d'entrée de jeu faire sentir l'opposition à la différence. M. Chirac parlant l'après-midi comme un premier ministre alors qu'un présidentiable était attendu ; M. Barre calquant sa démarche, quelques heures plus tard, sur le rôle qu'a tenu un président qui entendait pousser plutôt que gérer ; le contraste était évidemment frappant. M. Chirac travaille le premier tour, M. Barre est déjà sur le second.

Les parlementaires de l'UDF espéraient que l'ancien premier ministre sonoriserait le rassemblement. C'est chose faite depuis jeudi soir. M. Barre lève clairement le drapeau qu'il comptait sur eux. Ce coup d'accélérateur semble avoir été dicté par l'impétuosité des parlementaires UDF, qui tranchait avec l'indifférence polie qui a accueilli le discours de M. Chirac.

Sous la bannière de l'union, face à un RPR qui se met petit à petit sur le pied de guerre, le groupe UDF va pouvoir à son tour endosser le prospectus. Après son « Heure de vérité » où il n'est même pas parvenu à solliciter la confirmation de sa non-candidature, M. François Léotard gère le flux et, bien que l'UDF paraisse acquiescer à M. Barre, laisse planer le doute sur son choix de 1988 entre l'actuel premier ministre et l'ancien.

DANIEL CARTON.



Handwritten signature or text at the bottom center of the page.





# Politique

### A l'« Heure de vérité » sur A2

## M. Léotard ne veut plus de « la moindre alliance » avec le Front national

M. François Léotard ne sera pas candidat à l'élection présidentielle. Il l'a annoncé le mercredi 23 septembre à Antenne 2, invité de « l'heure de vérité », le secrétaire général du Parti républicain a affirmé qu'il fait ainsi « acte de civisme majoritaire ». « J'ai le sentiment que le devoir de la majorité, c'est de se serrer les coudes », a-t-il dit, avant de préciser que le Parti républicain soutiendra le candidat « le plus libéral », mais sous conditions. Il souhaite que la compétition entre les deux candidats de la majorité porte sur les projets d'avenir et non pas sur la politique du gouvernement. « Je ne suis ni bariste, ni chiraquien », a-t-il dit. Sa marge de choix lui paraît « très ouverte, tout à fait ouverte ».

M. Léotard a qualifié d'« odieux » et d'« infâmes » les propos tenus par M. Le Pen sur les chambres à gaz. Ces propos révoltent, selon lui, « un antisémitisme larvé ». Il « désolidarise et met en dehors du débat politique et du débat démocratique ceux qui les prononcent. Et pour longtemps ».

M. Léotard souhaite qu'il n'y ait pas « la moindre alliance » avec le Front national lors de l'élection présidentielle, des élections législatives qui suivront peut-être, et des municipales de 1989. Il estime qu'il convient, pour l'avenir, de rompre les accords entre la majorité et le Front national passés à Dreux et à Grasse. Il a adressé, il y a quelques jours, une lettre aux maires membres de son parti pour leur demander de ne pas accorder leur signature à M. Le Pen, afin de ne pas favoriser sa candidature en 1988.

Le ministre de la culture a accusé M. Mitterrand d'être entré, à propos de la Nouvelle-Calédonie, dans une « polémique électorale ». (1). Le chef de l'Etat a fait preuve, à son avis, d'un « esprit partisan », en intervenant publiquement sur le rôle de l'armée. Il a menti, selon lui, en citant des chiffres dont il affirme qu'ils sont erronés sur la scolarisation des Mélanésiens et des caldoches. Il a accusé l'ancien gouvernement d'avoir « donné des instructions à l'administration fran-

çaise pour ne pas protéger les gens, pour ne pas protéger les biens ».

(1) Le jeudi 17 septembre, sur TF1, M. Mitterrand avait notamment souligné qu'il y a en Nouvelle-Calédonie, que quarante-quatre canaques sur un total de mille six cents instituteurs et professeurs dans le primaire et le secondaire, en parlant aussitôt après de « 13 % d'élèves canaques pour 66 % d'élèves européens ». Le président de la République, indiquant-on à l'Elysée, évoquait la place minoritaire des canaques dans les classes terminales de l'enseignement secondaire.

Selon les chiffres de la direction territoriale de la statistique et des études économiques (l'INSEE) n'ayant pas d'antenne locale, la répartition ethnique de la population locale était la suivante en 1984 en Nouvelle-Calédonie : 53 % de Mélanésiens et 25 % d'Européens dans l'enseignement du premier degré élémentaire ; 43 % d'Européens et 38 % de Mélanésiens dans le secondaire ; 40 % de Mélanésiens et 32 % d'Européens dans le secondaire technique ; 7 % de Mélanésiens et 2,5 % de Mélanésiens dans l'enseignement supérieur.

● M. Noir et l'extrême-droite. — Dans l'édition de son journal *Directorial Opinions*, M. Michel Noir, ministre RPR du commerce extérieur, écrit : « Beaucoup furent surpris, certains de mes amis courroucés même, lorsqu'il y a trois mois [dans le Monde], j'exprimai ma grave inquiétude devant les thèses de l'extrême droite et de son président (...). Nos concitoyens perçoivent plus clairement aujourd'hui le danger des relents du racisme et d'antisémitisme du discours du dirigeant du Front national ». M. Noir précise que sa prise de position, en mai dernier, venait en réaction à des tracts niant l'existence des chambres à gaz, distribués sur les marches du palais de justice de Lyon ; [ce qui l'avait] fait exploser ».

● M. Stürbois et le second tour de l'élection présidentielle. — M. Jean-François Stürbois, secrétaire général du FN a évoqué, le mardi 22 septembre à Epinal (Vosges), le deuxième tour de l'élection présidentielle en précisant : « La majorité aura intérêt à contracter un accord avec nous, fût-ce de quel type que soit l'accord. Nous ne donnerons aucune consigne de vote ». M. Stürbois a estimé que « le gouvernement Chirac est truffé de socialistes », en citant notamment le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, et le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret.

● M. Le Pen n'ira pas à Blackpool. — M. Jean-Marie Le Pen, qui devait se rendre à Blackpool à l'occasion du congrès du Parti conservateur britannique la mois prochain, a indiqué, le mercredi 23 septembre,

qu'il renonçait à ce projet « devant le déchaînement d'une campagne diffamatoire dans la presse britannique ». Quelques heures auparavant, Sir Alfred Sherman avait indiqué à Londres que M. Le Pen avait décliné l'invitation en raison de « l'hystérie de la presse ». Dans un communiqué, le Front national a précisé que son président a estimé que « les conditions d'un débat courtois et démocratique n'étaient pas réunies » et que « en conséquence, il a décidé de remettre à une date ultérieure le moment d'exposer ses vues et ses idées au public britannique ».

● M. Chalandon et les « attaques inouïes » de M. Mitterrand. — Interrogé dans *Paris-Match*, M. Alain Chalandon considère que le chef de l'Etat « semble bien avoir choisi la guerre froide ». Le ministre de la justice s'étonne des « attaques inouïes » de M. Mitterrand « contre la CNCL ». « Tantôt il agit en candidat, tantôt il se présente en père de la Nation (...) ». Un chef d'Etat peut-il publiquement renverser à son profit les actions positives du gouvernement et rejeter celles qui sont impopulaires ? Cette tactique de tirer la couverture à soi est celle d'un chef de parti », déclare la garde des sceaux, pour qui « la cohabitation affaiblit le pays à tout point de vue ».

En désaccord avec la direction de son parti

## M. Claude Llabres quitte le comité central du PCF

Dans un long article publié le jeudi 24 septembre par la *Dépêche du Midi*, M. Claude Llabres, « révoqueur » déclaré de Haute-Garonne, annonce officiellement son départ du comité central. Après M. Marcel Rigout et M. Claude Poperey (qui était aussi au bureau politique) en janvier, M. Pierre Juquin avant l'été, M. Llabres est le quatrième dirigeant du PCF à quitter volontairement cette instance au cours de l'année sur un désaccord politique.

Cette démission intervient à quatre jours de la session du comité central, qui est la dernière prévue avant le vingt-sixième congrès en décembre. Elle était prévisible depuis la session du comité central (9 et 10 septembre) qui a eu lieu à la veille de la Fête de l'Humanité. Au cours de cette réunion consacrée à l'adoption — quasiment sans débats — du projet de résolution du congrès, qui contient le nouveau programme du PCF, M. Llabres avait,

en effet, déclaré : « L'écart se creuse entre ma pensée et celle du comité central. Chacun doit en tirer les conclusions. Pour Georges Marchais, c'est fait lorsqu'il a indiqué au dernier comité central (en mai) que mon comportement était inadéquat d'un membre du comité central. Pour moi, je ne manquerais pas de vous tenir informés. » C'est chose faite.

Dans son article, M. Llabres qui estime que « le PCF a décroché de la société française », refuse le « non-congrès » ou les « six ans sans congrès » décidés, selon lui, par le comité central. Dénonçant « la singulière perversion du centralisme démocratique » qui est pour lui « l'unanimité », il souligne que « la forme d'existence du parti tendait à devenir le pluralisme révolutionnaire ». Mais il ajoute que « ça va se terminer avec le vingt-sixième congrès ». Il reproche à la direction

de ne pas « jeter un regard sans complaisance sur le passé récent ».

M. Llabres rend un hommage implicite à SOS-Racisme. « L'opposition au mouvement fasciste et raciste de Le Pen s'élargit, fleuve irrécupérable, des millions de jeunes tendent à la France multiraciale une petite vaine fraternelle ». Il critique le PS qui « a plié devant le capital de l'idéologie libérale ». Il veut « réanimer l'anticommunisme », et se prononce pour « l'abandon unilatéral de la force de frappe française ».

O. B.

[Agé de quarante-neuf ans, M. Llabres a adhéré à la jeunesse communiste en 1956 et au PCF en 1958. Il a fait l'école des cadres de Moscou en 1970 et est entré au comité central à l'occasion du vingt-deuxième congrès en 1976. Il est conseiller municipal de Toulouse].

Polémique autour de la piscine de M. Jack Lang dans le Lubéron

## Tempête dans un « modeste bassin »

MARSEILLE  
de notre correspondant régional

M. Jack Lang est au centre d'une polémique qui a pris naissance à Bonnieux (Vaucluse), au sud du Lubéron, où il a fait construire une piscine dans des conditions contestées. L'ancien ministre de la culture plaide, en l'occurrence, sa « bonne foi » et a décidé de poursuivre l'hebdomadaire *Minute* qui l'a mis en cause dans des termes qu'il juge diffamatoires. L'affaire de Bonnieux n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques. On ne peut manquer de le rapprocher du fait que M. Lang pourrait être tenté de partir, en 1989 à la conquête de la mairie d'Avignon même s'il affirme, pour l'instant, qu'il n'a pas cette ambition et qu'il se sent bien dans le Loir-et-Cher où il est député.

« Amoureux du Lubéron », que lui fit découvrir naguère M. Jean-Denis Bredin, M. Lang a acheté, en février dernier, une maison de village dans le haut Bonnieux. Une habitation typique avec ses petites pièces en toits et toits, réparties sur trois niveaux et une terrasse offrant un admirable panorama. L'ancien ministre de la culture, « un lieu de repli et de travail » quelque peu surpeuplé, compte tenu de la spéculation immobilière locale, au prix de 1 260 000 F. La piscine est rive en chantier à fin mai sur une parcelle d'environ 280 mètres carrés séparée de la maison par un chemin communal. Interrogé sur cette construction à l'émission *L'heure de vérité*, M. Lang l'a décrite comme un « modeste bassin aménagé ». L'ouvrage de 10 mètres sur 5, sans aucune décoration, est en effet d'un modèle des plus courants. Il est vrai aussi que l'ancien ministre n'a jamais sollicité de passe-droit. Il s'est montré, en revanche, imprudent en se déchar-

geant entièrement du dossier sur un intermédiaire qui a commis plusieurs erreurs.

La réalisation de la piscine exigeait une déclaration préalable de travaux en mairie, ce qui n'a pas été fait. Comme l'explique le maire (divers gauche) de Bonnieux, M. Fernand Luc, un viticulteur pragmatique, âgé de soixante ans, cet « oubli » est certes fréquent et assez souvent « pardonné » lorsqu'il s'agit de travaux mineurs. D'autres piscines ont également été autorisées sans problème dans des secteurs sensibles du village. Mais l'Association de défense du site et de l'environnement de Bonnieux (ADSEB) n'a pas, elle, laissé passer l'occasion d'épingler M. Lang et qui, plus que tout autre, aurait dû respecter la loi.

L'envoi de l'ADSEB est d'autant plus vif que le terrain figure dans le périmètre de l'ancien castrum de Bonnieux et qu'il est soumis à la double servitude d'un site inscrit et des abords d'un monument historique (l'église haute du village, en partie du douzième siècle).

Après une visite des gendarmes, l'administration est alertée et les travaux sont suspendus le temps d'une expertise archéologique. « Mon souci », affirme M. Lang, « a été de suivre les instructions des services compétents ». L'administration, en fait, lui donnera rapidement son feu vert. « Une intervention banale pour des découvertes banales », résume l'archéologue départemental, M. Michel-Edouard Bellet (1). « La piscine ne porte pas atteinte au site ni ne dégrade au principe de visibilité de la loi sur les monuments historiques », précise de son côté le chef du service départemental d'architecture, M. Bruno Lallemand, architecte des bâtiments en France. Les deux fonctionnaires se défendent au demeurant, d'avoir fait preuve de cette célérité de complaisance dont les accuse l'ADSEB.

Reste pourtant une autre difficulté à surmonter pour M. Lang : celle concernant l'édification des installations techniques de la piscine. Un permis d'urbanisme n'est pas nécessaire. Mais la demande n'a été déposée qu'après coup et elle se heurte à certaines dispositions du plan d'occupation des sols (POS) de la commune. Cela a incité l'architecte des bâtiments de France à émettre un avis défavorable. « Toute cette affaire est politique », déplore l'affaire M. Luc en s'interrogeant sur le zèle soudain de l'ADSEB dont le président, M. Yves Combier, fut l'un des opposants au précédent maire socialiste.

Dénoué ou non d'arrière-pensées mais fondé dans son principe, l'action des défenseurs du site de Bonnieux a fait, à l'évidence, le bonheur des adversaires politiques de M. Lang. Or, l'ancien ministre de la culture, auquel on continue de prêter des projets politiques dans le département, se serait bien passé de ce fâcheux contentieux. Officiellement, il ne cesse de proclamer son attachement au Loir-et-Cher, département dont il est élu depuis 1986. Mais l'intérêt qu'il porte à la mairie d'Avignon n'est nullement un secret.

### De Bonnieux... à Avignon

La reconquête de la ville, gagnée en 1983 par M. Jean-Pierre Roux, député RPR, est une priorité pour les socialistes. Avec quelle tête de liste ? Précédemment, depuis la mort d'Henri Duffaut en mai, et le retrait de la scène politique de l'ancien dauphin de ce dernier, M. Dominique Taddei, aucune personnalité n'a véritablement émergé dans les rangs du PS avignonnais. M. Guy Rivier, conseiller général d'Avignon-sud, est certes d'ores et déjà « candidat à la can-

didature ». Un professeur d'université, M. Jean-Louis Guigou, simple militant de la section d'Avignon, s'est également mis sur les rangs en faisant valoir son image d'homme d'Etat. Mais une candidature de M. Lang sur les préférences de certains socialistes locaux aux yeux desquels le « profil » de l'ancien ministre de la culture constituerait un atout particulier dans la ville.

Prudent, M. Lang a procédé, pendant l'été, à de discrets contacts qui n'auraient pas été décourageants. Les portes ne lui sont pas fermées, confirme le premier secrétaire de la fédération socialiste du Vaucluse, M. Richard Villard. Il rappelle toutefois l'allergie traditionnelle du département au « parachutage » (M. Bertrand Delanoë, après d'autres, l'a appris à ses dépens en 1986).

Le problème des tendances — la fédération est rocardienne — ne serait pas rédhibitoire. « Si l'on peut gagner la mairie et si les militants son d'accord, pourquoi ne viendrait-il pas ? » admet le « député du Lubéron », M. André Borel, dont on a remarqué en revanche le silence dans l'affaire de Bonnieux.

Les projets avignonnais de M. Lang sont en fait subordonnés au déroulement de l'élection présidentielle et aux élections législatives anticipées qui pourraient suivre. Le cas échéant, l'ancien ministre de la culture devrait nécessairement faire acte de candidature dans la circonscription de Grand Avignon en préface aux municipales.

GUY PORTE.

(1) Au cours de deux sondages effectués sur le site du 2 au 4 juin, ont été mis au jour des tessons de céramique allant du chalcolithique au Moyen Âge et « ne justifient pas de conservation sur place ».

Au tribunal des référés de Nanterre

## Le « détail » qui fait condamner M. Le Pen

Seizième référé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MURAP), la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), six associations de déportés, trois survivants de la déportation, et l'Union des tziganes et voyageurs de France (le Monde du 23 septembre), M. Germain Le Foyer de Costil, président du tribunal de grande instance de Nanterre, a rendu, mercredi 23 septembre, une ordonnance par laquelle il constate que les propos tenus le 13 septembre par M. Jean-Marie Le Pen au cours de l'émission « Grand Jury-RTL le Monde », ont provoqué « un trouble manifestement illicite ». En conséquence, le président du Front national est condamné à verser à chacun des demandeurs une provision de 1 F, à valoir sur la réparation du préjudice subi, qui serait ultérieurement attribué par les juges civils amenés à se prononcer sur le fond.

En outre, pour « limiter le trouble », le juge a ordonné que la prochaine émission du « Grand Jury-RTL le Monde » soit précédée de la lecture, aux frais du

condamné, des principaux extraits de l'ordonnance.

Invité à s'exprimer lors de l'émission, sur les thèses présentées par deux historiens « révisionnistes », qui contestent la réalité de l'existence des chambres à gaz durant la deuxième guerre mondiale, M. Jean-Marie Le Pen avait notamment affirmé : « Je n'ai pas étudié la question, mais je crois que c'est un point de détail », avant de réitérer cette formule en faisant part de ses doutes. Pour le juge des référés ces propos du président du Front national « sont par leur forme dubitative, par le choix des mots, — notamment, malgré ses différentes acceptations, celui de détail, — et par référence à la relativité de l'histoire, de nature à remettre en cause, banaliser ou pour le moins à rendre moins spécifiquement dramatique, les persécutés et les souffrances infligées aux déportés et plus particulièrement aux juifs et aux tziganes par les nazis durant la deuxième guerre mondiale ».

Le magistrat examine ensuite les conséquences de l'attitude de M. Le Pen, en notant qu'il a « par

ses paroles fait subir aux survivants, et à leurs familles (...) un trouble dans le souvenir fidèle, le respect et la compassion qui leur sont dus ». Bien qu'un projet de loi réprimant la négation du génocide soit actuellement en cours d'étude, M. Le Foyer de Costil considère qu'il n'y a pas actuellement de vice juridique, car il précise : « Il est manifeste (...) qu'un tel trouble est illicite (...) nonobstant l'absence d'un texte législatif sanctionnant expressément des propos tels que ceux reprochés à M. Jean-Marie Le Pen, et bien que celui-ci se prévienne de la liberté de l'esprit et des droits de l'histoire ».

M. Georges-Paul Wagner, défenseur de M. Le Pen, a indiqué son intention d'intenter appel. La célérité caractéristique de la procédure de référé devrait permettre que l'affaire soit rapidement soumise à la cour d'appel de Versailles.

MAURICE PEYROT.

● Dans un communiqué, M. Jean-Marie Le Pen estime que la décision du juge des référés est « stupéfiante » et « contraire à tous les principes juridiques et à toute notre jurisprudence ».

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 septembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● FONCTIONNAIRES (lire page 36).  
● LES « CONTRATS BLEUS »  
Le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'aménagement du temps extrascolaire des enfants de l'enseignement du premier degré. Le dispositif mis en place sous le nom de « contrats bleus » associe l'Etat, les collectivités locales et le milieu associatif pour offrir chaque semaine, aux enfants âgés de six à douze ans, quatre à dix heures d'activités sportives, artistiques ou culturelles en dehors du temps scolaire.

En proposant la pratique volontaire de telles activités aux enfants, les « contrats bleus » leur permettent de découvrir des centres d'intérêt jusque-là méconnus ou inaccessibles, favorisent leur épanouissement et les incitent à choisir des activités utiles pour leur vie d'adolescent et d'adulte.

Pour l'année scolaire 1987-1988, trois mille cinq cents communes se sont engagées dans ce nouveau dispositif intéressant plus d'un million d'enfants, c'est-à-dire près du quart des enfants scolarisés dans le primaire.

Les communes mettront à la disposition des enfants leurs installations et leur matériel pédagogique et, dans certains cas, leurs cadres et des crédits supplémentaires. Chaque contrat tient le plus grand compte des données locales. Les activités seront organisées dans un horaire aménagé localement, avec le soutien des associations concernées, des enseignants et des parents d'élèves.

● DÉCONCENTRATION DANS L'EDUCATION NATIONALE  
Le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la politique de déconcentration dans l'éducation nationale.

Fixés en juin 1986, les objectifs de la politique de déconcentration du ministère de l'éducation nationale ont été, pour l'essentiel, atteints. En quinze mois, une soixantaine de mesures sont entrées en vigueur. Elles répondent à la volonté de simplifier, de clarifier et d'alléger la gestion et les procédures administratives. Elles s'ordonnent autour de trois axes : la constitution de blocs de compétence, la recherche du bon niveau d'appréciation des décisions relatives à la vie scolaire et aux examens, la simplification de la gestion des personnels.

Le ministre conserve son rôle de définition de la politique nationale d'éducation. Le recteur est le premier responsable de la politique de l'éducation dans l'académie. Il gère désormais la dotation globale en emplois et moyens financiers pour l'ensemble du second degré. Il est de même de la répartition des postes d'instituteurs entre les départements pour le premier degré.

L'inspecteur d'académie assume toutes les responsabilités reconnues à l'autorité académique pour ce qui concerne l'organisation pédagogique et le fonctionnement des collèges. Il assure l'instruction de la liste annuelle des opérations de construction et d'extension des collèges. Il a enfin la responsabilité de la gestion des instituteurs.

(Publicité)

**INTRODUCTION AU SYSTEME DE GURDJIEFF-OUSPENSKY**

Tél. : 42-73-17-06

**REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES (R.F.A.S.)**

4 numéros/an + 1 hors série  
Abonnement 270 F - Le n° : 60 F

Pour l'analyse et l'étude de tout le champ social dans ses évolutions profondes.

Chaque trimestre : 1 grand dossier d'actualité • Syndicalisme et négociation • L'IGAS a vingt ans • Emploi et précarité

Chaque année : 1 numéro hors série • Les médecines différentes (1986)

La génération des 15-25 ans (à paraître).

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

Diffusion  
MASSON / SPIFF  
B.P. 22 - 41363 VINEUIL

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Éléments de Nanterre  
condamner M. Le Pen

Le tribunal de Nanterre a condamné M. Le Pen à six mois de prison avec sursis pour outrage à la justice. Le procureur général avait demandé la peine d'indult. M. Le Pen avait été condamné à six mois de prison avec sursis pour outrage à la justice. Le procureur général avait demandé la peine d'indult.

Le communiqué  
du conseil  
des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le 23 septembre au palais de l'Élysée sous la présidence de M. François Mitterrand. L'ordre du jour comprenait :

- L'ÉCONOMIE
- LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
- LES AFFAIRES INTÉRIEURES
- LES AFFAIRES SOCIALES
- LES AFFAIRES CULTURELLES
- LES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES
- LES AFFAIRES RÉGIONALES
- LES AFFAIRES EUROPÉENNES
- LES AFFAIRES EUROPÉENNES

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

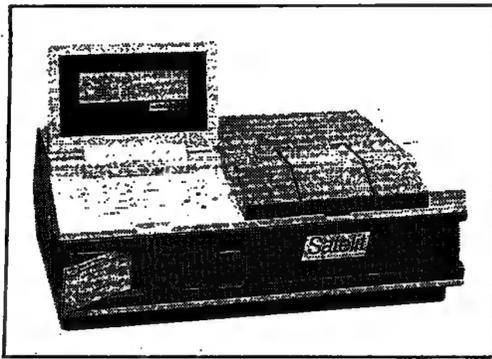
Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi relatif à la réforme de la justice.

# Kis se met au service de votre santé.



Innover constamment, privilégier la haute technologie, se battre mondialement, ces objectifs ont amené Kis à aller toujours de l'avant, à se surpasser en permanence, à être en perpétuel mouvement.

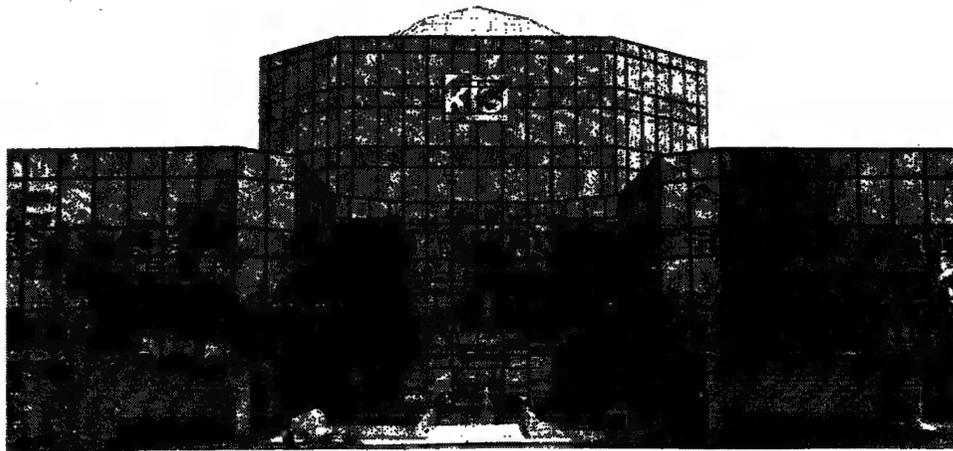
Aujourd'hui, Kis se tourne vers la recherche médicale, et se consacre à l'élaboration de nouveaux projets, qui seront d'intérêt public.

Reflétant cette volonté, le Centre de Recherches Kis, ultra-perfectionné, a mis au point le bio-analyseur, un véritable laboratoire d'analyses de sang instantané et portable. A partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt, sans douleur, les

médecins du monde entier vont pouvoir réaliser en quelques minutes, les analyses de sang dans leur cabinet ou chez leurs patients. Dorénavant, disposant d'une analyse immédiate, les médecins et vétérinaires pourront préciser leur diagnostic plus rapidement.

Présenté officiellement à l'PAACC de San Francisco du 20 au 24 juillet 1987, le bio-analyseur a suscité l'enthousiasme et l'intérêt qu'il méritait en emportant l'adhésion des médecins américains. Kis, la recherche technologique au service de votre santé.

Pour avoir plus d'informations sur le Groupe Kis, téléphonez à Kis (16) 76.33.30.00.



**KIS, N°1 MONDIAL DU SERVICE MINUTE.**

# Société

L'ex-CRS Jean-Paul Taillefer devant les assises des Bouches-du-Rhône

## Sept ans d'instruction pour une bavure mortelle

MARSEILLE de notre correspondant

Les faits sont connus. Le 18 octobre 1980, à 22 heures, au cœur d'un contrôle routier sur les occupants d'une Renault-12, à proximité de la cité de la Busserine, l'un des points chauds des fameux quartiers nord de Marseille, Jean-Paul Taillefer, vingt-trois ans, à l'époque policier de la CRS 53, a tué de deux balles de son pistolet-mitrailleur tirées à bout portant Houari Ben Mohamed, dix-sept ans. La victime était assise à côté du chauffeur, ses papiers d'identité étaient en règle, et elle n'était l'objet d'aucune recherche. Seul sort apparent du jeune homme, il avait le teint basané et habitait un quartier « à problèmes » de la banlieue marseillaise.

Sept ans après cette bavure mortelle, Jean-Paul Taillefer, revenu par force à la vie civile, après avoir été renvoyé de la police quelques mois après les faits, comparait, depuis le mercredi 23 septembre, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, inculpé d'homicide volontaire.

Le tribunal correctionnel de Marseille devant lequel Taillefer avait été renvoyé initialement en 1983 pour homicide involontaire s'était déclaré incompétent compte tenu des contradictions du dossier, « au motif que les faits étaient volontaires et de nature à entraîner une peine criminelle ».

On attendait une journée chaude devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône après les différentes manifestations et déclarations qui avaient précédé l'ouverture de l'audience, les amis de la victime estimant qu'il ne s'agissait pas du procès d'un bouc émissaire mais d'une affaire relevant de la sécurité, voire du racisme. En fait, cette première audience d'un procès prévu pour durer trois jours fut très calme. Elle a été consacrée au portrait psychologique d'un meurtrier d'occa-

sion, autant par peur que par fanatisme.

Le visage de M. Tout-le-Monde, barré d'une fine moustache, les cheveux poivre et sel coupés court, chemise blanche, cravate sombre, la tête inclinée et le regard vague, comme absent, la voix calme, il n'a vraiment pas l'air d'un matamore, celui que des témoins affirment avoir entendu dire, le 18 octobre 1980, avant de lâcher sa rafale: « Ce soir, j'ai la gâchette facile ».

Jean-Paul Taillefer a varié dans ses déclarations. Il a d'abord affirmé: « J'ai cru voir un geste suspect. J'ai tiré ». Plus tard, il a précisé: « La rafale est partie toute seule ». Peut-être. Mais pour qu'elle parte, il avait fallu que, sans respecter les consignes formelles, le CRS aille chercher un pistolet-mitrailleur MAT-49 dans le fourgon, et puis, comme le souligne M. Gilbert Collard, avocat de la partie civile, « qu'il dépile le chargeur, qu'il arme la culasse et qu'il appuie sur la pédale de sécurité pour libérer la

queue de détente ». Cela fait, en effet, beaucoup de gestes « involontaires ». D'autant qu'aucun des passagers n'avait esquissé un geste lors du contrôle. Pourtant, le CRS Taillefer avait passé le canon de son arme par la fenêtre de la vitre baissée.

Fils et petit-fils de policiers, né à Tunis, et qui tout jeune « avait la vocation », Jean-Paul Taillefer est-il le raciste que certains décrivent en train d'écraser de ses rangiers les pieds d'un Martiniquais au cours d'un contrôle à Paris, ou ce jeune homme effacé aux moyens limités, dont le niveau scolaire ne lui avait pas, dans un premier temps, permis de suivre sa vocation, mais qui, grâce au service militaire, a pu réaliser son rêve en passant le concours d'entrée dans les CRS ?

Qui a tué Houari Ben Mohamed ? Un policier raciste ou un jeune homme sans expérience, particulièrement nerveux ce soir-là, et qui a tiré parce qu'il avait peur de sa victime ?

JEAN CONTRUCCI

### En appel

## Le Syndicat des avocats de France gagne son procès contre M. J.-L. Debré

Le Syndicat des avocats de France (SAF) a gagné mercredi 23 septembre en appel le procès qu'il avait intenté à M. Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction, député RPR de l'Eure depuis le 16 mars 1986. M. Debré a été condamné par la première chambre de la cour de Paris à verser au SAF le franc symbolique de dommages et intérêts que demandait ce dernier.

L'affaire avait pour origine des propos de M. Debré publiés par Paris-Match dans son numéro du 4 avril 1986, selon lesquels, dans les affaires de terrorisme, la garde à vue des suspects devait être prolongée afin de retarder le moment où les avocats ont accès au dossier, car « ils peuvent alors renseigner le réseau et bloquer les investiga-

tions ». M. Debré se déclarait aussi, dans le même esprit, favorable aux écoutes téléphoniques. Ces déclarations avaient suscité une vive émotion dans les barreaux (Le Monde du 17 avril 1986).

Le SAF, qui avait seul porté l'affaire en justice, avait été débouté par le tribunal qui avait jugé les propos de M. Debré trop « abstraits » pour engager la responsabilité civile de leur auteur, (Le Monde des 18 septembre et 5 décembre 1986).

Pour le SAF la cour d'appel, en infirmant la décision des premiers juges, a rendu une décision qui est « une victoire pour la démocratie, dont les droits de la défense sont le pilier ».

### A Rouen

## Un objecteur de conscience est condamné à un an de prison

Un objecteur de conscience, M. Joël Fache, trente ans, vétérinaire, a été condamné à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Rouen, mercredi 23 septembre. Cette condamnation a entraîné, en outre, la révocation du sursis dont la cour d'appel de Rouen, avait assorti la peine de trois ans de prison infligée à M. Fache, en 1983 pour des faits similaires.

M. Joël Fache, qui bénéficie du statut d'objecteur de conscience, avait refusé en 1983 de rejoindre son affectation alors qu'il devait effectuer deux années de service civil à l'Office national des forêts (ONF). Inculpé de « désertion en temps de paix », M. Joël Fache avait été condamné quelques mois plus tard, à dix-huit mois de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Evreux.

Après ces procès, M. Joël Fache, ancien militant de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC) reçut un nouvel ordre de route, identique, dont il ne tint pas compte. A nouveau poursuivi le 6 juillet dernier sous le même chef d'accusation, M. Joël Fache, de nouveau condamné, a décidé d'interjeter, une nouvelle fois, appel.

### EN BREF

● Expulsion d'un Basque espagnol. M. Xavier Arrinda-Urtiza, trente-cinq ans, réfugié basque espagnol, appréhendé à Biarritz par la police de l'air et des frontières, a été expulsé de France, au cours du week-end dernier, selon la procédure d'urgence absolue.

● Incarcération d'une jeune femme meurtrière de son fils. — Bizoubile Zebango, trente-trois ans, originaire du Burkina, qui a reconnu avoir tué et décapité son fils de neuf ans, Amhad-Sekou Gouba à Viry-Châtillon (Essonne) (Le Monde du 24 septembre), a été inculpée d'homicide volontaire, le mercredi 23 septembre après-midi, par M. Emile Cabé, juge d'instruction à Evry. Elle a été placée sous mandat de dépôt et incarcérée au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. La jeune femme n'a, semble-t-il, donné aucune explication cohérente de son geste.

### Le meurtrier d'un étudiant aux assises des Hauts-de-Seine

## Pierre Pichenot trahi par les siens

Depuis le mercredi 23 septembre, devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, un homme affronte seul toute une famille. Un meurtre les oppose — celui de Marc Pinkert, un jeune homme de vingt ans (Le Monde du 29 mai 1984). Pierre Pichenot, cinquante-trois ans, est inculpé d'homicide volontaire et — délit connexe — de détention illégale d'armes de la 4<sup>e</sup> catégorie. Le père et la mère, le frère et la sœur du jeune étudiant décapité se sont constitués partie civile.

Le visage sans émotion apparente, Pierre Pichenot soutient — brave même — le regard des parents de la victime. Déjà, il laisse deviner son système de défense, marié dans un mélange d'entêtement et d'intelligence. C'est ce système qu'il a affiné au cours des trente mois d'une instruction « aux nombreuses péripéties », comme le relèvera le président Jean-Marie Gonnard.

Le drame désarme par sa stupidité logique. Rue des Sorins, à Reuil-Malmaison (Hauts-de-Seine), un litère du bois de Saint-Cucuf, vendredi 25 mai 1984 peu après 23 heures, Marc Pinkert venait de fêter son vingtième anniversaire. En compagnie de six camarades, il se trouvait près du pavillon de Pichenot. Irrité par le bruit, celui-ci se fait traquer de « Dupont-Lajoie ». Il assure, aujourd'hui, avoir compris: « Vieux con ! » « Ça va chier », lance-t-il avant d'aller chercher une arme, avec laquelle il aurait seulement tiré en l'air pour faire peur. Mais Marc Pinkert est atteint au thorax d'une balle et meurt avant son transfert à l'hôpital.

La vie de Pierre Pichenot est « sans histoire », note le président Gonnard. C'est celle d'un fils unique devenu technicien sur machine à contrôle numérique. Son patron se dira « prêt à le reprendre sans problème » s'il sort de prison. « Très bon voisin » pour un autre témoin, « excellent père de famille », il a élevé ses quatre enfants aujourd'hui tous mariés, « dans le sens de l'honneur et du devoir ».

La famille Pichenot a toujours vécu à Reuil, dans la même rue des Sorins. Pour Pierre, la propriété est

sacré. Quatre jours avant le drame, on lui avait volé sa vieille Mercedes, à laquelle il était « très attaché ».

Deux jours après la mort de l'étudiant, Pierre Pichenot est incarcéré. Mais début 1985 il est remis en liberté: les expertises balistiques montrent en effet que la carabine qu'il avait remise aux enquêteurs, le soir même du drame, n'a pas pu tuer Marc Pinkert. Pendant près de deux ans, l'accusé maintiendra qu'il s'agit bien de l'arme avec laquelle il avait tiré.

### Substitution d'armes

Mais, le 11 février 1985, Michel Pinkert, père de la victime, apprend d'un mystérieux correspondant que « l'arme du meurtre n'est pas celle donnée aux enquêteurs ». Il y a eu substitution. Le 8 novembre 1985, cette information est confirmée. Le lendemain, Pierre Pichenot est de nouveau incarcéré et, coup de théâtre, son gendre, Bernard Malbecq, est, lui aussi, inculpé et incarcéré.

Nouvelle révélation le 13 mai 1986: Michel et Murielle, deux des enfants de l'accusé, indiquent que leur père s'est servi d'un revolver trafiqué pour tirer des cartouches de 22 long rifle. Cette arme avait été, en fait, collée dans une marche de béton du pavillon de son gendre.

« Confirmez-vous ce qu'on a déclaré vos enfants en cours d'instruction ? », demande le président Gonnard. « Non, ce sont des affirmations », répond l'accusé. Mais pour cette substitution d'armes ? « Pour ne pas avoir d'ennuis pour détention d'arme illégale », répond Pierre Pichenot.

Judi 24 septembre devaient témoigner les deux fils, le gendre et l'épouse de Pierre Pichenot: seule cette dernière ne l'a pas « trahi ».

Ce drame d'un soir de mai 1984 a fait voler le clan en éclats. « La famille est désormais déseuée ». Le président Gonnard demande son sentiment à l'accusé sur ce point. « Le temps effacera », espère Pierre Pichenot.

DANIELLE ROUARD.

# LIBEREZ-VOUS POUR UN ESSAI

95 808 F

120 ch. (86,5 kW ISO), 8,7 secondes de 0 à 100 km/h, 200 km/h sur circuit: la Renault 21 Ti n'attend que vous pour démarrer. Lève-vitres électrique avant, sièges baquets, projecteurs additionnels antibrouillard, télécommande à infrarouge de l'ouverture des portes, vitres teintées: c'est une sportive qui a de la classe. Ne la faites pas attendre. Libérez-vous pour un essai!

Modèle présenté Renault 21 Ti. Prix clés en main au 17/09/87 Millésime 88. Consommations UTAC: 5,8L à 90 km/h, 7,1L à 120 km/h, 10,7L en cycle urbain. Garantie anti-corrosion Renault 5 ans. DIAC: votre financement. RENAULT présente GEF



RENAULT 21 TI: LA LIBERTÉ VERSION SPORT  RENAULT DES VOITURES A VIVRE

كلمة في الجدل

LE SUCRE MATIERE A SCANDALES ECONOMIE

# Société

## Les victimes d'attentat et les lenteurs de l'indemnisation

Françoise Redetzki ne désarme pas. En présentant, le 23 septembre à Paris, les résultats d'une enquête de la recherche médicale sur l'état de santé des victimes, la présidente de SOS-attentats a insisté sur la nécessité de se préoccuper de leur avenir après leur avoir sauvé la vie. Elle demande pour ces victimes le statut de victime civile de guerre.

ressé », ajoute une autre. « Une personne de ma famille n'a encore rien touché, confie une jeune femme, parce qu'elle est dans le coma et qu'on exige sa signature. » Résultat : le Fonds n'a dépensé que 12 millions sur les 250 millions de francs dont il disposera pour l'année 1987 et sur les 100 millions qu'il a d'ores et déjà en caisse. Et les victimes - elles sont au nombre de presque 1 000 - restent en détresse, en dépit des soins médicaux dont elles ont bénéficié aussitôt après l'attentat.

En demandant pour les victimes d'attentat le statut de victimes civiles de guerre, Françoise Redetzki veut que le droit aux soins leur soit reconnu. (La plupart ne sont pas prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale.) Elle veut aussi que les victimes d'attentat obtiennent ainsi une reconnaissance par la nation, qui réduirait leur sentiment de honte et peut-être atténuerait les séquelles.

### « Peur continue »

Administration, encore un effort ! Dans le combat qu'elle mène depuis deux ans en faveur des victimes d'attentat, Françoise Redetzki - elle-même grièvement blessée dans l'attentat contre le Grand Vélour, le 23 décembre 1983 - n'en finit pas de rencontrer des obstacles. Elle a pourtant ouvert bien des portes déjà, et déplacé des montagnes. Grâce à l'association qu'elle a fondée, une loi a été votée, « unique au monde ». Cette loi du 9 septembre 1986 a créé le Fonds de garantie contre les actes de terrorisme destiné à secourir financièrement les victimes. L'argent est là, puisque le Fonds est alimenté par une taxe de 5 F par contrat d'assurance de biens. Or la procédure reste titilleuse, lente, précautionneuse.

C'est là le problème souligné par SOS-attentats, qu'a exprimé le docteur William Dab de l'observatoire de la santé en Ile-de-France : « La disproportion choquante entre les moyens formidables mis en œuvre pour sauver et soigner les victimes d'attentat et le peu de moyens accordés ensuite pour leur permettre de vivre décemment ». Le docteur Dab vient de réaliser une enquête avec les docteurs Lucien Abenham, de l'INSERM, et Anne Pettigirard, de RISC-Santé. 340 personnes sur 600 sollicitées ont répondu. Dans leurs conclusions, les auteurs de cette étude mettent l'accent sur la spécificité des troubles que connaissent les victimes et sur leur durée.

Certains troubles apparaissent deux ans après l'attentat. « Je vis dans la peur continue », a déclaré une victime. « Je ne peux plus allumer un interrupteur d'électricité de peur de tout faire exploser. » Le docteur Dab constate que ces

sequelles ne sont pas assimilables à celles des accidents de la route, ni même à celles de la guerre. « En cas de guerre, estime-t-il, les victimes ont un général moins surprises. Il y a une préparation psychologique. L'organisme lui-même se défend préventivement. Ce qui n'est pas le cas dans les attentats. » En outre, les victimes ont le sentiment d'avoir été frappées au hasard. Leur drame n'est pas la conséquence d'un engagement personnel. Si bien que le traumatisme « s'inscrit dans la durée ; il ne s'agit pas d'un épisode ponctuel dans une vie ».

CHARLES VIAL

## SPORTS

● CYCLISME : Paris-Bruxelles. - Le Belge Wim Anys a remporté au sprint, mercredi 23 septembre, la course des « deux capitales », devant trois nettement ses compatriotes Joseph Lieckens et Eric Vanderaerden.

● RUGBY : tournée de l'équipe de France en Ecosse. - Pour leur deuxième match, les Tricolores ont triomphé, mercredi 23 septembre, à Glendoune, face à la formation de l'Edinburgh District (22-9).

## Des familles s'en prennent aux « identificateurs » grévistes

### Violences à la morgue

« Ils sont entrés de force, ils ont brisé la porte et cassé les vitres du bâtiment. Quand nous avons tenté de nous y opposer, ils nous ont un peu malmenés. » Dans l'un des longs couloirs de l'Institut médico-légal de Paris, Albert Grollier porte la main vers l'ombre violente qui lui barre le visage. « Un souvenir de la bagarre », dit-il, dans un sourire, avant de désigner du doigt un encadrement de porte dépourvu de vitre. « Les éclats de verre ont été balayés en quelques heures. Ils ne sont pas restés longtemps, mais ils ont été violents. » Ces dégâts ne sont pas le fait d'une bande de casseurs.

Mardi matin 22 septembre, plusieurs familles attendant le départ de quatre convois funéraires devant l'Institut, ils ne partent pas : les « identificateurs », ces employés chargés des corps amenés à la morgue à la suite de décès brutaux sur la voie publique, de suicides, de crimes, de noyades, etc., sont en grève depuis la veille. Ils demandent la modification de leur statut. « Nous ne pensions pas que les familles réagiraient aussi violemment », poursuit Albert Grollier, membre de la CGT, mais nous n'avions pas le choix. Nous sommes en discussion depuis près de deux ans sur cette revendication et nous n'avons rien obtenu. Il ne nous restait que ce moyen de pression. L'administration aurait pu informer les familles et éviter la bagarre. Elle était au courant de la situation depuis le 14 septembre, date à laquelle nous avons déposé un préavis de grève. »

De tels incidents ne devraient pas se reproduire car la grève a été suspendue mercredi à l'aube. Les délégués, repus la veille par le directeur de la police générale à la préfecture de police, - dont ils dépendent - ont en partie obtenu satisfaction. Le statut des « identificateurs », qui date de 1970, sera remis au goût du jour. En seize ans, les tâches de ces agents spéciaux, comme on les baptisait avant 1970, se sont largement modifiées. Leur travail ne se résume plus à la réception, au déshabillage et à la toilette des corps (une dizaine par jour) qui arrivent à l'Institut médico-légal. La mise sous scellés des valeurs, autrefois réservée aux inspecteurs et aux enquêteurs, leur est désormais confiée, et ils participent de plus en plus largement aux enquêtes policières.

### Une profession rajoutée

Leur travail de recherche permet parfois de repérer des signes particuliers (tatouages, cicatrices, etc.), qui facilitent l'identification des corps. Ils se sont aussi transformés en personnel d'accueil pour les familles. Dernière tâche et non des moindres : les « identificateurs » assistent maintenant les médecins légistes lors des autopsies. « Tout cela, nous l'avons appris sur le tas, explique un employé. En dix ans de métier, j'ai bénéficié, en tout et pour tout, de deux stages : un sur l'accueil du public, qui a duré une journée, et un autre sur la réflexion du visage, qui nous a occupés trois demi-journées. Pourtant, la profession s'est totalement transformée, l'ère des Quasimodo est bien terminée. »

Les vingt et un « identificateurs » de l'Institut médico-légal sont âgés en moyenne de trente-cinq ans, et si on commence dans ce métier par hasard, on y reste par choix. « Je me suis pris au jeu, explique l'un d'eux. J'ai appris à aimer ce métier que l'on juge parfois très hâtivement. Je suis entré ici il y a onze ans et je ne souhaite pas en partir. » Cette profession répétitive s'accommode mal des conditions de travail difficiles imposées par la vétusté des locaux. Depuis l'inauguration de l'Institut en 1924, les opérations de rénovation ont été très limitées : installation d'un ascenseur, d'un groupe électrogène et en 1978 d'une « salle catastrophe » pour les cas d'accidents provoquant de nombreuses victimes. Doté de cent cinquante « cases », elle est déjà utilisée en permanence pour un tiers de sa capacité. Cette salle a permis d'augmenter les « possibilités d'accueil » de l'IML, qui ne disposait que de cent soixante-dix pièces. Quant aux trois salles d'autopsie, elles sont équipées d'un matériel vieillissant et parfois périmé. Même si l'envie de quitter l'Institut existe parfois, ils ne regretent rien. « On a du mal à imaginer ce qu'est un cadavre tant que l'on n'en a pas vu, explique un ancien coupeur neurologique. Lorsque j'ai demandé à être embauché, le contrôleur a insisté pour me faire visiter la salle des frigos. Il me disait qu'il voulait être sûr que je tiendrais le coup. » Au bout des huit premiers jours, on voit déjà ceux qui pourront s'y faire et ceux qui ne le pourront pas, rancissant un collègue. Ceux qui font des cauchemars toutes les nuits ne restent pas. ANNE CHEMIN.

## AUTOMOBILE

### La 164 Alfa Romeo

## Le bonheur des inconditionnels

Milan, depuis le 22 septembre et pour huit jours, vit à l'heure d'un événement automobile qui marquera l'histoire d'Alfa Romeo : le lancement de son nouveau modèle haut de gamme, la 164. Plus de six cents journalistes se sont retrouvés ici pour assister à l'événement célébré sur plusieurs journées, avant de prendre le volant de cette belle automobile d'axes et déjà par la presse italienne comme un chef-d'œuvre.

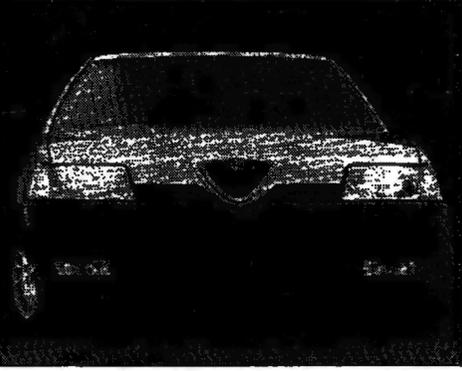
Présentée à Francfort au Salon de l'Automobile voici quelques jours, et attendue depuis de longue mois, la 164 est probablement le dernier modèle né dans la pure tradition de la célèbre firme milanaise. « Une voiture chargée de cette folle Italiane inimitable » comme nous le dira Vittorio Ghidella, l'administrateur délégué de Fiat (1) et nouveau tuteur de la marque. De fait, la 164 prendra probablement rang un jour parmi les pièces de collection des musées de l'automobile, tant les lignes que lui a définies Pininfarina sont fidèles à ce style empreint d'agressivité constante qui fit autrefois la gloire de la marque, frappé du dragon des Visconti.

Fiat, qui vient de prendre le contrôle d'Alfa Romeo, reçoit dans l'affaire un sceptique cadeau de noces qui pourrait bien troubler quelque peu la politique de produits du groupe mise au point à l'époque où Lancia et bien sûr Ferrari, autre joyau, s'étaient vu confier la mission de représenter l'empire automobile italien dans le domaine du luxe et du sport. On peut se demander ce que donnera l'arrivée dans la famille de cet autre symbole de « luxe et de sportivité », malgré la maintenance de deux réseaux de distribution séparés.

« Pas de romantisme », dira Vittorio Ghidella « gardons les pieds bien posés sur terre. Il y a place pour tout le monde dans l'univers à quatre roues à qui sait transmettre un message personnel. A nous de planifier nos produits. Chacun d'entre eux avec sa personnalité

journal a été sacrifié en profit d'un ensemble mécanique protégé des effets habituels qu'entraîne « l'attaque » au volant : bruits aérodynamiques, moteur tonitruant, sôcheresse des suspensions. A l'inverse, les petits défauts habituels des voitures confortables apparaissent : tendance au conchage de la caisse dans les grandes courbes et plongeon au freinage.

Habitacle chaud, volant réglable en hauteur et en largeur, position des sièges variable électriquement... tout inspire une conduite qui se passe de nervosité inutile, malgré une excellente boîte, qui fait monter les tours volontiers... mais pour se heurter à un rupteur d'alimentation impitoyable à peine la zone rouge atteinte. Des quatre moteurs disponibles (un V6, type America, de 3 litres sortant 192 chevaux ; un quatre cylindres de 2 litres à turbine sortant 175 chevaux ; un 2 litres encore à quatre cylindres et double allumage sortant 117 chevaux), le six cylindres (vif, et souple à la fois) apparaît comme la meilleure solution pour cette berline cosmée, plus grande routière que grande sportive.



firmes suédoise Saab (pour son modèle 9000) : Coupe rigide dotée d'un sous-châssis qui supporte moteur et suspension avant, groupe motopropulseur et agissant sur les roues avant, roues indépendantes.

Et à la route, la 164 d'Alfa se différencie par seulement de silhouettes par rapport aux versions des deux autres marques. Son comportement apparaît, surtout à hautes vitesses, bien différent. Il faut y voir sans doute l'effet des consignes de grand confort inscrites au cahier des charges du modèle, car dans l'affaire le caractère sportif tradi-

tionnel a été sacrifié en profit d'un ensemble mécanique protégé des effets habituels qu'entraîne « l'attaque » au volant : bruits aérodynamiques, moteur tonitruant, sôcheresse des suspensions. A l'inverse, les petits défauts habituels des voitures confortables apparaissent : tendance au conchage de la caisse dans les grandes courbes et plongeon au freinage.

Côté prix, il se murmure à Milan que, selon la version, ils oscilleront entre 150 000 F et 225 000 F (tarifs applicables en Italie). En France, la 164 devrait se trouver en concurrence avec bien des modèles solidement implantés mais les inconditionnels de la marque, ou le sait, feront, eux, la différence.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) M. Ghidella est administrateur, délégué de Fiat et PDG de Lancia-Alfa.

**LE SUCRE MATIERE A SCANDALES**

SCIENCE VIE ECONOMIE

OCTOBRE

## Alcool et publicité

### Les sportifs inquiets pour leurs sponsors

Les remous provoqués par la loi du 30 juillet 1987 relative à la publicité pour les boissons alcooliques, continué à agiter les milieux sportifs et ceux des annonceurs (Le Monde du 23 septembre). M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la jeunesse et des sports, a annoncé que les dirigeants sportifs qu'il avait rencontrés lui avaient fait part de leurs inquiétudes face à un possible retrait des sponsors. Décidé à dissiper « un malentendu préjudiciable aux intérêts du sport français », M. Bergelin va poursuivre ses consultations avec les différentes parties en présence. Le secrétaire d'Etat a confirmé qu'une circulaire d'application de la nouvelle loi était en cours d'élaboration après concertation de plusieurs ministères.

## CEA

### Reconduction de M. Teillac

M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, a été reconduit à ce poste mercredi 23 septembre par le conseil des ministres. C'est le cinquième mandat consécutif de M. Teillac, en fonction depuis octobre 1975.

Né le 6 septembre 1920 à Marcellin-la-Croisille (Corrèze), M. Teillac a commencé sa carrière de physicien auprès de Frédéric et d'Irène Joliot-Curie. Professeur de physique nucléaire et de radioactivité à la faculté des sciences de Paris en 1968, puis directeur de l'Institut du radium, il a aussi été président du conseil du CERN, le laboratoire européen de physique des particules.

## Environnement

### Création de l'Institut de l'eau

Comme il l'avait annoncé l'an dernier (Le Monde du 23 octobre 1986), le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a présenté, le

## REPÈRES

mercredi 23 septembre, le nouvel Institut de l'eau, appelé à promouvoir les techniques françaises de gestion de l'eau. Cet institut, en fait, réunit les moyens et les hommes de trois organismes existants (AFEE à Paris, la Fondation de l'eau, à Limoges, CEFIRE, à Sophia-Antipolis), qui s'occupent de formation professionnelle et de documentation. Doté d'un budget de 40 millions de francs, l'Institut, présidé par M. Jacques Vernier, maire (RPR) de Douai, entrera officiellement en activité le 1<sup>er</sup> janvier 1988.

## Synchrotron

### La Grande-Bretagne suspend sa participation

La Grande-Bretagne a annoncé, mercredi 23 septembre à Grenoble qu'elle suspendait momentanément sa participation à la construction de la future source européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) et donnerait une réponse définitive à son éventuelle participation à ce projet à la fin du mois de novembre. Cette annonce faite devant le conseil d'administration de l'ESRF ne met cependant pas en péril l'avenir de la machine dans la mesure où la part des Britanniques (15 % du total) pourrait être, si nécessaire, partiellement compensée par celles de la

## Médecine

### Les prix Lasker

Les prix Lasker de biologie et médecine ont été partagés cette année entre un neuropsychiatre danois, le professeur Mogens Schou, qui introduisit le lithium dans la thérapie des psychoses manico-dépressives et trois biologistes spécialisés dans l'étude du système immunitaire. Il s'agit des Américains Philip Leder (Harvard) et Leroy Hood (California Institute of Technology) et du Japonais Susumu Tonegawa, qui travaille au Massachusetts Institute of Technology de Boston. Le prix Lasker est souvent considéré comme l'antichambre du prix Nobel, et son prestige est important dans la communauté scientifique.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### CESSATION DE GARANTIE

La Coopérative de gestion financière d'organismes immobiliers (COOPE-FI), société anonyme coopérative à capital variable, société financière, dont le siège social est à Paris (8<sup>e</sup>), 57-59, boulevard Malesherbes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le N° B 582 018 958, fait savoir que les garanties qu'elle avait précédemment accordées à la Société d'administration et de gestion immobilière (SAGEFRANCE), société à responsabilité limitée au capital de 250 000 francs, dont le siège social est à Paris (2<sup>e</sup>), 10, rue d'Uzès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le N° B 302 432 471, au titre de « gestion immobilière » et au titre de « transaction sur immeubles et fonds de commerce » visés par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, prendront fin dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication vis-à-vis de la SAGEFRANCE et dans un délai de trois mois à compter de la même date vis-à-vis des tiers (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972). La présente publication, rendue obligatoire par les articles précités, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la SAGEFRANCE.

« SAGEFRANCE informe ses mandats qu'à la suite de sa démission de COOPEFI, la garantie financière imposée par la loi du 2 janvier 1970 lui est dorénavant accordée par la Caisse de Garantie de la FNAIM, 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris (75008) à compter de la date de la cessation de la garantie de COOPE-FI. »

## Benot trahi par les siens

Benot trahi par les siens

JS SAI

PORT

# Education

## Le projet de budget pour 1988

### Un prudent redressement

L'éducation nationale ne figure pas parmi les secteurs prioritaires retenus par le gouvernement dans le projet loi de finances pour 1988 (le Monde du 18 septembre). Le budget attribué à M. Monory progresse cependant plus vite que le budget global. Les créations de postes permettront d'accompagner l'afflux d'élèves dans les lycées, et l'aide à l'enseignement privé est notablement accrue. En contre-partie, l'administration centrale et les organismes périphériques sont « dégraissés ».

Avec 175,1 milliards de francs, le budget de l'éducation nationale pour 1988 progresse de 4,1% par rapport à 1987, plus rapidement que le budget d'ensemble (3%). La progression atteint 4,56% si l'on exclut les effets de la décentralisation.

Déficitaire au budget 1987, le solde des créations et des suppressions d'emplois redonne un excédentaire pour 1988 : 5116 postes sont créés au total, mais ce chiffre comprend les 1750 postes (dont 1000 pour les lycées publics) qui avaient été dégragés au lendemain de la révolte étudiante de novembre et décembre derniers, par la rentrée de 1987, mais n'avaient pas été comptabilisés au budget de cette année. L'effort porte essentiellement sur les postes d'enseignants dans les lycées et les établissements privés. Pour accueillir les 79 000 élèves supplémentaires attendus dans les lycées à la rentrée 1988, 3 000 postes (professeurs agrégés, certifiés et personnels de direction) sont créés, alors que près de 4 800 avaient déjà été dégragés cette année pour faire face à un afflux semblable équivalent d'élèves.

Mais la baisse démographique qui se poursuit dans les collèges (on prévoit 73 000 élèves de moins en

1988) doit permettre la suppression dans ces établissements d'un nombre important de postes que le ministre affirme ne pas pouvoir évaluer pour l'instant, mais qui sera très important. En 1987, 2 000 postes ont été supprimés pour 90 000 élèves de moins dans les collèges, et reversés dans les lycées. Un redéploiement est prévu l'an prochain dans le même sens.

L'enseignement primaire, en revanche, ne bénéficie d'aucune facilité de ce genre, puisque aucun poste d'instituteur n'est créé en dépit des 32 500 élèves supplémentaires attendus à la prochaine rentrée.

De son côté, l'enseignement privé sous contrat bénéficie de 800 postes nouveaux, justifiés, selon le mini-

stère, par « le strict respect du principe de parité ». Le développement des enseignements artistiques, qui fait l'objet d'un projet de loi bientôt examiné par le Parlement, figure également parmi les priorités de ce budget. Cent emplois de professeurs certifiés de ces disciplines sont créés pour les collèges, ainsi qu'un nombre équivalent de conseillers pédagogiques spécialisés pour les écoles primaires. Cette dernière décision répond partiellement au vœu de M. Marcel Landowski, chargé d'une mission sur les enseignements artistiques par le premier ministre.

Pour dégager les moyens nécessaires à ces créations de postes d'enseignants, on a taillé, comme d'habitude, dans des secteurs moins sensibles, comme l'administration. L'année des 160 000 fonctionnaires

administratifs, techniciens, ouvriers et personnels de service est ainsi amputée de 594 postes - dont 484 dans les services roctoraux - correspondant à des « gains de productivité dans le domaine administratif ».

La mise à plat du fonctionnement des rectories et inspections académiques par le biais d'audits doit être généralisée. En contre-partie, une dizaine de postes d'informaticiens sont créés au ministère pour moderniser la gestion des personnels et la comptabilité par la constitution de bases de données académiques.

La saignée ouverte l'an dernier dans les établissements publics périphériques se poursuit. Soixante-deux postes disparaissent dans les bureaux parisiens du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), 35 dans ceux de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et 3 au Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ).

À l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), le ministre supprime 43 postes, principalement dans l'administration dont les effectifs sont jugés disproportionnés par rapport à ceux des chercheurs. Le Centre national d'enseignement à distance (CNED), dont les bons résultats sont cependant soulignés, perd 39 postes. Les crédits destinés à compenser la suppression des postes « mis à disposition » de certains mouvements pédagogiques et associations d'éducation populaire sont reconduits et revalorisés, mais on note au passage qu'une quarantaine de ces postes destinés aux mutualités proches de la FEN et aux fédérations de parents d'élèves n'ont finalement pas été supprimés.

Aucune mesure nouvelle de revalorisation massive de la situation des personnels n'est prévue, des

possibilités de promotion sont ouvertes à certains chefs d'établissement, personnels d'inspection et d'administration et enseignants du second degré. La mise en place de maîtres-directeurs dans les écoles sera accélérée : 1 541 emplois de professeur de collèges (PEGC) sont transférés en emplois de professeur certifié (titulaire du CAPES) ou de principal de collège : un effort réel, mais limité, pour assurer la promotion du corps des 75 000 PEGC dont le recrutement a été supprimé. Les agrégés et les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles ne sont pas oubliés, avec la création de 105 emplois dits « hors classe » et de « chaire supérieure » correspondant au sommet de la hiérarchie. Les plans de revalorisation des carrières d'instituteurs (décidés en 1982), des professeurs de lycées professionnels (1985) et des maîtres du privé (août 1986) sont poursuivis.

#### Informatisation et communication

Parmi les actions prioritaires figurent les enseignements artistiques, puisque des crédits importants sont dégragés pour la création d'ateliers et la formation des personnels. Les crédits destinés à l'information et aux actions de communication progressent eux aussi sensiblement. Le budget s'intéresse aussi au « plan pour la réussite scolaire » de M<sup>me</sup> Alliot-Marie, en dégageant 30 millions de francs pour des cours de rattrapage qui doivent être assurés, à partir de janvier prochain, dans certaines classes de cours moyens. Il mobilise aussi 20 millions de francs pour l'organisation de séquences éducatives en entreprise dans certaines classes professionnelles. Enfin, l'éducation nationale n'oubliera pas l'enseignement privé

en 1988, puisque les crédits qui lui sont dévolus, en hausse de 4,82 %, progressent plus rapidement que l'ensemble. Cet intérêt particulier est marqué par la poursuite du plan d'équipement informatique et un effort sur la formation de personnel, mais surtout par la sensible revalorisation (10%) du « forfait d'externat » qui correspond aux sommes versées par l'Etat pour compenser les frais de fonctionnement des établissements privés. La décision en a été prise après qu'une commission réunissant des représentants de l'administration et de l'enseignement privé ont mis en évidence un décalage entre le montant de ce forfait et les coûts équivalents constatés dans l'enseignement public, qui servent de référence au regard de la loi.

PHILIPPE BERNARD.

#### M. Henri Peretti directeur des bibliothèques

Le Conseil des ministres du 16 septembre a nommé M. Henri Peretti directeur des bibliothèques des musées et de l'information scientifique et technique au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il remplace M. Denis Varloot, qui avait pris la tête de cette direction en 1981.

[Né le 4 avril 1950 à Cavillon (Vaucluse), ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Clément et de l'École nationale d'administration, agrégé d'histoire, M. Henri Peretti a été, entre 1980 et 1984, chef du bureau de la réglementation et du contentieux à la direction des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation. Après un passage au Conseil d'Etat (1984-1986), il était, depuis août 1986, adjoint au directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche.]

#### Comme un décalage

BON budget ? Mauvais budget ? Comme l'atmosphère d'une rentrée ou les résultats du baccalauréat, le profil du budget est l'un des événements annuels qui marquent la politique du ministère de l'éducation nationale aux yeux de l'opinion publique. Mais celui-ci n'est pas, cette année, un budget comme les autres. Il est le premier à intervenir après que l'explosion lycéenne et étudiante de l'automne 1986 ait rappelé à la classe politique l'enjeu essentiel qu'est la formation, et il précède l'échéance électorale du printemps prochain. Cet automne-ci et ce printemps-là l'ont façonné. D'un côté, des postes d'enseignement sont créés dans les lycées ; de l'autre, on se montre généreux à l'égard de l'enseignement privé. Au total, le budget apparaît nettement plus présentable que l'an dernier, où les effectifs globaux de l'éducation

nationale avaient chuté pour la première fois depuis la Libération. Mais cela suffit-il à traduire l'objectif affirmé par M. Monory de faire de l'éducation la priorité des priorités, et à rendre crédible le « plan prospectif » qu'il veut soumettre aux candidats à la présidence de la République d'ici la fin de cette année ? Entre le grand déclin annoncé et la décision budgétaire, il y a comme un décalage. A force de répéter que les enseignants sont trop mal payés, trop peu considérés, de rêver tout haut au 80 % de jeunes au niveau du bac et à un ministère « entrepris du futur », le ministre de l'éducation nationale a suscité bien des espoirs. Mais son plan pour l'éducation aurait gagné en crédibilité s'il avait été annoncé par un budget qui en traduisait nettement les ambitions.

Ph. Be.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS - VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris le Jeudi 1<sup>er</sup> Octobre 1987 à 14 h 30 EN UN LOT

**GRAND LOCAL à USAGE D'ENTREPOT sis à PARIS-7<sup>e</sup>**

28-30, rue Rousseau, bien éclairé. MISE A PRIX : 38 000 F

S'adresser à M<sup>me</sup> MARTEL BOST, avocate à Paris-17<sup>e</sup>, 2, rue Colonel-Méhl. Tél. : 47-64-13-41. Au greffe du Trib. Gde Inst. de Paris.

VTE s/min. imm. Pal. de Just. CRÉTEIL le Jeudi 8 OCTOBRE 1987 à 9 h 30

**UN PAVILLON D'HABITATION** en cours de construction avec jardin, superficie tot. de 338 m<sup>2</sup>

à ORLY (Val-de-M.). Mises à prix : 78.000 F

S'adr. M<sup>me</sup> TACNET, avocate à CHARENTON-LE-PONT (94), 20, rue J.-Jaurès - 47-06-94-22 - M<sup>me</sup> GUY BOUDRELOT et P. VIDAL DE VERNEUX, avocats à PARIS-9<sup>e</sup>, 55, bd Malesherbes - Tél. : 02-04-36 - Travaux par Trib. Gde Inst. CRÉTEIL - S/l pour vis.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 14 h 30

**APPELLEMENT sis à PARIS-19<sup>e</sup>**

43-45, quai de Seine et 44-44 bis-46, rue de Flandre

avoir au 2<sup>e</sup> ét., escalier E, à droite en sortant de l'asc., bêt. S, un appartement composé de 4 pièces, comprenant : entrée avec placard, cuisine avec débarras, chambre, cabinet de toilette, w.c., dégagement, salle de bain, 2 chambres avec placard, salon, balcon.

MISE A PRIX : 150.000 F

S'adresser pour tous renseignements au Cabinet de la SCP SCHMIDT, DAVID, GUBIERRE, 56 avocats, 76, avenue de Wagram à PARIS-17<sup>e</sup> - Tél. : 47-63-29-24.

VTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 8 OCTOBRE 1987 à 14 h 30 EN DEUX LOTS

**DEUX MAISONS à USAGE D'HABITATION**

de chacune 4 pièces principales (N<sup>os</sup> 84 et 112 du lotissement) 96 à 156, rue Joseph-Brunat

à BORDEAUX (Gironde)

Licéité - Les Rives de Garonne - MISES A PRIX : 290.000 F pour CHAQUE LOT

S'adresser à M<sup>me</sup> Bernard MALINVAUD, avocate, 1 bis, place de l'Alma à PARIS-16<sup>e</sup> - Tél. : 47-23-73-70 - M<sup>me</sup> Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain à PARIS-6<sup>e</sup> et à tous avocats près le Tribunal de PARIS.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris le Jeudi 1<sup>er</sup> Octobre 1987 à 14 heures.

**UN STUDIO** dans un immeuble sis à PARIS-17<sup>e</sup>

40, rue Gambette, Au rez-de-chaussée, avec jouissance exclusive d'un jardin et sans cave.

MISE A PRIX : 40 000 F

S'adresser : S.C.P. COURTEAULT, LECOQ, RIBEAUD-DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, Paris-16<sup>e</sup> - Tél. : 45-24-46-40.

VENTE s/surenchère du 10<sup>e</sup> au Trib. de Gde Inst. de NANTERRE le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 14 h

**PAVILLON D'HABITATION** sis à TRELISSAC (Dordogne) près de PÉRIGUEUX N<sup>o</sup> 3 Licéité - LIBOURNET - MISE A PRIX : 41.900 F

S'adr. pour tous renseignements à M<sup>me</sup> C. DENNEVY-HALPERIN, avoc. 12, rue de Paris à BOULOGNE. Tél. : 46-05-36-94. Au greffe des Crédes du Trib. de Gde Inst. de NANTERRE et s/l pour vis.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A CRÉTEIL le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 9 h 30

**APPELLEMENT de 4 P. Pies au PERREUX-S/MARNE** (Val-de-Marne) 6 et 8, rue des Bords-de-Marne

au rez-de-chaussée d'un pavillon, avec DÉBARRAS, CAVES et jardins, exclusive d'un TERRAIN DE 396 m<sup>2</sup>.

M. à P. : 225.000 F

BOTTILLE-COUSSEAU, MALANGEAU et PARIS-1<sup>er</sup>, 29, rue des Pyramides - Tél. : 42-60-46-79 - Tous avocats pr. Trib. Gde Inst. CRÉTEIL - S/lieux pour vis.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 14 h

EN UN SEUL LOT

**DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER de 92350-LE PLESSIS-ROBINSON**

9 à 17, rue de Malabry, avoc.

1) UN APPELLEMENT sis au rez-de-chaussée du bêt. C, comp. entrée, séjour, 2 chbres, cuisine, salle de bain, w.c. et penderie.

2) UN STUDIO sis au 1<sup>er</sup> étage du bêt. C, comp. entrée, 1 pce, kitchen, salle de bain, w.c. et penderie.

3) UNE CAVE sis au sous-sol du bêt. C.

4) UN BOX sis au 1<sup>er</sup> sous-sol du bêt. C.

MISE A PRIX : 160.000 F

S'adresser pour tous renseignements à : 1) Au Cabinet de M<sup>me</sup> C. DENNEVY-HALPERIN, avoc. 12, rue de Paris à 92100 BOULOGNE-2<sup>e</sup>. 2) Au Cabinet de la SCP SCHMIDT DAVID GUBIERRE, 56 avocats, 76, av. de Wagram à PARIS-17<sup>e</sup>. Tél. : 47-63-29-24.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 8 OCTOBRE 1987 à 14 h 30

**UN APPELLEMENT sis au PERREUX-SUR-MARNE (94) 8 bis à 14, rue du Bac**

de 2 pièces, cave, séchoir, parking.

LIBRE - MISE A PRIX : 100.000 F

Cette vente comporte des copropriétés acquises.

M<sup>me</sup> Yves TOUBAILLE, avocat à PARIS-9<sup>e</sup>, 48, rue de Cléry - Tél. : 48-74-45-45

M<sup>me</sup> GUILLEMINAT, synd. PARIS-9<sup>e</sup>, r. de Turbigo, Vt. : 23 et 28/9-5/10, 15 à 16 L.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 9 h 30

**ENSEMBLE IMMOBILIER de 1.633 M2 à NOISY-LE-SEC (93)**

93-95, avenue de Bobigny, comprenant 2 PAVILLONS 6 BOE - Bâtiment léger, entrepôt et atelier.

MISE A PRIX : 1.000.000 de francs

S'adr. : M<sup>me</sup> B. MALINVAUD, av. 1 bis, pl. de l'Alma, 75116 PARIS - T. : 47-23-73-70

M<sup>me</sup> Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, 75006 PARIS et tous avocats près le Trib. de PARIS.

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 14 h 30

**PROPRIÉTÉ BOISÉE** de METZ-LE-COMTE (Nièvre)

35 ha 35 a 92 ca Licéité - Bois de Carrière - 1 ha 64 a 40 ca Licéité - Bois-Morin - Commune de TEIGNY (Nièvre)

25 ha 51 a Licéité - Bois de la Vignette

S'adr. M<sup>me</sup> Bernard MALINVAUD, avocate, 1 bis, place de l'Alma, PARIS-16<sup>e</sup> - Tél. : 47-23-73-70 - M<sup>me</sup> Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, PARIS-6<sup>e</sup> et tous avocats près Tribunal de PARIS.

**CHATEAU DE SAINT-LOUP S/THOUET**

(Deux-Sèvres - 50 KM N.-O. POITIERS)

Débat XVII<sup>e</sup> + Deuxième XV<sup>e</sup> - 8 HA 47

MONUMENT HISTORIQUE - en MOULIER

ADJUD. PUBLIQUE le 23 OCT. 1987 à 15 h

Salle des fêtes de St-Loup-Lamain.

MISE A PRIX : 6 800 000 F

Consignation pour ench. : 1 500 000 F

M<sup>me</sup> DUCON, notaire St-Loup-Lamain (79600) - Tél. : (16) 49-64-60-06.

VENTE SUR SAISIE AU PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987 à 14 h 30

**PAVILLON à ASNIÈRES (92)**

Villa René sans numéro - 171, avenue d'Argenteuil

Sous-2<sup>e</sup>, rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> étage - sur terrain de 105 m<sup>2</sup>.

MISE A PRIX : 200.000 F

S'adr. à M<sup>me</sup> Michel POUCHEARD, avocat, 9, rue Robert-Lavigne, 92600 ASNIÈRES - Tél. : 47-99-94-14 et à tous avocats près le Trib. de Gde Inst. de NANTERRE.

VENTE S/SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 8 OCTOBRE 1987 à 14 h 30 EN UN LOT

**UN APPELLEMENT sis à PARIS-14<sup>e</sup>**

92-94, rue d'Alsace et 10 à 28, impasse de Monthu-Vent

de 2 pièces principales au 7<sup>e</sup> étage

MISE A PRIX : 220.000 F

Pour tous renseignements s'adresser à Maître Claude HERAN, avoc. dépositaire d'une copie du cahier des charges.

Tél. : 46-22-41-07. Au greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS et sur les lieux pour vis.

VENTE SUR SURENCHÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 8 OCTOBRE 1987 à 14 heures - EN HUIT LOTS

**DANS IMMEUBLE A PARIS-20<sup>e</sup>**

30, rue des Maraîchers

1<sup>er</sup> Lot (2<sup>e</sup> lot du cahier des charges) APPART. 2 pces pples R. de ch., porte gauche sur palier, bêt. C. MISE A PRIX : 83.000 F

2<sup>o</sup> Lot (3<sup>e</sup> lot du cahier des charges) CHAMBRE av. CUIS. 1<sup>er</sup> étage, porte gauche sur palier, bêt. C. MISE A PRIX : 69.300 F

3<sup>o</sup> Lot (4<sup>e</sup> lot du cahier des charges) UN LOGT 1 pce pples 1<sup>er</sup> étage, porte droit sur palier, bêt. C. MISE A PRIX : 53.900 F

4<sup>o</sup> Lot (5<sup>e</sup> lot du cahier des charges) UN LOGT 1 pce pples 2<sup>e</sup> étage, porte gauche sur palier, bêt. C. MISE A PRIX : 63.800 F

5<sup>o</sup> Lot (6<sup>e</sup> lot du cahier des charges) UN LOGT 1 pce pples 2<sup>e</sup> étage, porte droit sur palier, bêt. C. MISE A PRIX : 53.900 F

6<sup>o</sup> Lot (7<sup>e</sup> lot du cahier des charges) UN LOGT 2 pces pples R.-de-ch., porte pigeon droite, bêt. D. MISE A PRIX : 66.900 F

7<sup>o</sup> Lot (8<sup>e</sup> lot du cahier des charges) UN LOGT 2 pces pples 1<sup>er</sup> ét., coul. gauche, porte gauche bêt. D. MISE A PRIX : 68.200 F

8<sup>o</sup> Lot (10<sup>e</sup> lot du cahier des charges) UN LOGT 2 pces pples 1<sup>er</sup> étage, porte gauche, bêt. E. MISE A PRIX : 71.500 F

S'adresser pour tous renseignements à : M<sup>me</sup> Jean NOUËL, avocate à PARIS-7<sup>e</sup>, 26, bd Raspail - Tél. : 45-44-10-33 - SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOTTILLE-COUSSEAU, avocats à PARIS-7<sup>e</sup>, 29, rue des Pyramides - Tél. : 42-60-46-79 - M<sup>me</sup> Michèle MAAREK, avocate à PARIS-17<sup>e</sup>, 5, rue Marguerite - Tél. : 42-27-11-36 - SCP COURTEAULT, LECOQ, RIBEAUD-DUMAS, avocats à PARIS-16<sup>e</sup>, 17, avenue de Lamballe - Tél. : 45-24-46-40.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

# Le Monde DES LIVRES

## Le purgatoire de John Cowper Powys

Auteur d'une œuvre immense et multiforme, John Cowper Powys est toujours trop peu lu. La Tête qui parle paraît aujourd'hui en français.

LE 17 juin 1963 - hier, en somme - dans une chaumière de Blaenau-Ffestiniog, petite ville du nord du Pays de Galles surplombant de lugubres étendues d'ardoise, John Cowper Powys mourait à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il laissait une œuvre immense et multiforme : une dizaine de recueils de poèmes, une vingtaine de volumes d'essais, et treize romans parmi lesquels plusieurs approchent du millier de pages. Sans compter son *Autobiographie*, chef-d'œuvre absolu dont Georges Steiner soutient qu'elle est digne d'être « opposée » à Montaigne et à Nietzsche.

Il ne connut de son vivant qu'une gloire tardive, rétrospective, qui, vingt-quatre ans après sa mort, semble déjà l'avoir lâché. Au point que lorsqu'on réédite ou qu'on traduit l'un de ses ouvrages, il donne l'impression d'être toujours un débutant.

Fils et petit-fils de clergymen, il était né en 1872 à Shirley, dans le Derbyshire. Deux illustres poètes, John Donne et William Cowper, ornaient son arbre généalogique. Il fut l'aîné d'une famille de onze enfants, sept d'entre eux allaient écrire au moins un livre, et Theodore Francis, l'auteur du *Bon Vin de M. Weston* (1), une œuvre de grande qualité. Au sujet de ce dernier, Paulhan ne disait-il pas à Dominique Aury, dont on connaît la passion pour John Cowper : « *Mon Powys, pas le vôtre ?* »

Ses études à Cambridge terminées, Powys devenait conférencier itinérant dans son pays et, le succès aidant, il partait pour les Etats-Unis qu'il allait parcourir de long en large en exerçant, pendant près de trente ans, devant des auditoires ébahis, « l'art de l'analyse dithyrambique » : il ne parlait jamais que de ses auteurs préférés - Homère, Dante, Shakespeare, Montaigne, Rabelais, Dostoevski... - et, en véritable acteur qu'il était, il incarnait sur scène des personnages de fiction plus qu'il ne les analysait. Avec un faible pour le pathos candide du prince Muichkine et pour le panthéisme du héros semi-divin des *Feuilles d'herbe*, celui qui

« Je contiens des multitudes ! »

« Charlie Chaplin en personne, ébloui par ses dons de comédien, lui apprit quelques-uns de ses trucs dans l'art de conjuguer le rire, l'expressivité et l'émotion. Et un autre auditeur - Henry Miller, - qui allait lui vouer une admiration sans retour, affirmait que Powys possédait « l'éloquence d'un prophète se situant avant Abraham, avant que tout ce qui a reçu un nom ait été nommé ». Et, aussi, que Powys était seul capable de faire décrire un tour complet à sa tête, et seul entre tous à posséder le langage universel.

« Mais il n'était pas seulement le chanteur enthousiaste de la nature. Son *Autobiographie* contient ce curieux aveu : « Il est hors de doute que depuis ma plus tendre enfance jusqu'à l'heure actuelle, mon vice dominant a été le plus dangereux de tous : le sadisme. » Il aspirait au bonheur, mais le bonheur est une ascèse en ce que, pour l'atteindre, il faut avoir terrassé ses propres démons. Ses tentatives sadiques, Powys avoue ne les avoir maîtrisées que la cinquantaine venue.

HECTOR BIANCIOTTI  
(Lire la suite page 24.)

(1) Gallimard, « L'Imaginaire ».  
(2) J.-J. Pauvert, 1975.

## L'Amour pire que la guerre L'Œil de la nuit

«... un roman d'une sensibilité rare, sensuelle et pudique, résolument moderne.»  
Nicolas Brehat  
Le Quotidien de Paris

ROMAN

GRASSET



« Dans le cadre miroir » (1987). En médaillon : Giorgio Manganelli.

## Le rire de Manganelli

Pietro Citati trace le portrait de Giorgio Manganelli. Trois livres de cet étrange Italien sortent en France.

SANS doute n'a-t-il jamais existé, dans la littérature italienne, d'écrivain aussi péremptoire que Giorgio Manganelli. A peine assied-il à sa table de travail - dans cette sombre caverne qui lui tient lieu de monde - que d'un geste impérieux il efface toute chose. Il ne reste plus rien : tout arbre est aboli, tout fleuve, tout animal, tout poisson, tout oiseau, tout bâtiment, tout être humain et sans doute tout livre ; il n'est pas jusqu'au néant qui ne soit aboli. Dans ce désert désolé, qui durera jusqu'à la fin des siècles, dans cet étroit et angoissant tunnel, où ne renaitra jamais la nature excrécée, dans cet imperturbable labyrinthe, où l'on se perd et se retrouve, il n'y a personne sinon lui, Giorgio Manganelli, avec sa névrose, ses manies, et un obscur miroir dans lequel il cherche à reconnaître les traits humains de son visage. Après la destruction ne demeurent que de rares vestiges du réel : un ongle d'homme, une aile d'oiseau, le chapiteau d'une statue romaine, une pierre sur laquelle d'étranges signes ont été gravés. Avec ces misérables débris, et l'obscur miroir au creux de son obscure main, Manganelli entreprend sa paradoxale reconstruction du monde.

Une légende, qu'il a lui-même entretenue, fait passer Manganelli pour un formaliste : comme s'il était le dernier rétroscopé de la littérature italienne, l'héritier de Daniello Bartoli (1) et des Ope-

### Le radotage d'un clown idiot

Parmi les écrivains italiens d'aujourd'hui, Manganelli est le seul à posséder une vocation métaphysique ; et à connaître le siège de l'Être, le lieu où habite Dieu, les

cavernes où les Mères engendrent inlassablement les Formes. Mais il a tourné le dos à Platon. De l'Être n'émane plus de lumière. Dieu est mort et répand son ombre sur l'univers qu'il puise dans son miroir. Manganelli ne déplore pas la mort de Dieu : parce que la mort de Dieu est la situation la plus favorable pour un écrivain. C'est précisément lorsque Dieu n'existe plus, lorsqu'il s'est dissous dans les espaces où s'est propagé partout, que naît l'incessante fécondité de la spéculation théologique, la réflexion ininterrompue de l'esprit autour d'un centre perdu et omniprésent : la littérature. Alors, tout se renverse. A la place des Formes, Manganelli cultive l'informe, une population d'ombres, de choses non nées, de spectres, une marée visqueuse de créatures, une

## LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

### L'Ouïlla, de Claude Duneton Tout crus, les coqs, d'Orlando de Rudder Mourir m'enrhume, d'Eric Chevillard Drolatiques

L'ÉPOQUE étant aux tests, j'ai fait l'expérience de mettre de côté ceux des romans de l'autonomie qui m'avaient tiré un rire, ne fût-ce qu'un sourire, avant le page 20. Résultat des courses : trois livres seulement, sur des dizaines ! On ne l'a pas assez dit : outre d'autres défauts, le roman, c'est la composition, laquelle est à la gravité ce que sont, au ciel, les lentilles. Tant d'empois au pays d'Aymé, Audubert, Queneau, Violante et Perce : quelque chose ne va plus !

Claude Duneton a débuté, en 1978, avec un titre réjouissant : *Je suis comme une truie qui doute*. C'est aussi un érudit du coq : la collection « Points » réédite ces jours-ci son *Petit Louis dit Louis XIV*, sur l'enfance du Roi-Soleil. La jeunesse, c'est son affaire : l'âge où la logique n'a pas encore torqué la cou à la poésie.

Duneton est également un fou de mots, cela va de soi. Il a écrit sur le « parler croquant » et bousculé la grammaire - *Anti-manuel de français*. Il annonce un *Bouquet des expressions imagées*. On va rire.

QUE veut dire l'Ouïlla ? Ne cherchez pas. Cela vient d'un calendrier tel qu'ils envahissent aujourd'hui les journaux et publicités : bien coté, l'Ouïlla !... Vous y êtes ? Non ? Alors vous êtes mûr pour un essai sur cash-flow et christianisme... Grand bien vous fasse, alléluia !

L'Ouïlla, c'est l'esprit d'enfance - toujours elle - aux prises avec la cruauté et ses trésors d'imagination. Comment ne pas désespérer de la nature humaine devant, mettons, un banquet de supporters sportifs ? Quoiconque peut entonner « la digue du cul » est capable du pire, y compris de laisser traîner dans un évier le tête d'un loutre servi à dîner en méchoui. Parce qu'il a du cœur pour trente, l'Ouïlla ira prévenir la tante du décapité, à l'autre bout du village...  
S'il y arrive ! Car la nature ne manque pas non plus de tristesse, ni les légendes. En chemin, l'Ouïlla voit mourir d'apoplexie un certain Cyprien,

(Lire la suite page 20.)



«... un roman d'une sensibilité rare, sensuelle et pudique, résolument moderne.»  
Nicolas Brehat  
Le Quotidien de Paris

ROMAN

GRASSET

L'Œil de la nuit  
Viviane Forrester  
ROMAN  
GRASSET

ADJUDICATION  
MAISONS A VENDRE  
BOUTEILLON  
PROPRIÉTÉ  
MÉTIER  
ANNUAIRE DE PARIS 20

# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

## Voyager en solitaire ?

**R**ECIT, roman, carnet de voyage, fiction, métaphore, document ? On ne sait trop comment qualifier *Royaume de Siam*, de Gérard Masset, chanteur en marge du showbiz qui s'essaye à l'écriture sur une plus longue distance. C'est sans doute la qualité première de ce texte que de ruser avec les étiquettes. Document, les pages consacrées au camp où s'entassaient les Khmers, morts et agonisants mêlés. Carnet de voyage, l'évocation des déambulations dans les rues de Bangkok, dans le dédale d'une fête foraine à Chantaburi, où les stands qui ne proposent pas des loteries avec poupons en crotaline et oursins en peluche exhibent de jeunes garçons, des enfants mutilés ou des femmes-singes. Mais comment faut-il nommer cette quête obsessionnelle, acharnée, frustrée, recommencée, des adolescents de quatorze ans, moins parfois, achetés 60 bahts dans une ruelle : récit, ou métaphore ?

Récit, si l'on en croit la minute des descriptions des silhouettes étroites, ou de ce corps « souple et immobile comme un liquide tiède enfilé dans une enveloppe de chair ». Mais métaphore aussi : celle d'un départ qui n'est qu'un piétinement, la recherche de Lamai, l'enfant prise et perdue, dont le narrateur traque le souvenir dans mille figures identiques et différentes. Dans tous les cas, une « quête personnelle du désastre ».

On peut haïr ce livre, trouver odieux l'égoïsme forcé d'un regard qui fait ces corps de peine adolescents trop uniformément consentants, indifférents à la violence marchande dont ils sont l'objet. Mais en même temps, très consciemment, Gérard Masset reprend à son compte l'annulation et la négation : « Je n'étais ici rien de plus qu'un instant bon ou mauvais, plus chaud ou moins triste ; quelque chose comme une pluie qu'on attend et qui vient. » Flagrante dédit d'insouciance : nul royaume, pas même de Siam, n'est de ce monde, et si l'on est toujours solitaire, c'est à peine si on voyage.

Jo. S.  
\* ROYAUME DE SIAM, de Gérard Masset, Aubier, 224 p., 82 F.

## Passage en revues

### Littérature, poésie

« Nous ne savons presque rien de la littérature d'aujourd'hui, et nous ne vivons pas assez pour le connaître vraiment. » En plaçant ces lignes de Gérard Macé en exergue du dernier numéro de *l'Infini* (n° 19, été 1987) qu'il a dirigé, Alain Nadaud a voulu fixer les limites d'une possible réponse à la question qu'il posait : « Où est la littérature ? » Sur ce thème, toute affirmation péremptoire ou savante devrait, en effet, être tenue en légère suspicion. C'est en acte, c'est-à-dire en écriture, que les écrivains invités répondent à Nadaud : Domecq, Savitzkaya, Haddad, Redonnet, Abeille... parmi beaucoup d'autres. (Gallimard, 85 F.)

« Action poétique consacre un double numéro (n° 107-108, printemps-été) aux poètes de la Réunion. Une abondante anthologie, en créole et en français, et des précisions bio-bibliographiques font de ce volume une excellente introduction à une littérature peu connue. Henri Deluy a choisi d'ouvrir ce numéro sur un poète malgache, Jean-Joseph Rabéarivelo (1), qui s'est donné la mort en juin 1937 et dont l'œuvre, écrite pour une part en langue malgache, appartient au patrimoine de la négritude. (Rue Fontaine-au-Bois, n° 2, 77210 Avon, 120 F.)

Benito Pelegrin, traducteur de Gongora et de Gracian, a réuni un ensemble sur la traduction littéraire pour la revue *Sud* (n° 69-70). Claire Cayron, par exemple, explique sa singulière aventure avec les livres de l'écrivain portugais Miguel Torga, dont elle est la traductrice exclusive. (*Sud*, 82, rue Sainte, 13001 Marseille, 130 F.)

Sur le même thème de la traduction, *le Traducteur* (n° 4-5, printemps-été 1987) rend compte des travaux des deux derniers Festivals franco-anglais de poésie, qui se sont tenus à Paris en 1985 et en 1986. Jacques Rancourt explique, dans sa présentation du numéro, les ambitions de cette revue : « La Traducteur fait de la traduction comme la cafetière du café, elle abrite la traduction comme la tabatière le tabac... » (Secrétariat du festival, 10, rue Auger, 75020 Paris.)

En février dernier, l'Association pour la défense et l'illustration de la littérature contemporaine (ADILC) réunissait un colloque sur l'extrême contemporain : Philippe Sollers, Florence Delay, Dominique Fourcade, Jacques Roubaud, Danièle Sallenave et d'autres tentaient de donner un contenu à une notion assez abstraite pour en

accueillir de nombreux... La revue de Michel Deguy, *Poésie* (n° 41) reprend les différentes interventions, souvent très écrites, présentées lors de ce colloque. (Ed. Belin, 60 F.)

La *Revue des sciences humaines* (n° 206), publiée par l'université Lille-II, a confié à Jean-Michel Rey le soin d'organiser un cahier sur Georges Bataille. Des textes de Jean-Louis Baudry, Denis Holler, Francis Marnand... éclairent l'œuvre de Bataille, « en évitant de s'en tenir à quelques termes supposés connus ». (Distributeur : Nordes, 39, rue de la Monnaie, 59000 Lille, 77 F.)

Jean-Pierre Enard est mort en mai dernier. La revue *Human* — il était membre du comité de rédaction — lui consacre un numéro d'hommage (n° 20, septembre 1987). Rappelons que la précédente livraison était consacrée à La théâtralité. (Ed. Presses de la Renaissance, 60 F. chaque numéro.)

Europe publie un cahier Laurémond, préparé par Jean-Paul Corsetti (Europe, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris, 68 F.)

Toujours à propos de Laurémond, signalons la création d'une association des amis passés, présents et futurs d'Isidore Ducasse, patronnée notamment par François Caradec, Michel Decaudin, Maurice Nadaud... Elle publiera deux bulletins par an. (S'adresser à J.-J. Lefrère, 30 bis, avenue de Suffren, 75015 Paris.)

Tristan L'Herminette, écrivain français de la première moitié du dix-septième siècle, n'est pas complètement oublié : une association de ses amis existe qui publie chez Rougerie, revue annuelle. Le neuvième numéro est paru récemment. (S'adresser à Aimé Carriat, Bellevue de Tarclat, 23350 Genouillac.)

La *Bulletin de la Société Jules Verne* (n° 81, 1<sup>er</sup> trimestre 1987) présente un choix de poèmes de l'auteur de *De la Terre à la Lune*. (Philippe Burgaud, 29, chemin de Saint-Prix, 95250 Beauchamp.)

Signalons enfin la parution d'une nouvelle revue, *Dina*, publiée par l'Association pour la promotion de la culture orale (5, rue de Lancry, 75010 Paris, 50 F.)

P. Ka.

(1) Un colloque international sur Jean-Joseph Rabéarivelo s'est tenu à Madagascar en mai dernier. Il est à souhaiter qu'un éditeur prenne en charge la publication des actes de ce colloque.

## DERNIÈRES LIVRAISONS

### BIOGRAPHIE

TAD SZLUC : *Fidel Castro, trente ans de pouvoir absolu*. — Journaliste, spécialiste des affaires étrangères, correspondant du *New York Times* de 1953 à 1972, Tad Szulc a rencontré Castro pour la première fois en 1959 au moment de la révolution cubaine. Il a pu accéder à la documentation disponible et s'entretenir avec les témoins de l'histoire cubaine récente, dont Castro lui-même. L'auteur ne s'est pas contenté de tracer le portrait de cet « animal politique », mais apporte aussi des informations sur Cuba aujourd'hui. (Payot, 693 p., 178 F.)

### CRITIQUE LITTÉRAIRE

ROSS CHAMBERS : *Mélancolie et opposition*. — Les débuts du modernisme en France. Un ouvrage étonnant sur la place de la mélancolie dans la littérature française du milieu du dix-neuvième siècle, chez des auteurs comme Flaubert, Nerval, Hugo, Gautier, Baudelaire... (José Corti, 244 p., 130 F.)

### HISTOIRE

OUVRAGE COLLECTIF : *Image et histoire*. — La place de l'image dans la recherche historique, son statut dans le travail des historiens, son statut de source et d'archive... Tels sont quelques-uns des thèmes abordés par les participants au colloque, réuni à l'initiative de l'association Histoire au présent (54, rue d'Enghien, 75010 Paris), qui s'est tenu à Paris en mai 1986. (Publisud, 15, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris, 318 p., 150 F.)

### LETRES ÉTRANGÈRES

IVAN TOURGUENIEFF : *Terres vierges*. — Saint-Petersbourg au printemps 1868, pendant les révoltes estudiantines. La confrontation entre les étudiants révolutionnaires, les « nihilistes », et la classe paysanne, et, à travers cela, la lutte de l'homme faible l'homme fort sur un même terrain, celui de la liberté. Tourguenieff consécra un moment ce roman comme le symbole de son renoncement à l'écriture. Traduit du russe en 1877 par Durand-Gréville. (Stock, 314 p., 85 F.)

### MÉMOIRES ET SOUVENIRS

BERYL MARKHAM : *Vers l'ouest avec la nuit*. — Entraîneuse de chevaux de course en Afrique orientale — où elle était née en 1902. — Beryl Markham fut la première femme à franchir l'Atlantique en avion en 1936. Entre ses différentes activités, elle eut le temps d'entretenir quelques relations sentimentales avec, notamment, le mari de

Karen Blixen, et aussi d'écrire ses souvenirs, publiés en 1942, traduits de l'anglais, ici, par Viviane Markham. (Seignès, 334 p., 82 F.)

### RELIGION

MARTIN LUTHER KING : *Je fais un rêve*. — Dix grands textes — articles, discours, sermons, interviews — du célèbre pasteur noir américain prix Nobel de la paix, sont ici présentés par Bruno Chapu et traduits par Marc Seporta. Né à Atlanta (Georgia) en 1929, ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de pasteur baptiste, s'engage dès 1955 dans un combat qui le conduira au sacrifice suprême. (Le Centurion, 205 p., 79 F.)

### ROMAN

CLAUDE SEIGNOLLE : *Marie la Louve*. — Sous le ciel de Sologne, une jolie jeune fille à la peau (diabolique) de guérir les morsures de loup. Lawrence Durrell, qui préface ce roman paru en 1947, qualifie Claude Seignolle de « étrange démonologue » qui enveloppe son œuvre d'un « mystère poétique... à la manière d'une impalpable brume ». (Phébus, 180 p., 89 F.)

### SOCIÉTÉ

DOMINIQUE GROS : *Le Sein dévoilé*. — On le montrait. On le cachait. Maintenant, on peut le lire : de l'histoire du soutien-gorge au dépitage du cancer. Un hommage au symbole de la féminité, à travers son histoire et ses fonctions. (Stock/Laurence Pernoud, 286 p., 98 F.)

OUVRAGE COLLECTIF : *Travailleurs et cerveaux arabes immigrés en Europe*. — Dirigé par Hayssam Safar, ce volume reproduit les actes d'un symposium international qui s'est tenu à Mons en 1985. Les différentes questions touchant à la réalité de l'immigration en Europe ont été abordées par les délégués des Etats représentés. Introduction de Michel Jobert. (Maisonneuve et Larose, 372 p., 180 F.)

### SOCIOLOGIE

GÉRARD NAMER : *Mémoire et société*. — Dès la fin du vingtième siècle, Simmer et Durkheim avaient introduit le concept de mémoire dans l'étude de l'identité des collectivités. De la « conscience collective » au « travail de la mémoire », Gérard Namer suit, à travers l'œuvre de Maurice Halbwachs (écrits parus entre 1925 et 1944), la pratique sociale de la, ou des mémoires : études des histoires de vie, des bibliothèques et des commémorations. Préface de Jean Duvignaud. (Mériadiers Klincksieck, 240 p., 120 F.)

## BANDES DESSINÉES

### L'aventure dans tous ses états

**A**L'HEURE où déferlent les nouveautés de la rentrée, il n'est peut-être pas trop tard pour rechercher un album étonnant, depuis quelques mois, mais qu'une diffusion par trop confidentielle avait jusqu'ici préservé de toute curiosité. Il s'agit d'une *Vie de Salvador Dalí*, l'une des réalisations graphiques les plus fascinantes depuis longtemps. J'ignore ce que Dalí, fervent lauréat des peintres pompiers, pouvait penser de la bande dessinée. Le maître catalan vient en tout cas d'inspirer 48 planches drôles, touffues, et d'une incroyable virtuosité technique.

Robert Descharmes, le propre secrétaire de Dalí, a collaboré aux textes, y faisant figurer les anecdotes piquantes et les notations érudites. Jean-Michel Renault (dont *Pilote* a jadis publié des caricatures et quelques récits complets signés de son seul prénom) a fait sienne la technique picturale de Dalí, intégrant les toiles du peintre surréaliste à ses propres dessins sans aucune solution de continuité. Ce mimétisme souvent confondant fait de la lecture de l'album une aventure artistique sans pareille : on est étonnamment aspiré dans un univers délirant, un monde coloré, euphorique, peuplé de figures célèbres (García Lorca, Breton, Bunuel, Freud, Etard...), un mélange de Musée Grévin et d'Académie pitonicienne soumis à tous les avatars d'une représentation libre. Il aura suffi de cet album pour imposer Jean-Michel Renault — comme un technicien et un visionnaire également redoutables.

(*La Vie de Salvador Dalí*, de Robert Descharmes, Jeanine Nevers et Jean-Michel Renault, Briand/Laffont éd., 46 p. coul., 66 F.)

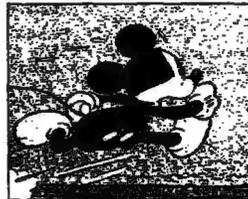
C'est à une aventure exotique plus conventionnelle que nous convie Frank Le Gall dans *Le Mangeur d'archipels*, deuxième épisode des tribulations de son navigateur myope et candide, Théodore Poussin. En apparence, Le Gall renonce ici aux jeux graphiques qui faisaient le prix des premières « Aventures de Yoyo », chez Glénat, pour se préoccuper d'efficacité narrative, de mouvement et de pittoresque. Mais son trait de plume expressif et nerveux, qui tient à la fois de Tillieux et de Morris, reste diablement séduisant.

Il fallait sans doute une façade classique pour « faire passer » un scénario (primé au récent Festival de Hyères) qui déstabilise la narration par des ellipses, des digressions et des mises en scène auxquelles le public des éditions Dupuis n'est pas accoutumé. Ce qui pourrait apparaître comme une succession de poncifs — le pirate loyal, le prince dépossédé, le dandy opiomane... — constitue bel et bien une lecture ironique et moderne des romans d'aventure. De Singapour en Macassar, le sympathique Poussin est promené par les caprices d'un destin qui s'incarne dans la personne de « M. Novembre ». C'est une belle trouvaille que cette sombre figure qui use de ses pouvoirs (quoique mal définis, on les devine aussi troubles qu'étranges) en artiste, affichant du détachement, voire de la gaieté, alors même qu'il tend des pièges maléfiques. En définitive, le plaisir que procure cet album de très bonne facture n'est obtenu que par certains moments de dialogue qui, se voulant littéraires, donnent dans un artifice un peu vexueux.

(*Le Mangeur d'archipels*, de Frank Le Gall, éd. Dupuis, 44 p. coul., 37 F.)

Grâce soit rendue aux éditions Hachette, dont la nouvelle collection intitulée « L'âge d'or de Mic-

key » comble une légitime attente. Vedette de l'écran, le célèbre sourcilux inventé par Walt Disney fut aussi un « acteur » de bande dessinée tout



à fait mémorable, en particulier dans la version qu'en livre (anonymement) l'excellent dessinateur Floyd Gottfredson. Ce sont quelques-uns des meilleurs épisodes créés par ce dernier dans les années 30 qui reparaissent aujourd'hui, dans un format « à l'italienne » et bénéficient d'une remarquable traduction due à Frank Reichert (par ailleurs scénariste de Golo et de Baudouin). Premiers titres parus : *Mickey et le manoir des fantômes*, *Mickey et la bande des plombiers*. Le second cité, surtout, est une merveille d'aventure immobile, qui nous tient en haleine durant des pages et des pages en retardant par le menu l'activité professionnelle d'un plombier incompétent, le placide M. Chalumeau.

Sur ce prétexte rien moins qu'exaltant, le scénariste Merrill de Maris greffe un suspense qui va crescendo. Quant à Gottfredson, menant le travail de caractérisation à des sommets, il prête à ses personnages des expressions hilarantes et réussit à faire passer de la vie dans les scènes les plus statiques. Avec sa cupidité, son chapeau minuscule, ses réflexions paradoxales et sa mauvaise foi, Chalumeau est une figure qu'aucun lecteur ne sera près d'oublier. La tension entre le cours paresseux de l'intrigue et le dynamisme interne de chaque « strip » fait de cette histoire une très grande leçon de bande dessinée.

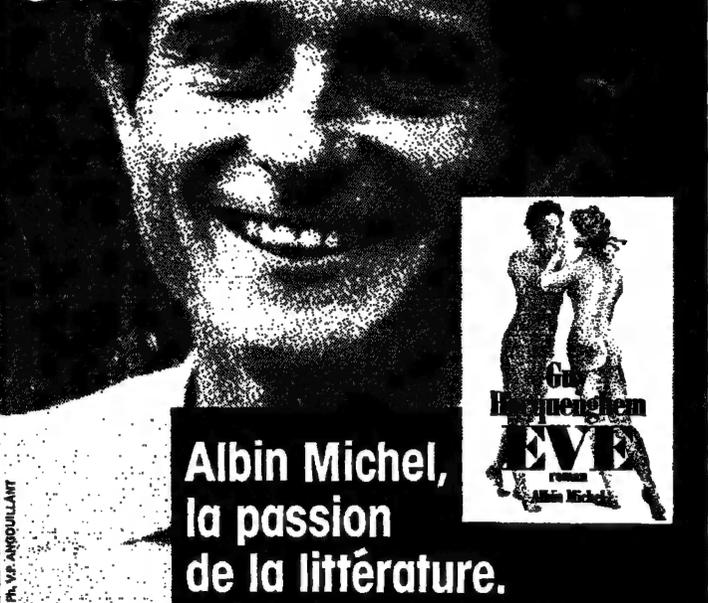
(*Mickey et la bande des plombiers*, de Floyd Gottfredson et Merrill de Maris, éd. Hachette, 99 F.)

*Dossier Tintin* est le titre d'un énième ouvrage consacré à l'œuvre d'Hergé. Quoique sans grande originalité et d'une écriture souvent relâchée, il s'agit d'un travail de référence s'appuyant sur des recherches extrêmement minutieuses pour mettre Hergé à l'épreuve de ses sources et confronter les diverses versions de ses albums. (Chez Jacques Antoine, Bruxelles, diffusion alternative, 310 p. NB, 230 F.)

Indispensable en revanche, le livre abondamment illustré et remarquablement documenté que John Canemaker consacre au père de Little Nemo sous le titre *Winsor McCay, his Life and Art*. On peut trouver chez certains libraires parisiens, pour une somme variant entre 450 et 500 F., ce monumental ouvrage édité à New-York par Abbeville Press (PO Box 5359, FDR Station, NY 10150), où l'on découvre toutes les facettes d'un créateur hors du commun, pionnier d'un genre auquel il donna d'emblée l'un de ses plus beaux fleurons.

THIERRY GROENSTEIN.

La consécration d'un très grand écrivain : Guy Hocquenghem. Un chef-d'œuvre.



Albin Michel, la passion de la littérature.

PH. VIE ANPOULIANT



Handwritten signature or text at the bottom center of the page.



# LA VIE LITTÉRAIRE

## ● CORRESPONDANCE

### Paul Vignaux historien de la philosophie

Après la mort de Paul Vignaux (le Monde du 5 septembre), nous avons reçu de Jean Jollivet et Alain de Libera, directeurs d'études à l'École pratique des hautes études, ce témoignage.

Le Monde a rappelé récemment à ses lecteurs, ou appris aux plus jeunes, quel rôle avait joué Paul Vignaux, décédé le 26 août en Espagne, dans l'histoire syndicale et politique de la France. Il convient de souligner tout autant son importance dans l'histoire de la philosophie médiévale. Paul Vignaux a tenu son langage jusqu'en 1934 à Étienne Gilson à l'École pratique des hautes études. Il est déjà l'auteur de trois importants articles du Dictionnaire de théologie catholique consacrés au nominalisme médiéval, et qui n'ont pas été dépassés. Sa production et son enseignement portent dès lors sur des thèmes qu'il approfondira constamment : les conceptions médiévales et post-médiévales de la justification et de la prédestination (un livre sur ce thème en 1934 ; un autre sur Luther, commentateur des Sentences, en 1935) ; l'école scotiste ; le nominalisme ; saint Anselme.

Après la guerre, il fait paraître de très nombreux articles sur les thèmes qu'on a cités ; une trentaine d'entre eux sont recueillis dans un volume intitulé *De sans Anselme à Luther* (Paris, Vrin, 1976). Dans les dix ans qui suivent, son activité scientifique ne se ralentit pas, sous la forme notamment d'articles où les sujets les plus abstrus sont exposés dans une langue suprêmement dense et précise. Tel était son enseignement à l'École pratique des hautes études, dont il préside la 5<sup>e</sup> section de 1961 à 1972, suivi aussi bien par des chercheurs confirmés que par des débutants : tous y trouvaient un aliment intellectuel.

Dans les années qui suivent ses dernières leçons à l'EPHE, Paul Vignaux retrouve avec plus de détails un certain nombre de domaines qu'il avait commencé d'explorer dès les années 30. Renouant avec les discussions qui avaient marqué ses années d'études, retrouvant les stimulations qu'il avait reçues directement ou indirectement d'un Delbos, d'un Brunschwig, d'un Laporte ou d'un Bréhier,

il explora en philosophe ce que pouvait être la place du Moyen Âge dans l'histoire de la philosophie, une histoire où l'analyse rationnelle des dogmatismes théologiques se développait comme spontanément dans la manifestation du « caractère historique de la vision chrétienne de l'univers ». Cette « vue dynamique du divin », acquise à la fréquentation jamais rompue de Duns Scot et des « scotistes », débouchait ainsi sur une notion de l'« objectivité de Dieu ». Témoigne de cette période d'ultime mise en jeu du scotisme dans une double activité de philosophe et de théologien, l'ensemble des publications stagées de *Lire Duns Scot aujourd'hui* (1978) à *Métaphysique de l'Exode et univocité de l'Être chez Duns Scot* (1986).

### Théologie de l'espérance

Cette manière propre de lier la philosophie et le christianisme, qui faisait passer au premier plan le traitement rationnel de la « matière des révélations », ne procédait pas d'un désir anachronique de mise en relation de la modernité logique et technique avec un passé neutre ou neutralisé, elle ne proposait pas non plus de réformation particulière de la philosophie chrétienne : c'était la démarche d'un historien, d'un philosophe et d'un théologien trouvant dans les philosophies et les théologies médiévales ce qui, de fait, ouvrait une « dimension essentielle de la conscience moderne », avec cette notion d'une « histoire du salut » qui, dans la complexité des constructions et des architectures conceptuelles, semblait parfois appeler, en un langage que Paul Vignaux enseignait à suivre et à comprendre, ces « théologies de l'histoire, nos contemporaines », théologies de l'espérance et théologies de la libération.

En France et hors de France, l'audience de Paul Vignaux auprès des historiens de la philosophie médiévale était considérable ; tous respectent et admirent en lui un maître dont la soudaine absence est cruellement ressentie et dont les écrits serviront longtemps encore de modèle et de source.

★ Les ouvrages de Paul Vignaux ont été publiés aux Éditions Vrin.



### La FNAC éditrice

La FNAC devient éditrice... prudemment. Le premier ouvrage, présenté à Lyon, aura sa place dans le rayon « Beaux Livres » des vingt-trois points de vente du groupe qui peut se proclamer aujourd'hui « premier libraire de France » (chiffre d'affaires de 900 millions de francs et 7 % du volume de l'édition française). C'est sous l'égide de sa fondation que la FNAC débute un travail ayant pour thème les grandes villes françaises. Un éditeur-conseil, M. Claude Tchou, a exhumé des ouvrages rares. *Vieilles Pierres lyonnaises* est de ceux-là.

L'auteur, Emmanuel Vingtrinier, propose une promenade romantique dans les rues de la ville. Son texte est enrichi par les illustrations de Joannès Dravat, considéré aujourd'hui comme l'un des artistes lyonnais les plus importants du début du siècle. Tirée à 1 100 exemplaires en 1909, la nouvelle édition - à 1 650 exemplaires, sous forme d'un volume relié en pleine soie noire - comporte 5 eaux-fortes et 350 dessins dont 25 hors-texte.

La FNAC propose également une nouvelle édition de *Marseille et son vieux port* comprenant un fonds irremplaçable de photographies d'un ancien associé de Nadar. Elle annonce, pour les prochains mois, des ouvrages sur Montpellier, Colmar, Toulouse et Strasbourg.

Ces premiers pas éditoriaux sur des valeurs provinciales seront-ils suivis par une politique de recherche d'auteurs ? La décision est loin d'être prise. Même si, dans un texte de présentation, la FNAC souligne la parenté de sa démarche avec celles, passées, des Hachette et Hachette de Paris, des Privat de Toulouse, des Aubanel d'Avignon et des Larousse.

CLAUDE RÉGENT.

★ VIEILLES PIERRES LYONNAISES d'Emmanuel Vingtrinier et Joannès Dravat, 320 p., 570 F.

### Les prix Malaparte et Elsa-Morante

Dans le cadre enchanteur de Procida, « l'Île d'Arturo », le prix Elsa-Morante a été attribué, vendredi 18 septembre, à Antonio Debenedetti, un routier de toutes les expériences littéraires, pour son recueil de nouvelles *Spavaldi e Stramò* (Fanfaroni et Farfelus), publié par Rizzoli : des histoires contemporaines qui raviront les amateurs de Borges et de Tchekhov et qui glissent sur le fil tendu d'une forte écriture, entre l'ironie et la nostalgie. Parmi les premières œuvres distinguées, *Navigations de Ciccò*, publié par Theoria, à Rome, roman de la jeune Sandra Petrangeli, épatant d'invention et de style, où Ulysses prend une girle qui fait bordir le lecteur et, paraît-il, jouer plus d'une lecture !...

Le lendemain, jour de la liquéfaction du sang, saint Janvier fit un second « miracle » très applaudi : Bernard Pivot, couronné à Capri par le prix Malaparte, obtint publiquement de John Le Carré, avec qui il partageait les lauriers, la promesse de paraître à un prochain « Apostrophe ». Les journaux de la Péninsule, éboués, tiraient sur « Bernard l'Incorruptible ». Selon eux, une émission comme « Apostrophe » serait, en Italie, étouffée par la corruption en moins de six mois. La beauté éclatante de l'archipel napolitain gardait cependant tout son mystère : le chef de l'Interpol, l'œil noir, rieur et pointu, la jambe leste, Sarda d'origine, parcourait les îles : « en vacances », disait-il...

JEAN-NOËL SCHIFANO.

### PRÉCISION

A propos d'un livre de Julien Green

M. Julien Green nous prie de préciser, à propos de l'édition de son livre *Le Langage et son double* (Le Seuil, « Points-littérature ») que le nom du premier éditeur n'a pas été « oublié » comme nous l'avons écrit dans le Monde du 4 septembre. C'est « par décision de justice du 14 janvier 1987 » que les contrats passés avec Julien Green ont été purement et simplement résiliés aux termes exclusifs de l'éditeur qui n'avait tenu aucun de ses engagements.

### ● EN BREF

● Un colloque sur le roman d'Aragon LA SEMAINE SAINT-E, aura lieu à La Baume-Évian, près d'Aix-en-Provence, les 25, 26 et 27 septembre 1987, à l'initiative de l'université de Provence, de la Société des amis d'Aragon et du Groupe aixois de recherche sur Aragon. Une exposition consacrée à ce roman se tiendra à la bibliothèque de l'université et sera consultable à la bibliothèque Louis-Aragon de Martigues.

● La Société des AMIS DE MARCEL AYMÉ célèbre le vingt-tième anniversaire de la disparition de l'écrivain en organisant une exposition à la galerie de l'Espérance de la Défense, du 2 au 27 octobre. On y verra des manuscrits, des éditions originales, des textes inédits, de très nombreuses photos, ainsi que des tableaux de Gen Paul et de Maurice Vismack notamment. Société des amis de Marcel Aymé, M. Lecœur, 14, rue Bellevue, 75620 Le Havre. Tél. : 36-46-46-45.

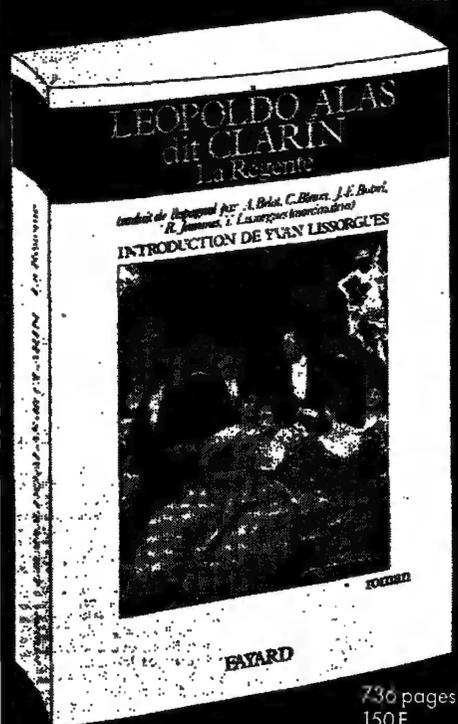
● L'exposition sur la censure au Centre Georges-Pompidou s'ouvrira le 14 octobre. « Le Monde des livres » du 18 septembre indiquait par erreur la date du 14 septembre.

● Le prix Paul-Jean Toulet, dont le jury comprend notamment Michel Buteau, Jean-Louis Curtis et Jean Detourné, a été décerné à GEORGES SAINT CLAIR pour son recueil de poème *L'Arche d'octobre* (Jacques Darrigand, Ed. Pan).

# UN IMMENSE ROMAN DE LA VIE INTÉRIEURE

Enfin traduit en français, La Régente de "Clarin", un "classique espagnol" qui provoqua à la fin du siècle dernier le même scandale que Madame Bovary.

Pierre Lepape  
Le Monde



736 pages  
150 F

Ce "livre saturé d'érotisme, d'outrages aux mœurs chrétiennes et d'allusions injurieuses pour de très respectables personnes" (tel est le "compte rendu" dispensé par l'évêque d'Oviedo dans sa lettre pastorale du 25 avril 1885) est désormais considéré comme le plus grand roman - et peut-être l'unique grand roman, disent certains - de la littérature espagnole moderne. Il a stupéfié les contemporains de "Clarin" par sa hardiesse et sa modernité, il stupéfie les Européens qui découvrent seulement son existence.

Bernard Cohen  
Libération

Chef-d'œuvre de la littérature espagnole du XIX<sup>e</sup> siècle.

Line Karoubi  
Le Matin

# FAYARD

## Un épisode convulsif et ténébreux de l'histoire du Monde à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Rene Victor  
Pilhes

Les démons  
de la cour de  
Rohan

roman - Albin Michel

Albin Michel,  
la passion  
de la littérature.

LA RENTRÉE

FÉMININ PLURIEL

Fêlures

La Première Extase, d'Elisabetta Rasy
Passage des aveux, de Françoise de Maulde
L'Arpeggione, de Christine Clerc.

MATEURS de peinture, de médallions délicats, de textes à déguster phrase par phrase, à savourer de lecture en relecture, attention : la Première Extase, d'Elisabetta Rasy, devrait devenir, cet automne, votre livre de chevet. Ce roman, fort justement salué, en Italie, par la critique et par des écrivains, dont Giorgio Manacelli, a obtenu le prix Mondello de la première œuvre en 1985.



Elisabetta Rasy.

Sans que cela soit jamais dit, la Thérèse dont il est question dans ce court texte — serré, ramassé, patiemment composé, comme un tableau, par ce docteur en histoire de l'art qu'est Elisabetta Rasy — est sainte Thérèse de Lisieux. Ainsi, au moment où un cinéaste français, Alain Cavalier, consacrait un film à Thérèse, une femme, en Italie, qui décidait d'écrire de la fiction, commençait son premier roman (1) avec Thérèse. Non pas « sur » Thérèse, car il ne s'agit en rien d'une biographie romancée.

Textes de frontière

« Thérèse n'est pas une mystique de la grande époque. Je dirais que c'est une mystique terminale. Elle écrit la fin de quelque chose, la dissolution d'une histoire du dix-neuvième siècle, en un mot des textes de frontière. Il y a surtout, chez Thérèse, un diabolique désir de ne pas grandir — ne pas être un bel enfant, éduqué, poli, — double d'une volonté de donner une forme à ce matériel informel que constitue la souffrance humaine. »

Que le prétexte du premier roman d'Elisabetta Rasy soit Thérèse n'est pas dû au seul hasard, mais à une convergence, à une heureuse coïncidence entre cette figure minoritaire, marginale, cette sainte que rien ne légitime — elle n'avait pas de visions, pas d'extases — et moi qui rien n'autorisait à écrire de la fiction. J'ai vu dans cette rencontre une occasion de situer mes premiers pas en littérature. Pour moi, débutante tardive, ce livre a été vraiment la première extase. »

Cette singulière concordance entre l'auteur et son sujet a donné un livre qui, quel qu'il soit l'intériorité que l'on porte à Thérèse de Lisieux, retient l'attention. Elisabetta Rasy a travaillé sa phrase, à la fois dans la musicalité et pour atteindre la juste tonalité de la couleur. « Je ne me voyais pas imaginer la psychologie, les tourments des saints, conclut-elle, je ne pouvais parler de tout cela qu'à partir de crises visuelles. Il ne faudrait pas en déduire que mon écriture est cinématographique. C'est avant tout la structure narrative qui a de l'importance pour moi. » C'est ainsi que la Première Extase est l'un des « vrais » textes de cette rentrée. Et Elisabetta Rasy un écrivain prometteur dont on attend le retour avec curiosité, attention, sympathie.

Un règlement de comptes

A cinquante ans, Bertrand « disparaît », comme disparaissent ses confrères, et part pour la Grèce. Là, il décide, dans une longue lettre encombrée de rêves et d'alcool, de régler son compte à son ami Alex Bernard, brillant rédacteur en chef d'un grand hebdomadaire parisien. Alex lui a, voilà bien des années, mis « le pied à l'étrier » et tout

en se prétendant son meilleur ami, son conseiller, en a fait sa victime. Consentante, jusqu'au jour où viennent à l'aigreur et le temps des règlements de comptes.

Bien sûr, on pourrait s'amuser à voir dans le Nouveau Vendredi, l'hebdomadaire qu'évoque Françoise de Maulde, jeune journaliste de vingt-huit ans, un lointain cousin du Nouvel Observateur. La « décryptage » peut être plaisant, mais il est assez vain de lire ce premier roman, Passage des aveux, comme un livre à clés. Dans ce texte, Françoise de Maulde s'attache plutôt à dévoiler, avec beaucoup de justesse, les liens pervers d'Alex et de Bertrand, le lâcheté de ce dernier face aux bassesses de son « ami ».

Les « aveux » de Bertrand, rythmés d'un sempiternel : « J'ai sauté la baronne dans Kaboul occupé », sont l'occasion d'une série de « flashs », d'observations tout à fait pertinentes sur le milieu journalistique, sur cette profession indécise dont certains ne savent pas vraiment pour quelle raison ils l'exercent. Un obscur besoin de pouvoir — un peu médiocre, car le fameux « quinquième pouvoir »... Une envie de côtoyer les « grands », d'approcher les rêves qu'on n'a pas osé tenter de réaliser ? Passage des aveux ne donne pas le réponse mais montre bien comment, de silence en renoncements, de complaisance envers la réussite d'Alex en fascination pour ce personnage aux succès en toc, Bertrand est devenu ce zombie qui a laissé mourir sa mère, elle aussi piégée par Alex.

Bof !

Françoise de Maulde a mené avec vigueur ce récit d'un homme « fini ». Elle a su avec habileté faire parler ce narrateur masculin, et maintenir la tension tout au long de ces cent quatre-vingt-cinq pages, bilan de la double fascination de Bertrand et de son double échec : avec Alex, et avec Mathilde, la « baronne ».

Dire que l'Arpeggione est un livre raté serait lui faire un excès d'honneur. Si son auteur était inconnu, ce premier roman ne susciterait qu'un jugement : « Bof ! », et un commentaire : « Prétentieux, le titre » (qui fait référence à la sonate préférée de l'héroïne, Anne). Il se trouve que ce livre a été écrit par Christine Clerc, journaliste politique en vue. Ceux qui le lisent, dans le Figaro Magazine et le Figaro, ou l'entendent au « Club de la presse » d'Europe 1 ont souvent pu mesurer la délicatesse de ses propos et s'interroger sur la subtilité frontalière entre provocation et malveillance. Que Christine Clerc passe aujourd'hui à une « vraie » fiction (2) ne peut donc manquer de provoquer la curiosité.

De la part de la dame qui, en plein débat sur le projet de code de la nationalité, demandait à M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, depuis combien de temps il était français, on s'attendait — assez sottement — au pire. Eh bien, pas du tout ! Voilà qu'avec l'Arpeggione elle donne un joli petit roman de vacances. On se demande ce qu'il fait dans la rentrée littéraire. A moins que la puissance du groupe Hersant, auquel appartient l'auteur, ne suscite des espoirs de prix...

Le style de Christine Clerc n'est pas déplaisant. Bien sûr, on aurait pu se dispenser de « sourire (qui le faisait ressembler à un pêcheur de perles) ou autre « paysage blond volturé comme un corps de femme ». Cela dit, on arrive sans peine au bout d'une histoire conventionnelle à souhait, et prétentivement moderne : le « drame » de la femme de quarante ans, qui, les enfants élevés, se retrouve désespérée, aux côtés d'un mari qu'elle n'aime pas. « J'ai envie de peindre des moments de la vie où quelque chose se casse, des fêtes, des choses où je me retrouve et qui m'émeuvent, explique Christine Clerc. La forme et le thème de mon livre sont traditionnels. Mais je crois que la peinture d'aujourd'hui est assez juste. »

« Je sais que je ne suis pas Paul Morand (un de ses auteurs préférés avec Jorge Amado, Stefan Zweig et François Sagan), mais il faut aller au bout de ses rêves », dit-elle avec modestie. Un beau discours, du « coussin main », bien fabriqué, comme le livre, ou bien une affirmation lucide et courageuse ? Qui sait ? Rien n'est jamais si simple, et Christine Clerc, parlant de son roman, a des accents de sincérité. Il n'empêche : le loup qui fait l'agneau, le méchant qui donne dans le « fleur bleue », c'est toujours assez amusant, sauf pour ceux qui ne craignent pas d'être dupes. Que Christine Clerc se rassure, ils sont nombreux.

JOSYANE SAVIGNEAUX

(1) Elisabetta Rasy a publié un récit d'histoire de l'art sur l'architecture entre modernisme et baroque en 1972, en Italie (Buzzone). Son essai La Lingua delle matrici a paru en 1978 aux éditions Delle donne.

(2) Christine Clerc a écrit un récit de politique-fiction, Dimanche 16 mars 1986, histoire du premier gouvernement de la cohabitation (Belfond, 1985).

\* LA PREMIERE EXTASE, d'Elisabetta Rasy, traduit de l'italien par Nathalie Castagné, Rivages, 130 p., 59 F.

\* PASSAGE DES AVEUX, de Françoise de Maulde, Gallimard, 186 p., 75 F.

\* L'ARPEGGIONE, de Christine Clerc, Flammarion, 286 p., 79 F.

Richard Jorif, l'oiseau rare de l'automne

Il ressemble un peu à Michel Butor. Il écrit des romans à la Queneau. Entre ses mains, le français déploie toutes ses richesses.

AVANT toute chose, il faut lire le Navire Argo, parce que ce roman drôle, picaresque, parodique, étincelant de verve est un régal. L'emploi de ce qualificatif évocateur de deux gourmandises : celle de l'auteur qui se gave de mots, celle du lecteur qui les déguste. En cette saison, un inconnu total nous propose un festin peu ordinaire. Et il y a dans cette découverte comme un parfum d'aventure.

Non point une mystification comme au temps d'Ajax. Richard Jorif existe bel et bien. Il sera vendredi soir à « Apostrophes ». Il mérite d'être vu et entendu. En plus du livre si gouléant qu'il apporte, le personnage est d'un grand pittoresque.

Imaginez un Michel Butor de couleur. Même stature puissante, même calvitie avec cheveux dans le cou, même jovialité, même rire « hémorhaïme ». Mais Richard Jorif n'est pas professeur. Il avoue sans honte n'avoir que la première partie de son bachot. C'est un autodidacte pur qui s'est nourri de dictionnaires et de littérature. Il est né à Paris en 1930, d'un père antillais d'ascendance indienne et d'une mère martiniquaise qui a mis l'enfant en nourrice jusqu'à ses douze ans. Sa passion des nomenclatures, il l'a prise dans le Larousse en deux volumes que possédait sa famille d'adoption. Quand il revient à Paris, près de sa mère, qui travaille en « maison bourgeoise », comme on dit, la bibliothèque municipale du seizième arrondissement lui fournit le Littre. Comme le fera le héros de son roman, il le dépouille de fond en comble, exemples compris. Il se forme aux diverses tonalités de la langue à tous les âges. Les dictionnaires d'argot lui apprennent le parler populaire. Il devient une montagne de mots, d'expressions, de tournures. Il se met à écrire. Comment faire autrement ? On n'engrange pas les mots en vain.

A seize ans, il a l'idée de porter son premier roman à Bernard Grasset, qui n'est pour lui que l'éditeur de Raymond Radiguet. Il obtient un rendez-vous, qu'il

laissera tomber : il a relu son texte, il est bon à jeter. Néanmoins, Richard Jorif continue à écrire dans le secret : des pages et des pages, dix projets à la fois, des bribes accumulées dans une sorte de Journal, un Debris comme dira son héros. Il vit de petits métiers qui lui laissent de la liberté. Il est sans ambition autre que littéraire. Mais dans ce domaine... Écoutons-le plutôt parler.

« Je ne me présenterai pas comme un auteur qui débute à cinquante-sept ans. J'ai un long passé d'écrivain derrière moi. J'entreprends aujourd'hui la publication de mes œuvres complètes. La difficulté, c'est de savoir par où commencer. » Sur cette assertion, on le regarde, éberlué. Un mégolomane ? Non, il n'y a ni farce ni fanfaronnerie en lui. Une tranquille évidence. Il n'hésite pas d'ailleurs à vous confier que la première œuvre qu'il a soumise au regard d'un éditeur lui a été refusée. Il s'agissait d'une biographie imaginaire de Valéry que Richard Jorif connaît par cœur. Il le cite à tout bout de champ. Mais il sait aussi les déboires qu'il lui doit. « Quand on lit : « Chaque esprit que l'on trouve puissant commence par la faute qui le fait connaître », comment se décider à la publication ? L'âge venant, j'ai dû m'y résoudre. »

Le tombeau de Littre

Richard Jorif se situe sans conteste dans la lignée surréaliste de Raymond Queneau. Il invente un curieux personnage, Frédéric Mops, qui, pendant six ans, a été enfermé par sa mère folle dans une cave. Il ne s'est pas rebellé contre sa claustration. On dirait même qu'il y a participé, le temps de digérer, de s'agréger une œuvre, la seule qu'il possède dans sa réclusion. Il a la coquette idée de ne la nommer qu'à la fin de son odyssée. Mais comme le livre s'ouvre sur une citation en vieux français, nous devinons que Frédéric Mops, malgré son nom

d'Argonaute, va vivre avec désinvolture les aventures modernes d'un héros de Rabelais.

C'est la première référence du livre, celle qui fournira un fil conducteur très souple. Elle n'est pas la seule. Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau tisseront la seconde trame, dès que Frédéric, rendu à la lumière et à la liberté, commencera son apprentissage de la vie amoureuse. Survient alors la référence majeure, et la plus originale, du Navire Argo : le dictionnaire de Littre. A peine remis de son épreuve et recueilli à Paris par un oncle et une tante de fantaisie, le héros sonde le dictionnaire pour en trouver les règles secrètes. Il en tire un portrait hilarant du lexicographe, qui se serait démasqué dans les exemples non signés de son ouvrage.

Toute cette partie du livre, la première, est remarquable. C'est de la littérature composée à partir de la littérature composée est le Don Quichotte, à travers une langue qui récapitule toutes ses richesses : vieux vocabulaire, formules élégantes et désuètes, admirable justesse des termes, effervescence des mots qui se démultiplient en leurs synonymes.

Ah ! quelle langue, le français, quand il est parcouru de A à Z, du seizième au vingtième siècle, de son raffinement le plus délicat à sa vigueur la plus crue ! Par rapport à ces morceaux de bravoure qui sont autant de parodies, les aventures de Frédéric Mops et même ce récit goguenard des journées de mai 68, dont l'auteur affirme être parti, comptent peu. Le savoureux du livre n'est pas dans le sujet. Il s'en moque d'ailleurs, du sujet, Richard Jorif. Ce qui lui tient à cœur, c'est cette récapitulation d'un patrimoine dont il ne veut rien perdre et dont il nous restitue la splendeur, la verdeur, la fine touche, la malicieuse ambiguïté. Et qu'il vienne, par hérédité, de nos îles lointaines accroît encore la valeur de son don.

JACQUELINE PIATIER.

\* LE NAVIRE ARGO, éditions François-Bouris, 289 p., 96 F.

Nostalgique et désespéré. La confirmation d'un talent inimitable.

Advertisement for the book 'L'hallali' by Albin Michel. It features a portrait of Albin Michel and a small image of the book cover. Text includes 'Jean-Jacques Brochier', 'L'hallali roman Albin Michel', and 'Albin Michel, la passion de la littérature.'

Large advertisement for Albin Michel books. It features a large portrait of Albin Michel and text including 'Le roman le plus virtuose de Alain Vignancotele' and 'Albin Michel la passion de la littérature'.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

ROMANESQUE

Le mystère de Gottfried Benn

Pierre Mertens retrace et interroge le destin de ce poète qui a rejoint les pires ennemis de l'esprit.

Le prière d'insérer du roman de Pierre Mertens est catégorique - il s'agit d'une fiction, bien sûr. Rien qu'une fiction. Mais il convient sans doute d'insister: Les Eblouissements ne sont pas le récit romancé de la vie du grand poète allemand Gottfried Benn. C'est une entreprise de romancier qui s'est donnée la tâche, impossible, de dire une existence.

Certes, les romanciers, ceux du dix-neuvième siècle en particulier, n'ont cessé d'inventer des biographies imaginaires. De César Birotteau à Fabrice del Dongo, en passant par Emma Bovary ou par Jacques Lantier, ils ont peuplé notre réalité de personnages qui, pour être faits d'encre et de papier, n'en ont pas moins une réalité souvent plus grande que nos plus proches voisins. Mais ces créations littéraires, aussi sombres puissent-elles être parfois, reposaient sur un certain optimisme, aujourd'hui dissipé: l'écrivain se croyait capable d'imiter la vie - ou pour le moins de créer de toutes pièces une doubleure de mots et de phrases qui en restituât l'illusion. On pouvait inventer un personnage, de sa naissance à sa mort, parce que son histoire, quelles qu'en soient les péripéties, était sans véritable mystère, comme celle de tous les hommes: une suite de pensées et d'actes.

Ce que l'on a appelé un peu dramatiquement « la crise du personnage romanesque » n'est sans doute, en fin de compte, que le reflet d'une crise d'identité de l'homme occidental lui-même. Quand on ne sait plus bien ce qu'est un homme, il devient difficile d'en créer qui ne soient immédiatement atteints d'arbitraire. A l'inverse, « le plus sûr moyen d'inventer, c'est encore de partir du réel », comme l'écrivit Pierre Mertens.

Les Eblouissements incarnent leurs thèmes au cœur même de cette crise aux visages multiples qui fait exploser les certitudes de l'humanisme occidental. Le « cas » Gottfried Benn pourrait, en effet, servir de prétexte à une discussion académique, aussi interminable que sans véritable



surprise: Benn (1886-1956) est, sans doute aucun, l'un des poètes de langue allemande les plus inspirés de ce siècle, l'un de ceux qui ont dit avec le plus de force la terrible misère de l'homme et la nécessaire pitié qu'il doit inspirer. Mais Benn est aussi celui qui, lorsque les nazis ont pris le pouvoir, a non seulement refusé l'exil que lui proposaient ses amis, mais a rejoint, un temps, la cause des barbares.

Que les hitlériens ne lui aient pas su gré de ce ralliement - il demeurait pour eux le prototype même de l'écrivain dégénéré - que Benn, renié par les uns, haï par les autres, ait été réduit pendant

plus de dix ans au silence ne change au fond pas grand-chose; et pas davantage qu'il ait été réhabilité par la génération des écrivains allemands d'après-guerre qui a découvert dans l'étonnante modernité de son œuvre les échos de ses propres hantises. L'essentiel demeure que le poète a tendu la main aux pires ennemis de l'esprit.

La dette de l'inacceptable

Voilà un mystère évidemment. Et dire que c'est un mystère n'aboutit, n'excuse, ni n'explique évidemment rien. Pas plus de

réquisitoire dans le propos de Pierre Mertens que d'acquiescement. C'est le pouvoir, sans égal, du roman: là où les biographies de Brasillach ou de Céline, de Pound ou d'Hamsun s'échinent à trouver des excuses, voire, au pire, à justifier des choix quand ils ramassent, dans les ruisseaux de la psychanalyse, de la sociologie ou de l'esthétique, les trois sous avec lesquels ils espèrent payer la dette de l'inacceptable, le romancier, lui, n'a rien d'autre à faire qu'à plonger dans l'énigme insoluble d'une existence non pour en tirer une fallacieuse explication, mais pour essayer d'en explorer les zones sombres. Ce n'est pas la lumière qui doit jaillir mais l'ombre.

On l'aura compris, ce livre, même s'il se réfère souvent à la peinture expressionniste des années 30, s'organise comme un tableau de Rembrandt: les jeux de l'obscurité et de la clarté y obéissent à un code qui n'est plus celui, classique, du bien contre le mal, de la connaissance contre l'ignorance, de l'exprimé contre le caché. A ce manichéisme abstrait s'oppose la réalité humaine, celle qui fait que la lumière la plus éblouissante peut mener à l'aveuglement, que le lent travail de l'ombre peut révéler des vérités essentielles, que le cheminement de Gottfried Benn, poète visionnaire, prophète d'un monde à reconstruire, passe aussi par la nuit la plus épaisse et la plus sanglante.

Voici donc que la dialectique entre dans les chairs, que la vérité et l'erreur ne se contentent plus d'être des images, des schémas, des exemples, mais qu'elles s'inscrivent dans la genèse d'un être, dans le réseau subtil et aigu de ses émotions, dans le nom des rues qu'il parcourt, dans la pierre des villes qu'il visite, dans une histoire qui se fait dans son dos alors même qu'il en contemple les ombres déformées. Les Eblouissements disent tout cela à la fois, non pas comme une fresque qui inscrirait dans l'espace tous les éléments d'une histoire mais plutôt comme un portrait à la pâte transparente derrière lequel on devinerait des portraits plus anciens, des paysages, d'autres personnages, des natures mortes.

Ravageur et ravagé

On y lit, bien sûr, un essai sur le destin de Gottfried Benn, poète nietzschéen, médecin des pauvres et des prostituées, fourvoyé dans le nazisme, amant et mari ravageur et ravagé, mais aussi une évocation amoureusement et ironiquement précise de Bruxelles et de Berlin des années de guerre et d'entre-guerre, d'extraordinaires leçons d'anatomie - toujours Rembrandt - qui sont autant d'hymnes discrets à la grandeur et à la misère des corps, une leçon d'histoire, une méditation sur la création et sur son indispensable envers, le silence, une réflexion sur l'immense pouvoir et sur la totale impuissance de la littérature.

Cependant l'addition de tous ces thèmes, fussent-ils habilement disposés, ne vaudrait rien si Mertens ne parvenait pas à les fonder dans le creuset d'une profonde sympathie. Il est toujours au plus près de ses personnages, de leurs images, de leur respiration intime, collé à eux, aveugle et lucide comme eux au moment où il les retrouve, partageant leur petit bout de ciel et leurs angoisses de l'inconnu, déchiré, malmené, baladé d'un bout à l'autre du spectre des émotions, aimant ou haïssant aussi violemment une époque qui est la leur, mais qu'on devine pouvoir être aussi la nôtre.

Car ce grand et beau livre n'est assurément pas un ouvrage historique, et les deux pôles, la passion et la compassion, sont peut-être aussi les seules vertus qui puissent fonder aujourd'hui une morale.

PIERRE LEPAPE.

\* LES ÉBLOUISSEMENTS, de Pierre Mertens. Le Seuil, 380 p., 120 F.

Shanghai Gesture in Paris

QUAND j'ai connu Alfred Eibel, il était suisse, roux, misogynne et rêvait de fonder une maison d'édition. Dix-sept ans ont passé depuis lors. « Fugit irreparabile tempus », comme disent Virgile dans les Géorgiques et Aramis dans Vingt Ans après. Aujourd'hui, Alfred Eibel, qui a quitté Lausanne pour Paris, est plus français qu'helvète, et l'or de sa chevelure s'est teinté d'argent. Ce farouche célibataire est marié et père de famille. Surtout, il n'est plus éditeur, mais auteur.

Editeur, Eibel l'aura été durant une dizaine d'années, publiant à tirage restreint de jolis volumes imprimés à Hongkong sur papier de Chine et, raffinement suprême, cousus à la main: des poèmes de Léo Melat, de Kenneth White, et même, en édition bilingue, les Priapées, un recueil de vers érotiques latins. Ces publications,

qui sont à présent des raretés convoitées par les bibliophiles, restèrent confidentielles.

Le seul grand succès de librairie des éditions Alfred Eibel devait être la traduction française du fameux traité culinaire sur l'art d'accueillir les jeunes chiens (en ragout, farcis aux feuilles de lotus, à la vinaigrette, etc.) écrit au seizième siècle de notre ère par un mandarin gastronome de Shanghai, le vénérable Wang-Jen-Ghié (1).

Eibel éditeur est mort, viva Eibel écrivain! Il n'y a d'ailleurs pas entre eux rupture, mais continuité. C'est assurément sa parfaite connaissance des chiens, de la cuisine chinoise, des filous de Hongkong et des russ du quinzisième arrondissement de Paris qui lui a permis d'écrire Le Chien merveilleux, son premier roman.

Simon Templar et Hercule Poirot

L'action du Chien merveilleux se noue dans un restaurant chinois à l'enseigne de La Lanterne cramoisie, dont les serveuses ne sont pas moins piquantes que les crevettes, se développe dans un salon de beauté où des esthéticiennes asiatiques dispensent des soins très spéciaux, dans un magasin de la rue Monsieur-le-Prince où l'énigmatique M. Wang vend des bâtonnets d'encens, du thé au chrysanthème et de la cocaïne, dans une fumerie d'opium fréquentée par des assassins et des sinologues, sur les bancs du square Violet et devant les vitrines de la rue du Commerce.

Le Chien merveilleux est une histoire d'amour. C'est aussi un roman policier, et les cadavres, semblables à des vérités premières, pleuvent dans nos robes rouges tabliers. Le héros,

Antoine Harrap, est un Tintin dont le Milou se ferait égorger dès le premier chapitre, un Simon Templar qui ne serait pas trop à son aise avec les jolies femmes, un Hercule Poirot dont les petites cellules grises fonctionneraient assez bien au thé de Chine et mieux encore au saint-émilion.

C'est le premier roman d'Eibel, mais ce n'est pas son premier livre. Dans les chapitres ont dans leur bibliothèque son essai sur Fritz Lang (2), et le souvenir de cet ouvrage ancien éclaire singulièrement la lecture du nouveau. Le Chien merveilleux est l'œuvre d'un cinglé de cinéma, et les métaphores qu'affectionne Eibel ne seront vraiment goûtées que par ceux qui usent leur fond de culture dans les fauteuils du Mac-Mahon ou de l'Action Commune.

Philippe Clay à la sauce asiatique

Chez Eibel, les femmes se coiffent « à la Louise Brooks » et les hommes avec le geste « cher à Pierre Brassier au temps béni des films français d'après-guerre: un assassin d'origine est un Philippe Clay à la sauce asiatique » ou un « King-Kong chinois »: un garçon de restaurant indien est un « lancier du Bengale »; les performances de Harrap au lit sont comparées à celles des sept mercenaires à cheval; Rose apparaît telle « Vivienne Romance dans un film de Julien Duvivier », et Sumithra est habillée « comme Hedy Lamarr dans Samson et Dalila »; le balcon d'où Martine précipite Hus rappelle à l'auteur celui du vieil immeuble de Vienne dans le Troisième Homme; un restaurateur accueille ses clients « avec cette élégance raffinée qui fit naître la réputation de George Sanders auprès des jolies femmes »; quand une porte

s'ouvre, c'est « dans un grincement qui n'a rien à envier à un film de Terence Fisher »; les réverbères du pont Alexandre-III sont « ophéliens »; les concubines ressemblent à Pauline Carton et les deuxièmes couteaux grimacent comme Jess Hahn.

L'univers et l'humour du Chien merveilleux enchâsseront les habitudes du quinzisième arrondissement et de la Cinémathèque, ainsi que les amateurs de roman policier et de canard luqué. Cela fera, espérons-le pour Eibel, beaucoup de monde.

GABRIEL MATZNEFF.

\* LE CHIEN MERVEILLEUX, d'Alfred Eibel. Ed. Acropole, 249 p., 95 F.

(1) Wang-Jen-Ghié: La Cuisine et le Chien, Alfred Eibel éditeur, 1978.  
(2) Alfred Eibel: Fritz Lang, éditions Présence du cinéma, 1964.

Le roman le plus faustien d'un virtuose de l'étrange, Alain Vircondelet.

Advertisement for 'Le Petit Frère de la Nuit' by Alain Vircondelet, featuring a portrait of Albin Michel and a book cover image.

Advertisement for 'L'habibi' by Jean-Jacques Brochier, featuring a portrait of Albin Michel.

Advertisement for 'Sherlock Holmes et le Cas du Docteur Freud' by Michael Schindler, published by Flammarion.

● LA VIE DU LANGAGE PAR Denis Slakta

« Un train peut en cacher un autre »

La France profonde a tout de même changé depuis quelques années. Quand les vacances contraignent de prendre l'air, on le constate à de petits riens : par exemple, les grands presbytères de campagne sont maintenant aussi déserts que les petites gares. Tandis que les chefs de gare languissent entre deux trains, les autres devaient « fous entre deux messes », à ce que prétend Max Ernst dans un ouvrage de référence illustré de « collages peints » (1). Des décisions suivirent : les uns et les autres s'en furent, à mesure.

Seules subsistent, ici ou là, une image naïve et une formule étonnante rédigée autrefois par un quidam qui, à ma connaissance, n'a pas reçu la plus petite médaille : *Un train peut en cacher un autre*. Ni les grammaires ni les dictionnaires ne l'ont conservée. Pas plus qu'ils ne mentionnent l'emploi, remarquable au demeurant, de l'auxiliaire modal *pouvoir*. En revanche, dès 1923, Max Ernst devait rendre hommage à l'adage et à l'image sous les espèces d'un tableau, un peu égaré : *Un homme peut en cacher un autre* (2).

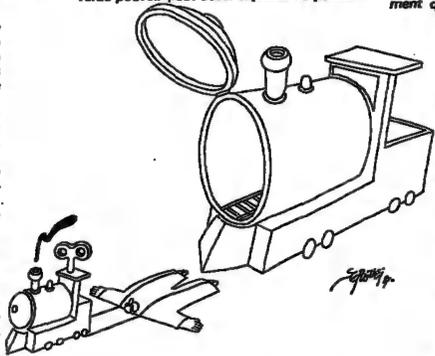
La commutation, perverse, d'un homme et d'un train donne une allure de rêve à la formule. On dirait même un aphorisme freudien : dans les rêves, il arrive qu'une personne se substitue à une autre ; pour mieux la cacher, mon enfant. Et si « les localités sont souvent traitées comme les personnes » (Freud), pourquoi pas les trains ? Quant au déplacement de *EN*, il confère à l'ensemble la dignité d'une construction classique. Diderot, entre autres, use encore de l'antiposition : « On n'en peut pas conclure un homme bien épris », (*Jacques le Fataliste*). N'en concluez pas pour autant à la vétusté du tour : le 7 septembre, à Antenne 2, j'ai entendu quasiment coup sur coup : « Un discours peut en cacher un autre » ; « Une table peut en cacher une autre ». Était-ce un scoop linguistique de rentrée dû à un vagabondage prolongé en France ? En tout cas, c'est bien le verbe *pouvoir* qui est en cause. Il est admis que *pouvoir* est polysémique ; qu'il exprime, selon les contextes, des modalités diverses. Suivant une tradition qui remonte à Aristote, on distingue trois ensembles modaux qui gouvernent notre rapport au monde et l'expression de la pensée. Le vrai selon le réel (ou *le vrai objectif*) permet de concevoir la modalité dite *aléithique* avec la *nécessaire* (« ce qui ne peut être autrement ») comme concept premier. Le vrai selon le sujet, ou selon l'opinion, engendre le certain : c'est la modalité *subjective* (ou *épistémique*). Enfin, le vrai selon la loi s'articule au concept d'*obligation* (modalité *déontique*).

Maintenant imaginez, un instant, le tribunal de l'inquisition. A la question du grand sachein, vous pouvez répondre au choix, mais à vos risques et périls : Dieu existe (en précisant comme d'habitude, un peu feyts, du *Figaro* : « Je l'ai rencontré ») ; Dieu doit exister ; Dieu peut exister. En utilisant la première formule, vous ne risquez rien puisque votre assertion met en avant la *nécessité* (au nom du réel) de

l'existence divine. Ajouter : Je l'ai rencontré, entraînerait regards de connivence et sourires approbateurs.

Avec la seconde formule, vous écarterez la vérification au nom du réel au profit de votre sentiment ou de votre jugement propre. C'est moins bien évidemment ; mais vous prononcerez tout de même une quasi-certitude. On vous pardonnera, car les preuves de l'existence de Dieu, mon Dieu... La dernière formule pourrait vous procurer des ennuis ; vous n'affirmez qu'une simple *probabilité*, « une approximation de certitude », comme dit Kant. Pour vous sortir de ce mauvais pas, vous pouvez toujours parler à la façon de Pascal.

Voici un exemple moins dangereux, plus familier, et plus anglo-saxon. Vous ne savez pas exactement où se trouve le chat, et vous répondez : Le chat peut être sur le paillason. Vous ne savez pas brulé si le chat n'y est pas, le verbe *pouvoir* maintenant l'équilibre entre probabilité négative et probabilité positive. Seulement, dans cette dernière phrase, le verbe *pouvoir* peut aussi exprimer le permis-



sion : Chez moi, il est permis au chat de dormir sur le paillason. Rien de compliqué, nous parlons comme cela tous les jours.

Lorsqu'il rédigeait sa mise en garde, l'agent de la SNCF ne visait à l'évidence ni le probable ni le permis. Impossible d'interpréter l'avertissement comme signifiant : il est probable, ou il est permis, qu'un train en cache un autre.

En employant *pouvoir*, l'inventeur exclut d'emblée le *nécessaire* et l'*impossible* : il n'est ni nécessaire (tant mieux !) ni impossible (hélas !) qu'un train en cache un autre. Autrement dit, ce n'est ni toujours vrai ni jamais vrai. Reste dès lors à prendre en compte la négation de l'impossible : le possible ; et la négation du nécessaire, c'est-à-dire le contingent (« ce qui peut être autrement »).

En français, l'intéressant c'est que la possibilité se spécifie en *capacité*. Comme dit encore Aristote, en veine d'optimisme : « Tout homme peut être grammairien » (est

capable d'être). Mais franchissons l'Atlantique pour un exemple contemporain dû à Robin Lakoff : « Les joueurs de football peuvent être des obsédés sexuels (OS) ».

Première interprétation (l'anglais utilise *may*) : les joueurs de football sont bien capables d'être des OS ; et l'énoncé reste vrai, même si vous n'avez jamais rencontré un seul joueur qui fût OS. Seconde interprétation (ici, ce sera *can*) : il arrive que des joueurs de football soient des OS ; ou encore : les joueurs de football sont parfois des OS. Dans ce cas, il faut avoir connu au moins un joueur de football qui était obsédé sexuel. Certains linguistes contemporains (3) parlent alors d'*emploi sporadique*, « à défaut d'un terme plus acceptable ».

Au vrai, il s'agit de signifier la *contingence*. Pour s'en convaincre, il suffit d'entendre Aristote : « Que par exemple il puisse faire froid pendant la canicule [ou qu'un train puisse en cacher un autre ; ou que des joueurs de football puissent être des OS], c'est ce qui n'arrive ni toujours, ni nécessairement, ni le plus souvent ; c'est ce qui peut arriver seulement quelquefois ». Bref, le contingent est l'autre nom de l'imprévisible.

Le verbe *pouvoir* a donc quatre emplois fondamentaux. Il signifie la permission déontique (vous pouvez fumer), ou la probabilité épistémique (il peut être 5 heures). S'ajoutent deux emplois aléithiques : la possibilité-capacité (Pierre peut marcher) et la contingence : Les enfants peuvent être méchants. Seule la dernière interprétation autorise la glose avec parfois ou il arrive que.

L'AGENT de la SNCF joue adroitement, pour la sécurité de tous, des deux interprétations aléithiques qui se conjuguent. Un train est capable d'en cacher un autre : c'est toujours possible, même si ça n'arrive pas toujours. On redoublait de prudence quand on saurait que c'est déjà arrivé, qu'il suffit d'une fois, et que ça peut arriver maintenant ou plus tard ; sans qu'il soit possible, malheureusement, d'en dire plus. Ni la SNCF ni personne ne commandent au hasard.

Outre qu'il parlait un excellent français, notre homme était un parfait aristotélicien : quand on croise des événements contingents, il s'agit d'abord d'être prudent. Cui a jamais inventé une martingale pour traverser les voies ferrées ?

Il paraît incontestable que l'auteur de l'apophtegme : Un train peut en cacher un autre méritait bien une médaille et à tout le moins quelques minutes d'intérêt, et d'être. D'autant qu'on peut actualiser son exemple : Méfiez-vous, fillettes, les joueurs de football (américains) peuvent être des obsédés sexuels.

- (1) Max Ernst, *Rive d'une petite fille qui veut entrer au cimetière*, collages et textes.
- (2) On trouve une reproduction dans Werner Spies, *Max Ernst : les collages, inventaire et chronologie*, Gallimard, 1984.
- (3) Voir en particulier : actes de colloque : « La notion sémantico-logique de modalité », Klincksieck, 1981.

● BIOGRAPHIE

François-Joseph,

Les soixante-huit ans de règne de celui qui se définissait comme « le dernier monarque de la vieille école » : un jeune homme de dix-huit ans porté sur le trône en 1848 ; un vieux souverain du vingtième siècle, à la fin de l'empire austro-hongrois.

APRES tant d'ouvrages consacrés à la mélancolique Sissi, après tant d'études sur les drames de Mayerling et de Sarajevo, après tant d'essais sur le déclin des Habsbourg et sur la joyeuse apocalypse viennoise, il était temps que François-Joseph (1830-1916), l'héritier de la plus vieille dynastie européenne, successeur des empereurs du Saint-Empire et fossoyeur de la monarchie damoiseau, trouve un biographe à sa mesure. Jean-Paul Bled, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Strasbourg et directeur de la revue *Etudes daubiennes*, a relevé le défi. Il nous offre, avec son *François-Joseph*, une somme de plus de 700 pages dignes des grandes biographies dont les éditions Fayard se sont fait une spécialité.

Porté sur le trône en décembre 1848 après des mois de violence insurrectionnelle, François-Joseph est un jeune homme de dix-huit ans. L'éducation qu'il a reçue du comte Heinrich Bombelles, l'homme de confiance de Metternich, frappe par son austerité et sa rigueur. Levé à 6 heures du matin, le jeune François-Joseph achève rarement sa journée de travail avant 9 heures du soir. Il lui faut apprendre à la perfection toutes les langues parlées dans l'Etat habsbourgeois : le tchèque, le hongrois, le polonais, l'italien. Et, bien sûr, le français, qui bénéficie d'une position solide à la cour de Vienne, où il a détrôné l'italien. « En revanche, signe des temps, note Jean-Paul Bled, l'anglais, dont on imagine mal de nos jours que puisse l'ignorer un jeune homme promis à de hautes responsabilités, ne figure pas parmi les matières qui lui sont enseignées ».

Tout aussi capitale est la formation militaire. Pour que son apprentissage soit complet, François-Joseph doit servir comme simple homme de troupe, d'abord chez les fantassins, puis chez les dragons, enfin chez les

artilleurs. Quant à Metternich, il l'instruit dans les principes qui guident sa politique conservatrice : la nature pluraliste de la monarchie autrichienne est, selon lui, incompatible avec le principe représentatif. Éduqué dans l'aver-sion du libéralisme, François-Joseph, durant les soixante-huit années de son règne, composera tant et si bien avec les forces libérales qu'il finira même par imposer le suffrage universel. En revanche, il n'oubliera jamais, et c'est ce qui fait sa grandeur, que, chez les souverains, la personne doit s'effacer devant la fonction. Encore en 1910, dans une conversation avec Theodore Roosevelt, il se définira comme « le dernier monarque de la vieille école ». On ira jusqu'à dire de lui qu'il incarnait l'idée platonicienne du principe monarchique.

Les travaux et les jours

Spartiate, François-Joseph vit soit à la Hofburg, soit à Schönbrunn dans un confort plus que rudimentaire, dont peu de bourgeois, à l'époque, se seraient accommodés. Il dort sur un simple lit de fer à côté duquel se trouvent un lavabo, deux brocs et cuvettes auxquels s'ajoute le seau qui sert de pot de chambre. « A aucun moment, il ne songe à faire installer une salle de bains, donne par là un bon exemple de sa méfiance à l'endroit de la modernité », écrit Jean-Paul Bled. Il est également allergique au téléphone et aux ascenseurs.

Le travail occupe l'essentiel de son temps. Même si la postérité a surtout retenu l'image du vieux souverain penché sur son bureau, cette habitude date de sa jeunesse. Il commence très tôt sa journée, par une toilette à l'eau froide. Puis il enfle l'uniforme de lieutenant d'infanterie qui lui sert de tenue ordinaire. Vient ensuite l'étude des dossiers et, selon un



La fascination de l'Asie dans un roman de guerre et d'amour. La révélation d'un véritable écrivain.

**DENIS DESFORGES**

**LE PACIFIQUE**

ROMAN ALBIN MICHEL

**Albin Michel, la passion de la littérature.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

**Drolatiques**

(Suite de la page 15.)

Tout crus, les coqs, fait revivre le temps des bistrotts de banlieue où les vies et les voix se croisent sans livrer leur secret. L'un des clients joue du violon, le second fabrique des radios, d'autres dansent, se souviennent de pays lointains. Tous ont rendez-vous chez Émile, mais d'abord dans la conscience du narrateur, qui se sent riche de leurs existences variées et qui en sera déçu, comme de la vie même.

Il ne lui restera qu'une boîte noire fixant les images. Splendeur et misère du voyeur, qui croit accaparer le spectacle du monde et qui se retrouve sans autre bien que la cocasserie des mots pour dire sa ruine, des altérations comme celle qui forme le titre du livre, des bruits d'essiate cessés !

Les dernières pages constituent un véritable hymne à ce qui demeure quand se sont évanouies les passions et les émotions qui donnaient vie à la parole...

N'y aurait-il d'humour que sur fond d'échec, de dépossession ?

Pour son premier livre, publié à vingt-trois ans, Eric Chevillard a choisi de défilier autour d'une agonie. Pour comble de détresse, son mourant a trouvé refuge chez la veuve d'un ami, au nom tout beckattien Plock. La situation veut que le dévouement et la tyrannie de la soigneuse se confondent. Les visites de la jeune Lise ne suffisent pas à consoler le vieillard.

*Mourir m'enrhumé* est moins un roman qu'un poème en prose tournant en dérision les débauches du *vieux âge*. Michaux n'aurait pas observé certaines approches métaphoriques de l'univers sensoriel, du lien entre le corps et l'âme, ou moins entre le corps et ce qui peut en être perdu et dit. Je pense au monologue de Suzie Plock cherchant à faire avaler au vieillard sa soupe et le récit d'un accident dont il n'a que faire. Rarement on a si bien suggéré l'agacement pathétique des mourants devant la futilité de ce qui va leur survivre.

Eric Chevillard montre une intuition extrême de ce moment où nous ne pouvons plus regarder en face le néant qui s'approche, ni supporter ce qui en détourne. Cette intuition est servie par un goût jubilant des chocs de mots de la langue parlée.

Ces trois livres confirment qu'il n'y a pas de littérature écrite, drolatique, sans conscience aiguë de ce qui menace la vie — cruauté sociale, déshérence naturelle, — et d'une certaine rédemption par le verbe, dans ce qu'il a de plus inattendu, d'imtemporel.

★ L'OUÏLLA, de Claude Duneton, Seuil, 190 p., 79 F.

★ TOU CRUS, LES COQS, d'Orlando de Rudder, Belfond, 254 p., 89 F.

★ MOURIR M'ENRHUMÉ, d'Eric Chevillard, 114 p., 49 F. (En vente le 30 septembre.)

**Vous écrivez ? Écrivez-nous !**

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre.

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris

Tel. : 48.87.08.21

**LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS**

mag  
s grands  
ins

**Albin Michel, la passion de la littérature.**

Handwritten text in Arabic script: "الله أكبر"

● PHILOSOPHIE

Les deux moitiés du ciel

Luce Irigaray cherche comment réaménager le passage de la nature à la culture.

LES machines n'ont pas de sexe. Pas plus que la monnaie, la vérité, ou le langage. En tout cas, c'est ce qu'on dit. La technique, l'économie marchande, le savoir objectif, les structures de la communication seraient donc neutres, sans lien à un genre - ni masculin ni féminin. Le « genre humain » annulerait les différences naturelles. De même, l'esprit, la loi morale, le droit, ainsi que Dieu, demeureraient universels et asexués.

Or ce n'est pas le cas - sauf, peut-être, marginalement. Sous couvert d'universalité, la société de « l'entre-hommes » a imposé sa loi dans tous les domaines. Dieu est père. La femme n'est vénérée que comme mère, ayant donné naissance à un fils. La relation des filles à leur mère, faute de médiation, ne peut se déployer positivement. Notre langue, en disant « il faut » ou « il fait beau » (et jamais elle), révèle que le neutre est en fait du genre masculin. Le même genre est imposé aux pluriels mixtes : ils s'aiment, ils sont beaux...

Impasses Luce Irigaray montre quels liens étroits existent entre ces faits apparemment disparates. Elle conclut que cette législation d'un seul sexe - qui s'oublie d'ailleurs lui-même en se croyant universel et objectif - prive les femmes de leur monde, réduit le sexuel à l'animalité, l'empêche de se déployer dans sa dimension spirituelle, et conduit notre civilisation aux impasses actuelles.

« Un moment de bonheur »

ÉTONNANTE Luce Irigaray. Occupée envers et contre tous à explorer la singularité du féminin. Indomptable et fragile comme le sont souvent ceux qui s'aventurent, par nécessité intérieure, loin des routes communes. Elle dérange, désarçonne : n'avons-nous pas, femmes de cette fin de siècle, une place à part entière (ou presque...) dans nos sociétés ? Les sexes désormais se ressemblent : L'un est l'autre (1), écrivait même récemment Elisabeth Badinter. Mais la voix ténue parle de plus loin. L'humain est double ; il a besoin de ses deux composantes pour trouver son équilibre. La féminité ne peut pas renoncer à se découvrir lui-même.

Ce douzième ouvrage de la philosophie, qui rassemble des conférences données en Europe et au Canada, prolonge les analyses déjà menées, notamment dans *Ethique de la différence sexuelle* (Minuit, 1984) et dans *Parler n'est jamais neutre* (Minuit, 1985). L'accueil est cette fois particulièrement mis sur une lecture de Hegel qui interroge notamment sa conception de la famille comme unité indifférenciée. En vue d'une autre relation de couple, l'auteur formule diverses solutions concrètes visant à la constitution d'une identité féminine. Ces suggestions seraient en même temps des remèdes à la dégradation de notre sensibilité dans les conditions de vie contemporaines.

Peut-être du fait de l'oral, le style de certains chapitres est plus accessible, mais aussi moins soutenu, que celui auquel Luce Irigaray nous avait habitués. Il n'empêche qu'en un temps où les théoriciens donnent massivement dans le morose et l'absence d'horizon, elle demeure l'une des rares à prendre le risque de proposer une solution d'ensemble aux multiples maux de notre civilisation. On pourrait l'imaginer en disant que si le ciel avait deux moitiés, la terre pourrait survivre, ou simplement vivre.

ROGER-POL DROIT. \* SEXES ET PARENTES, de Luce Irigaray, éd. de Minuit, coll. « Critique », 224 p., 79 F.

premier bureaucrate de l'empire



François-Joseph II d'Autriche en 1873.

protocole d'une ponctualité parfaite, les audiences se succèdent. Chaque sujet de l'empire sait que François-Joseph est accessible et qu'il peut lui soumettre ses problèmes. Avant de quitter son bureau, l'empereur le range, le nettoie avec une petite brosse et prend encore soin de mettre de côté les morceaux de papier non utilisés.

l'avance, souvent à la minute près, et rigoureusement respectés, rappelle celui d'un homme aux tendances aussi patriarcales que celles de François-Joseph : Sigmund Freud. Peut-être, comme certains historiens nous y invitent, y aurait-il un parallèle à tracer entre analyse freudienne et bureaucratie viennoise : l'une et l'autre se rendent célèbres pour le monopole de l'impartialité qu'elles s'attribuaient et pour la perfection qu'elles avaient atteinte dans la tactique des ajournements.

Un « statisme grandiose »

Premier bureaucrate de l'empire, François-Joseph amote avec un zèle infatigable les mémoires de ses ministres ; de chacun il exige le même sens de la discipline, la même loyauté à l'égard de l'État, la même abnégation. Il ne badine pas avec l'honneur de sa famille ; son propre frère, Ludwig Viktor, qui affiche ouvertement son homosexualité, sera banni. Et on ne compte plus les archiducs qui devront subir ses foudres ou qui seront déchus de leur titre.

Curieusement, son mode de vie répétitif, aux horaires fixés à

L'écrivain Franz Werfel parle du « statisme grandiose » de l'empire à son déclin. Il devient commun d'affirmer que François-Joseph aurait desservi la monarchie en deux occasions : la première fois par sa jeunesse, la seconde fois par son grand âge. Jean-Paul Bled le défend avec vigueur contre les accusations d'immobilisme : « Le passage du néo-absolutisme à un régime constitutionnel dans un cadre d'abord unitaire, puis dualiste, illustre l'aptitude de François-Joseph à accepter le changement,

Dernière cérémonie

A vrai dire, après soixante-huit ans de règne, les Viennois attendaient peut-être de lui qu'il fût « l'empereur qui ne meurt jamais ». Ou tout au moins que la nouvelle fût passée sous silence, car elle signifiait la fin de l'empire. Finis Austriae. Ne reste plus alors que la dernière cérémonie, celle qui dans sa majestueuse simplicité reflète peut-être le mieux l'âme de François-Joseph. Devant l'église des Capucins s'installe, avant l'entrée du souverain dans sa dernière demeure, le dialogue rituel entre le père abbé et le grand maître de cour, le prince Montenuovo :

« Qui est-tu ? Qui demande à entrer ici ?  
- Je suis Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie.  
- Je ne le connais pas. Qui demande à entrer ici ?  
- Je suis l'empereur François-Joseph, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, roi de Jérusalem, grand-prince de Transylvanie, grand-duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, de Salzbourg...  
- Je ne le connais pas. Qui demande à entrer ici ?  
C'est seulement quand, s'étant agenouillé, le prince Montenuovo reprend : « Je suis François-Joseph, un pauvre pêcheur, et j'implore la miséricorde de Dieu », que la voix derrière la porte lève le refus : « Alors tu peux entrer. »

ROLAND JACCARD. \* FRANÇOIS-JOSEPH, de Jean-Paul Bled, Fayard, 766 p., 160 F.

Advertisement for Emmanuel Dongala's book 'Le feu des origines' (The Fire of Origins) by Albin Michel. The ad features a large black and white portrait of Emmanuel Dongala and the text: 'Un roman magique. Un des grands écrivains contemporains d'Afrique. Albin Michel, la passion de la littérature.'

Advertisement for BORDAS 'LES COMPACTS' collection. The ad features the text: 'ENTREZ DANS LE DENSE NOUVELLE COLLECTION BORDAS LES COMPACTS! Entrez dans la collection "Compacts" c'est entrer de "plein cœur" dans une densité exceptionnelle d'informations vivantes orchestrées par le savoir-faire de Bordas. Les Compacts: une ampleur, une clarté, une efficacité, pour vous offrir le plaisir d'aller à l'essentiel. Par ouvrage et par thème, 256 pages pleines et riches pour vous guider, pour parfaire et aviver vos connaissances. La collection "Compacts": le plaisir d'aller à l'essentiel... et au delà. Format: 197 x 130 mm. Prix: 79 F. BORDAS Ce qui vous restera quand vous aurez tout oublié'

Large vertical advertisement on the left side of the page, partially obscured and mostly illegible. It appears to be for a book or publication, with some visible text like 'GRAPHIE' and 'Francois-Joseph'.

### Tondelli et ses nouveaux libertins



Pier Vittorio Tondelli : « Se débarrasser des nostalgies. »

Pier Vittorio Tondelli n'appartient pas vraiment à l'Italie : avec Pao Pao déjà (1), mais surtout avec ces Nouveaux Libertins, il refuse de se laisser enfermer dans les quatre murs de son pays natal et préfère exprimer les soubresauts des « belles années défoncées et jubilatoires » de toute une génération — la jeunesse des années 70 — qui, sans souci de frontières, nouait des rencontres au hasard des routes.

Par son écriture électrique, nerveuse, qui ne prend pas le temps de l'analyse et engendre une narration tourbillonnante où se heurtent fragments de dialogue, bribes de descriptions et de portraits comme volés, Tondelli se rapprocherait plutôt de certains écrivains américains.

#### Trop de chagrins dans les matins glacés

Dans les six nouvelles ici réunies, il partage avec eux l'absence de culpabilité et de honte car ce qu'il faut aujourd'hui, écrit-il, c'est se débarrasser des nostalgies et des rétros, des reflux et autres régressions. Partir donc à toute allure vers les villes du Nord : Londres, Bruxelles, Amsterdam et sentir l'odeur d'Océan et des bourrasques d'embaras balayer l'autoroute. Ainsi, on redouble l'intensité de l'existence à force d'ivresses, de nuits blanches traversées de fixes et d'aventures qui, d'ailleurs, vous « tombent dessus sans qu'on les cherche ».

Cependant, Tondelli est trop sceptique pour être fasciné par le folklore des marginalités. Avec une ironie très légère, il démythifie les images de l'époque. Le désir de laisser dériver sa vie comporte son revers : le cafard fielleux des soirs de solitude ou la détresse des états de manque. Tondelli dit très bien

— en rafales anxieuses de phrases défilées — l'hébété, le désert de ces instants, le déroute des nerfs, le cœur qui paraît s'atrophier et la sensation de chute vers cette terre brûlée qui devient la cité pour un interdit de séjour.

Trop de lieux traversés — discothèques, terrasses de bowling, parkings d'autoroute, — trop d'adresses qui se volatilisent et de voix qui désertent la mémoire, trop de chagrins dans les matins glacés...

Certes, Tondelli nous dépeint quelques échappées magiques, comme dans ces pages, empreintes de grâce sauvage où il évoque l'espérance de la neige, ou bien le chaleur de ce magnifique 14 septembre lorsque, descendant sur son flamboyant vélo, il va à la rencontre de la pierre rouge de Bologne.

Mais l'éblouissement de ces heures transfigurées sur le linceul du bonheur ne l'empêche pas d'exorciser — comme dans Pao Pao — une lucidité neuquinoise à l'égard de lui-même : il sait qu'il n'est qu'un pauvre diable assailli par les découragements, tour à tour exalté et abattu, « un peu de plat, un peu euphorique comme toujours », à l'image de toute une génération qui invente un nouveau libéralisme en essayant de concilier la frénésie de l'instant et l'aspiration à la durée, l'appel à la maturité des sens et le besoin de suspense, l'obéissance aux idées du désir et le calme d'un amour unique, retiré dans une chambre de Modène pour oublier ce qu'en va le train de la première jeunesse.

**JEAN-NOËL PANCAZZI**  
★ LES NOUVEAUX LIBERTINS, de Pier Vittorio Tondelli, traduit de l'italien par Nicole Sida, Éditions du Seuil, 192 p., 85 F.

(1) Éditions du Seuil, 1985.

## La littérature est-elle une passion inutile ?

Danièle Sallenave ne partage pas l'enthousiasme de Citati à propos de Manganelli : elle fait le procès de sa « philosophie »

Il n'est petit à petit constitué autour de Giorgio Manganelli un petit cercle (qui du reste s'étend régulièrement) d'amateurs épris de son humour, de son érudition, des chatolements d'une pensée originale, dissimulée, dissolvante, d'une langue inventive et précieuse : la critique fait flotter sur son œuvre de discrets images d'encens, saluant en lui un successeur ambigu d'Alberto Savinio et d'Italo Calvino, un de ces « écrivains véritables » qui ont moins le souci d'écrire *Madame Bovary* que d'affirmer, face à l'absurdité de l'histoire, le splendide infini du langage, qui ont moins la passion du monde que celle de la bibliothèque : cimetière, mémorial et magasin d'accessoires, lieu de nos enchantements et source inépuisable de nos jeux.

L'*Almanach de l'orphelin samnite* (1) répond entièrement à ce propos : à travers ces courtes chroniques parues dans la presse quotidienne, Giorgio Manganelli démontre avec quelle virtuosité il s'empare du monde pour le dissoudre, en le livrant avec bonheur

à toutes les entreprises corrosives d'une philosophie vagabonde, érudite et joueuse. Avec le *Discours de l'ombre et du blason* (2), un degré est franchi. Une philosophie s'y expose, même si le brio du discours en obscurcit un peu les thèses : la littérature est l'objet d'une passion, d'une passion pure, celle de l'inutile. Mais que peut-on reprocher à cette thèse — sinon peut-être d'être trop à la mode, en passe même de devenir ce que Flaubert appelait une « opinion chic » ? N'est-il pas bon, et nécessaire, que soit constamment rappelée, face à un monde où règnent la technique, l'argent, le calcul, le goût de la performance et une morale de la réussite, la gratuité, l'inutilité de la littérature ? Face, aussi, à ceux qui ont toujours voulu la soumettre à des buts extrinsèques, à des diktats politiques ou idéologiques ? Il semblerait qu'on tienne dans cette thèse un noeud de résistance, un bastion de solidité.

Notre opinion est un peu différente. Il n'est pas impossible que cette sorte de défense et d'illustra-

tion de la littérature accomplisse, à sa manière, ce qu'elle entend combattre. Revendiquer pour la littérature le seul domaine de l'esthétique contre le sérieux, la violence et la bêtise du monde, ce n'est peut-être que l'autre face du discours nihiliste proclamant que l'ère de la littérature est close, que la littérature n'est plus désordonnée, en Europe, qu'une vieille idée.

#### Un deuil fascinant

Ceux que notre époque aime, ce sont les livres qui disent que la littérature n'existe pas, ou qu'elle n'existe plus : que sa fin est déjà advenue. Ce deuil est évidemment fascinant : il donne aux livres écrits sous son signe l'éclat du doute, le parfum des choses décadentes, l'intelligence du désabusement. Même : il permet d'écrire de beaux livres. Ceux de Giorgio Manganelli en sont un exemple.

Cette philosophie n'est pas neuve ; et l'on aura vite reconnu, derrière les pirouettes de la pensée, les exercices d'équilibre du paradoxe et de l'humour,

quelques-uns des thèmes sur quoi s'est fondée depuis près de vingt ans l'entreprise de déconstruction de la chose littéraire. Ces thèmes sont au nombre de trois, un peu trivialisés. La « parole ne signifie rien de rien » (p. 86) ; la « parole n'a pas affaire au monde » (p. 88) ; enfin : « L'anonymat est la condition nécessaire pour accéder au lieu de la parole, lieu de la terre, de l'invention, des origines ».

Ce triple motif soutient ainsi une idée « acoustique » de la littérature, pour reprendre l'heureux terme forgé par Hannah Arendt : la langue y est conduite par sa propension à ne pas se constituer en énoncé, en discours continus. « L'idée qu'il existe un discours continu est non seulement injustifiée, mais probablement aussi immorale. Le désagrégation n'est pas seulement la forme naturelle du discours, elle est la nature même de l'acte du discours » (p. 71).

En soutenant que la littérature, n'a rien à dire sur le monde, on rejoint très exactement ceux qu'on voulait combattre, ceux pour qui elle n'a pas de raison d'être, car elle ne permet ni de construire des stations spatiales ni de comprendre le sens des actions des hommes. Il y a les sciences exactes pour le « dur » et les sciences humaines pour le « mou » : qu'avons-nous besoin de *Madame Bovary* ou de *l'Amour au temps du choléra* ?

#### Une figure oubliée du monde

Affirmer que la littérature ne peut nous livrer sur le monde ni connaissance ni vérité, ce n'est pas jeter à la face d'un monde technicisé la grandiose inutilité du langage : c'est accepter la relégation de la littérature, non la combattre. Allons même plus loin : la pensée technicienne, instrumentale, aura définitivement triomphé le jour où définitivement l'emportera une conception rhétorique, technicienne, de la littérature comme pur agencement de formes.

Peut-être faudrait-il, au contraire, plus que jamais rappeler que, si la littérature doit tourner le dos à l'univers de l'arrondissement technique, au règne de la pensée instrumentale, ce n'est pas pour renoncer au monde, mais pour proposer de celui-ci une autre version : une figure oubliée du monde. Un lieu où se déploie le grand débat sur le sens des actions des hommes ; un lieu où soit maintenue l'idée que le propre de l'action humaine, c'est ce qui échappe aux catégories et aux lois ; un lieu où le lecteur, comme celui qui écrit, expérimente sa dimension de fragilité et de mortalité, où le sujet cesse un moment d'être cet homme moderne qui dit « je veux ». Un lieu enfin où se renoue la grande communauté de ceux qui sont morts et de ceux qui ne sont pas encore nés.

Mais je soupçonne cette idée-là de la littérature de n'être pas une « opinion chic ».

DANIÈLE SALLENAVE.

(1) Ed. W., traduit de l'italien par M. J. Tramba, 174 pages, 89 francs.  
(2) Le Seuil, *Fiction et Cie*, traduit de l'italien par Danièle Van de Velde, 216 pages, 89 francs.

## Le rire de Manganelli

(Suite de la page 15.)

Il esquive le point métaphysique à travers des facettes de clown raillant la mort de Dieu, ou par un brio dialectique d'expert sophiste — mais les deux fuites sont indissociables dès lors que ses bouffons s'avèrent des dialecticiens virtuoses et que sa sophistication se dégrade continuellement en vil radeotage de clown idiot. La fuite advient essentiellement par le biais de la rhétorique. Manganelli travaille ses dieux morts, son monde informe et son néant multiple comme s'il écrivait des traités sur les métaphores et les concepts, comme s'il parlait de Lauro ou composait des sonnets pour cérémonies de vœux. Comment est-ce possible ? s'étonnerait-on. Métaphysique et rhétorique ne sont-elles pas des ennemies mortelles ? Sans doute l'ont-elles été. Toute l'œuvre de Manganelli démontre comment elles peuvent sceller une sinistre alliance.

Dall' inferno décrit l'absolue condition métaphysique : un moment au-delà de la vie et de la mort ; d'abord il y est une vie sans vie, maintenant il y a une mort sans mort. L'unique souvenir de l'existence est le rire — non pas le rire rabélaïste du Manganelli le plus connu, mais un rire léopardien, celui, évasif, livide et glaçant qui monte des tombeaux. Alentour (mais peut-on parler d'alentour ?), les contraires coexistent : rêve et réalité, ombre et corps, eau et cristal, brouillard et rocher, haut et bas sont la même chose ; se mouvoir signifie rester immobile, accélérer signifie ralentir. Le monde extérieur qui semble parfois apparaître — fragments d'animaux, lambeaux de chair humaine, régions de l'âme, esquilles de ténacité, brumes de lumière, lettres de l'alphabet — a toujours été détruit : une destruction et une mort qui n'ont jamais été précédées par une création et une vie. C'est la nuit. Mais est-il juste de parler de nuit ? N'est-ce pas trop net, limité et précis ? Par contraste, la nuit ne suggère-t-elle

pas le jour ? Ce lieu est habité par un crépuscule infini, la ténacité et la lumière y sont à jamais perdues. Si la lune se montre, c'est une lune morte, qui a occis son flamboyant passé d'astre ; si l'aube paraît, c'est une aube cadavéreuse, épandue sur de longs catafalques de pâleur, hâte et taciturne, incapable d'enfanter le jour. Manganelli craint la lumière, parce qu'elle délivre la terrifiante vérité susceptible de dissoudre le jeu théologique auquel il s'adonne sans fin, autour de la mort des dieux et de toute chose.

#### Une prodigieuse métamorphose du moi

Au centre d'une scène immobile et vide, semblable à celle de Beckett, se trouve quelque chose, que nous pourrions appeler moi (mais tout aussi bien non-moi, ou dieu mort, ou ce que vous voudrez), et qui explore ses propres cavités, goûte ses propres visières, fouille au-dedans de soi-même, comme s'il s'agissait d'une étendue illimitée. Puis cela se projette vers le dehors et se transforme pour devenir tour à tour pompée, lune, excrément, animal aux ailes de souris et aux yeux de pipistrelle, pied, lilié, décombes, arcades, fourches, funérailles... Le mouvement vers l'intérieur et celui vers l'extérieur ne font qu'un. Tout cet univers de brume, contraint de surgir sur la scène vide, tout ce monde de spectres et d'apparitions n'est rien d'autre qu'une prodigieuse métamorphose du moi. Nous concevons d'ordinaire la métamorphose comme une joie ; et même Manganelli devrait en concevoir une obscure félicité, s'il a absorbé en lui tout le réel. Au contraire, c'est à cet instant précis qu'éclate son angoisse, que s'embrase la terreur suprême. Le moi a peur de franchir ses propres barrières : il devine l'incertitude de ses propres confins ; il

appréhende qu'un autre (mais quel autre, s'il est seul au monde ?) ne se soit insinué dans la transformation ; il comprend qu'il n'est pas en train de muer, mais qu'il explose en milliers d'invisibles morceaux.

Bouleversé par la métamorphose, le moi se met en quête du centre qui devrait lui consentir stabilité, ordre et joie. Mais il n'y a plus de centre. Après sa déflagration, nous pouvons le trouver en tous les lieux désespérément latéraux de la gigantesque sphère de brume qui enveloppe le moi. Il se trouve partout : et jamais à sa place ; tant et si bien que chercher sa maison équivaut à la perdre et qu'être ailleurs s'avère le sort naturel de la moindre figure. Dans ces conditions, il ne reste qu'à se déplacer vers la périphérie et vers l'ailleurs : à se mouvoir, girouette affolée, en tous sens et dans toutes les directions ; à tenter simultanément tous les aspects de la métamorphose. Or même cela est impossible. La grave, l'épigraphique prose de Manganelli, qui exerce le mouvement, fixe le moi pour toujours, en un point quelconque de l'enfer crépusculaire.

Quel paradoxe ! Dans les livres de Manganelli, la perfection de la forme, qui devrait nous apaiser, nous oppresse : le rire, qui devrait détendre les plis de notre âme, nous angoisse. Le destin de l'art véritable n'est pas toujours de nous apporter le bonheur. Parfois, il nous fait don de l'inquiétude, de la désolation, du bouleversement, de la terreur.

PIETRO CITATI (\*)

Traduit par Jean-Baptiste Pura.

Préface à Dall' inferno, réédité qui paraîtra en librairie le 1<sup>er</sup> octobre (traduit de l'italien par Philippe Di Meco, Denoël, 174 p., 98 F.) Les *Invenzioni* sont de la rédaction.

(\*) Pietro Citati est, notamment, l'auteur d'une biographie de Tolstoï qui a paru au printemps dernier chez Denoël (voir « Le Monde des livres » de 22 mai) et d'une *Brève vie de Katherine Mansfield* qui sera publiée le 3 novembre aux éditions Quai Voltaire.

### PARMI LES AUTRES PARUTIONS

• Michel Orcel a réuni, sous le titre *Langue mortelle*, plusieurs « études sur la poétique du romanisme italien » et sur ses représentants les plus importants : Alfieri, Foscolo et Leopardi. Cette période (1780-1830) est, selon Jean Starobinski qui préface le livre, celle où naît « l'interrogation « moderne » sur l'acte poétique, entre un monde perdu et un futur qu'elle voudrait avoir la force d'inventer ». (Ed. de l'Alphée, Diffusion Ulysse/Distric, 234 p., 106 F.)

• Signalons également la collection « Terra d'altri » dirigée par Philippe Renard et Bernard Simone aux Éditions Verdier. Elle accueillera aussi bien les jeunes romanciers et les poètes que les auteurs modernes déjà reconnus, notamment ceux nés en Italie entre les deux

guerres. Citons Sergio Solmi, Giorgio Caproni, Mario Luzi... parmi les premiers écrivains publiés dans cette collection.

• Jean-Claude Vegliante présente pour sa part l'édition bilingue d'une suite de poèmes d'Arnaldo Roselli, *Impresioni*, paru en Italie en 1981, ce recueil a obtenu le prix P.-P. Pasolini. A. Roselli est la fille de l'écrivain Carlo Roselli, héros de la résistance au fascisme, assassiné en 1937 avec son frère, Nello (Ed. La Tour de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris).

• Chez Belfond, on avait déjà paru *l'Épouse américaine* (1979), un nouveau Mario Soldati, *Archéologie*, sort le 15 octobre : 160 pages d'un récit serré, à la fois sobre et brillant (traduit de l'italien par Charlee Potevin, 164 p., 89 F.).

**Jean-Marie Rouart**

Une chevauchée épique et amoureuse.

GRASSET

Montreuil

Le monde des livres

LETTRES

utile ?

ITALIENNES

Fin de siècle

CERTAINS livres semblent être appelés à devenir les témoignages aigus de la conscience d'une époque. Si l'on peut, en même temps, parler raisonnablement sur l'avenir littéraire de leurs auteurs, on se trouve alors en mesure d'effacer tiédeurs et prudences critiques ! C'est donc résolument et avec chaleur qu'il faut saluer la traduction, par Michel Orcel, du premier roman de Marco Lodoli, Chronique d'un siècle qui s'enfuit.

« Je n'ai jamais rien commis, et si quelque chose est advenu dans cette vie, si la vie même est advenue, cela s'est produit en dépit de mon assentiment ou de mon refus. » Marco Lodoli a placé ses personnages sur le versant le plus âpre, le plus désolé de leur existence. Cette pente, elle est celle, d'abord, du siècle finissant ; courant à une fin qui menace de ne pas être seulement la sienne, mais aussi celle du monde. La fatalité, l'avenir comme répétition du pire présent, tendent à se substituer à la liberté. Le récit se situe dans l'imminence d'un péril aux contours incertains. Cette proximité a pour effet d'installer dans les cœurs et les esprits, dans les corps, dans la volonté et le désir qui les animent, une folie et une détresse, préfigurations du désastre qui vient. La forme du récit de Marco Lodoli répond à son propos : éclaté, fragmenté... Entre un passé figé autour de la figure centrale (mais creuse) du père et un présent réduit à lui-même, à sa plus désespérante expression, le narrateur confie à l'écrivain « mortifère » les bribes de son existence, les images et souvenirs auxquels elle reste attachée. La mémoire est impuissante à établir l'unité, à libérer un possible avenir.

Les courts chapitres de cette Chronique se répartissent selon les deux régions de ce « temps mutilé » : le passé, c'est la maison du père, homme de la terre, mais d'une terre imaginaire, malade, infécond ; c'est Serena, l'épouse du narrateur, incarnation d'un érotisme avili, « un zéro à peine agité par la présomption ». Quant au présent, il a pour cadre l'île de Sein : le narrateur s'y enfuit avec Clo, vierge et muette, « murée vive en soi-même », « force suspendue dans la langueur » ; ils y rencontrent Gérard et sa femme enceinte, exilés dans ce lieu comme dans la malédiction qui les poursuit. Entre les deux régions, circule Fernando, l'ami d'enfance, l'âme damnée, celui par qui le mal arrive et agit, fascine et attire. Veule amant de Serena, compagnon complaisant de la folie du père, il se heurte au « rempart d'indifférence » de Clo, à sa virginité inaccessible...



Une phrase fournit l'une des clés du livre. Comme un témoin, elle passe des lèvres du narrateur à celles de Fernando : « Seule l'indifférence couvre le mal, mais seul le mal balaise ensuite l'indifférence. » Comme chez Bernanos, l'enfer a aussi le visage de l'ennemi et de la tristesse. Une secrète nostalgie habite le roman de Marco Lodoli ; elle est désir et attente du « premier enfant de la terre nouvelle, lavé de l'absolu souffrance du père. » Elle donne au livre sa vérité, sa force bouleversante.

Mais si le récit de Marco Lodoli ne se voulait que la parabole de notre temps hanté par la ruine et le naufrage, s'il répondait trop exactement et sans ironie à son titre, il serait somme toute décevant. La puissance de l'inspiration, la force et la singularité de cet univers, font de ce roman plus et mieux que l'illustration d'une vision catastrophique du monde.

Il y a dans la première œuvre de Lodoli, fort bien mise en français par Michel Orcel, une histoire construite, rigoureusement agencée. Elle se suffit à elle-même, comme un récit de Kafka, comme les amorces d'histoires qu'il consignait dans son journal, étranges, inquiétantes, comme venues d'un lieu reculé de l'esprit.

PATRICK KÉCHICHIAN.  
\* CHRONIQUE D'UN SIECLE QUI S'ENFUIT, de Marco Lodoli, traduit de l'italien par Michel Orcel, POL, 268 p., 95 F.

Une enquête de l'inspecteur Cordelli

L'histoire d'une étrange institution romaine où des orphelins faisaient du théâtre pour vivre avec les dieux.

QU'EST-CE qu'un acteur ? « Un favori des dieux », répond Oscar Cornaro, qui, s'improvisant metteur en scène, a regroupé autour de lui quelques-uns des orphelins et handicapés de l'Institution Molinelli, dirigée par Teresa, sur les hauteurs de Rome. Elle a tous-jours attribué au théâtre une vertu thérapeutique : le jeune Engenio Boles, affligé d'un grave défaut de prononciation, retrouve — dès qu'il apparaît sur scène — la grâce de la parole.

Franco Cordelli (1) — dont c'est, ici, le premier roman traduit en français, — décrit avec une extrême justesse de ton, sans commiseration et en évitant la tentation du pathétique, la communauté de ces « laissés-pour-compte », soudée par l'aridité d'une existence que seule adoucit l'exaltation artistique.

Mais, lassés de l'autarcie du centre, désireux d'abattre le mur qui les sépare de la vie et de se soustraire à la tendresse impérieuse de Teresa, ils décident de monter l'Invasion, d'Arthur Adamov. Pourquoi Adamov ? Parce qu'il est le fils spirituel d'Antonin Artaud, qui, sublime réfractaire de la littérature, a méprisé toute forme « de stabilité, de conservation et de transmission ».

Peut-être les comédiens se montrent-ils trop perméables aux forces noires d'un théâtre subversif qui les contraint à aller au bout d'eux-mêmes : une crise éclate à Berlin, où ils ont été invités à donner une représentation. La libération de leurs interdits, la frénésie du plaisir auquel ils s'abandonnent, hors de la tutelle de Teresa, l'influence d'une ville elle-même propice au chaos, mettent au jour

un « excès » dont ils se sentent bientôt coupables.

En souvenir de Madame Butterfly

Ils ne sont plus que des enfants désorientés qui, partis en quête de la Toison d'or, loin dans le Nord, ont perdu l'équilibre d'une civilisation méditerranéenne que Teresa entendait préserver. Cette « apocalypse des cœurs » que sont les journées de Berlin calmine dans l'incendie du Théâtre Béthanien et dans l'enlèvement de l'un des acteurs : Mario Bastiani. Là, le romancier se plaît à brouiller les pistes et à intriguer le lecteur : dans les messages qu'il adresse du lieu de sa détention, Mario exprime son bonheur d'une captivité devenue pour lui « une seconde nature ».

L'enquête sur sa disparition est conduite par le commissaire Moroni — surnommé Pinkerton en souvenir du personnage de Madame Butterfly, de Puccini. C'est un policier psychologue, habitué à repérer les zones

d'ombre chez autrui. L'étrangeté envoûtante du roman vient de ce que Pinkerton se laisse peu à peu troubler par les acteurs qu'il interroge, puis démanteler intérieurement par les vagues de la vérité qui se dérobe sans cesse. Il confesse sa solitude et, déplorant l'impossibilité que lui impose son rôle de policier, réclame le droit de « tressaillir », qui est, à ses yeux, le privilège des comédiens...

Franco Cordelli décrit, avec un humour mélancolique et une grande élégance dans la dérision feutrée, la ronde de reconnaissance qu'Agostino, le narrateur du roman, accomplira sept ans plus tard, menant en quelque sorte une seconde enquête, et fasciné autant par l'étrange commissaire Moroni que par ces orphelins qui avaient pris, sur scène, l'habitude de vivre avec les dieux.

J.-N. P.

\* FINKERTON, de Franco Cordelli, traduit de l'italien par François Roschard, Stock, 258 p., 89 F.

(1) Né en 1943, Cordelli a traduit Stendhal et Zola. Il est le directeur du Théâtre Colosseo de Rome.

Advertisement for 'Politique et minorités au Proche-Orient' by Laurent et Annie CHABRY. Includes details about the book's format (16x24, 360 pages, 9 cartes, 2e édition, 139 francs) and publisher (MAISONNEUVE ET LAROSE, 15, rue Victor-Cousin, 75005 Paris - Tel.: 354.32.70).

CENTRE DES EXPOSITIONS. MONTREUIL. 10.11.12.13 DECEMBRE 1987

SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

J'EN PRENDS PLEIN LES PAGES

Sous le signe de l'imagination et de la création, le 3<sup>e</sup> Salon du Livre de Jeunesse comblera bientôt les bibliophages en herbe, de 15 mois à 15 ans. Le plus jeune des salons du livre est désormais un lieu de haute turbulence où se rencontrent pêle-mêle les plus petits lecteurs hauts comme trois tomes, leurs aînés aventuriers de la page, et tous ceux qui font le livre : éditeurs, écrivains, illustrateurs. Dès l'aube du 10 décembre ils seront tous là, et repartiront le 13 décembre, des rêves jaune cerise plein les yeux, entraînant dans leur sillage parents, bibliothécaires, professionnels du livre et enseignants éblouis. Courage. Plus que trois mois à attendre !

LES LIVRES BOUGENT AU 3<sup>e</sup> SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

ville de Montreuil

Seine Saint-Denis le département Conseil Général



● D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Magies de Prague et de Bohême

\* LA CHEVELURE SACRIFIEE, de Bohumil Hrabal, traduit du tchèque par Claudia Ancelet, Gallimard, 42 p., 79 F.

\* PRAGUE, CITE MAGIQUE Critique, n° 483-484, septembre 1987, 75 F.

\* LES DANSEUSES PASSAIENT PRES D'ICI choix de poèmes (1921-1983) de Jaroslav Seifert, traduit et présenté par Petr Kral et Jan Rubes, Actes-Sud, 152 p., 130 F.

Les écrivains contemporains tchèques ne publient guère. Ou du moins sont peu traduits à l'étranger. Sauf lorsqu'ils sont émigrés, en prison, morts ou... Prix Nobel. Et encore si peu.

Natif de Brno, en Moravie, considéré comme le plus grand auteur tchèque vivant, Bohumil Hrabal, qui habite Prague, est pourtant assez connu en France, puisque le roman qui vient de paraître chez Gallimard, La Chevelure sacrifiée, est le cinquième titre traduit chez nous (1) d'un écrivain à l'humour incongru, dans la lignée directe de l'auteur du Soldat Svejk. Quel Tchécoslovaque ne se reconnaît pas issu de Hasek ?... Dans ce dernier roman, où se succèdent des aventures postico-fantastiques, narratives à la première personne par une femme - qui n'est autre que la mère de l'auteur, - Hrabal recrée l'intimité et l'étrangeté d'un monde fruste qui semble n'avoir pas changé depuis les siècles des siècles, et qui pressent le chaos à venir. Bien résolu à survivre identique à ce qu'il fut, même si, en apparence, il semble se plier aux modes du moment.

Perce qu'il n'a commencé à être publié qu'en 1963 et que le film tiré par Jiri Menzel de son livre Trains étroitement surveillés a été un des grands succès du cinéma tchèque des années 60, on a une tendance à confondre, ici comme là-bas, Bohumil Hrabal avec les écrivains du printemps de Prague, la génération de Kundera, Skvorecky, Kohout, Vaculik. Né dans l'empire austro-hongrois en 1914, alors que la vieille Europe est sur le point de s'effondrer, il obtient immédiatement un grand succès populaire en 1963 avec son premier livre, Les Petites Parties du fond. L'année suivante, il publie ce petit chef-d'œuvre d'humour modestement rajouté à la suite de Trains étroitement surveillés aux éditions Gallimard : Leçons de danse pour adultes.

Avant de se consacrer exclusivement à la littérature, à presque cinquante ans, il a fait tous les métiers : employé dans une étude de notaire, chimiste (comme le personnage de Trains étroitement surveillés), sous-chef de gare, fondeur, ambassadeur, mécaniste de théâtre, il est reçu entre-temps docteur en droit de l'université Charles en 1946. Mais même s'il a vécu deux grandes guerres, une république, un Anschluss, un coup de Prague, etc., il n'est jamais « héros », il ne se place jamais en défenseur ni en détracteur de la vie militaire, de la vie militante ou de l'idéologie ; il ne donne de leçons à quiconque, il ne porte pas témoignage.

Mis au pilon, interdit de publication après 1968, il n'a jamais cessé, pourtant, d'avoir des ennuis avec la censure, - son très beau récit burlesque Moi qui ai servi le roi d'Angleterre n'a jamais pu circuler dans son pays qu'en samizdat. Il demeure un solitaire paradoxal. La nouvelle de son ralliement au régime est annoncée à plusieurs reprises. Une déclaration d'allégeance lui permettra en 1976, après huit ans de silence, de réapparaître dans les librairies avec un nouveau roman - La Chevelure sacrifiée (Postriziny) - tiré à vingt mille exemplaires, épuisé dans l'heure suivant la mise en vente... Il y a trois mois, l'hebdomadaire de l'Union des écrivains mentionnait le nom de Bohumil Hrabal dans la liste des « quarante nouveaux membres » élus par le comité. Cela signifie peut-être qu'un nouveau livre va suivre cette annonce laconique.

La Chevelure sacrifiée, comme la Petite Ville où le temps s'arrête, a fait partie d'un cycle sur l'enfance. Son enfance. Par la citation de Flaubert placée en épigraphe de ce monologue intérieur au féminin - « M<sup>me</sup> Bovary c'est moi », - cet homme de soixante ans passés, dont la mère vient de mourir, assume sa filiation. Si ce n'est moi, c'est donc ma mère.

Les livres de ma mère constituent toujours un genre émuant et attendrissant quand l'homme considère l'enfant qu'il a été. Dans cette Chevelure sacrifiée, il n'est pas question de l'enfant Bohumil, mais du couple Francis et Maryska, dans un village où l'on vit selon la tradition, chaque année succédant à l'autre identiques dans le fond, en dégrant le plus tranquillement possible les nouveautés du « progrès ». Francis, le père, tout empressé dans sa fonction de gérant de la brasserie-maîtrise, est amoureux fou de son



Cathédrale Saint-Guy.

épouse à la somptueuse chevelure qui flotte loin derrière elle comme une traîne lorsqu'elle roule sur sa bicyclette.

Superbe portrait de femme, peint avec de bonnes grosses couleurs, un humour gaillard et un style fluide qui suit naturellement le rythme des sketches que l'enfant, à volonté, fait revenir à la conscience claire, dans un éblouissement de sensations : le vent sur le peau, le goût de la bière orange et l'odeur du malt grillé, le sifflement harmonieux des lampes à pétrole projetant des ombres profondes, les épices qui accompagnent rituellement la cérémonie de la mort du cochon : sel, poivre, gingembre, thym, marjolaine...

Ode à la sensualité et à la liberté vraie de cette séductrice gourmande, gouleuse, drôle, qui n'est jamais sans doute sortie de son village et qui vient, en hurlant de rire, bouillir du sang des boudins la face des dignes membres du conseil d'administration de la brasserie. Qui se souvient de son père, capable, lorsqu'il se fâchait, de fendre les armoires à la hache, les débitant en petit bois (le Martin avait toujours des montagnes de bois pour allumer les feux). Qui aimait tant se baigner lorsqu'elle était petite, au risque de se noyer. Et comme Maryska qui n'a jamais accepté d'être une « petite fille sage », ni, plus tard, une « femme convenable », et qui sent que le monde d'hier se meurt et qu'il

fait accepter le progrès, la mode nouvelle, qui s'imisce partout : après l'électricité, la première émission de TSF, l'électrothérapie, les jupes courtes, et tous les raccourcissements absurdes, tel celui de la queue du chien ou des pieds des meubles.

MARYSKA de Bohême, dont le mari rapporte chaque mois de Prague les nouveautés de la technique et qui, « pour rassembler à Josephine Baker », va, à scandale ! se faire couper les cheveux à la garçonne. Absolonne volontaire qui pédale, joyeuse, vers une nouvelle vie, deux kilos de ses cheveux sur le porte-bagages, ayant accompli sa révolution personnelle.

« La Bohême garde son secret. Prague garde son secret... » Petr Kral titre ainsi l'article dans lequel il présente le numéro spécial de la revue Critique consacré à Prague et à la culture tchèque : « Prague n'a pas seulement été, au cours de son histoire, une des premières villes universitaires du Vieux Continent, un des foyers les plus actifs de la Réforme, un centre de la vie musicale que Mozart allait jusqu'à préférer à Vienne, un haut lieu de l'architecture et de l'art gothique et baroque, voire de cette Sécession où s'est incarnée la modernité de la fin du siècle dernier. La ville a aussi grandement contribué à la richesse de la culture contemporaine, à laquelle elle a donné, entre autres, l'œuvre en prose de Franz Kafka, de Jaroslav Hasek et de Karel Capek, le poète de Vitezslav Nezval, de Vladimír Holan et de Jaroslav Seifert, le peintre de Jan Zrzavy et de Josef Sina, plusieurs théâtres novateurs, une vision originale du surréalisme, le linguiste Cercle linguistique où naquit le premier structuralisme... Au mieux, pourtant, l'idée qu'on se fait de ces initiatives en France (et ailleurs) demeure bien sommaire, de même que l'on ramène facilement à quelques noms la connaissance que l'on a ici de la culture tchèque récente : seuls Kundera, Havel, Forman, peut-être aussi un Kolar ou un Hrabal, ont pu « passer le barrage ».

C'est pour nous éclairer sur l'éclectisme de la culture tchèque qu'ont été réunis une quinzaine d'articles. Ils traitent de domaines ou d'écrivains connus (Hasek, Kafka, Hrabal), mais ils abordent aussi les domaines plus secrets de génies « maudits » tels Ladislav Klime (2) - mort en 1928, - Jakub Berni, Jan Muekrovy (1891-1975), spécialiste d'esthétique proche de Roman Jakobson et du Cercle linguisti-

que de Prague. On sait que les rapports entre l'avant-garde tchèque et la France furent nombreux, dès la naissance de la République tchécoslovaque : même avant qu'André Breton ne vint à Prague en 1935, le groupe Devetsil, fondé en 1920 par de jeunes artistes assoiffés de révolution, suivait ce qui se passait à Paris, tandis qu'un poète inconnu en France, Richard Weiner (1884-1937), entretenait des liens avec l'équipe du Grand Jeu, notamment avec René Daumal (3).

Comme ce fut le cas pour les numéros spéciaux consacrés à Vienne et à Trieste, ce numéro de Critique devrait être à l'origine d'une floraison d'études. L'inventaire des richesses de Prague est loin d'être complet.

Ainsi, en 1984, l'attribution du prix Nobel au poète Jaroslav Seifert indigna ceux qui ne l'avaient jamais lu. Il faut dire qu'il n'existait pour ainsi dire pas de traduction de ce poète lyrique à l'étranger, que l'on avait tenu parfois de faire admirer comme « dissident ». Dans le volume qui vient de paraître les éditions Actes-Sud, Petr Kral et Jan Rubes présentent une anthologie allant de 1921 à 1983, et qui devrait rendre justice à ce grand poète nourri d'Apolinaire et de Verlaine. L'un des derniers poèmes évoque une fois de plus le rapport étroit qui unit au vingtième siècle la culture tchèque et la culture française, Prague et Paris :

Je ne sais plus dans quelle année c'était : J'avais abandonné Paris à lui-même - après l'avoir plus d'une fois maudît. J'ai resserré les sangs de ma valise Et je rentrais au plus vite chez moi. La nostalgie, soudain, m'avait appelé à Prague. Et j'y restais jusqu'à la fin. (Prague en rêve)

Prague, dont on oublie trop souvent qu'elle est occidentale, bien à l'ouest de Vienne, à peu près à la même latitude que Naples.

(1) De Hrabal, on a publié en France : Trains étroitement surveillés (Gallimard, 1981), Moi qui ai servi le roi d'Angleterre (Laffont, 1981), Une vogue bruyante s'étendit (Laffont, 1983), La Petite Ville où le temps s'arrête (Laffont, 1985). (2) Publié grâce aux traductions d'Érika Abrams : Je suis la volonté absolue (Café-Climax, 1967), Les Souffrances du prince Sternohokk (Éditions de la Différence, 1967). (3) Voir l'anthologie de Petr Kral : Le Surréalisme en Tchécoslovaquie (Gallimard, 1983).

MEMOIRE ET SOCIETE GERARD NAMER 244 p., 120 F. MERIDIENS KLINCKSIECK Tel. : 42.61.64.60

LA VIE DU LIVRE - VENDEZ TOUTE L'ANNEE LIVRES, DISQUES SACELP, société d'achat de la LIBRAIRIE JOSEPH GIBERT 2, rue de l'École-de-Médecine angle 26, BOULEVARD Saint-Michel Tel. : 40-16-02-45, 75006 Paris M<sup>o</sup> Odéon - RER Luxembourg

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ? Dans le stock, ou par le réseau de la LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE 9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

PICARD LIBRAIRIE INTERNATIONALE 12, rue Bonaparte, PARIS VI<sup>e</sup> Métro : Saint-Sulpice HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE ARCHITECTURE - BEAUX-ARTS RÉGIONALISME Livres neufs - Livres anciens Beaux livres Le catalogue 304 vient de paraître Envoyez un simple demand.

Le purgatoire de John Cowper Powys

(Suite de la page 15.) Comme mais très peu en dans son propre pays, John Cowper Powys est traduit en France depuis 1931. En 1973, alors que ses titres les plus importants sont disponibles, deux admirateurs fervents, Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard, créent une revue, Granit, dont le premier numéro lui est entièrement consacré. Un moment, on croit que Powys est enfin sorti du purgatoire. Quatorze ans plus tard, où sont-ils, ses lecteurs ? Existents-ils seulement ? Que représentent son nom et les titres de ses livres, qui y fait allusion, qui les cite ? Et l'ennui est que l'on doute un peu que La tête qui parle peisse, aujourd'hui, accroître son public ou renouveler l'ancien.

Une des caractéristiques de la littérature du siècle aura été la laborieuse simulation de chaos verbeux. L'ouvrage qui, dit-on, justifie cette curieuse ambition est le Finnegans Wake de Joyce, dans lequel Powys trouvait « une acceptation à la fois vaste, ample, débouante et espègle de toute l'obliquité humaine ». Il aimait le lire à haute voix, le déclamer, et Marie Camavaggia, l'un de ses traducteurs, fut un jour l'auditrice émerveillée de l'auteur en transe.

Le chaos, qui menace tous les travaux de Dionysos, avait toujours guetté Powys, si enclin à l'exubérance. Mais le pire, le vrai, celui de l'esprit, le délabrement mental, s'empara déjà de lui quand, à plus de quatre-vingts ans, il entreprit de rédiger La tête qui parle.

Michel Gresset, un autre de ses dévots, l'entendit murmurer, vers la fin de sa vie, ces mots parthéniques entre tous pour un écrivain : « Certains ont mal à une partie de leur corps ; moi, j'ai mal à ma mémoire qui s'en va. » Or, pour Powys, la mémoire était la mère de toutes les muses : « Dans nos

réactions devant la nature, disait-il, c'est le souvenir de toutes les réponses passées qui donne du poids et de l'acuité à ce que nous ressentons dans l'instant. »



John Cowper Powys : « J'ai mal à ma mémoire qui s'en va. »

La tête qui parle se déroule en 1272, dans une île à l'ouest de l'Angleterre. Des êtres qui, par leur nom, font déjà penser à des héros de bande dessinée - Sir Mort Abyssum, Lil-Umbra, Perpicax, Lady Val, Petrus Perogrims de Ficardie... - tournent autour de personnages historiques qui ont incarné les diverses tendances de la philosophie et de la théologie du Moyen Âge. Le plus important, ici, c'est Roger Bacon, le moine franciscain surnommé le Docteur admirable, dont la théorie sur le caractère mathématique des sciences de la nature éblouirait un jour Diderot, et ses criti-

Powys a sculpté une énorme tête de bronze qu'il cherche à faire parler afin qu'elle rende des oracles pour sauver l'Angleterre.

La volonté de Dieu

Sur ces entrefaites, débarque dans l'île Giovanni Fidanza, surnommé Bonaventure par François d'Assise lui-même, qui lui confie le destin de son ordre. Bonaventure, qui en est devenu le général, et que la vox populi a déjà canonisé, croit qu'il incarne la volonté de Dieu et que, quoi qu'il fasse, il

ne pourrait pas ne pas l'accomplir, l'erreur n'étant pas à sa portée. Et deux ambitions le conduisent : accéder au pontificat et détruire Roger Bacon, car, si la matière est éternelle, comme celui-ci l'affirme, on placera-t-on à l'avenir l'acte divin de la Création ?

Les choses se compliquent avec l'arrivée d'Albertus Magnus qui se propose de départager les théologiens, et d'un magicien qui se dit l'Antéchrist, en provenance de Picardie...

Un confus carnaval s'agite autour de ces péripéties idéologiques qui submergent le lecteur. La tête de bronze ne parlera qu'in extremis, lorsque les ennemis de Bacon la feront rouler dans un ravin. La sentence prononcée se veut mémorable : « Le temps était. Le temps est. Le temps sera. »

Salvons l'habileté et la patience de Bernard Génies, le traducteur. Et songeons à sauver quand même Powys. Pour ce faire, il n'y a qu'à se replonger dans ses meilleurs ouvrages - ou à les découvrir : les Sables de la mer (3), Givre et sang (4), Wolf Solent (5). Et, avant tout peut-être, aller à cette Autobiographie (6) vers laquelle toute sa vie aventureuse et sa philosophie et les grands romans qui l'ont précédée se précipitent. Car de son passage sur la Terre, et en dépit des maladroitures de romancière dont témoigne en général l'existence, Powys a tiré son meilleur roman. Et, selon Henry Miller, quelque chose de plus : « Un livre de vie ».

HECTOR BIANCIOTTI

\* LA TÊTE QUI PARLE, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Bernard Génies, Flammarion, 325 p., 150 F.

(3) Bourgois, 1983. (4) Le Seuil, coll. « Points ». (5) et (6) Gallimard, 1967 et 1965.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.



# LA PENSÉE UNIVERSELLE

## poètes du temps présent

- Jacques ANDREW'S  
« ANTI-NOTES TOME X »  
176 pages, 72,00 F.T.T.C.
- Elisabeth LANVIN  
« AUTO-STOP »  
56 pages, 30,30 F.T.T.C.
- Daniel FRANC  
« LE CABARET MENTAL »  
176 pages, 68,50 F.T.T.C.
- Michel LOMBARDY  
« LES CHANTS DU CŒUR »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Dominique DE MARIO FELICANI  
« DEPUIS »  
48 pages, 41,00 F.T.T.C.
- Philippe ROBERT  
« LES DIEUX IMPUISSANTS »  
56 pages, 43,90 F.T.T.C.
- LLOU  
« DU FOND DU CŒUR »  
48 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Martial VICTORIN  
« ENE IZAR MAITEA »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Marie-Claire MACQUART  
« ÉTERNELLES BEAUTÉS »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Jacques DEYA  
« ENTRE DEUX PRINTEMPS »  
144 pages, 43,20 F.T.T.C.
- Alfred IMINE  
« L'ESSENTIEL EST D'AIMER »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Paul GILLARD  
« LE GOUFFRE »  
56 pages, 40,20 F.T.T.C.
- Michèle SAUVAGE  
« ILLUSIONS ? »  
64 pages, 40,20 F.T.T.C.
- Monique PLANEX  
« IMAGES DU TEMPS »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Marie-Thérèse ROSSI  
« INCANDESCENCE »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Odile PINEL  
« JARDIN SECRET »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Daniel TRUCHON  
« JE T'AI OFFERT UNE ROSE »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Gabriel GUIONNET  
« LARMES ET SOURIRES »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- François GARCIA  
« LETTRES D'UN MONDE FERMÉ »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Jean-Christophe LOISON  
« LE LINCEUL NOIR »  
160 pages, 64,20 F.T.T.C.
- Daniel BARDOT  
« LA MALENCONTRE »  
80 pages, 40,20 F.T.T.C.
- Jean-Paul BACRO  
« MESSAGES ET VOYAGES »  
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Raymond CAUVET  
« PERLES »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Madeline TRONET  
« PAYSAGES ROMANTIQUES »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Maritné SANCHEZ-NEZI  
« PHANTASME »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Pierre-Paul CHARLIER  
« PLAQUETTE POUR DES GUITARES »  
96 pages, 50,30 F.T.T.C.
- Joseph COSTA  
« POÈTE, PRENDS TA PLUME ET ÉCRIS »  
64 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Mylène DAMEZ  
« POUR QUIL... POUR QUOI ? »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Joseph PARENT  
« QUAND CHANTE MA VIE »  
112 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Michèle SAUVAGE  
« RACONTE-MOI LA VIE »  
64 pages, 40,20 F.T.T.C.
- Bernard CHEVALIER  
« LE SANG POÉTIQUE »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.
- Solange MOREL  
« SARABANDE »  
80 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Thierry MALLET  
« S.D.F. Sans domicile fixe »  
144 pages, 61,00 F.T.T.C.
- Jacques MATHOT  
« SONGES ET PARODIES »  
32 pages, 37,50 F.T.T.C.
- Eve DUTEILLE  
« SUR L'AIR DU TRA-LA-LA-LA »  
64 pages, 40,20 F.T.T.C.

- Cécile MOUGEOLLE  
« LE TEMPS AMER »  
80 pages, 50,30 F.T.T.C.
- Jean-Louis MORELEC  
« UN JOUR, AILLEURS »  
128 pages, 61,00 F.T.T.C.
- Mohamed BOUJRAL  
« VÉRITÉS HUMORISTIQUES »  
48 pages, 40,70 F.T.T.C.

## romans, contes et nouvelles

- Clémentine LHOTELLIERE-MOREL  
« AGENCE S'ABSTENIR »  
176 pages, 67,40 F.T.T.C.
- Jean-Pierre COSTA  
« ALEXIS, QUILLE BRISÉE »  
L'aventure poétique de deux frères révoltés dans un pays fantasme  
112 pages, 54,60 F.T.T.C.
- Diane HUGUARD  
« L'AMOUR EN AILES »  
Les quêtes de l'amour ont différentes réponses de la vie  
48 pages, 38,50 F.T.T.C.
- Régis PASQUET  
« AU LOIN, LA MER MURMURAIT DES MOTS TENDRES... »  
Les chansons perdues innocentes des chansons et la quête des frères dans un monde d'existence  
96 pages, 34,30 F.T.T.C.
- Louis EUGÈNE  
« DU BONHEUR ET DES LARMES »  
Un amour très fort conduit aux deux rives de la vie  
388 pages, 156,20 F.T.T.C.
- Marcel NICLAUSE  
« ENORA »  
Un vaivemont parvenu de deux perpétuels  
128 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Bruno CAMPORELLI  
« LES ÉPINES D'UN AMOUR DÉFENDU »  
Un enfant, né d'un amour interdit, cherche sa vérité, son identité  
224 pages, 80,30 F.T.T.C.
- Christiane DE LA MOTTE  
« L'ÉTOILE FILANTE »  
Les dernières vacances avant le drame de guerre  
304 pages, 129,50 F.T.T.C.
- Nadja AYACHE  
« LES FILS DU CRÉPUSCULE ET DE L'AUREOLE »  
Trois hommes et une femme pris dans le conflit du Proche-Orient  
80 pages, 40,20 F.T.T.C.
- Pierre LANCELOT  
« LES GRIFFES DE L'AMOUR »  
Une muse pour deux. Un amour à trois.  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Monique DESCAMPS  
« GYPSY... CHATTE-GITANE »  
Une tigresse apprivoisée nous introduit dans un univers paradisiaque  
112 pages, 52,50 F.T.T.C.
- Alix PARADIS  
« HISTOIRE SIMPLE »  
Mémories de Marie, femme d'aujourd'hui  
126 pages, 53,50 F.T.T.C.
- Richard HERVÉ  
« HUMOUR ET PENSÉES »  
Un recueil d'anecdotes cyniques ou naïves mais toujours humoristiques  
192 pages, 67,40 F.T.T.C.
- Pédro GABORIT  
« L'INVINCIBLE EST INNOCENT ET AUTRES NOUVELLES »  
...politiques, fantastiques, humoristiques ou simplement familiales  
80 pages, 43,90 F.T.T.C.
- Ginette LIO DICO  
« JADIS ! HARMAGUÉDON »  
Le monde doit-il finir dans un chaos planétaire ?  
128 pages, 54,60 F.T.T.C.
- Fernand KRON  
« LE LEGS GRANCEY »  
Amour, mystère et tragédie  
272 pages, 109,20 F.T.T.C.
- Jean COSTES  
« L'HABIT ET LE MOINE »  
Des personnages pittoresques dans la banlieue ouest des années 30  
224 pages, 92,00 F.T.T.C.
- Lucien GIROTTO  
« LE MYSTÈRE DE LA PLANÈTE NOIRE »  
Esquisses d'un portrait poétique de notre société  
160 pages, 65,30 F.T.T.C.
- Lida REMO  
« POURQUOI LES NÉNUPHARS FLOTTENT-ILS SUR L'EAU ? »  
Deux enfants à la recherche du monde heureux  
96 pages, 50,30 F.T.T.C.
- André CARDE  
« LE ROMAN DE L'HUMANITÉ A TRAVERS LE COSMOS »  
Les impératifs moraux de notre siècle à l'ère atomique  
240 pages, 85,60 F.T.T.C.
- Anne-Marie DUCHANIS  
« LES RUINES DE KABOURG »  
Dans l'Inde mystérieuse, un danger se profile, le « baron »  
96 pages, 47,10 F.T.T.C.
- Peter GUNDEL  
« SEUL LE DOUTE EST DIVIN »  
Des personnages de tous les jours, en quête d'un monde plein de fantasia  
144 pages, 62,10 F.T.T.C.
- Cécile CARRÈRE  
« SIL ET LÉA »  
Un jeune couple de artistes se lance à la découverte des « fins au bonheur »  
112 pages, 54,60 F.T.T.C.

- Jean-Michel CHAPRON  
« LA SIRÈNE DU GUERVEUR »  
Une histoire qui précède, une amplexion trop jolies, le début d'une belle aventure  
192 pages, 69,60 F.T.T.C.
- Mario-Josée CLÉMENT-GUY  
« SOUVENANCE »  
Trieste et sa découverte étonnante de la vie de sa mère disparue...  
320 pages, 121,90 F.T.T.C.
- Elisabeth DOMINICI  
« VENDETTA CORSE »  
Amour, famille, beauté : toute la Corse  
176 pages, 69,50 F.T.T.C.
- Anne VAN BUCK  
« UN ENFANT QUI N'EN FINIT PAS DE MOURIR »  
Anita, enfant vive et espiègle, parvient-elle à surprendre sa fraîcheur ?  
304 pages, 112,40 F.T.T.C.

## — récits - souvenirs —

- Irène FEUERBACH  
« L'AMOUR QUI SAUVE »  
La force du classicisme  
224 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Hélène BEIGBEDER  
« LE CARROSSE D'HÉLÈNE »  
La vie quotidienne d'une famille bourgeoise entre les deux guerres  
192 pages, 69,60 F.T.T.C.
- Roger HUICHARD  
« MES FLIRTS AVEC LA MORT »  
Cache-cache avec les morts, de la Résistance à la Libération  
144 pages, 49,20 F.T.T.C.
- Jean RAFFY LE PERSAN  
« SACRÉE PEINTURE, QUAND TU NOUS TIENS ! »  
L'extraordinaire aventure du dernier des ministères  
144 pages, 59,50 F.T.T.C.
- Michel-Maurice MICHON  
« SOUVENIRS D'UN MONDE DISPARU »  
Les confidences de Paul-oc nautique vécu par un plongeur d'été  
240 pages, 91,00 F.T.T.C.
- Jean-Pierre RICHIDE  
« VOUS AVEZ DIT « NORMALE » ? »  
Les métamorphoses d'un adolescent façonné par l'école normale  
160 pages, 59,90 F.T.T.C.

## essais

- Marcel GEMIN  
« LA CRISE, FRUIT AMER DU CAPITALISME »  
Chômage, inflation, instabilité dans un monde insupportable  
224 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Camille JULIEN  
« DIEU EST L'HOMME, ONTOLOGIE »  
La grande aventure de l'homme et sa raison d'être sur terre  
254 pages, 87,00 F.T.T.C.
- Mahamadou MAGASSA  
« LE DUALISME DE PRATIQUE POLITICO-ÉCONOMIQUE ET SOCIAL »  
Un appel à la bonne volonté humaine  
226 pages, 78,10 F.T.T.C.
- Rosy BASSA  
« LE DUC D'ÉPERNON OU LE DERNIER DES CHEVALIERS »  
Pour un finir avec la légende des Mignons  
256 pages, 106,00 F.T.T.C.
- André-Marcel BURG  
« LE DUCHÉ D'ALSACE AU TEMPS DE SAINTE ODILE »  
L'Alsace de Vif siècle, préfiguration de l'Alsace d'aujourd'hui  
196 pages, 91,00 F.T.T.C.
- Paul VALLIN  
« LES « FRANCES » D'OUTRE-MER »  
...Nouvelles plates-formes d'ambitions et d'expansion pour notre pays  
114 pages, 50,30 F.T.T.C.
- Claudine KAAR  
« LA PSYCHANALYSE : ART, SCIENCE OU RELIGION ? »  
... Ou les trois à la fois ? Une expérience vécue  
256 pages, 86,70 F.T.T.C.
- Jacques LAGNEY-KOPP  
« TRANS UNIVERS VIE-ENERGIE AURÉLIA »  
Vers l'imminence de l'univers  
64 pages, 38,50 F.T.T.C.
- Jean-François ROLLAND  
« UNE SEULE VIE, UNE SEULE VOIE »  
Comment d'aller à l'aventure. Suivre le guide !  
194 pages, 69,60 F.T.T.C.

## théâtre

- Lucette GUILLAUME  
« LA CAROTTE DE DINDENMUCHE »  
Une carotte monstrueuse bouleverse une paisible famille paysanne  
64 pages, 37,70 F.T.T.C.
- Pierre-laurent ELLENBERGER  
« TOUR DE ROLE, SUIVI DE CAPITAINE MERLE »  
Deux « tragédies antiques » d'aujourd'hui  
112 pages, 52,50 F.T.T.C.
- Patrick GARCIA  
« VOTRE MORT VOUS ATTEND, MONSIEUR FRIEDMAN ! »  
... Au coin de la rue ou au crois des draps, elle vous guette  
48 pages, 38,50 F.T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4<sup>e</sup>. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.  
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4<sup>e</sup>) - Téléphone : 48-87-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

# Culture

## THÉÂTRE

« L'Eloignement », de Loleh Bellon

### L'épouvante de la générale

Loleh Bellon donne une pièce juste, sensible et attachante sur un monde qu'elle connaît bien : le sien.

Onze heures du matin déjà, Charles Meslier quitte son lit, la tronche chiffonnée. Il s'est couché tard, il a mal dormi. La veille au soir a eu lieu la générale de sa nouvelle pièce. Charles est auteur dramatique.

Il est dans les affaires. Il a le sentiment qu'hier soir ça n'a pas marché. Ils ont applaudi à la fin, ils applaudissent toujours. Mais l'« écoute » la fameuse « écoute », était froide. Et les compliments des amis, ensuite, dans les coulisses étaient, non pas vraiment embarrassés, mais peut-être brefs, évasifs.

A Denise, sa femme, qui lui tend sa tasse de café, Charles répond sans gentillesse. Avec impatience, brusquerie, pour la centième fois depuis le baiser du rideau il lui demande ce qu'elle en a pensé, de la pièce.

« Elle est très belle », répond calmement Denise, qui sait prendre sur elle pour garder son calme, parce qu'elle est à bout de fatigue.

C'est dur à porter, dans une maison, un écrivain. C'est d'un égoïsme absolu. Si Denise reste là, pour être aux petits soins pendant que Monsieur écrit, et qu'elle téléphone à sa mère, le bruit de sa voix compromet l'inspiration. Si elle sort, Monsieur se sent seul, c'est la panique. Or cela fait maintenant deux ans que Charles écrit sa pièce, « L'Eloignement de Franz Wertheimer ». Denise n'en peut plus. Et, ce matin, c'est l'enfer à sa maizi : lendemain de générale.

Arrivée du courrier. Trop tôt pour les lettres de ceux qui ont aimé. Mais pas le moindre télégramme. Une circulaire d'une association pour la faim dans le tiers monde. Charles n'en a rien à fiche.

#### Une entière solitude

Survient le metteur en scène, Michel. Pas flamant lui non plus. Charles et lui se demandent ce qui a pu clocher, hier soir. L'actrice, Madeleine Katz, avait le trac. Les lumières étaient trop sombres. On a trop responsabilisé, nos deux anxieux se renvoient la balle. Engueulade.

Mais voici le premier article, il vient de paraître. Michel s'empare du journal. Silence. Il se met à lire l'article à haute voix. L'article est « bon ». D'émotion, Charles va s'asperger la tête sous le robinet d'eau froide.

En vérité, l'article n'est pas si bon que ça. Il est l'exemple même de l'« éloge obligé », lorsque le propos de la pièce est coton.

L'Eloignement de Franz Wertheimer est une pièce sur le génocide des juifs, sur les camps. Pour le journaliste, si la pièce ne lui semble pas un chef-d'œuvre, c'est le pétrin, en effet, s'il se permet de trouver à redire à ceci ou à cela, il risque de passer, d'une façon ou d'une autre, pour antisémite. La seule porte de

#### Mort du comédien Gabriel Jabbour

Le comédien Gabriel Jabbour est mort le 20 septembre à Paris, à la suite d'une opération du cœur. Il était âgé de soixante-quatre ans.

D'origine turque et libanaise, Gabriel Jabbour naît à Alexandrie en 1922. Il arrive à Paris en 1946. Après être passé par l'école du Vieux Colombier, il joue *Ubu Roi* et *Le mal court* d'Audubert en 1947. En 1953, il participe à la fondation de la compagnie de Jacques Fabry, dans laquelle il reste près de dix ans, participant à ses principaux spectacles : *la Famille Arlequin*, *les Hussards*, *Mistère et Noblesse*. Son accent, sa façon de prononcer les « r », son physique de petit brun rondouillard, le cantonnent dans des rôles de comiques ou de personnages insolites. Il crée *Le roi se meurt* de Ionesco, *Conversation dans le Lait* et *Cher de Claudel*, entre autres. Mais surtout, on le voit dans d'innombrables émissions de télévision et une bonne centaine de films.



Pierre Arditi : un parcours sans faute

sortie est d'écrire un article grave, digne et lâchement louangeur. Exactement l'article que vient de lire Michel.

Peu importe. Charles se sent renâcler. Il appelle Denise pour lui lire le bulletin de victoire. Il n'avait pas même vu que sa femme est partie en coup de vent, ayant appris par téléphone que son vieux père vient d'être transporté dans un hôpital.

Gaieté, fièvre, appels téléphoniques claironnant des copains qui, eux aussi, ont lu l'article et qui, pas plus que l'auteur, ne savent lire entre les lignes. Jusqu'au retour de Denise. Son père est en réanimation, il a eu une attaque, les médecins ne peuvent pas dire ce qu'il sera, s'il survit. Devant la douleur de sa femme, Charles, pour la première fois, s'oublie un peu. Et, pour la première fois, devient attachant, parce qu'apparaît enfin ce dont lui-même souffre, chaque jour que Dieu fait, malgré l'affection de sa femme et le charivari des théâtres : une entière solitude.

Loleh Bellon a écrit là quelque chose de juste, de sensible, sur un monde qui est son affaire. Un écrivain de théâtre, une femme d'écrivain, un copain metteur en scène, sont bien « saisis », comme on dit d'un photographe. Il y a des mots drôles, d'autres qui touchent.

L'Eloignement est une œuvre moderne, une chronique d'un métier aimé de quelques portraits. Tout se passe comme si l'auteur était capable d'aller plus loin, de créer un monde, et n'en était empêché que par un manque d'assurance, ou de présomption. Quant au succès de la pièce, qui seul semble préoccuper Charles et Michel, il est garanti d'avance, oui c'est ça, touchez du bois.

Pierre Arditi, Macha Méril, Jean Benguigui, jouent d'une manière irréprochable, ou plutôt, sous la conduite du metteur en scène Bernard Murat, font un parcours sans faute.

MICHEL COURNOT.

\* Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 21 heures.

## MUSIQUE

Retour au Théâtre des Champs-Élysées

### Benvenuto !

On redécouvre les fresques de Bourdelle, les vasques lumineuses de Lalique, on retrouve les fauteuils les plus sympathiques de Paris. Après quatorze mois de travaux, c'est le réveil de la Belle au bois dormant.

23 septembre 1987 : comme le 31 mars 1913, c'est le Benvenuto Cellini de Berlioz qui souhaite la bienvenue au public dans le Théâtre des Champs-Élysées entièrement rénové. Quel courage il avait fallu à Gabriel Astruc pour inaugurer son théâtre avec l'« opéra-catastrophe » qui ne s'était pas vu de son échec retentissant en 1838 ! Huit mois après, le grand impresario mettait la clé sous la porte, mais, entre-temps, il avait écrit une page ineffaçable de l'histoire de la musique, jouant le Freischütz, Penelope, Boris Godounov, la Khovantchina, créant surtout, avec Diaghilev, le Sacre du printemps et Jeux, de Debussy (1).

Mercredi soir, pour tous ceux qui hantent, depuis plus ou moins longtemps, le théâtre de l'avenue Montaigne, c'était l'émerveillement, l'impression de revenir dans le palais de la Belle au bois dormant après son réveil. Tout y est pareil, familier, et tout y semble nouveau, étincelant et gai pour ces retrouvailles (2). Les pieds frappent le marbre dépoli de son affreuse moquette, les fresques de Bourdelle scintillent dans l'atrium, les plafonds ont repris leurs couleurs délicates, depuis longtemps fondues dans une lavasse indistincte.

Les vitrines publicitaires ont disparu du promenoir, on redécouvre les vasques lumineuses de Lalique. La sobre architecture a

retrouvé la pureté des origines mise en valeur par un éclairage idéal. Dans la salle, on ne savait plus que les marbres gris s'harmonisaient d'une manière aussi suave avec les fausses colonnes légères ornées et les rinceaux d'or qui s'élevaient les balcons.

Et le bonheur, après ces quatorze mois de travaux, c'est de réintégrer nos bons vieux fauteuils, les plus sympathiques de Paris, où chacun a ses accoudoirs sans avoir à dépasser l'espace vital à ses voisins, avec cet écart parfait entre les rangs qui permet de laisser passer les retardataires sans se lever ni se faire écarter les pieds.

La tête en l'air, on s'extasie de découvrir mille détails qu'on devrait bien connaître si la patine de l'habitude ne les avait dissimulés, telles ces grilles élégantes qui tournent sous la coupole comme un ballet de gerbes de blé à la moisson. Les fresques ruisselantes de Maurice Denis, soudain, nous attendrissent comme des amies. Nous retrouvons l'unique phrase accessible sans crainte de torticolis : « Aux rythmes dionysiaques unissant la parole d'Orphée, Apollon ordonne les Jeux des Graces et des Muses ». L'Orchestre national est là avec le chœur de Radio-France. Georges Prêtre lève sa baguette.

Il est conscient de la beauté de cette heure notre chef d'orchestre, et il nous gratifie de l'exécution la plus gracieuse qui soit de Benvenuto Cellini, pleine de poésie, de vitalité,

d'allégresse, évitant toute lourdeur, déchaînant les tourbillons du Carnaval romain comme une féerie shakespearienne, dégageant la fraîcheur de l'inspiration de la gangue de l'époque où Berlioz s'empêtrait trop souvent en voulant trop bien faire. On est rarement ému par ce langage stéréotypé, mais tout attendu en pensant que l'échec de Benvenuto permettra au compositeur de retrouver sa veine pure dans les Troyens, « l'œuvre désespérée ».

La distribution a grande allure avec le Cellini de Chris Merritt, prototype du ténor colossal qui fait croquer la salle avec cette conviction si naïve et cette voix trompettante, sanglotante, tout près d'éclater à l'issue de sa romance : « Que ne suis-je un simple pasteur ! », avec Barbara Hendricks, fragile Teresa, Florence Quivar, autre perle noire en Ascanio, et un trio d'hommes d'acier, John-Paul Bogart, David Pittman-Jennings, et surtout Jean-Philippe Courty. L'Orchestre national et les chœurs de Radio-France resplendissent, électrisés par Georges Prêtre. Le vaisseau des Champs-Élysées est reparti vers la haute mer.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les éditions Belfond viennent de rééditer fort opportunément les souvenirs trépidants de Gabriel Astruc, le Pavillon des fantômes, 274 p., 95 F.

(2) Voir le Monde du 29 mai et du 15 août.

### Nono au Festival d'automne

#### Le chant suspendu

Le premier concert du cycle Luigi Nono au Festival d'automne réunissait un de ses premiers et plus grands chefs-d'œuvre, le Canto sospeso de 1955, avec Grande Aulodia de Bruno Maderna.

Canto sospeso, de Luigi Nono, est bien le plus beau portrait d'un homme merveilleusement libre, de plain-pied avec toutes les cultures, invitant ses auditeurs dans un jardin de délices pour célébrer l'amitié du flûtiste Giazoulou et du hautboïste Lothar Faber. Les deux instruments jouent des mélodies d'une grâce et d'un charme extrêmes, tantôt seuls, tantôt éveillant des échos et des rumeurs à travers les différents groupes d'un orchestre très riche, dédié à leurs impulsions, ou, au contraire, s'y opposant avec quelque violence. Une musique au parcours un peu indéfini parfois, mais plein de poésie, de fantaisie et de rêve, finement interprétée par Giorgio Frazzetta, flûtiste, Pietro Borgonovo, hautboïste, avec l'Orchestre de la radio-télévision de Turin sous la direction de Hans Zender.

Pour célébrer qu'il soit, le Canto sospeso de Nono est assez rarement joué. Il est cependant peu d'œuvres aussi poignantes. Le Chant sus-

pendu, ce sont les lettres écrites avant leur exécution par des victimes — très jeunes en général — des nazis. Ces textes, rapprochés d'un pays à l'autre, ces voix qui détiennent chacune une parcelle de texte et s'amalgament en des mélodies de timbres glissant les unes sur les autres, les instruments qui se fondent en longues trames déchirantes, éclatent en brèves séquences dramatiques ou luisent, solitaires, dessinant une image admirable de ces hommes sans nom. On n'oublie pas le chant de ce berger polonais de quatorze ans qui écrit : « Si le ciel était de papier et toutes les mers d'encre, je ne pourrais vous décrire mes souffrances et tout ce que je vois autour de moi », dans cette voix de ténor (Mario Bolognesi). On n'oublie pas non plus ce personnage tamisé à la Kokoschka, ni le puissant chœur synagogal : « Voici nos assassins », et non plus cet adieu d'une jeune Russe : « Ta fille Ijaska s'en va sous la terre humide », longue vocalise d'une pureté de cristal à laquelle Susanna Rigacci donnait une force bouleversante.

L'interprétation dans son ensemble, toujours avec l'Orchestre de la radio-télévision et les chœurs de Turin, m'a semblé cependant plus méticuleuse qu'inspirée.

J. L.

### L'apprentissage du son à Bourges

A partir de janvier 1988, on pourra se procurer un instrument destiné à l'apprentissage du son chez les enfants des écoles maternelles et primaires, baptisé GMEBOGOSSE.

Celui-ci est né voici quinze ans grâce à trois musiciens du Groupe de musique expérimental de Bourges (GMEB) : Christian Ciezier, Roger Cochini et Jean-Claude Leduc et de leurs recherches sur l'enseignement de la musique.

Depuis 1972, l'instrument s'est affiné et a fait le tour du monde après avoir atteint sa quatrième génération. Doté d'une gamme de deux cents cassettes comportant deux cent quatre-vingt-sept jeux de construction musicale, de connaissance des sons ou d'informations sur la musique, il est désormais prêt pour sa commercialisation. Le prix de vente de cet instrument, composé de trois cassettes, d'une réglette centrale, de deux haut-parleurs, d'oreil-

lestes à cassettes et de microphones permettant de produire des sons, de les modifier et de les organiser entre eux, ne devrait pas excéder 60 000 F.

Vingt-cinq appareils seront disponibles dès janvier prochain. Les premiers clients seront les écoles de musique et les conservatoires.

PATRICE MARTINAT.

● Un Pollock volé à Bologne. — Six toiles de peintures du vingtième siècle d'un montant total de 300 000 dollars, dont une de Jackson Pollock évaluée, à elle seule, à 150 000 dollars, ont été dérobées dans un musée de Bologne. Entreposées dans un dépôt du musée, ces toiles ont été enlevées de leur cadre à une date indéterminée, leur disparition n'ayant été découverte que le 10 septembre.

**BOB DYLAN**

“TEMPLES IN FLAMES TOUR”  
EXTRA SPECIAL GUEST:  
**ROGER MCGUINN**

WITH

**TOM PETTY**  
**HEARTBREAKERS**

PARIS BERCY  
Mercredi 7 Octobre 1987/ 20 H 30

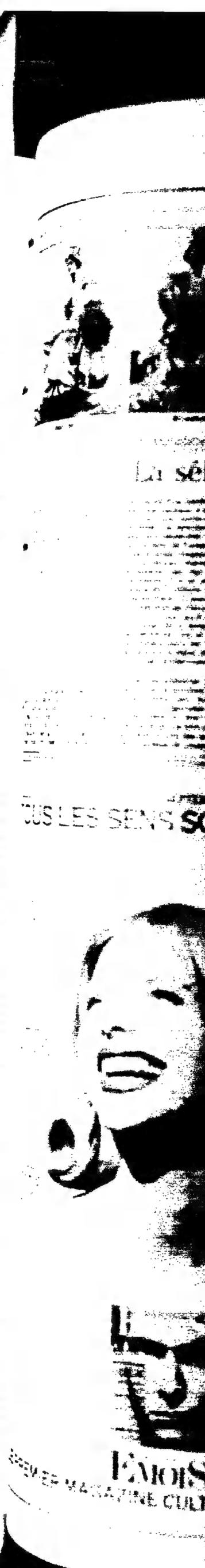
LOCATIONS : 3 FNAC - NUGGETS - P.O.P.B.

**EUROPE 1**

CBS MCA RECORDS ZERO

**ET ZZZOU, AU BATAGLAN!**

RENSEIGNEMENTS : 43 55 53 54/LOCATION : 47 00 39 12

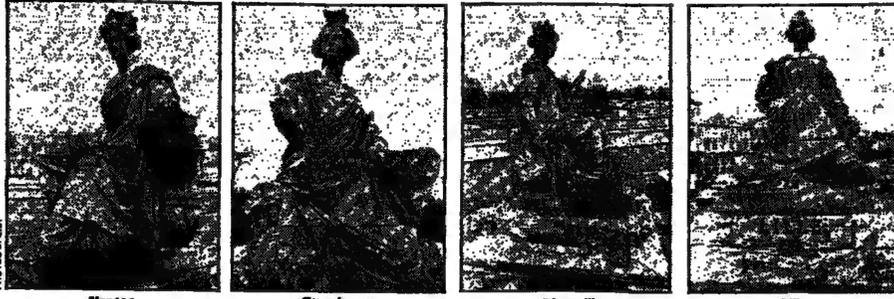


Handwritten signature or text in Arabic script.

لغة من اللغة

UGC BIARRITZ - UGC ODEON - UGC BOULEVARDS  
UGC MONTPARNASSE - UGC GOBELINS - CINE BEAUBOURG  
VERSAILLES

# Culture



Nantes Strasbourg Marseille Lille

## La restauration des « villes » de la Concorde

### La sébille et le laser

**Mercredi à 20 h 45, place de la Concorde, un spectacle de rayons laser a retracé pendant vingt-cinq minutes l'histoire tumultueuse de cette esplanade. Organisateur de la fête, le groupe bancaire CIC entendait marquer ainsi sa participation à la restauration des huit statues monumentales qui entourent l'obélisque.**

En 1770, la place Louis-XV — aujourd'hui place de la Concorde — n'était pas achevée quand on y tira un feu d'artifice pour célébrer le mariage du dauphin Louis et de Marie-Antoinette d'Autriche. Une fusée mal dirigée tombe sur la

charpente d'un pavillon. Le feu s'y mit, une panique s'ensuivit : cent trente-trois badauds périrent étouffés. Le spectacle de rayons laser qui rassemble mercredi soir des milliers de Parisiens n'eut pas d'issue aussi tragique, et le CIC, qui entendait signaler ainsi sa générosité, est fort satisfait de l'opération. Il a en effet signé un chèque de 5 millions de francs à la Ville de Paris (1) pour la restauration des statues monumentales qui coiffent les guérites de la Concorde. Et il entend bien que cela se sache, *urbi et orbi*, notamment dans les citées représentées sur la place, où le CIC possède bien évidemment un comptoir.

Car ces allégories groupées en cercle sur le pourtour de l'esplanade symbolisent huit grandes métropoles régionales. Elles sont toutes dans un état de débâcle avancé. Ce sont pourtant des jeunes gens à côté des quinze siècles de l'obélisque de Louçor. C'est en

effet sous la monarchie de Juillet, entre 1836 et 1840, qu'elles furent édifiées, les pavillons de Gabriel leur servant de socle. Lille et Strasbourg furent confiées à James Pradier, Louis Petitot se chargea de Lyon et de Marseille, Louis Caillouette s'occupa de Bordeaux et de Nantes, Jean-Pierre Cortot endoua les effigies de Brast et de Rouen.

Aucun de ces artistes n'est un géant de la sculpture, et l'ensemble est d'un académisme assez froid. Autant qu'on peut en juger. La mauvaise qualité de la pierre, les inscriptions et la pollution ont transformé les jeunes femmes en lépreuses incurables. Certaines sont dans un tel état de dégradation que l'on sera obligé de les déposer pour les reconstituer entièrement.

C'est le cas de Lille, déjà décapitée en 1871. Ses traits, totalement effacés, étaient pourtant — dit-on — ceux de Juliette Drouot, maîtresse du sculpteur avant sa rencontre avec Victor Hugo. Stras-

bourg a souffert, jusqu'en 1918, de l'enthousiasme frénétique des partisans de la revanche, qui l'ensévelissaient régulièrement sous les couronnes. Sa tête, ses bras et une partie de sa poitrine devront être changés. Lyon a perdu sa main droite, sa couronne est brisée et son visage indistinct. Marseille a mal supporté le vent d'ouest qui lui a rongé tout un côté. Bordeaux et Nantes, chères aux surréalistes, se contentent de décollement par plaques et de boursoufflures diverses. Brast et Rouen ont résisté tant bien que mal, mais elles devront néanmoins subir un revêtement général.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1988, premier acte de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la dernière statue restaurée sera dévoilée par le maire de Paris.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) La Ville de Paris verse, de son côté, 5 millions de francs, soit 50 % du montant des travaux estimés à 10 millions de francs.

# LE MOINE ET LA SORCIERE

TCHEKY KARYO - CHRISTINE BOISSON  
JEAN CARMU  
LE MOINE ET LA SORCIERE  
PAR SUZANNE SCHIFFMAN  
RAOUL BILLEREY / CATHERINE PROT / FEODOR ATKINE  
PARILLA BERGER / SUZANNE SCHIFFMAN / PAMELA PERGER / PIETRO RUSSIER  
MARTIN RABAN / JACQUES VIGEL / DOMINIQUE EHRNBERGER / MICHEL PERLAT

444

## LE 24 SEPTEMBRE TOUS LES SENS SONT EN ÉMOIS



L'INDE EST ÉBLOUSSANTE SOUS LE SOLEIL DE MNOUCHINE. P.36.

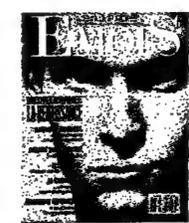
LA PETITE LUMIÈRE DANS L'ŒIL D'ÉLIE WIESEL. P.32.

LE TAPAGE DE BURGESS SUR LE SILENCE DES PHILOSOPHES. P.54.

MYTHE EN DÉMOLITION: ON CASSE LA BARAQUE DE LE CORBUSIER. P.66.

FRISSONS EUROPÉENS OU LE SYNDROME DE L'HÔTESSE DE L'AIR PAR F. NOURISSIER. P.83.

LA NOUVELLE MÉDITERRANÉE SORT LA TÊTE DE L'EAU AVEC UN APPÉTIT FÉROCE. P.18.



EMOIS

LE PREMIER MAGAZINE CULTUREL EUROPÉEN.

## JAZZ Sharon Evans, les frères Rangell, Mark Thompson

### Les Américains à Paris

Sharon Evans est au New Morning, sous le titre : « Une Américaine à Paris ». Elle vit d'ailleurs à Paris depuis quelques années. Bobby et Nelson Rangell sont au Sunset sous le titre : « Les frères américains Bobby et Nelson Rangell ». Récemment, Mark Thompson était à Paris sous le titre : « Le trio de l'Américain Mark Thompson (ex-Chico Freeman) ».

La formule et l'insistance font rêver. L'Américain Mark Thompson a joué avec Chico Freeman. C'est ce que signifie, en charabia, « ex-Chico Freeman ». Cela ne veut pas dire, par exemple, que le saxophoniste Chico Freeman a changé de nom si qu'il s'est remarqué. D'ailleurs Mark Thompson est un pianiste. Un pianiste estimable, même.

Les clubs où jouent Mark Thompson, Sharon Evans et les frères Rangell sont des clubs de jazz. Alors, par quelle conception chiffonnée de la promotion, les patrons de salles se croient-ils maintenant obligés de battre le tambour de façon si courtoise ? Les frères Rangell jouent-ils mieux dès lors qu'ils sont américains ? Et Sharon Evans, installée à Paris ?

Qu'on dise les villes d'origine ou de résidence, l'information est précieuse pour se faire une idée des relations musicales et de cette parenté géographique, culturelle, si forte, là-bas. Mais elle n'intéresse que les spécialistes du premier cercle. À quoi bon des formules vides et tapageuses, slogans que l'on voudrait convaincants ? Espère-t-on vendre un supplément de musique en battant un rappel aussi naïf ? C'est ce qu'ont cru les organisateurs de festivals. Cet été, c'était la tentation : ils pensaient, ont-ils dit, que seuls les Américains faisaient vendre. Mais les organisateurs ne font pas la pluie et le beau temps. Et, parfois, il a beaucoup plu.

À Miles Davis, un jour, on demandait pourquoi il avait choisi Lee Konitz, un musicien blanc. Autre problème ? Pas vraiment, puisqu'il s'agit simplement de négocier des signes. Miles avait alors rétorqué qu'il n'en avait rien à faire. Que le musicien pouvait être noir, bleu ou orange. Ce qu'il attendait de lui, c'est qu'il soit bon.

On prendra la mesure de ces questions, de quelques autres, et des échanges fructueux entre l'Amérique et Paris avec l'exposition « Des Américains à Paris » (à la discothèque des Halles). En attendant, on peut toujours écouter Mark Thompson, Sharon Evans, ou les frères Rangell.

FRANCIS MARMANDE.  
\* Sharon Evans au New Morning, le 24 septembre. Les frères Rangell au Sunset, du 23 au 29 septembre.

des Champs...  
enuto !  
Le chant suspendu  
renbissage du son à B...  
ICLAN!



Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi...

Jeudi 24 septembre

TF 1 20.35 Questions à domicile. Emission d'Anne Stœcklin, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta...

A 2 20.30 Cinéma : Felle à tuer. Film français d'Yves Boisset (1975). Avec Marika Rokk, Thomas Millan...

FR 3

TELESPECTATEURS DE LA REGION PARISIENNE VOUS DEVEZ RECEVOIR PARFAITEMENT LA 5. SI CE N'EST PAS LE CAS TELEPHONEZ AU 47.47.74.44

Linda Blair, Les J.Cobb, 22.35 Dessin animé : Tex Avery. 22.45 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques...

CANAL PLUS 20.30 Cinéma : Sœur-sol Lola. Film français de Michel Drach (1986). Avec Carole Laure, Jeanne Moreau...

LA 5 20.30 Festival international de la mode. 22.20 Série : Capitaine Furillo. 23.20 Série : Les Grands (rediff.)...

M 6 20.30 Cinéma : Quelle joie de vivre ! Film français de René Clément (1961). Avec Alain Delon, Barbara Liss...

FRANCE CULTURE 20.30 Drame : Juste avant Tannhäuser, de Michel Deutsch. 21.30 Musique : Eclatements. Festival de musique...

FRANCE MUSIQUE 20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées) : le Freischütz, ouverture, de Weber...

Vendredi 25 septembre

TF 1 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix...

LA SAMARITAINE : VOUS Y VIENDREZ ! NOCTURNES JUSQU'A 20 H 30 MARDI ET VENDREDI Samaritaine

CANAL PLUS 14.00 Cinéma : Le complexe du kangourou. Film français de Pierre Jolivet (1986). Avec Roland Girard...

LA 5 16.30 Série : Max la menace. 17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. Dans les Alpes avec Annette et Serge...

M 6 16.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Dakari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Sabot...

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Mode d'emploi. Le XXV<sup>e</sup> anniversaire des Percussions de Strasbourg...

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Concert (donné le 30 avril 1987 à Fribourg) : Symphonie n° 9 en ré mineur, de Mahler...

Audience télévision du 23 septembre 1987 (BAROMETRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: Horaire, Foyers ayant regardé la TV (en %), TF 1, A 2, FR 3, CANAL +, LA 5, M 6. Rows show audience data for various time slots.

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 24 septembre à 0 h TU et le vendredi 25 septembre à 24 h TU.

En cette fin de semaine, le France sera vraiment comprise en deux; le nord sera dominé par des dépressions atlantiques fraîches et humides...

Vendredi : de la Bretagne aux Pyrénées, au Centre, à la Franche-Comté, à l'Ile-de-France et à la Basse-Normandie, après un début de journée fraîche et brumeuse...

De l'Aquitaine au Midi-Pyrénées et au Limousin, le ciel se couvrira dès le matin avec des pluies orageuses. Ces pluies gagneront en cours d'après-midi les régions méditerranéennes, l'Auvergne, le Lyonnais et les Alpes...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4579

Grid for crossword puzzle with numbers 1-9 and letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, Y.

HORIZONTALEMENT

1. Abouti à la Concorde en dépit de son caractère compliqué. - II. Les fonds qu'il ramasse sont fonction du fonds qu'il dirige. - III. Petit secours pour hériter en perdant. - IV. L'éventail du bonheur des dames. Ne lisent dans tous les bouquins. - V. Pieds montagnards. - VI. L'émule de la mule. Une petite vieille l'est inévitablement. - VII. Fleurs au parfum d'encens. - VIII. Pour bien apprécier un tour. Consommé pour la nourriture de l'esprit. Possessif. - IX. Prince émigré. N'est phénoménal que par sa petitesse. - X. A en croire le vendeur, il est insignifiant. - XI. Y rester, c'est ne plus savoir quoi dire. Elle fut pénible pour Dédale et fatale pour Icare.

VERTICALEMENT

1. Bang ! bang ! et boum ! - 2. Lettre ou illégitime. Dans la nature. - 3. Une règle qui, entre les hommes, ne compte que des exceptions. Complément d'objets ou de personnes. - 4. N'apparaissait pas sans voiles. - 5. Sont pris en sandwich. Alternative. Dans l'œil ou l'oreille. - 6. Possessif. Fonctionnaire. - 7. Arbrisseau d'Arabie. Ne pouvant le chasser à son mari, une femme peut le dissimuler à son amant. Vieux matériaux de construction. - 8. Frère de l'AL. Comporte au moins deux roues, mais les deux-roues n'en ont pas. - 9. Qui présente une vue remarquable sur les côtes. Certain attendait de voir venir.

Solution du problème n° 4578

Horizontalement I. Début. - II. Oracle. Io. - III. Nil. Ase. - IV. Jeu. Savon. - V. Sosie. - VI. Antée. Nés. - VII. Néri. B.T.U. - VIII. Valseuse. - IX. Rad. Acres. - X. Odeur. Ebu (Ube). - XI. Cassis. Es. Verticalement 1. Don Juan. Roc. - 2. Erié. Nevada. - 3. Balustrades. - 4. Oc. (œil. Us. - 5. Ulysse. Sari. - 6. R.E. Al. Bec. - 7. Aventure. - 8. Ino. Insébe. - 9. Poënes. Esus. GUY BROUTY.

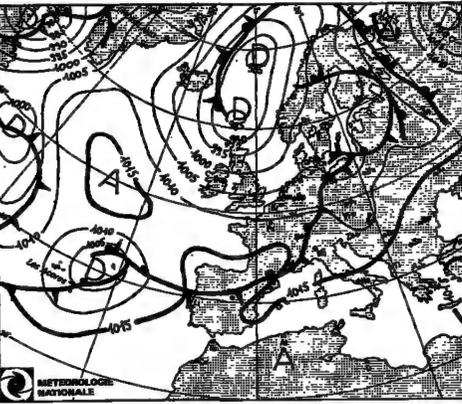
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde AFFAIRES

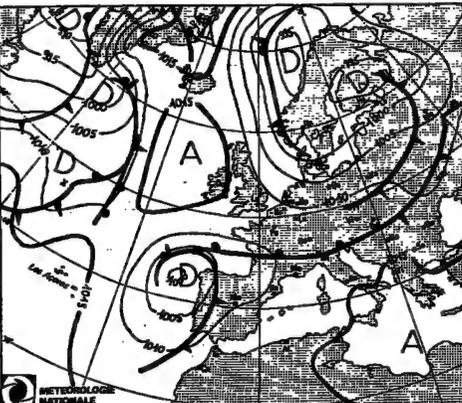
Samedi 26 septembre : sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et la Langue-Roussillon, les nuages seront abondants et les ondées fréquentes. Ce mauvais temps pluvieux s'étendra dans la journée vers la Vendée, l'Auvergne et les Alpes...

Sur le reste du pays, le temps sera frais et dégagé le matin avec des bancs de brouillard, des nuages se développant dans la journée, mais le temps restera agréable.

SITUATION LE 24 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE: ÉMOLE, ÉCLAIRCISSEMENT, BRUAGES COURTES, TRÈS BRUAGES OU COUVERT, PLUIE OU BRUME, NEIGE, AVERGES, ORAGES, BRUAGES ET BRUAGES, SEMI-DEPLACEMENT. TEMPS PREVU LE 25-09-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés

Table with columns: Ville, Température max, Température min, Temps observé. Rows list various cities like ALGER, ANKARA, BAGDAD, etc.

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi à partir du support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde sur minitel CINEMA LEMONDE

# Le Carnet du Monde

**loterie nationale** LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETTS ENTIERES

Le règlement du TACO-TAC en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 1987

Le numéro **9 3 9 3 0 9** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros **0 3 9 3 0 9** gagnent **5 393 009**

Les numéros **1 3 9 3 0 9** gagnent **6 393 009**

Les numéros **2 3 9 3 0 9** gagnent **7 393 009**

Les numéros **3 3 9 3 0 9** gagnent **8 393 009**

Les numéros **4 3 9 3 0 9** gagnent **9 393 009**

Les numéros **0 3 9 3 0 9** gagnent **10 000,00 F**

Les numéros **1 3 9 3 0 9** gagnent **10 000,00 F**

Les numéros **2 3 9 3 0 9** gagnent **10 000,00 F**

Les numéros **3 3 9 3 0 9** gagnent **10 000,00 F**

Les numéros **4 3 9 3 0 9** gagnent **10 000,00 F**

Tous les billets ne terminant par **9 3 0 9** gagnent **4 000,00 F**

Tous les billets ne terminant par **3 0 9** gagnent **400,00 F**

Tous les billets ne terminant par **0 9** gagnent **200,00 F**

Tous les billets ne terminant par **9** gagnent **100,00 F**

**LOTO** N° 20 TRIAGE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 1987

3 11 12 16 19 46 25

**TACO-TAC** TRIAGE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 1987

**STERN GRAVEUR** depuis 1840

Réalisations de prestige  
Cartes de luxe

le prestige de la gravure

47, Passage des Panoramas  
75002 PARIS

Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.45

**Pompes Funèbres Marbrerie**

**CAHEN & C<sup>ie</sup>**

43-20-74-52

MINITEL par le 11

**PRODUITS DE BEAUTÉ A PRIX DE GROS**

La laborantine PHARMADERM, qui fabrique des produits cosmétiques pour les plus grandes marques, vend aussi ses produits aux particuliers à des prix exceptionnels.

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS SUR PLACE OU PAR CORRESPONDANCE

18, rue de la République, Paris. Tél. : 42-42-42-42

**CHAUSSURES DE LUXE A PRIX DISCOUNT**

Les plus grandes griffes de chaussures de luxe pour hommes et femmes à prix discount en France.

4, rue de la République, 75012 Paris. Tél. : 42-42-42-42

**nouveau drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris  
Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 642260

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

**LUNDI 28 SEPTEMBRE**

S. 12. - Cartes postales - M<sup>me</sup> LENORMAND, DAYEN.

**MARDI 29 SEPTEMBRE**

S. 2. - Objets d'art de l'Extrême-Orient meub. - M<sup>me</sup> MILLON, JUTHEAU.

S. 3. - Affiches de cinéma. - M<sup>me</sup> CHAYETTE, CALMELS.

S. 4. - Armes, souvenirs historiques. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, M. Duchiron, expert.

S. 8. - Grands vins Bordeaux, Bourgogne. - M<sup>me</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 9. - Tableaux, bibelots, meubles. - M<sup>me</sup> DELAVERNE, LAFARGE.

S. 10. - Tableaux, bronzes, mobilier anc. et de style. - M<sup>me</sup> OGER, DUMONT.

S. 14. - Bons meubles, objets mobiliers. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

**MERCREDI 30 SEPTEMBRE**

S. 1. - Tab., bib., mob. - M<sup>me</sup> BOISGIRARD.

S. 5. - Gravures, estampes. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, M<sup>me</sup> Rousseau, expert.

S. 15. - Meubles et objets d'art. - M<sup>me</sup> PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE**

S. 6. - Objets d'art de l'Extrême-Orient. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier, experts.

S. 9. - Bons meubles, objets mobiliers. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

S. 10. - Tableaux, bibelots, mobilier. - M<sup>me</sup> OGER, DUMONT.

S. 13. - Meubles, objets d'art, tableaux. - M<sup>me</sup> CHAYETTE, CALMELS.

**VENDREDI 2 OCTOBRE**

S. 2. - Peintures naïves. - M<sup>me</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Michel Roudillon, expert.

S. 10. - Suite de la vente du 1<sup>er</sup> octobre. - M<sup>me</sup> OGER, DUMONT.

S. 14. - Objets de vitrine, fusils de chasse, petits bijoux, mobilier, tapisseries. - M<sup>me</sup> DELORME.

S. 11. - Bons meubles, objets mobiliers. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

S. 15. - Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. - M<sup>me</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET.

**ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.  
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-47-48.  
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-41-36.  
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rosini (75009), 47-70-38-89.  
DELAVERNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-45-96.  
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-45-51-19.  
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement Rhems-Laurin), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.  
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lébas (75009), 42-61-50-91.  
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.  
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.  
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

**Naissances**

- Chantal et William METTOUDI, Ethel et Nathanaël, ont la joie d'annoncer la naissance de Ezechiel, le 22 septembre 1987.

6, rue Pierre-et-Marie-Curie, 94400 Vitry-sur-Seine.

- Genevieve ROUZAUD, et Marie KERR, docteur en chirurgie dentaire, ont très heureux de faire part de la naissance de leur fils Sofien, le 15 septembre 1987.

Les grands-parents sont ravis.

12, avenue de l'URSS, 31400 Toulouse.

**Décès**

- M<sup>me</sup> Marie-Anne Clos, M. et M<sup>me</sup> Bernard Clos, ont la douleur de faire part du décès de Serge CLOS, poète, trente-cinq ans, survenu le 14 août 1987.

Ses amis se réuniront à l'église du Cour-Eucharistique, 22, rue du L.-T. Chauv, 75020 Paris, le 30 septembre, à 19 heures.

- On nous prie d'annoncer le décès de M<sup>me</sup> Jean-François COURTILLET, né Léontine Debaud, survenu le 21 septembre 1987, à Paris-15<sup>e</sup>.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Pasteur, 211, rue de Vaugirard, Paris-15<sup>e</sup>, le vendredi 25 septembre, à 15 heures.

L'incinération se fera au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>, le lundi 28 septembre, à 8 h 45, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de La Châtre, à 15 heures.

2, place Edouard-Renaud, 75012 Paris.

13, rue de l'Abbaye, 35400 La Châtre.

- M<sup>me</sup> Sophie Husson, Ses enfants, Laurent Bernard et Brigitte Bernard, ont la douleur de faire part du décès de M. Léon HUSSON, leur père et grand-père, à Paris, le 30 mai 1987.

- On nous prie d'annoncer le décès de Paul MÉARY, s'est endormi dans la paix, à l'âge de trente-deux ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées à Saint-Gerdes (Seine), en présence de sa famille et de ses amis au cimetière MGEN de Royan.

De la part de M<sup>me</sup> Jean Méary, né Mireille Fiolle, Jacques et Annie Méary et leur fille, Claire et Patrick Goyeau et leurs enfants, Françoise et Richard Lalonde et leurs enfants, Et les familles Méary, Fiolle et Autissier.

163, rue de la Convention, 75015 Paris.

- Ginette Mizon, son épouse, Sylvain et Valérie Mizon, ses enfants, Leur famille, Leur amis ont la douleur de faire part du décès de M. André MIZON, ingénieur chimiste, survenu le 23 septembre 1987, à l'âge de cinquante-trois ans, après une très longue maladie.

Les obsèques ont lieu le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, au cimetière de Loyens, à Lyon-9<sup>e</sup>.

Plutôt que des fleurs, des dons peuvent être adressés à l'Association pour l'amélioration du confort des hospitalisés (APACH), secrétaire du pavillon E bis, hôpital Edouard-Herriot, 69003 Lyon.

- On nous prie d'annoncer le décès de M. Pierre MONBEIG, directeur honoraire au Centre national de la recherche scientifique, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite du Sud, survenu le 20 septembre 1987, à Cavalaire (Var), dans sa quatre-vingt-deuxième année, après une courte maladie.

De la part de M<sup>me</sup> Juliette Monbeig, née Janet, son épouse, ses enfants et petits-enfants M. et M<sup>me</sup> Michel Hano, M. et M<sup>me</sup> Jean-Paul Monbeig, M. et M<sup>me</sup> Alain Goguet, M. Laurent Monbeig, M<sup>me</sup> Jeanine Monbeig-Champagny, Agnès et Sylvie, Pierre-Dominique, Laurence et Sophie, Anne, Florence et Eléonore, Et son arrière-petite fille, Marine Monbeig, née le 13 septembre 1987.

- Les directeurs, Ainsi que tous les personnels de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) et du Centre de recherches et de documentation sur l'Amérique latine (CREDAL), ont la grande douleur d'annoncer le décès subit de M. Pierre MONBEIG, leur ancien directeur, survenu le mardi 22 septembre 1987, à Cavalaire.

Pierre Monbeig, né en 1905, géographe et docteur en lettres a consacré à la recherche géographique française au Brésil (1935-1947) pour la création de l'Université de l'Etat de Sao-Paulo. Il a été ensuite professeur de géographie à l'Université de la Sorbonne, au Conservatoire national des arts et métiers et à la Sorbonne, puis directeur scientifique du CNRS pour les sciences humaines et sociales.

Directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine de 1967 à 1978, il a fondé le Centre de recherches et de documentation sur l'Amérique latine (CREDAL), ainsi que le revue Cahiers des Amériques latines.

Sa thèse : « l'Économie et le prestige de Sao-Paulo » est un classique de la géographie française et fut couronné par le prix de la Fondation nationale des sciences politiques.

- Sophie et Nanon, ses filles adorées, M<sup>me</sup> Daniel Langmann, sa mère, Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ont l'immense chagrin de faire part du décès de M<sup>me</sup> Henri RACHLINE, survenu le 23 septembre 1987, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre, à 11 heures, au cimetière de

Bagnoux-Parisien (avenue Marr-Dormoy).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être envoyés à la Ligue contre le cancer, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif.

13, rue Pauline-Borghese, 92200 Noisy.

- Le 6 septembre 1987 nous a quittés Max RAEDECKER, François Max Raedecker, Vincent et Monique Raedecker, Jeanne et Alexandra, Marix et Genevieve Raedecker et Willem, Jean et Anne-Marie Raedecker.

Ses parents et amis lui ont dit un dernier adieu en la chapelle du château de Chauvaux.

La Roche, 2, passage de Dantzig, 75013 Paris.

Château de Chauvaux, 19460 Navas.

[Né en 1914, à Amsterdam, issu d'une célèbre famille d'artistes, il passa l'Europe, résistant à l'établissement en Corée. Peintre et dessinateur, il est l'auteur de nombreux ouvrages monumentaux (Shell Center, palais des Congrès à La Haye...)]

- M<sup>me</sup> Ludmila Tcherin-Roi a la douleur de faire part du décès de son époux Raymond ROI, survenu à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le mercredi 23 septembre 1987.

- La direction et les collaborateurs de Franco-Culture ont la tristesse de faire part du décès de M<sup>me</sup> Jeanne ROLLIN-WEISZ, réalisatrice à Radio-France.

M<sup>me</sup> Claude Purbost, Franco-Culture.

- M<sup>me</sup> Henri Ségura, née Gisèle de Crusecum, fait part du décès de M. Henri SÉGURA, engagé volontaire Bataillon de Corée, guerre d'Indochine, croix de guerre TOE avec palme, Distinguished Unit Citation, survenu subitement le 17 septembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 19 septembre 1987, à L'Estocq, Mouscron (86160).

- On nous prie d'annoncer la mort, survenue à la veille de ses quatre-vingt ans, de Michel SPIRE, inspecteur général honoraire des Manufactures de l'État, officier de la Légion d'honneur.

De la part de M<sup>me</sup> Michel Spire, née Nicole Halphen, son épouse, Didier et Marie-Lise Spire, Jean-Pierre et Monique Grunfeld, Jean et Marianne Monseaux, Laurence Perrot, Bernard et Martine Michaux, ses enfants, Ses trois petits-enfants, Ses quatre arrière-petits-enfants, M. François Spire, Le docteur et M<sup>me</sup> Henry Bloch-Michel, M<sup>me</sup> Gilbert Spire, Le docteur et M<sup>me</sup> Pierre Halphen, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 septembre, au cimetière d'Andilly.

33, rue Cronlebarbe, 75013 Paris.

- Antony, M. et M<sup>me</sup> Pierre Prud'hon et leurs enfants, M<sup>me</sup> Suzanne Labaye, Les familles Wild et Prud'hon, font part du décès de leur père, grand-père et beau-frère, M. Roger WILD, survenu le 22 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Athies (Côte-d'Or).

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 24 septembre, à 15 heures, en l'église de Vignany (Côte-d'Or).

L'inhumation se fera au cimetière d'Antony, le vendredi 25 septembre, à 12 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Châteaux, 92160 Antony.

**Remerciements**

- Waincourt.

Les familles Blondiaux et Servin, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Pierre BLONDIAUX, et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs prières et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

**Anniversaires**

- Roma, 23 septembre 1943, Roma, 23 septembre 1987, terminava la sua giovane esistenza terrena.

Salvo d'ACQUISTO, lo ricordano con dolcezza, simpatia ed ammirazione

I compagni d'armi, gli amici e particolarmente, Franco, Daniele, Pio, André, Nicola, Pier Giorgio, Marco, Maria, Jeanne-Marie, Giovanna, Alba.

Roma, 23 settembre 1943, Roma, 23 settembre 1987, se terminava la giovane esistenza terrena de

Salvo d'ACQUISTO, se sorvivevano de lui, avec douceur, sympathie et admiration.

Les compagnons d'armes, les amis et particulièrement, Franco, Daniele, Pio, André, Nicola, Pier Giorgio, Marco, Marie, Jeanne-Marie, Giovanna, Alba.

- Pour le premier anniversaire de la mort de Père Yves DANIEL, inspirateur de l'expérience des prêtres-ouvriers, une célébration réunira sa famille et ses amis, le dimanche 27 septembre 1987, à 15 heures, au cimetière, 15, rue de Boufflers, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

- Pour le cinquième anniversaire de la disparition de Marc MOISNARD, reporter photographe, qui trouva une mort accidentelle à l'âge de vingt-huit ans, lors d'une expédition au Labrador, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

**Commémorations**

- La Fédération des sociétés juives de France et l'Union des sociétés juives de France organisent, le dimanche 27 septembre 1987, à 14 h 30, au cimetière de Bagnoux, devant le monument du Combattant juif, une cérémonie pour rendre hommage à nos six millions de martyrs.

Antoubs 128, à la Porte d'Orléans.

**Soutenances de thèses**

- Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, M. Lucien Bely : « Diplomates et diplomatie autour de la paix d'Utrecht ».

- Université Paris-IV, le vendredi 25 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Pierre Lacharme : « L'inspiration d'André Gide. Écriture et problématique de moi ».

- Université Paris-III, le vendredi 25 septembre, à 13 h 30, salle bibliothèque de littérature générale et comparée, esc. C, 2<sup>e</sup> étage, M<sup>me</sup> Godeleine Logez, épouse Carpentier : « Charles J. Kickham, écrivain ».

- Université Paris-III, le vendredi 25 septembre, à 13 h 30, salle Bourjot, M. Georges Beau : « Pratiques de la mémoire dans la mise en scène du XX<sup>e</sup> siècle ».

- Université Paris-II, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, salle des commissions, M. Mohammed Kechich : « Théorie de l'estimation en analyse bayésienne ».

- Université Paris-VIII, le vendredi 25 septembre, à 14 heures, à l'École nationale des ponts et chaussées, laboratoire théorique de mutations urbaines en pays développés, salle C 401, la Courtière, à Noisy-le-Grand, M. Daniel Imbaud : « L'œubétique dans la production architecturale de masse ».

- Université Paris-IV, le vendredi 25 septembre, à 15 heures, salle 325, esc. F, 3<sup>e</sup> étage, 1, rue Victor-Cousin, M. René Achasson : « La paradoxe darwin-marxiste de Jack London ».

- Université Paris-VIII, le vendredi 25 septembre, à 9 heures, salle B 028, M. Claude Bardinet : « Tésélectrification, environnement et urbanisation : de l'image globale aux objets géographiques, applications à l'impact de l'urbanisation sur les paysages en Afrique et en Chine ».

- Université Paris-I, amphithéâtre Turgot, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, M. Lucien Bely : « Diplomates et diplomatie autour de la paix d'Utrecht ».

- Université Paris-IV, le samedi 26 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris, M. Jean-Paul Charney : « Essai méthodique sur l'évolution des doctrines scolastiques ».

- Université Lyon-II-Lumière, le samedi 26 septembre, à 14 heures, salle du conseil de l'université, M<sup>me</sup> Nicole Commenge : « La dynamique du changement dans trois villes moyennes, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Bourg-en-Bresse ».

**loterie nationale** LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER

Tous les billets ne terminant pas par les chiffres suivants :

TRANCHE	PALIER ET BILLET	SOMME GAGNER	TRANCHE	PALIER ET BILLET	SOMME GAGNER
1	2000	10 000	7	0 787	10 000
	0 501	10 000		0 777	10 000
	0 051	10 000		0 477	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
2	0 001	10 000	8	0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
3	0 001	10 000	9	0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
4	0 001	10 000	0	0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000
	0 001	10 000		0 077	10 000

Tous les billets ne terminant pas par les chiffres suivants :

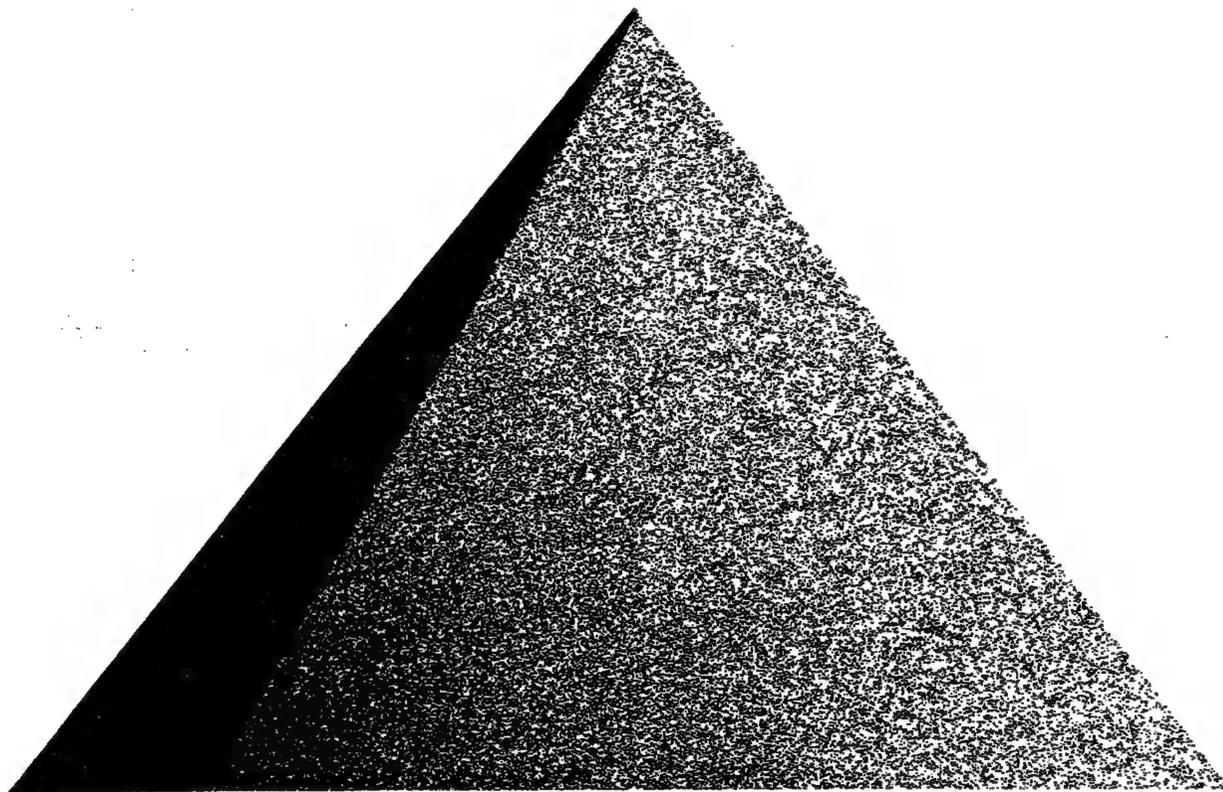
BÉLIER BALANCE TAUREAU GAGNENT 100,00 F

**TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE**

TRACÉ DU MARDI 22 SEPTEMBRE 1987



# DEPUIS 20 ANS NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR



## **SOLIDAIRES**

Pour la création  
et la modernisation des équipements  
structurant l'ensemble urbain :  
services de sécurité incendie  
alimentation en eau potable  
assainissement  
élimination des déchets  
cimetières - crématoriums  
abattoirs - marché d'intérêt national

## **RÉALISTES**

Dans le choix  
et le développement  
des moyens de communication :  
réseaux de transport  
voies de circulation  
parcs de stationnement

## **NOVATRICES**

Dans l'adaptation  
du cadre de vie aux contraintes  
du présent, aux exigences du  
futur et aux réalités économiques :  
schéma directeur d'urbanisme  
plans d'occupation des sols  
programmes locaux de l'habitat  
constitution des réserves foncières

## **LES COMMUNAUTÉS URBAINES**

BORDEAUX BREST CHERBOURG DUNKERQUE LE CREUSOT- MONTCEAU LES MINES LE MANS LILLE LYON STRASBOURG

ASSOCIATION DES PRÉSIDENTS DES COMMUNAUTÉS URBAINES - SENAT PALAIS DU LUXEMBOURG 75291 PARIS CEDEX 06

# ASSOCIATIONS

## Voici venu le temps des mécènes L'École des parents se dévergonde...

### La nouvelle loi sur le mécénat pourrait, à terme modifier sensiblement la vie associative en France.

**QUATRE CENT MILLE ?** Cinq cent mille ? Davantage ? Bien malin qui pourrait dire avec précision combien la France compte aujourd'hui d'associations. Si on connaît à peu près le nombre de celles qui se créent — trois mille six cents dans le seul département du Rhône entre le 1<sup>er</sup> janvier 1985 et le 30 juin 1987 ! — il est impossible de comptabiliser celles qui disparaissent, officiellement ou non. Et encore ne parle-t-on que des groupes déclarés, ayant déposé leurs statuts... Toujours est-il que le secteur associatif occupe une place considérable dans la société française, lui donnant un peu de la chaleur et de la solidarité qui lui manquent tellement.

Sans but lucratif, en vertu de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, se veut millement dire sans exigences financières. Les associations ont besoin d'argent, ne serait-ce que pour rémunérer leurs employés non bénévoles. Or l'Etat, qui était la providence des associations, se montre de moins en moins généreux. Les subventions ont diminué de 1 milliard de francs environ dans le budget 1987.

C'est à d'autres bienfaiteurs que les associations vont devoir s'adresser désormais : les entreprises et les particuliers. La loi du 23 juillet dernier sur le développement du mécénat a pour objectif, en effet, de développer ces deux sources de financement grâce à des incitations fiscales. Cette loi, qui rapproche la France d'autres pays occidentaux, pourrait, à terme, modifier sensiblement le paysage associatif français.

« Mécénat » était lié jusqu'à présent à « culture » et à « élite » : ce sont des personnes riches qui viennent en aide à des artistes. Le mot a désormais une définition plus large, comme le précisait à l'Assemblée nationale M<sup>me</sup> Françoise de Panafieu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles : « Le mécénat est entendu comme l'ensemble des concours librement

consentis par une initiative privée, qu'elle émane d'un particulier ou d'une entreprise, en faveur d'une activité d'intérêt général. »

Sauf dans le domaine culturel — où elle est la plus avantageuse — la législation adoptée n'aura pas d'effets immédiats. Ce n'est qu'à partir de 1989 que les contribuables pourront bénéficier des nouvelles déductions fiscales.

Cela dit, le mécénat se se réduit pas à des dons d'argent. Il existe mille manières de venir en aide à une association. On peut former gratuitement des spécialistes auprès d'elle. On peut mettre à sa disposition des fichiers, des espaces publicitaires, des locaux ou du matériel...

Désengagement de l'Etat, développement du mécénat : les associations vont devoir s'organiser autrement, parfois même se regrouper.

Elles devront surtout apprendre à communiquer. « Savoir se vendre sans perdre son âme », souligne Anne David, déléguée générale de la FONDA (Fondation pour la vie associative). Car le risque est de voir de grandes associations bien informées, bien équipées, dotées d'un bon service de marketing et défendant une cause à laquelle le public est sensible, drainer la majeure partie des dons. C'est déjà le cas dans tel ou tel secteur, et les lamentations des laissés-pour-compte ne manquent pas.

Les défenseurs de la nouvelle loi font valoir que la situation sera désormais plus saine : les associations qui recevront une aide privée sont celles qui répondront à une demande sociale. On ne subventionnera plus des fantômes ou de petits groupes fermés sur eux-mêmes.

Mais peut-on se contenter de cette loi de l'offre et de la demande ? Les besoins sociaux ne sont pas toujours perçus par le public. Certaines causes (comme la réinsertion des ex-détenus) sont plus difficiles à « vendre » que d'autres. Pendant longtemps, l'Etat a par conséquent des besoins non solvables et



### Comment une digne quinquagénaire a été amenée à chercher des parrains.

L'AFFICHE était bleue. On y voyait un homme et une femme se caressant et un petit colosse, chemise déchirée et poile frippé, harassés par un progéniture qu'on imaginait jouant autour d'eux aux Indiens et aux cowboys. Une phrase expliquait leur désarroi : « Contrairement aux apparences, le parent est un être humain comme les autres. » Une autre invitait les parents à débattre sur ce thème, dans le métro, à l'occasion des États généraux organisés par l'École des parents et des éducateurs (EPE) avec l'aide de la RATP. Cette affiche date d'avril 1986, mais à l'EPE, on en parle toujours. Elle est devenue un symbole car elle montre à elle seule l'immense chemin parcouru par l'association depuis sa création en 1929.

Animée autrefois par un poignée de bénévoles issus de la grande bourgeoisie catholique, l'École des parents se pose aujourd'hui en entreprise, utilise une publicité accrocheuse et fait parrainer ses États généraux. Même si les parrains s'appelaient RATP et Electricité de France, le principe équivaut, aux yeux de certains vieux militants, à faire entrer un loup dans la bergerie.

Mais qu'est-ce qui a poussé l'École des parents et des éducateurs à jouer ainsi les vieilles dames indignes ? « Un réflexe de survie... La raison, explique son directeur, M. Jean Fraisse. Actuellement le monde associatif ressemble à la sidérurgie. Il est devenu un secteur en crise. Il a connu ces dernières années l'assouffissement du bénévolat, la baisse du militantisme et donc des adhésions, sans compter le désengagement financier de l'Etat, pour raison de crise économique ou pour des raisons politiques ». Accablés, les associations ont dû repenser leur mode de fonctionnement et chercher de nouveaux financements. Parmi elles, l'École des parents.

En sommeil pendant toute la durée de la guerre, l'EPE a commencé à prendre son essor dans les années 50. C'était la période où le bénévolat, l'entraide marchaient à

Lorsque arrivèrent les années 80, l'École des parents et des éducateurs n'avait plus grand chose à voir avec l'association d'origine. Les bénévoles avaient fait place aux professionnels, et il fallait gérer deux publications, des documents de travail, la formation permanente, le service d'écoute téléphonique, l'atelier de recherche...

### Une bouffée d'oxygène

« La crise dont on parlait tant à la fin des années 70 commença à se faire sentir. Il y eut un coup de fouet financier à l'arrivée de la gauche, mais très vite le gouvernement dut opter pour un budget d'austérité. On comprit alors dans les associations que la crise n'était pas une histoire de droite ou de gauche, et qu'il était urgent de réexaminer notre mode de fonctionnement si l'on voulait survivre. »

L'EPE connaît alors une période de malaise avec une crise d'identité. Fallait-il s'occuper essentiellement des parents ou rechercher des créneaux plus marchands ? Quand les professionnels parlaient de « produits performants », les vieux militants voyaient leur association s'éloigner de son but d'origine : l'éducation populaire.

Les difficultés budgétaires qui amenèrent au licenciement de six personnes en 1984 précipitèrent le mouvement, et il fut décidé de diversifier les ressources : les subventions (par le biais notamment de la régionalisation), mais surtout les ressources propres. L'EPE imagina notamment de proposer aux entreprises des services de réponse téléphonique affinis pour leurs clients ou pour leurs employés. Un contrat a été conclu avec une société d'assurances, une caisse de retraite, et des négociations sont en cours avec des sociétés produisant des produits pour bébés.

C'est dans ce contexte que fut décidée l'organisation des États généraux des parents. « Nous

n'avions pas d'argent et nous voulions faire quelque chose qui permettrait en de donner une image dynamique de l'EPE. Il se trouve que quelqu'un dans notre association avait des contacts avec la RATP. Ce contact s'est révélé positif. La RATP a proposé de prêter ses locaux, ainsi que son personnel, à condition que l'EPE s'adresse à la société s'occupant de la publicité. La RATP suggéra également à l'École des parents et des éducateurs de trouver d'autres sponsors ou mécènes pour aider à payer les frais publicitaires. Ce qui fut fait.

L'expérience a été concluante pour tout le monde, cependant certains s'inquièrent de la nouvelle voie prise par l'association. Mais s-t-elle vraiment le choix ? M. Fraisse souligne qu'il ne mise pas sur le « sponsoring » ou les dons. Mais quand une nouvelle menace de licenciements pèse, il est difficile de refuser une bouffée d'oxygène.

CHRISTIANE CHOMBEAU  
\* Ecole des parents et des éducateurs, 3, impasse Bon-Secours 75011 Paris. tél. : 43-48-00-16 ; Inter-services parents : 43-48-28-28 ; Allo parents seuls : 43-48-28-28.

### Agenda

● 9-10 OCTOBRE : Télérama et la FONDA organisent ensemble un colloque à Béthune (Pas-de-Calais) sur « Associations et médias, le choc de deux logiques ». (FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 45-48-06-58.)

● 15-18 OCTOBRE : Le Forum international de la coopération volontaire aura lieu à Agen (Lot-et-Garonne). Les thèmes abordés iront du « mécénat humanitaire » au « SIDA dans le tiers-monde et le rôle des ONG ». (Guido européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 43-26-97-52.)

● 17 OCTOBRE : ATD-quart-monde a trente ans et propose un grand rassemblement à Paris, au Trocadéro, l'après-midi, pour un carrefour sur « les droits de l'homme ». (Mouvement international ATD-quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrefeu. Tél. : 34-64-68-63.)

### Des incitations fiscales

La loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat comporte, à la fois, des incitations fiscales et des mesures juridiques.

● LES ENTREPRISES sont autorisées à déduire du montant de leur bénéfice imposable, dans la limite de deux pour mille de leur chiffre d'affaires, les versements qu'elles ont effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises. La limite est fixée à trois pour mille pour les versements à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique ou à des établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique, publics ou

privés, à but non lucratif et agréés.

● LES PARTICULIERS sont incités à effectuer des versements réguliers aux associations car celles-ci ont besoin de ressources stables. Dès la deuxième année de versement et dans la limite de 1 200 F, sera accordée une réduction d'impôt calculée au taux le plus élevé du barème sur le revenu (58 %). Cette disposition s'appliquera à partir de l'imposition des revenus de 1989 mais seulement pour les montants annuels égaux ou supérieurs à 1 200 F.

● LES ASSOCIATIONS bénéficient d'un abattement sur la taxe sur les salaires qui passe de 4 500 F à 6 000 F. D'autre part, celles qui ont pour objet exclusif la recherche scientifique ou médicale peuvent accorder des dons et legs. Enfin, les dons et legs consentis aux fondations et associations reconnues d'utilité publique ne sont plus soumis à l'égrément fiscal.

encouragé l'innovation. Il serait grave que le mécénat lui donne le prétexte de se désengager et que les entreprises s'érigent en juge des actions à promouvoir.

La nouvelle loi présente le risque de créer un mode associatif à trois vitesses : les fondations reconnues d'utilité publique qui pourront recevoir davantage d'argent ; les associations bénéficiant, à la fois, de l'aide de ces fondations, des dons directs des particuliers et des entreprises ; enfin, les autres associations, qui se contenteront des maigres cotisations de leurs adhérents et, très vite, mettront la clé sous la porte.

Faudrait-il instituer un code de déontologie pour le recueil des fonds ? Une commission permanente pour surveiller son application ? Les petites associations ont, en tout cas, intérêt à bien connaître la loi et à prendre au plus vite leurs dispositions pour s'y adapter. L'avenir est peut-être aux plus malins — parmi lesquels ne manquent jamais de se glisser quelques escrocs, — mais il est surtout aux imaginatifs et aux audacieux.

ROBERT SOLÉ.

## INNOVEZ, GÉREZ, INVESTISSEZ AVEC LE CRÉDIT COOPÉRATIF

- Ingénierie financière : renforcement de fonds propres, conseils en financement et en gestion.
- Gestion des opérations bancaires : comptes à vue, comptes courants.
- Services informatiques : Crédicoop CC (télétransmission d'extraits de comptes ou d'ordres de paiement, logiciels de gestion de trésorerie, recouvrement de cotisations...)
- Services télématiques sur minitel : Coopatel CC (informations financières, consultation de comptes, aide à la gestion de trésorerie...)

Astel CC (gestion de comptes de personnes sous tutelle)  
Sydes CC (base de données de l'économie sociale)

- Prêts à moyen et long terme : immobilier, matériel, véhicules, fonds de roulement, prêts en Ecus, crédit-bail.
- Concours de trésorerie : mobilisations de créances (Passat CC), avances sur factures, relais de subventions.
- Rémunération des disponibilités de trésorerie : comptes d'épargne sur livret, bons de caisse, certificats de dépôts négociables, placements financiers à court, moyen et long terme en fonds communs de placement et stav (actions et obligations).

**Credit Cooperatif**  
Banque d'initiative coopérative  
Département des coopératives sociales  
33, rue des Saules-Poissons - 92 211 - 92102 Nanterre cedex  
Tél. 01 47 22 00 00 - 24 heures sur demande

Colloque **Télérama fonda**  
Le choc de deux logiques

ASSOCIATIONS ET MÉDIAS  
Le choc de deux logiques

BETHUNE  
9 et 10 octobre 1987

La communication, un enjeu vital  
Comment se vendre sans perdre son identité  
Taux d'écoute et pluralisme

Avec la participation de  
Rony Brausson de Médecins sans frontières, Roland Cayrol sociologue, Bruno Chetaille de la C.3 D, Michel Fabon journaliste, Noël Mamère journaliste, Claude Marti conseil en communication, Jacqueline Mengin de la Fonda, Alain Rémond de Télérama, Jean-Michel Vagueley des Restaurants du Coeur, Dominique Wolton du C.N.R.S....

Renseignements  
Fonda (1) 45 49 06 58  
Fondation pour la vie associative  
18, rue de Varenne - 75007 Paris

مكتبة في الجزائر



En 5 ans, Zenith est passé d'un effectif de 22 000 à 35 000 personnes.

C'est un signe. Un bon signe.

Présent dans plus de 80 pays, Zenith compte aujourd'hui 34 usines dont l'une fabrique à elle seule près de 18 000 postes de télévision par jour.

Grâce à la performance des autres usines (50 millions de dollars ont été récemment investis pour la seule modernisation de l'une d'entre elles), Zenith fabrique 1 moniteur toutes les 4 secondes, un PC toutes les 15 secondes.

Au total, plus d'un million de micros compatibles sont actuellement en circulation dans le monde, sous la marque Zenith.

Ces chiffres sont le fruit de deux facteurs essentiels.

Le premier, la mise au point d'un vaste programme dont l'ambition est

triple. Avoir la plus grande gamme d'ordinateurs de bureau (c'est fait). Être le leader dans le monde de l'étudiant (c'est fait, avec le programme Campus). Enfin être le numéro 1 mondial dans le domaine des portables (c'est fait, selon le rapport IDC 1987).

Le deuxième facteur de réussite sont les 70 ans d'expérience de Zenith. 70 ans durant lesquels Zenith n'a cessé d'inventer, innover et créer.

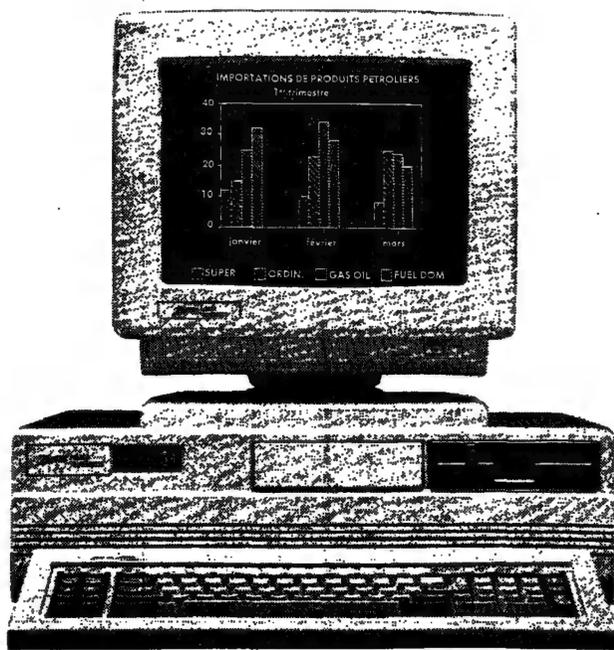
Zenith. 167-169, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre.

Et sur simple appel au (1) 42.43.43.00 vous recevrez une documentation et la liste de nos distributeurs agréés.

**ZENITH** | data systems

70 ANS D'AVANCE

**Comme quoi, s'il n'y avait pas de numéro 1, on serait numéro 1.**



Le ZW-386 compatible  
80386 à 16 MHz.  
40 ou 80 Mo avec écran couleur  
haute résolution VGA 16 couleurs.

dévergonde...

Agenda

Telerama  
fonda

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants:

- Alimentaire L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR GRANDE DISTRIBUTION Paris réf. 38 B 693 - 7 MR
Marketing industriel DEUX JEUNES CHEFS DE PRODUITS Paris est réf. 38 C 672 - 7 MR
Valeo MECANICIEN D'ETUDES MECANICIEN Bobigny réf. 38 A 648 - 7 MR
Chez un leader mondial JEUNE CHEF DE SERVICE CONTROLE DE GESTION ET COMPTABILITE 120 km nord Paris réf. 38 B 676 - 7 MR
Produits chimiques JEUNE CADRE COMMERCIAL DE BONNE ENVERGURE Lyon réf. 38 A 761 - 7 MR
NITRO BICKFORD DIRECTEUR REGIONAL Centre-Ouest réf. 38 A 744 - 7 MR
Spécialités chimiques CHEF DU DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT Paris La Défense réf. 38 A 748 - 7 MR
Une importante société industrielle CA 20 milliards CHEF DU SERVICE CONTENTIEUX INDUSTRIEL ET COMMERCIAL Paris La Défense réf. 38 B 754 - 7 MR
Télérie fine pour l'électronique INGENIEUR COMMERCIAL POTENTIEL : CHEF DE MARCHE 300.000+ Sud-Ouest réf. 38 C 642 - 7 MR
Un des premiers cabinets français en ressources humaines UN METIER DE CONSEIL POUR UN PSYCHOLOGUE SABACE ET OPERATIONNEL Bordeaux réf. 6236 MR
Transports publics urbains UN MARKETING ORIGINAL ET MOTIVANT DANS UN GRAND GROUPE PRIVE ouest France réf. 38 A 753 - 7 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.



L'IMMOBILIER

Appartements ventes: 12e arrdt, 14e arrdt, 18e arrdt, 20e arrdt, Hautes-de-Seine, appartements achats, locations non meublées demandes, Paris EMBASSY SERVICE, INTERNATIONAL SERVICE

Maisons individuelles: MAISON INDIVIDUELLE, pavillons, villas, COSTA-BLANCA (Espagne), VENEZ VISITER NOTRE GRANDE EXPOSITION

Locaux industriels: Locations, Ventes, bureaux, SIÈGE SOCIAL, CONSTITUTION TITRES, ASPIAC 42-43-60-50 +

L'AGENDA: Accessoires AUTO-RADIO, Maisons de retraite CHATEAU DE BRION, Relations humaines Centre ABAC, Vacances, Tourisme, Loisirs

Paris EMBASSY SERVICE, INTERNATIONAL SERVICE

Maisons de campagne, viagers

Bateaux, Expositions

Maisons de retraite, Vacances, Tourisme, Loisirs

Communication

Après les déclarations de Catherine Tasca et Bertrand Labrusse

La CNCL en état de crise

Interrogé sur les vives critiques du chef de l'Etat à l'égard de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), M. François Léotard a souligné sur Antenne 2, jeudi 23 septembre, que cette institution ne soit pas le lieu d'un "exercice de la parole" et d'"électrochocs". La CNCL, sévèrement critiquée par deux de ses membres - M<sup>me</sup> Catherine Tasca et M. Bertrand Labrusse - traverse surtout la plus grave crise de sa jeune existence.

mission: l'unité - même de façade - qui donnait une certaine légitimité aux décisions de l'institution (Le Monde du 24 septembre). En refusant, comme le dit M<sup>me</sup> Tasca, de se laisser enfermer dans une alternative "absurde" - "se taire et rester ou bien parler et démissionner" - ils faisaient sauter, après montes hésitations, un tabou. Celui du "droit de l'opinion dissidente".

M. Roger Bouzinau estime - il s'en est ouvert lors d'une réunion à huis clos - que la CNCL a commis quatre erreurs: ne jamais avoir invité le président de la République ou l'un de ses représentants; avoir changé l'ensemble des PDG des chaînes publiques; avoir attribué le rôle de médiateur à une chaîne généraliste en sacrifiant les projets musicaux. Enfin, ne pas avoir sanctionné Radio-Rythme bien en Nouvelle-Calédonie. Une affaire qui a joué pour beaucoup dans le déclenchement de la crise actuelle.

Les réactions au licenciement de Michel Polac

Conflit privé ou affaire politique ?

La procédure de licenciement entamée par la direction de TF 1 à l'encontre de M. Michel Polac continue de susciter une vive polémique, tant dans les milieux politiques que chez les professionnels de la communication. L'animateur de la "Droite de la loi" en Nouvelle-Calédonie, les deux membres nommés par le président de la République remettaient en cause le ciment sur lequel était bâti jusqu'ici la Com-

Les réactions au licenciement de Michel Polac

Conflit privé ou affaire politique ?

hommes politiques épousent le point de vue de la direction de la chaîne. M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, interrogé à "L'heure de vérité", a jugé que le conflit n'était pas "l'affaire de l'Etat ni celle du ministre", ajoutant "en vrai libéral, je me battrais sans arrêt pour qu'il puisse dire ce qu'il a envie de dire car, après tout, pamphlets et caricatures, tout cela fait partie de l'unité des Français".

Les réactions au licenciement de Michel Polac

Conflit privé ou affaire politique ?

visement par l'argent qu'avec son contrôle par le pouvoir. L'émotion est grande chez les syndicats de journalistes et les professionnels. La société des journalistes de TF 1 a demandé instamment à la présidence de TF 1 de reconsidérer sa décision. Celles d'Antenne 2 et de FR 3 apportent leur soutien à Michel Polac. Sur la Cinq, Pierre-Luc Segouin estime que "le PDG de TF 1 a parfaitement le droit de licencier un salarié qui ne le satisfait pas, mais employer un homme parce que sa spécificité est le poil à gratter puis s'en séparer puisque, précisément, il gratte tient d'une certaine incohérence".

La polémique sur l'audience de la télévision

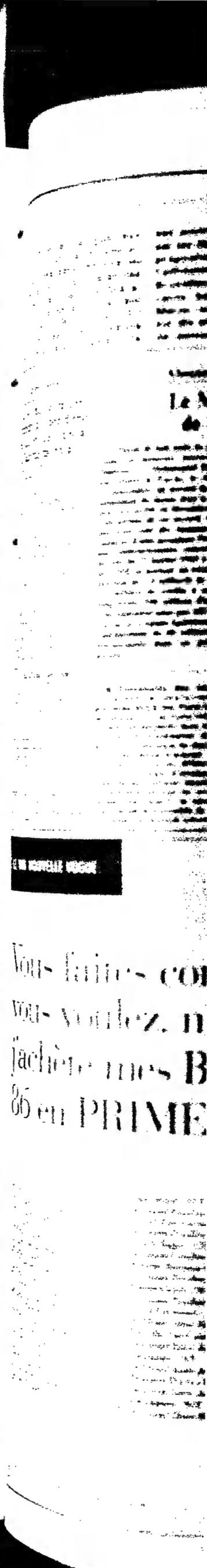
Le projet d'accord entre le CESP et Médiamétrie vivement contesté

Le centre d'étude des supports de télévision (CESP) risque de vivre de heures chaudes, le jeudi 24 septembre. Son conseil d'administration, qui réunit des représentants des médias (presse quotidienne, magazines, radios, télévisions), des annonceurs et des publicitaires, doit examiner un protocole d'accord destiné à régler l'épineux problème des sondages d'audience des télévisions en France. Au centre du débat, l'Institut de sondages Médiamétrie. Successivement TF1, puis la Cinq et M6, ont mis en cause ses méthodes. Les révélations du Canard enchaîné sur son "panel" et l'accusation portée contre Médiamétrie d'être à la fois "juge et partie" selon l'Association des agences conseil en publicité (AACP) ont jeté un peu plus d'huile sur le feu (Le Monde du 17 septembre).

Remettre « les compteurs à zéro » Ce protocole a toutes les chances de mettre le feu aux poudres. Conçu dans le secret, il a déjà provoqué au CESP la démission du conseil d'administration d'un de ses membres, M. Alain Laborde, membre du collège des annonceurs. Ce dernier estime "n'avoir été tenu informé de rien, ni consulté en aucune manière sur quel que ce soit". Il risque aussi de provoquer une levée de boucliers au sein du conseil. L'AACP réclame toujours avec insistance la modification des structures du capital de Médiamétrie. La presse quotidienne, unanime, pourrait d'entrée de jeu indiquer qu'il lui est impossible de signer, sans le regard, un contrat avec Médiamétrie. Compte tenu que la mise en compétition avec d'autres instituts ou centre de recherche n'a pas été faite, compte tenu également que les

propositions des quatre instituts candidats à la mise en place en France d'un "bonnes pratiques" (mesure d'audience individuelle) AGB, Sofres-Nielsen, Télécontrol, SECO-DIP - n'ont toujours pas été transmises aux divers administrateurs du CESP, la presse pourrait même demander de "remettre les compteurs à zéro". Il reste à connaître la position des représentants de la télévision, et en particulier celle de TF1, actionnaire à 10,75 % de Médiamétrie. La 5, mais aussi M6 et l'ensemble des représentants des télévisions, des annonceurs et des publicitaires ont demandé au CESP de contrôler le "panel audimat" géré par Médiamétrie. Le CESP a accepté cette expertise le 21 septembre. Il lui est donc difficile de défendre un protocole d'accord conclu avec un institut placé sous les feux de la rampe et du spot. Le CESP va mettre en jeu, le 24 septembre, son rôle d'autorité technique et de "juge de paix". Une phase difficile pour lui. A tel point que son président, M. Philippe Charret, aurait parlé de démission. Mais cependant la presse, et les publicitaires ne prétendent pas mettre en cause l'existence et la pérennité d'un organisme qui fait depuis longtemps autorité.

YVES-MARIE LABÉ



### SOMMAIRE

■ Le ministre délégué aux P et T va introduire la concurrence dans les services nés du mariage de l'informatique et des télécommunications. Un libéralisme contrôlé dans un secteur menacé par IBM. (Page 36.)

■ La Commission européenne a demandé un élargissement de

ses pouvoirs pour mieux stabiliser les dépenses agricoles. Cette proposition n'a pas emporté l'adhésion des ministres réunis à Bruxelles. (Page 40.)

■ Trois cents banques créancières du Maroc ont accepté l'étalement sur dix ans des remboursements de dettes pour un montant de

2,4 milliards de dollars. Le ministre marocain des finances inter-prète cette décision comme une marque de confiance. (Page 35.)

■ Les marchés financiers de Paris, New-York, Londres et Tokyo avec le tableau des principales valeurs cotées au Japon. (Page 38.)

### Aide au développement

#### Les Etats-Unis se rallient ouvertement à l'idée d'une augmentation de capital de la Banque mondiale

« Le temps est venu de discuter » sur une augmentation du capital de la Banque mondiale (BIRD). A la veille des premières réunions préparatoires aux assemblées générales du Fonds monétaire international et de la BIRD, qui se dérouleront à Washington, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a franchi un pas qu'attendaient de lui depuis deux ans ses partenaires des pays industrialisés.

Les Etats-Unis n'ont jamais été opposés à l'idée d'une augmentation de capital de cet organisme multilatéral d'aide au tiers-monde. Mais lors de l'assemblée générale de la Banque à Séoul, en octobre 1985, M. Baker avait lancé une initiative qui porte désormais son nom, le « plan Baker », pour faciliter le retour à la croissance de quinze pays surendettés.

Jugé aujourd'hui que l'instabilité a joué ces derniers mois le rôle qu'il en attendait, M. Baker a décidé de tirer les leçons. La Banque mondiale a, conformément aux souhaits de Washington, augmenté de plus de 40 % ses prêts à décaissement rapide vers les pays les plus endettés du tiers-monde. Mais le total de ses opérations, 14,2 milliards de dollars en 1986-1987, ne pourra être relevé et atteint, comme l'espère son président, M. Barber Conable, quelques 20 milliards par an à l'horizon de 1990, sans contributions supplémentaires des pays membres.

### Aboutissement des négociations avec les banques privées

#### Le Maroc obtient le rééchelonnement de 2,5 milliards de dollars de dette

A l'issue de huit mois de négociations, le ministre marocain des finances, M. Mohammed Berrada, a pu signer à Paris, le mercredi 23 septembre, un accord de rééchelonnement de dettes dont le principe avait été arrêté en décembre dernier. Aux termes de cet accord, les quelque trois cent dix banques créancières de Rabat acceptent l'étalement des remboursements concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 1985 à décembre 1988, et portant, au total, sur un peu plus de 2,4 milliards de dollars : 1,8 milliard de crédits à moyen et long terme, 500 millions d'acceptations bancaires ainsi que 100 millions d'arriérés. S'ajoute également le rééchelonnement de 60 millions, déjà rééchelonnés dans un précédent accord.

● Suspension des négociations sur la libération des échanges entre les Etats-Unis et le Canada. — Les Etats-Unis et le Canada ont suspendu leurs négociations sur la libéralisation de leurs échanges. Trois jours de discussions n'ont pas permis d'avancer sur les principaux points du différend : la volonté d'Ottawa d'échapper aux mesures de rétorsion décidées par Washington en cas de pratiques jugées « déloyales » ; le renouvellement du pacte automobile de 1986 ; le dossier des relations culturelles. Le

montage financier entériné constitue à plus d'un titre un sujet de satisfaction pour M. Berrada. Les conditions dont il est assorti ont été adoucies. L'échec baissé à 1 5/8 au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres) des taux d'intérêt, réduction de moitié des commissions traditionnelles sur ce type de restructuration, ramenées à 0,50 %.

Mais c'est surtout la preuve d'un retour à la « confiance » des créanciers du Maroc qui soulage le ministre des finances. Rassurés par le bon déroulement des prêts du Fonds monétaire international, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé, les banques engagées au Maroc ne pouvaient qu'être encouragées par la saine et l'ampleur des opérations de la Banque mondiale (BIRD) dans un pays qui a opté définitivement pour la libéralisation de l'économie.

M. Berrada en a souligné toute l'originalité. C'est ainsi que, pour la première fois, la BIRD accordera un prêt de 240 millions de dollars destiné à permettre, dans le cadre d'une restructuration d'un secteur public envahissant et pour le moins hétérogène, le remboursement à l'Etat de quelque 600 millions de dollars d'arriérés. De même, un autre programme sera mis en place pour faciliter la période de transition, délicate en termes budgétaires, qui s'ouvrira lorsque M. Berrada mettra en place la profonde réforme fiscale qui lui tient à cœur, au nom de la transparence et de l'efficacité de l'économie.

En attendant de pouvoir juger sur pièces la portée de ces projets ambitieux, les créanciers de Rabat ont été favorablement impressionnés par l'évolution de la conjoncture : un déficit budgétaire stabilisé cette année à environ 6 % du produit national brut (PNB) ; la poursuite de l'amélioration de la balance des comptes courants, dont le déficit sera ramené à 1,9 % en 1987 contre 2,5 % l'année précédente, et surtout, une inflation « digne des pays industrialisés » soulève, malicieusement, le ministre des finances : 3,5 % contre 9 % en 1986. Seule ombre, de taille, au tableau : une mauvaise récolte a lourdement pesé sur la croissance, qui ne dépassera pas 1 %. Après les 6 % d'expansion enregistrés l'an dernier, ce réveil risque d'être douloureux dans un pays où le niveau de vie reste l'un des plus bas du Maghreb.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

### Télécommunications

#### Le modèle scandinave

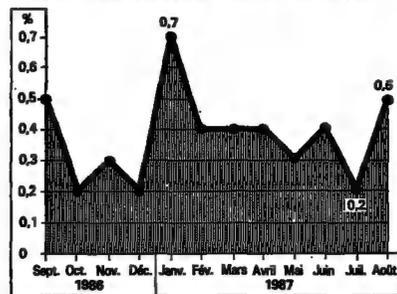
Un paysage français, et au-delà européen, des télécommunications, qui fait sa part à une nécessaire concurrence mais préserve les intérêts bien compris des P et T et des industriels de l'informatique du Vieux Continent, commence à se dessiner. Le décret sur les réseaux à valeur ajoutée que va publier le ministre français des P et T, M. Longuet (voir ci-contre), et la stratégie définie dans nos colonnes par le directeur général des télécommunications (le Monde du 24 septembre) apportent la preuve qu'enfin une « déréglementation » intelligente est possible.

Le modèle est, là encore, scandinave. Les P et T des pays scandinaves se sont entendus sur des normes communes et sur un « guichet unique ». Une entreprise suédoise, pour connecter ses usines réparties en Scandinavie, pourra n'avoir qu'un seul interlocuteur : les P et T suédoises, qui se chargeront de

tout. Voilà un progrès énorme que s'efforcent de copier la France et la RFA (dans un premier temps). Jusqu'ici, le problème essentiel des entreprises en Europe était bien d'avoir affaire à douze administrations postales, différentes et divergentes. L'avenir s'éclaircit : des télécoms qui restent fortes, plus unies, propriétaires de l'essentiel des réseaux et qui laissent jouer la concurrence sur les services évolués utilisant les ordinateurs, mais avec des contraintes de normes connues et reconnues par tous, de façon que la compétition soit loyale. L'anarchie informatique (l'incompatibilité des ordinateurs) ne devrait pas remplacer — encore moins s'ajouter à — la mosaïque des télécoms européennes. Il semble que ce pire, dans lequel sont tombés les Américains — qui aujourd'hui le regrettent, — puisse parvenir à être évité au profit des clients.

E. L.B.

### L'INFLATION AUX ETATS-UNIS : 4,5 % EN UN AN.



Tous les économistes américains prévoient une remontée de l'inflation cette année, en raison du rééchelonnement de l'énergie. La poussée du mois d'août, 0,5 % contre une hausse de 0,2 % en juillet, les a malgré tout surpris par son ampleur. Il faut remonter à janvier 1987 pour trouver une progression mensuelle plus forte, 0,7 % à l'époque. A l'origine de cette accélération de mois d'août, une augmentation de 3,1 % des prix du pétrole, mais aussi de 0,6 % de la construction, qui intervient pour 27 % dans l'indice général. Le département du travail, qui publie chaque mois ces chiffres, a précisé que, sur les huit premiers mois de l'année, le rythme annuel de l'inflation avait atteint 5,1 %.

LE VIN, NOUVELLE VOGUE.

**Vous faites comme vous voulez, mais moi j'achète mes BORDEAUX 86 en PRIMEUR.**

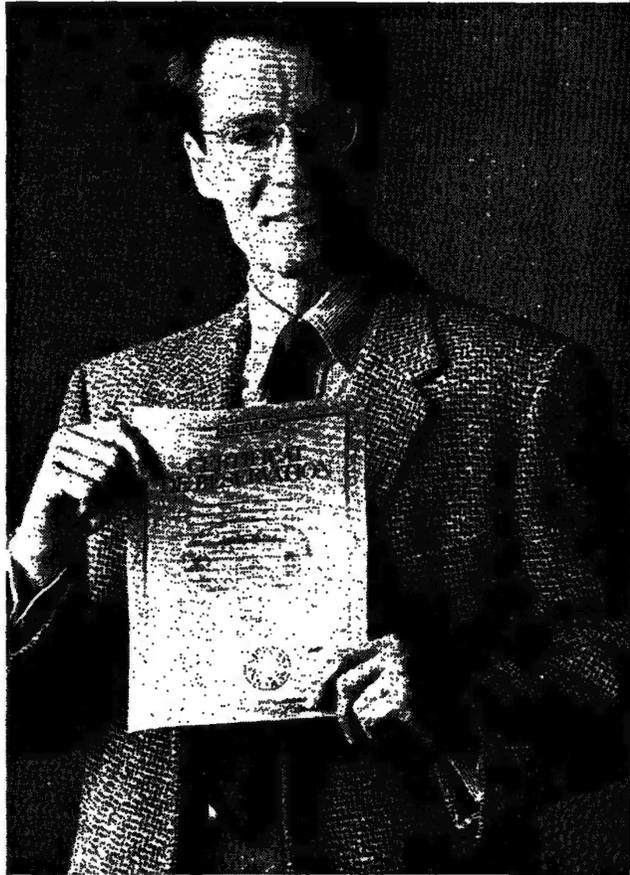
- Ch. Haut-Brion : 290 F
- 1<sup>er</sup> Cru Classé Graves
- Ch. Malaric Lagravère : 65 F
- Cru Classé Graves
- Ch. Margaux : 290 F
- 1<sup>er</sup> Cru Classé Margaux
- Ch. Brano-Cantenc : 98 F
- 2<sup>o</sup> Cru Classé Margaux
- Ch. Durfort-Vivens : 86 F
- 2<sup>o</sup> Cru Classé Margaux
- Ch. Prieuré-Lichine : 80 F
- 4<sup>o</sup> Cru Classé Margaux
- Ch. du Tertre : 70 F
- 5<sup>o</sup> Cru Classé Margaux
- Ch. Latour : 290 F
- 1<sup>er</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Mouton-Rothschild : 290 F
- 1<sup>er</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Pichon-Lalande : 145 F
- 2<sup>o</sup> Cru Classé Pauillac

- Ch. Clerc-Milon : 80 F
- 5<sup>o</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Grand-Puy-Lacoste : 100 F
- 5<sup>o</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Lynch-Bages : 122 F
- 5<sup>o</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Mouton-Baronne Philippe : 84 F
- 5<sup>o</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Pontet-Canet : 70 F
- 5<sup>o</sup> Cru Classé Pauillac
- Ch. Cos d'Estournel : 130 F
- 2<sup>o</sup> Cru Classé Saint-Estèphe
- Ch. Léoville-Las-Cases : 165 F
- 2<sup>o</sup> Cru Classé Saint-Julien
- Ch. Lagrange : 74 F
- 3<sup>o</sup> Cru Classé Saint-Julien
- Ch. Branaire Ducru : 80 F
- 4<sup>o</sup> Cru Classé Saint-Julien
- Ch. La Lagune : 80 F
- 3<sup>o</sup> Cru Classé Haut-Médoc

- Ch. Fourcas-Hosten : 38 F
- Cru Bourgeois Exceptionnel Listrac
- Ch. Potensac : 39 F
- Cru Bourgeois Médoc
- Ch. La Conseillante : 180 F
- Pomerol
- Ch. Larzac-Ducasse : 65 F
- Grand Cru Saint-Emilion

Les prix indiqués s'entendent T.T.C., par bouteille. Tous ces crus sont vendus par caisse-bois de 12 et, bien sûr, ne sont disponibles qu'en quantité limitée (il ne serait pas prudent d'attendre trop longtemps). Réservez-les dès maintenant chez votre caviste-conseil Nicolas.

Date limite le 30 octobre.



## NICOLAS

Surtout apprécier et consommer avec modération.

# Economie

## AFFAIRES

### Les services à « valeur ajoutée » dans le jeu de la concurrence.

## Les télécommunications s'ouvrent au privé

Un domaine essentiel des télécommunications, celui des services dits « à valeur ajoutée », va s'ouvrir à la concurrence. Le monopole d'Etat est abandonné au profit d'un régime de liberté sous des contraintes restrictives. Le détail devrait être publié vendredi 25 septembre au Journal officiel.

Les services à valeur ajoutée sont nés du mariage des télécommunications qui transportent les informations (téléphone, télex...) et de l'informatique qui traite ces informations. Il en existe déjà en fonctionnement : les agences de voyage et les compagnies de transport (Air France, SNCF, Air Inter...) sont reliées par le réseau Esterel qui permet d'obtenir sur terminal des renseignements et d'effectuer des réservations. Les banques sont reliées entre elles par le GSIT sur lequel elles réalisent leurs opérations de compensation. Le ministre des P et T devrait, au regard de la loi, donner son autorisation à ces services qui fonctionnent sur des lignes louées à la direction générale des télécommunications (lignes dites spécialisées). En fait, ce ne fut pas toujours le cas, mais l'administration fermait les yeux.

L'évolution du parc d'ordinateurs et le développement des nécessaires connexions entre eux (transferts de fichiers, messageries et échanges d'informations de toutes sortes) rendaient nécessaire une clarification

du code des P et T. En outre, IBM qui dispose d'un « service bureau » au travers duquel il effectue sur ses propres machines des calculs pour le compte de ses clients, a réclamé dès 1985 une « ouverture à des tiers » de son service : jusqu'ici, en effet, ils étaient « spécifiques » c'est-à-dire réservés à l'usage exclusif d'une profession (les agents d'assurances, les banques...).

Dès sa prise de fonction en mars 1986, le ministre délégué, M. Gérard Longuet, a signifié sa volonté de libéralisation. Il a annoncé que la loi sur le monopole des P et T serait modifiée (projet qui semble aujourd'hui ne pas pouvoir aboutir) mais sans attendre, il a aussi ouvert « des chantiers de liberté » permettant, par de simples décrets, d'introduire la concurrence dans les domaines du radiotéléphone ou des cabines publiques. Les services à valeur ajoutée étaient l'un de ces chantiers.

La mise en œuvre fut plus longue que prévue et le décret nécessaire modifiant le régime des lignes spécialisées a fait l'objet de nombreuses mutations. L'ouverture présentait, en effet, deux dangers. Le premier était de voir des entreprises louer des lignes à la DGT et « revendre ce trafic » en détail à un prix inférieur à celui de la DGT (ce métier de grossiste s'est beaucoup développé aux Etats-Unis). L'administration aurait été forcée de modifier, plus vite qu'elle ne le souhaite, sa tarification : baisse des coûts pour les entre-

prises et hausse pour les usagers. Le second danger était celui d'IBM. Le groupe américain qui jouit d'une suprématie commerciale et technique dans l'informatique allait-il profiter de la liberté nouvelle dans les télécommunications pour étendre son empire ? Était-il logique d'abandonner un monopole public pour retrouver un monopole privé, américain qui plus est ? Une vraie concurrence, M. Longuet a mis quelque temps à le réaliser, nécessitant en réalité un « encadrement » d'IBM. Cela passait, en particulier, par l'imposition du respect de normes : le géant ne devait pas pouvoir imposer ses propres normes de liaisons entre ordinateurs (SNA) et devait offrir également, au même prix, des liaisons correspondant aux normes internationales (ISO).

### Le respect

#### des « prescriptions techniques »

Le décret pare à ces deux dangers. Il distingue d'abord deux catégories de réseaux : les réseaux spécifiques à une profession et les réseaux universels ouverts à des tiers de tous types. Pour chacun, un seuil de taille est fixé : en deçà, l'opérateur du réseau doit simplement se déclarer aux P et T, au-delà, il doit obtenir une autorisation du ministre, après avis de la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés). Le contrat établi à cet effet prévoit le respect de « prescriptions techniques » définies par le ministre, dès lors que le réseau a

atteint un autre seuil. En clair, l'entreprise pourra alors utiliser ses propres normes (par exemple le SNA) mais à la condition d'offrir aussi un réseau aux normes internationales ISO aux mêmes conditions de prix et de qualité. En outre, le ministre peut prescrire l'abandon des normes particulières (SNA) au profit d'ISO. Quoi qu'il arrive, l'entreprise devra publier les détails techniques de ses normes particulières (un dispositif qui gêne IBM, étant considéré par le géant comme secret d'entreprise, les spécifications sont souvent gardées secrètes).

Pour éviter la vente de trafic au détail, le décret prévoit que la valeur ajoutée doit être au moins de 85 % par rapport au simple transport d'information (un dispositif un peu contestable car il peut encourager une simple hausse des prix du service rendu).

Le ministre a la possibilité de jeter sur les seuils : il peut être plus libéral (abaissant le seuil d'autorisation) et plus restrictif sur l'usage des normes ISO.

Au total, le décret gêne sans doute considérablement IBM. Mais il satisfait tous les autres constructeurs, l'américain Digital Equipment (numéro deux mondial) comme le français Bull, car il débloque la situation mais préserve une vraie concurrence dans ce domaine d'avenir.

ERIC LE BOUCHER.

## SOCIAL

### Trois mesures pour améliorer les carrières des fonctionnaires

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a présenté au conseil des ministres du mercredi 23 septembre une communication sur trois projets de décrets, approuvés par la commission des statuts et destinés à améliorer le déroulement des carrières des fonctionnaires de l'Etat. M. de Charette a précisé à la presse qu'il avait pris l'engagement « faisant un pas » vers les syndicats — que ces trois mesures, prises à titre expérimental, ne seront pas retenues dans le calcul du glissement-vieillesse-technicité (GVT) pour les quatre ou cinq années d'application prévues.

La première mesure vise à augmenter le nombre des emplois réservés aux fonctionnaires et agents publics dans les concours de recrutement de l'administration. A la suite des travaux du groupe de concertation syndicats-administrations, il a été convenu que pendant cinq ans, pour chaque concours ouvert, la proportion permanente de places offertes aux fonctionnaires et agents publics sera de 10 % (procédure de « constitution unilatérale »). Chaque ministre aura la possibilité de porter le maximum de places à la moitié ou aux deux tiers des recrutements par concours.

La deuxième mesure a pour objet d'accroître le nombre des promotions directes de fonctionnaires dans les corps supérieurs, selon le régime de la liste d'aptitude (procédure de « tour extérieur »). Elle sera valable pendant quatre ans. Jusqu'à présent, les possibilités de recrutement au tour extérieur étaient fixées par référence au nombre des nominations prononcées après concours (dans une proportion d'un recrutement pour neuf candidats ou d'un pour six). Pendant cinq ans, les fonctionnaires bénéficieront d'un taux plancher de promotion annuelle garantie de 3,5 % de l'effectif de chaque corps. Cette nouvelle moda-

lité se révélera plus favorable si aucun recrutement par concours n'est effectué. Son utilisation sera, là aussi, à la discrétion des différents ministères.

La troisième mesure permettra, enfin, de mettre en place des « filières exceptionnelles de promotion pour l'accès au niveau supérieur de la catégorie D et pour le passage de la catégorie D à la catégorie C ». Ces promotions seront offertes aux conditions normales pendant une durée de quatre ans, soit par examen professionnel, soit par inscription sur une liste d'aptitude.

M. de Charette a précisé qu'il n'était pas possible d'évaluer le nombre supplémentaire de promotions favorisées par le nouveau système ni le coût supplémentaire qu'elles représenteront pour l'Etat (« plusieurs centaines de millions de francs »). Il a confirmé que des mesures spécifiques allaient être prises en faveur de la catégorie B, mesures qui auront un effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Ces relevements indiciaires concerneront 145 000 agents (l'avantage représentant 700 F par an et par agent, soit + 0,7 %) et représenteront un coût de 100 millions de francs à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Interrogé sur le contentieux salarial qui oppose le gouvernement aux fédérations de fonctionnaires, M. de Charette a confirmé qu'une mesure de rattrapage interviendrait « avant la fin de l'année » et qu'elle concernerait également les retraités. Faisant allusion à la grève décidée à cette date par cinq fédérations de fonctionnaires, le ministre a ajouté : « Ce n'est pas le 15 octobre qui déterminera la décision que nous avons à prendre ». Aucune position n'a été arrêtée pour l'éventuel engagement des négociations salariales 1988.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

#### IMETAL

Résultats au 30 juin 1987

Le chiffre d'affaires consolidé non audité des sociétés industrielles est pour le premier semestre 1987 de 3 556 millions de francs, en augmentation de 10 % sur celui du premier semestre 1986 (rattrapé à périmètre comparable, l'accroissement aurait été de 3 %).

Le résultat consolidé, non audité, qui comprend des éléments exceptionnels pour 59,7 millions de francs, s'établit à 79,7 millions de francs, contre 0,6 million de francs pour le premier semestre 1986 ; le résultat courant s'élève à 20 millions de francs, contre une perte de 129,4 millions de francs au premier semestre 1986.

Sur la base des données actuelles, la progression du résultat devrait encore s'affirmer au deuxième semestre de l'exercice.

Pour la Société IMETAL, le résultat avant éléments exceptionnels ressort à 23,4 millions de francs (contre 29 millions de francs au 30 juin 1986). Après prise en compte de résultats exceptionnels pour 117,3 millions de francs, le résultat au 30 juin 1987 s'établit à 141,2 millions de francs, contre 28,6 millions de francs au 30 juin 1986.

#### INTECHNIQUE

Société anonyme au capital de 76 577 300 F  
Siège social : 61, rue Pierre-Curie, 75770 Paris

#### PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 22 juin 1987 a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1986 à 21 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10,50 F, un revenu global de 31,50 F.

Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 30 septembre 1987, par les établissements financiers suivants :

- Banque Rivaud, Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit commercial de France, Banque Louis-Dreyfus, Banque Industrielle et Commerciale du Maroc.

#### LAFFITTE-BAIL

Résultats du premier semestre 1987

Le chiffre d'affaires locatif du premier semestre (108 millions de francs) est en accroissement de 16,2 % sur celui du 30 juin 1986.

Le bénéfice courant (hors plus-values) au 30 juin 1987 s'établit à 32,4 millions contre 26,9 millions pour le premier semestre 1986. Ce résultat intermédiaire permet d'engager une hausse de dividende par action selon toute probabilité supérieure à l'inflation ; ce dividende sera servi à un capital accru en raison de l'augmentation procurée par la récente distribution d'actions gratuites et par le paiement du dividende en actions (plus 15,2 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987).

Les contrats nouveaux de l'exercice (165 millions) portent à 1716 millions de francs le montant cumulé des engagements de la société répartis en 1245 millions pour le crédit-bail et 471 millions pour le patrimoine immobilier, lequel vient de s'accroître d'un prestigieux immeuble parisien de 1 000 m<sup>2</sup> de bureaux loué au nouveau holding LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton).

Le conseil d'administration du 17 septembre 1987 a décidé le principe d'une émission obligataire avec ou sans bon de souscription ; il a mandaté son président, M. Bernard Fraignaux, pour en fixer les conditions, et en arrêter le calendrier.

Le conseil s'est par ailleurs associé le personnel d'encadrement au dynamisme de la société en octroyant des options de souscription d'actions dans le cadre des dispositions législatives récemment promulguées, en complément des options accordées antérieurement.

#### SOPHIA-BAIL

Après prise en compte d'une production de 68 millions depuis le début de l'exercice, les engagements de la société totalisent 320 millions de francs, en conformité avec les objectifs fixés lors de la création de la société fin 1985.

Le bénéfice au 30 juin 1987 s'établit à 7,7 millions.

# RÉFLÉCHISSEZ : être l'un des plus grands propriétaires fonciers de France, n'est-ce pas la meilleur gage de stabilité et de solidité ?

Ce sont les fondations les plus traditionnelles et les plus sûres qui permettent d'entreprendre avec audace. C'est pour cette raison que Suez s'est donné au vaste patrimoine foncier et immobilier. Aujourd'hui celui-ci s'évalue en centaines de milliers de mètres carrés et en dizaines de milliers d'hectares. Des immeubles de bureaux du centre de Paris à ceux de Lyon La-Part-Dieu, des appartements parisiens aux centres

commerciaux de Vélizy II ou Rosny II, des vignobles des Domaines Cordieraux marais salants du Midi, Suez est aujourd'hui l'un des plus grands propriétaires de France. Etre fort dans l'immobilier, c'est aussi intervenir activement aux différents stades de l'évolution de projets nouveaux : dans leur conception, ce qui est notamment le rôle de la Compagnie La Hémin ; dans leur financement, qui relève un particulier de

l'activité de la Banque La Hémin ; et bien sûr dans leur gestion. A l'étranger, Suez gère des fonds immobiliers spécialisés aux Etats-Unis, des centres commerciaux à Bruxelles ou à Madrid ; et, en France, plusieurs des plus importantes sociétés de crédit-bail. Mais parce que l'immobilier du futur est celui qui associe construction et services, Suez participe déjà au développement des résidences tou-

ristiques Orion, au financement du parc d'attractions et de loisirs d'Eurodisneyland, à la création de nouveaux clubs de golf et à la promotion de résidences médicales pour les personnes âgées. C'est sur un patrimoine solide et large que s'élaborent les stratégies financières les plus dynamiques.

**SUEZ**  
Les Stratèges de l'Argent

TELEPHONE AU 19 11 00 012 012 012 OU ECRIVEZ A SUEZ PRIVATISATION 1 RUE D'ASTORE 75008 PARIS MINITEL 3015 5022



Prochainement, vous pourrez devenir actionnaire du Groupe Suez.

Handwritten signature or text in a box.

NOUVEAUX METIERS POUR JEUNES CHOMEURS

ECONOMIE

IMETAL

INTECHNIQUE

LAFFITTE-BAIL

SOPHIA-BAIL

LAFFITTE-BAIL

SOPHIA-BAIL

LAFFITTE-BAIL

LAFFITTE-BAIL

# Economie

## Les Français et la protection sociale La santé d'abord

(Suite de la première page.)

On a vu la fragilité des consentements à propos du plan Séguin : après avoir accepté le « recadrage » des remboursements à 100% sur les maladies réellement longues et coûteuses, plusieurs syndicats ont ensuite condamné les mesures prises.

Ces consensus, à géométrie variable (mais excluant plus souvent la CGT que le CNPF), reflètent l'avis des organisations, des « partenaires sociaux » au sens large (syndicats, groupements d'employeurs, organismes professionnels ou associations familiales). Dans quelle mesure traduisent-ils l'opinion des Français sur des sujets qui les touchent directement ? Les réunions départementales des états généraux ont élargi les discussions vers la base des organisations, elles n'ont pas vraiment impliqué les citoyens ordinaires.

Beaucoup de sondages ne donnent que des résultats incertains, voire contradictoires à quelques mois d'intervalle, par exemple sur le choix entre la réduction des prestations et l'augmentation des cotisations, thème qui resurgit avec les difficultés de la Sécurité sociale.

Plusieurs enquêtes dirigées par un politologue, M. Daniel Gaxie, pour la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), qui ont cherché à faire émerger les réactions spontanées, mettent en évidence les enjeux de la protection sociale (1). Elles confirment d'un côté l'intensité de l'attachement des Français à la Sécurité sociale et aux formes de protection collective ; de l'autre, elles montrent la diversité des perceptions selon les intérêts et les situations.

Loin d'être contestée, en effet, la protection sociale figure parmi

les dépenses jugées nécessaires : en bloc, ou dans l'ordre, sous les formes de l'assurance-maladie, des prestations familiales, des retraites, nettement avant les allocations de chômage. Le souci semble également partagé quels que soient le sexe, l'âge, le milieu social, les revenus, le diplôme ou la situation professionnelle, les préférences religieuses ou politiques. Le chômage, considéré dans l'abstrait comme le problème français numéro un, passe après la santé dans l'ordre des préoccupations personnelles directes : seuls les soucis financiers (le « pouvoir d'achat ») sont davantage ressentis.

Autre confirmation : qu'il s'agisse de la santé ou de la retraite, le renforcement des systèmes collectifs l'emporte. S'il faut décider de restreindre les remboursements de la Sécurité sociale, on préfère relever les cotisations mutualistes ou les primes d'assurance plutôt que de payer de sa poche.

### Le florilège des abus

Mais paradoxalement, si le principe n'est pas contesté, on met fréquemment en cause les « abus ». Ce sont ceux que l'on cite le plus spontanément comme cause du déficit, et les éliminer apparaît comme le meilleur remède à 75 % des personnes interrogées, un remède pourtant sans commune mesure avec le déficit réel. Transports en ambulance pour un « bobo », « cures » pour les vacances, arrêts-maladie pour tapasser son appartement, dettes des étrangers : le florilège est riche. Faut-il y voir une façon d'éviter un dilemme angoissant entre la réduction des prestations

et l'augmentation des ressources, ou le sentiment implicite que certaines des dépenses (les transports, les cures, certaines indemnités en cas de maladie) sont en elles-mêmes « abusives » et ne devraient pas être remboursées ou devraient l'être moins ?

C'est dans les milieux populaires que l'attachement aux formes et aux niveaux actuels de protection sociale est le moins intense. Les catégories sociales modestes sont, par exemple, les plus attachées à la retraite par répartition où les actifs paient pour les retraités ; elles sont tout de même les plus rigoureusement hostiles à une suppression du remboursement des médicaments dits « de confort » (à 75 % chez les ouvriers) et à la notion même de « médicaments de confort ». C'est que la retraite apparaît comme un dû après une vie de travail : « Quand on a travaillé trente-sept ans et demi, on a droit à sa retraite », dit un ouvrier ; on tient d'autant plus au remboursement qu'on a éprouvé l'utilité de l'assurance-maladie et que l'on hésite déjà devant certains soins en raison de leur coût.

A l'inverse, les mieux lotis (par le revenu, le diplôme et la position sociale) gardent plus de distance vis-à-vis du système. Les plus nombreux à juger suffisants les remboursements, ils sont, dans un contexte d'hostilité générale aux restrictions, les mieux disposés à « médicaments de confort » ou du « petit risque » (près de la moitié des personnes interrogées, au haut de l'échelle), à payer de leur poche en cas de besoin (plutôt qu'en cotisant à une mutuelle ou à une assurance), à préparer eux-mêmes leur retraite (par capitalisation) ou à retarder le moment. Ils sont aussi les plus nombreux à refuser le choix entre l'augmentation des cotisations et la réduction des prestations, pour mettre l'accent sur l'optimisation de la gestion de la Sécurité sociale.

### Une catégorie d'exclus

Mais, outre cette opposition classique en somme, l'enquête fait apparaître une catégorie d'exclus. Au-dessous d'un certain niveau de revenu (5 000 F par mois), chez les gens occupant les positions sociales les plus basses (petits agriculteurs, salariés agricoles, personnels de service, ouvriers non qualifiés), beaucoup se trouvent dans l'impossibilité de payer davantage pour améliorer (maintenir) les remboursements, alors même qu'ils ont dû renoncer parfois à certains soins. Privés de choix, contraints à s'en tenir au statu quo, beaucoup (jusqu'à 40 %) sont incapables non seulement de choisir entre une réduction des prestations et une augmentation des cotisations, mais même de se prononcer sur la

question, qu'il s'agisse de santé ou de retraite, de Sécurité sociale ou de mutuelle. Certains le formulent explicitement : « C'est à ceux qui nous gouvernent et sont bien payés pour cela de choisir », dit une femme d'agriculteur.

Ainsi apparaît la complexité des opinions en matière de protection sociale. Comme il se doit, la retraite est surtout jugée prioritaire par les personnes les plus âgées, et les prestations familiales par les femmes et les générations ayant des enfants à charge (les 25-39 ans), mais l'expérience de la maladie est aussi l'élément le plus déterminant de la volonté de maintenir à tout prix les dépenses d'assurance-maladie.

Plus globalement jouent la position sociale (dans l'échelle d'instruction comme dans celle des revenus) et ensuite les appartenances politiques. Les classes moyennes salariées (contremaîtres, techniciens, cadres moyens, professions intellectuelles) rejoignent les ouvriers (en particulier les ouvriers qualifiés) et les employés dans l'attachement au système présent de protection sociale. Non que les plus modestes — si l'on excepte la frange des chômeurs non indemnisés ou les groupes marginalisés — ne profitent pas de la Sécurité sociale. Elle constitue pour eux un filet indispensable : qu'on pense au nombre de familles auxquelles les prestations familiales fournissent le plus clair de leurs ressources. Mais ce sont ceux qui ont atteint un certain niveau de culture ou de revenus qui en profitent le plus — par exemple parce qu'ils peuvent dépenser davantage pour leur santé. Or ce sont les mêmes qui peuvent accepter de faire des sacrifices.

### Qui doit choisir ?

Par ailleurs, à partir d'un certain degré de complexité ou d'abstraction des problèmes, les convictions politiques influencent fortement le choix, par exemple

sur le financement de la Sécurité sociale, sur le « ticket modérateur » — expression dont guère plus d'un tiers des personnes interrogées connaissent la signification. Et les prolétaires sont souvent exclus du choix.

Ces dimensions ne peuvent être oubliées dans les choix sur la protection sociale. Les Français ne sont pas des consommateurs abstraits et parfaitement avertis. Leurs préférences sont modelées par leur expérience, leur condition et leurs convictions. Les états généraux contribueront peut-être à les éclairer un peu plus sur les avantages et les défauts du système, sur les enjeux des réformes possibles ; ils ne modifieront pas les positions sociales, ne changeront pas les intérêts, ne rendront pas les décisions neutres. Certes, il ne s'agit pas de combats désignant des vainqueurs et des vaincus en attendant une éventuelle revanche. Mais les gouvernements choisissent les groupes sur lesquels ils s'appuient, les catégories auxquelles ils s'adressent.

« Les Français doivent choisir. Mais qui doit choisir ? Les actifs ou les inactifs ? Les bien-portants ou les malades ? », demandait M. Jean-Jacques Dupeyron dans le Monde du 15 avril 1987. On pourrait ajouter : les vieux ou les jeunes ? les cadres, les agriculteurs ou les ouvriers ? Les comportements et les intérêts ne sont pas identiques. Et à la sortie certains gagnent, d'autres perdent. On distingue encore mal les effets sociaux du « plan Séguin » sur l'assurance-maladie ; en revanche, les mesures de financement de 1986 et 1987, combinées aux réductions d'impôt, ont clairement bénéficié aux plus favorisés, aux cadres, aux hauts revenus. Continuera-t-on dans cette voie ?

GUY HERZLICH.

(1) Il s'agit d'une enquête dans le département de la Somme en décembre 1986 et janvier 1987, sur un échantillon de mille personnes, et d'autre part d'un sondage classique sur un échantillon représentatif de la population française effectué entre le 17 et le 22 août dernier, l'un et l'autre réalisés par Demoscan.

## AGRICULTURE

En 1988

### Le budget progressera de 5,1 %

Le ministre de l'Agriculture, M. François Guillaume, a présenté, le 23 septembre, le projet de budget de son ministère pour 1988, qui s'élève à 34,9 milliards de francs et progresse ainsi de 5,1 % par rapport à 1987. Ce budget est essentiellement orienté vers la formation, l'investissement et la recherche d'un abaissement des coûts de production dans l'agriculture.

Outre les quatre-vingts créations nettes d'emplois dans l'enseignement public, des augmentations des subventions à l'enseignement privé agricole et des crédits pour les bourses ont été programmées. L'investissement à des fins productives sera aussi favorisé par l'accroissement des crédits d'équipement dans les secteurs de l'hydraulique (+ 8,2%), de la recherche (+ 24,3%) et de l'aménagement rural (+ 90,6%).

Quant à l'allègement des coûts de production, il sera facilité par la diminution des taux de certains prêts bonifiés nouveaux et par la prise en charge, à hauteur de 1,75 %, des intérêts dus au titre des prêts aux jeunes agriculteurs contractés entre 1982 et 1986. Les cotisations sociales, qui avaient progressé de 3,8 % en 1987, augmenteront de 2,7 % en 1988. « Le gouvernement Chirac, contrairement à la majorité précédente, fait un effort substantiel pour adapter l'agriculture aux temps nouveaux », a commenté M. Guillaume.

« M. Alain Grill est élu président des constructeurs navals de la CEE. Directeur général de la division navale d'Alstom, il vient d'être élu, à Bruxelles, pour deux ans, président du Comité de liaison des constructeurs de navires du Marché commun. Il succède à ce poste à M. Henner Meckel, qui dirige le chantier allemand Brämer Vulkan. L'objectif de M. Grill consiste à convaincre ses collègues européens de mettre en commun leurs moyens techniques et de rechercher pour lutter contre la concurrence asiatique et finlandaise et d'obtenir de la Commission de Bruxelles, dans un sens plus favorable, une révision de la directive dite n° 8 ». Cette directive fixe les plafonds des aides que les Etats peuvent accorder à leurs chantiers navals. « Devant le dumping qui caractérise tous les Etats du monde, il faut pied à pied défendre le « réduit européen » et sauver les chantiers les plus compétitifs », a déclaré M. Grill.

**NOUVEAUX METIERS POUR JEUNES CHOMEURS**  
SCIENCE • VIE  
**ECONOMIE**  
OCTOBRE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS  
**IN2**  
GROUPE INTERTECHNIQUE  
Société anonyme au capital de 209 275 400 F  
Siège social : 57, rue Pierre-Curie, 78370 Plaisir  
PAIEMENT DU DIVIDENDE  
L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 22 juin 1987, a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1986 à 4 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2 F, un revenu global de 6 F.  
Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 30 septembre 1987, par les établissements financiers suivants :  
• Banque nationale de Paris, Banque Rivand, Crédit Lyonnais, Société générale, Crédit commercial de France, Banque industrielle et commerciale du Marais, Barclays Bank.

**BARCLAYS BANK S.A.**  
L'Assemblée Générale des Actionnaires de BARCLAYS BANK S.A. du 18 septembre 1987 a nommé Administrateur avec effet du même jour :  
**M. Jean-René FOURTOU**  
Président Directeur Général de Rhône Poulenc.  
Le Conseil d'Administration de Barclays Bank S.A. est composé dorénavant des membres suivants :  
Président Directeur Général  
**M. Pierre de LALANDE**  
Vice-Présidents  
**M. Henry LAMBERT**  
**M. Ambroise ROUX**  
Administrateurs  
**M. Joseph Gurney BARCLAY**    **M. Pierre GOMONT**  
**M. Jean-Noël BONGRAIN**    **M. Cyril Huw MANTON**  
**M. Peter Alan CAWSEY**    **M. Nicholas**  
**M. Alain CHEVALIER**    **MAXWELL-LAWFORD**  
**M. Jean-René FOURTOU**    **M. Jean-Louis PILLIARD**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS  
**Béghin SA**  
Résultat du premier semestre 1987  
Il est rappelé que la division Kayserberg a été filialisée fin 1986. Seuls sont présentés en conséquence les résultats du premier semestre 1987 et de l'exercice 1986 puisque les activités identiques : sucre, papier-carton (division Corbehem), gestion de portefeuilles.  
Les prévisions optimistes annoncées lors de l'assemblée générale du 2 juin 1987 sont confirmées :  
1. Le résultat d'exploitation atteint près de 498 millions de francs (645 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1986).  
2. Le résultat avant impôt est de 310 millions de francs (509 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1986) et, ce, sans éléments exceptionnels significatifs (- 1 million de francs au 30 juin 1987, contre + 154 millions de francs au 31 décembre 1986).  
La campagne sucrière 1987-1988 est, conformément à la politique menée depuis deux ans, marquée par une diminution des embavements, ce qui devrait se traduire, malgré l'excellence des conditions climatiques, par une production ne dépassant pas le quota maximum attribué à la société.  
En d'autres termes, aucune production nouvelle de sucre dit « C » qui est vendu au cours mondial ne devrait être constatée.  
D'autre part, la filialisation de la division Corbehem (papier-carton) sera effectuée le 1<sup>er</sup> octobre 1987 — avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1987 — le commissaire aux apports nommé par Monsieur le président du tribunal de commerce d'Arras ayant récemment déposé son rapport.

The news behind the newsmakers.

Your independent weekly view of World Affairs, Finance, Science.  
Traduction du texte ci-dessus : « AU-DELA DE L'ACTUALITÉ ».  
Votre aperçu indépendant sur le monde des affaires, de la finance, de la science.

# Marchés financiers

## Défense des actionnaires : trois petits pas

La possibilité de voter par correspondance pour les petits actionnaires qui ne peuvent participer aux assemblées générales de leurs sociétés sera ouverte à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, indique-t-on à la Commission des opérations de Bourse. Cette opportunité nouvelle, attendue depuis plusieurs mois, s'inscrit dans une panoplie de mesures qui doivent favoriser la défense des petits actionnaires.

La Rue de Rivoli prépare, dans cette même perspective, un projet de loi qui ouvrirait la possibilité pour les associations d'actionnaires

d'agir au nom de ses membres en justice. Enfin, M. Edouard Balladur a envoyé à l'Association française des établissements de crédit une lettre qui devrait assouplir la gestion des titres des sociétés privatisées.

Les parents actionnaires d'une société privatisée pourront désormais transférer sur leurs propres comptes-titres les actions souscrites pour leurs enfants mineurs. Ces comptes joints permettront aux banques de faire des économies, tout en préservant intégralement les droits des enfants... actionnaires.

## Volkswagen bientôt privatisée

M. Gerhard Stoltenberg, ministre ouest-allemand des finances, a déclaré, le 23 septembre, qu'il réaliserait la privatisation de Volkswagen avant la fin de cette année. La vente des 16 % du capital de 1,5 milliard de deutschemarks appartenant à l'Etat fédéral, avait été retardée par l'escroquerie sur les changes qui, en 1986, avait coûté 473 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs), au premier constructeur d'automobiles européen. M. Stoltenberg prendra la décision définitive de privatiser Volkswagen avant la fin du mois d'octobre. Cette vente devrait rapporter, au prix actuel de l'action de Volkswagen, la somme de 2,4 milliards de deutschemarks (8 milliards de francs).

## Cérus en actions

La société d'investissement américaine Shearson Lehman Brothers, filiale d'American Express, vient de prendre une participation de 3 % dans le capital de Cérus, le holding français du groupe De Benedetti. Shearson Lehman rejoint ainsi d'autres investisseurs institutionnels comme Suez, l'UAP, Lombard Odier, CBI et Falis.

En Italie, Shearson Lehman figure déjà parmi les actionnaires de la Cofide (Compagnie financière de De Benedetti) le holding financier du groupe, alors qu'Olivetti est associé avec l'American Express dans un réseau à valeur ajoutée.

D'autre part, Cérus envisage de participer à un tour de table pour reprendre Guy Degrenne, le numéro un français des convertis en inox. M. Guy Degrenne, qui possède 69,5 % des actions de sa firme souhaite se désengager et les négociations devraient aboutir avant la fin de l'année.

Par ailleurs, Cérus qui a une participation importante dans Yves Saint Laurent étudie avec les autres actionnaires de cette firme de produits de luxe un plan de restructuration financière en vue de son introduction sur le second marché le 4 décembre.

Plus récemment, Cérus a développé sa participation en Europe à travers une participation minoritaire dans Pearson PLC, un holding britannique diversifié, et dans Cofir, le holding espagnol du groupe De Benedetti.

## Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



**PRETABAIL SICOMI** Groupe Courcelles

Situation au 30 juin 1987

Au cours de sa réunion du 18 septembre, le conseil d'administration a examiné la situation de la société au 30 juin 1987.

Au cours des six premiers mois de l'exercice, la société, tenant compte des conditions actuelles du marché, a volontairement limité sa production : 94,4 millions de francs d'engagements nouveaux ont été pris dont 57,5 millions de francs en crédit bail et 36,9 millions de francs en location simple.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été de 227,4 millions de francs, en progression de 4 % environ sur celui de la période correspondante de 1986.

Le bénéfice net s'est élevé à 104,2 millions de francs contre 103,1 millions de francs pour le premier semestre de 1986. Il convient d'observer que ce résultat s'établit à un niveau supérieur de 4,9 % à la moitié de celui de l'exercice précédent.

Compte tenu entre autres des plus-values qui seront réalisées au second semestre sur des levées d'option anticipées, le bénéfice de l'exercice 1987 devrait être sensiblement supérieur à celui de 1986 et permettrait le paiement d'un dividende en augmentation au moins égale au taux d'inflation.

## CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE RÉSULTATS 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1987

Le Conseil d'Administration du Crédit Commercial de France réuni le 16 septembre 1987, sous la présidence de M. Michel PÉBÈREAU a pris connaissance des résultats sociaux et consolidés du groupe C.C.F. pour le 1<sup>er</sup> semestre 1987.

### Une politique dynamique mais sélective.

Dans un environnement international difficile marqué par des tensions sur les taux et les changes, les interventions sur les marchés d'instruments à taux d'intérêt ont été volontairement limitées, en particulier sur les Euro-marchés.

Au revenu du C.C.F., société-mère, les activités traditionnelles de dépôt et de crédit en France ont connu un nouvel essor. Les crédits aux résidents ont progressé de 10% après une augmentation de 19% des crédits à moyen et long terme aux entreprises et de 23% des crédits aux particuliers. Les dépôts de la clientèle en francs progressent de nouveau de près de 12%.

Les activités de services ont connu un développement exceptionnel, en particulier dans le domaine des activités financières en raison notamment de l'accroissement des opérations sur le marché français des seconds et du volume des capitaux gérés pour le compte de la clientèle.

### Une progression sensible des résultats.

Le bénéfice brut d'exploitation consolidé, après amortissements, s'élève à 943,9 millions de francs, en hausse de 15,2% par rapport à la moitié du résultat 1986. Compte tenu d'une dotation complémentaire significative pour risques souverains, les décrets nets aux provisions pour risques s'élèvent à 604 millions de francs, en augmentation de 6,9%.

Le résultat net consolidé, part du groupe, est de 214,5 millions de francs. Il progresse de 19% par rapport à la moitié du résultat de l'exercice 1986 (180,2 millions de francs). Il inclure le bénéfice net social du C.C.F. pour le 1<sup>er</sup> semestre 1987 qui s'élève à 85,9 millions de francs à comparer à 70 millions de francs au titre du 1<sup>er</sup> semestre 1986.

L'évolution globale des activités et des résultats enregistrés au 1<sup>er</sup> semestre permet d'envisager une progression satisfaisante du résultat consolidé pour l'exercice 1987, dans la mesure où n'interviendrait pas de nouvelles dégradations du contexte économique et financier international.



LA BANQUE DES RÉUSSITES

## NEW-YORK, 23 sept. ↑

### Poursuite de la hausse

La tendance se confirme à Wall Street. Après la hausse record de 75,3 points à la Bourse de New-York mardi, la bonne tenue du marché s'est poursuivie mercredi à la surprise des analystes, qui attendaient des prises de bénéfices notables. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a progressé de 17,62 points pour terminer à 2985,67 points, soit une hausse supérieure à 90 points en deux jours.

Le volume des échanges a atteint 220,8 millions de titres, contre 209,51 millions la veille. Le nombre de valeurs en hausse a été supérieur à celui des baisses : 994 contre 590, et 406 titres ont été inchangés. A la surprise des professionnels, la publication de résultats économiques décevants n'a pas freiné la tendance haussière. Cependant, la publication d'une baisse de 3 % des commandes de biens durables au mois d'août a entraîné un recul du dollar par rapport au deutschemark de 1,8245 à 1,8222, qui s'est répercuté sur le marché obligataire. Les bons du Trésor à treize ans ont perdu 7/32.

En dépit de la poursuite de la hausse, les analystes restent prudent, la reprise pourrait se heurter à un mouvement de baisse des taux d'intérêt et de stabilisation du dollar.

VALEURS	Cours de 22 sept.	Cours de 23 sept.
Alcoa	60	60 3/4
Allegis Int'l	97 3/8	98 1/4
A.T.T.	80 1/8	81 1/8
Amstar	50 1/8	50 3/4
Chemical Bank	37 3/8	37 3/4
De Post de Houston	115 1/4	117 1/8
GenCorp	49	48 5/8
Ford	103 1/4	103 5/8
GenCorp	82	82
General Motors	88 1/2	88 1/4
Goodyear	89	87 3/4
IBM	182 1/2	182 1/4
A.T.T.	80 5/8	81 7/8
Mobil Oil	48 7/8	49
Parsons	47	46 3/4
Texas	40 1/2	40 1/2
Union Carbide	27 7/8	27 7/8
Westinghouse	89 3/8	89 3/8
Xerox Corp.	78 1/2	78 1/2

## LONDRES, 23 sept. ↑

### Raffermissement

La tendance s'est raffermie, mercredi 23 septembre, à la City, sitôt que le titre japonais de Wall Street de la veille. Les opérateurs sont demeurés prudents dans l'attente de la publication aujourd'hui des résultats de la balance commerciale. L'indice FT des valeurs industrielles a obtenu une hausse de 16,3 points à 1843,2. L'attention s'est portée sur les valeurs bancaires et notamment sur le Royal Bank of Scotland. Le titre était recherché après la publication de ses résultats semestriels et surtout après les rumeurs d'OPA que lançait Satchel et Satchel.

Après avoir envisagé voici quelques semaines de prendre le contrôle de la Midland, l'agence de publicité a jeté son dévolu sur cette autre banque. Par ailleurs, Satchel et Satchel, qui a déjà racheté la firme de consultants américaine Peterson, vient de solliciter son introduction à la Bourse de New-York. Par ailleurs, d'autres valeurs recherchées, on notait Amstrad, qui lance un nouveau modèle de traitement de texte. Les mines d'or se sont raffermies, et les fonds d'Etat ont perdu 30 pence sous l'effet de l'emprunt d'Etat de 800 millions de livres qui a été totalement souscrit.

## ECHOS

● Baisse des bénéfices pour deux compagnies pétrolières. — Les bénéfices nets des deux compagnies pétrolières françaises ont diminué au premier semestre de respectivement 35,5 % pour Total C.F.T. (moins) et de 20 % pour Elf. Les résultats du premier semestre de l'un et de l'autre ont été exceptionnels au début de l'année dernière en raison des hauts prix du brut puis rapide que celle des produits raffinés. Cette année, l'inverse s'est produit.

● Cable and Wireless remporte une bataille japonaise. — Cable and Wireless, le groupe des télécommunications britanniques, a été invité par le ministre japonais des PTT à présenter sa candidature pour obtenir une licence d'exploitation d'un réseau de télécommunications internationales. Cette invitation vaut assurance que la licence sera accordée. Cable and Wireless avait créé un consortium, International Digital Communications (IDC) pour profiter de l'ouverture à la concurrence des télécommunications japonaises, mais Tokyo avait multiplié les obstacles et cette affaire avait pris la forme d'un grave différend avec Londres. M<sup>me</sup> Thatcher étant intervenue personnellement, maintenant les Japonais de rétrograder.

● Union-Sicler et suite améri- cainisation des résultats dans les produits plats. — Les résultats de la branche produits plats d'Union-Sicler ont en nette amélioration à la fin juillet 1987, avec un résultat net positif de 489 millions de francs (contre - 541 millions de francs en 1986) et un résultat brut d'exploitation de 2,16 milliards de francs, soit 13,5% du chiffre d'affaires (15,9 milliards

## PARIS, 23 septembre ↑

### Bon départ

La tendance amorcée dès les premiers échanges du matin s'est confirmée lors de la séance officielle. L'indice Cote, qui affichait à l'ouverture + 1,83 %, se maintenait durant les échanges autour de + 1,30 %.

Le nouveau mois boursier démarre donc sur une note d'optimisme. Les investisseurs ont accueilli avec satisfaction la hausse record de Wall Street, la Bourse américaine s'étant fortement redressée mardi dans un marché très actif. Du coup, les tensions dans le golfe Arabo-Persique, qui avaient pesé un peu la veille sur la séance, ont été momentanément oubliées. Les investisseurs apprécient également le fermeté du dollar et attendent la réunion du G7 prévue pour la fin de la semaine. Sur le MATIF, les contrats se réajustent, celui de décembre gagnant + 0,31 %. Sur le MONEP, les valeurs supports progressent, notamment Peugeot. Il va de même pour ELF-Aquitaine et la Compagnie du Midi, qui devraient figurer prochainement parmi les nouvelles valeurs sur ce marché de options négociables sur actions.

Parmi les plus fortes hausses figurent Maisons Frérix, Midland, Europe 1 et Dassault. En revanche, à la baisse, on notait Prouvost, Sodexo, Locrance et Institut Mérieux. Spie Benetton a acquis la totalité de la société Angelo Piretti cotée sur le second marché. Ce holding détient 77,30 % de la SGPM, une entreprise de bâtiment qui passe sous le contrôle de Spie Benetton. Les mouvements sont encore importants sur TF 1, dont 15 % du capital a changé de mains depuis deux mois. Enfin, la société Jallitte a annoncé qu'elle détenait 51 % du capital d'Adolphe-Lafont à la suite de l'offre publique d'achat déposée le 6 août.

## TOKYO, 24 sept. ↑

### Bonne tenue

Fermée mercredi en raison de la fête de l'Épouse d'automne à la Bourse de Tokyo a suivi l'exemple de Wall Street, l'indice Nikkei Stock Average a progressé de 38,82 yens, à 24944,83 yens jeudi. L'indice général affichait + 8,63 %, soit 2 048,45 points et le flux de valeurs industrielles cotées sur le marché a atteint 900 millions de titres déjà échangés en séance. Les grandes valeurs et les actions de sociétés exportatrices ont suscité l'attention des investisseurs notamment dans les secteurs d'énergie, chantiers navals et électrique, pharmaceutique. En revanche, les valeurs de transport et une partie des alimentaires ont enregistré une baisse.

La Banque National Westminster, l'une des quatre plus importantes banques de dépôt britanniques, vient de solliciter son introduction à la Bourse de Tokyo.

VALEURS	Cours de 22 sept.	Cours de 23 sept.
Alstom	607	604
Boisjourné	1 200	1 220
Elf	1 300	1 300
Elf	1 010	1 000
Elf	1 840	1 860
Elf	2 100	2 100
Elf	882	887
Elf	8 000	8 000
Elf	1 850	1 850

## PARIS:

### Second marché (collection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	1209	1209	Loire	302	300
Alcatel	514	530	Mareuil	410	430
Alcatel	605	605	Matras	300	307
B.A.C.	486	488	Messidor	180	185
B. Douchy & Assoc.	780	786	Mitrologia	380	380
B.L.C.M.	950	960	Mitrologia	237	237
B.P.F.	577	580	M.L.M.M.	671	679
Bouffard Technologies	1009	1101	Molay	308	308
Bullfinch	828	828	Novel	746	740
Chânes de Lyon	1245	1240	Novel	430	444
Colson	1025	1020	Novel	470	470
Carif	2210	2220	Novel	470	470
C.D.M.E.	1050	1076	Novel	470	470
C.E.S.P.	315	315	Novel	470	470
C.E.S.P.	1344	1280	Novel	470	470
C.E.S.P.	220	220	Novel	470	470
C.E.P. Communication	1280	1370	Novel	470	470
C.G.I. Informatique	767	770	Novel	470	470
Comcast d'Orsay	635	630	Novel	470	470
C.M.M.	382	386	Novel	470	470
Concept	244	249 80	Novel	470	470
Confiance	890	744	Novel	470	470
Dalme	301	286	Novel	470	470
Dalme	3200	3200	Novel	470	470
Dalme	2400	2400	Novel	470	470
Dalme	1025	1021	Novel	470	470
Dalme	278	278	Novel	470	470
Dalme	671	671	Novel	470	470
Dalme	36 40	36	Novel	470	470
Dalme	628	624	Novel	470	470
Dalme	670	675	Novel	470	470
Dalme	1000	1000	Novel	470	470
Dalme	876	886	Novel	470	470
Dalme	288	288	Novel	470	470
Dalme	227	227	Novel	470	470
Dalme	195	195	Novel	470	470
Dalme	200	205	Novel	470	470
Dalme	204	200	Novel	470	470
Dalme	680	619	Novel	470	470
Dalme	361	361	Novel	470	470
Dalme	280	281	Novel	470	470

## MINTEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapes LEMONDE puis BOURSE

## MARCHÉ DES OPTIONS NEGOCIABLES le 23-09-87 à 14 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cap.	1700	148	210			56	85		
Paribas	440	23,8	37,5	45		18			
Peugeot	1550	185				55	84		

## MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 23 sept. 1987  
Nombre de contrats : 74 028

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	97,95	97,25	96,95	96,90
Précédent	98,05	97,35	97	96,85

## INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,0650 F ↓		PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1986)	
		22 sept. 23 sept.	
		Valeurs françaises... 104,9 104,4	
		Valeurs étrangères... 133,3 136,8	
		C* des agents de change (Base 100 = 31 déc. 1981)	
		Indice général... 422,10 428,50	
		NEW-YORK (Index Dow Jones)	
		22 sept. 23 sept.	
		Industrielles... 2508,05 2585,67	
		LONDRES (Index Financial Times)	
		22 sept. 23 sept.	
		Industrielles... 1 831,08 1 843,78	
		Mines d'or... 407,78 451,70	
		Fonds d'Etat... 86,40 86,38	
		TOKYO	
		22 sept. 24 sept.	
		Nikkei Dow Jones... 2496,10 2494,88	
		Indice général... 2829,00 2848,45	

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISSES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS	TROIS MOIS	SEPT. 87	OCT. 87	NOV. 87	DÉC. 87	
								Rep. + ou dép.
SE-U	6,0700	6,0720	- 5	+ 10	- 10	+ 15	+ 100	+ 200
SE-F	4,6955	4,6105	- 74	- 48	- 147	- 111	- 392	- 588
Yen (100)	4,2197	4,2240	+ 82	+ 125	+ 223	+ 253	+ 737	+ 857
DM	3,3333	3,3363	+ 89	+ 107	+ 190	+ 213	+ 396	+ 479
FR (100)	2,9924	2,9648	+ 54	+ 64	+ 113	+ 128	+ 396	+ 445
F.S. (100)	16,8467	16,8005	+ 136	+ 133	+ 258	+ 283	+ 889	+ 881
L. (1 000)	4,8172	4,8232	+ 114	+ 133	+ 258	+ 283	+ 889	+ 881
E. (100)	4,6195	4,6280	- 196	- 142	- 408	- 339	- 1077	- 921
E. (100)	9,9769	9,9854	- 289	- 160	- 417	- 352	- 833	- 640

## TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U	DM	FR	F.S.	L. (100)	E. (100)	E. (100)
7	7 1/4	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 15/16
3 1/2	3 1/4	3 7/8	4 1/4	3 15/16	4 1/4	4 1/2
5	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/2
6	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4
8 1/2	8 1/2	8 3/4	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 1/2
10 1/2	10 1/2					

Le Monde

Marchés financiers

BOURSE DU 23 SEPTEMBRE

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Comptant.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 23/9

Comptant and SICAV tables listing various financial instruments, their values, and market movements.

Cote des changes and Marché libre de l'or tables showing exchange rates and gold market prices.

Second marché PARIS

PARIS

CHANGES

CHANGES

CHANGES

TAUX DE...

